This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1837

ARTES VERITAS SCIENTIA

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF MICHIGAN

TUEBOR

SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM CIRCUMSPICE

AS
161
T8
1701
v. 2

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Recueillis par l'Ordre de Son Altesse Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

Septemb.
Octobre. } 1701.

A TREVOUX,
De l'Imprimerie de S. A. S.

Et ſe vendent à Paris,

Chez JEAN BOUDOT Libraire Imprimeur Ordinaire du Roy, & de l'Academie Royale des Sciences, Ruë S. Jaques au Soleil d'Or prés S. Severin.

M. DCCI.

Avec Privilege & Approbations.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Septemb. & Octob. 1701.

DANIELIS EREMITÆ: Aulicæ vitæ ac civilis libri quatuor. Ejusdem opuscula varia &c. C'est-à-dire, *quatre Livres sur la vie de la Cour & sur la vie Civile, composez par Daniel l'Hermite : avec divers petits Ouvrages du même Auteur.* A Utrecht chez Guillaume Brodelet 1701. in 8°. pagg. 427.

CEt Ouvrage composé depuis près d'un siécle avoit entierement disparu; ainsi il doit en quelque sorte paroître nouveau. Il s'en est trouvé une copie entre les mains du Chevalier Maffei. Mr. Magliabecchi la lui a fait demander par le Chevalier Guide; & il l'a communiquée à Mr. Grævius, à qui nous sommes redevables de cette Edition.

de leur Cour pour ſeûr, & dangereux. La Cour de Philippe de Macedoine étoit remplie de fourbes: l'humeur fougueuſe d'Alexandre mettoit ſouvent ſes meilleurs amis en danger de perdre la vie. L'Auteur n'a gueres plus ménagé les Cours modernes que les anciennes. Toute la grace qu'il fait à celles-là, c'eſt de ne les point nommer: mais il en peint les vices avec des traits ſi marquez, qu'il eſt aiſé de les reconnoître.

Ce qui ſurprend, c'eſt que l'Auteur, après avoir ainſi exageré les deſordres de preſque toutes les Cours de ſon tems, ne laiſſe pas de dire qu'il faut vivre à la Cour, & tâcher d'y gagner les bonnes graces du Prince. Le premier & le principal moyen qu'il en donne, c'eſt de s'accommoder aux inclinations du Prince, & de les ſeconder même autant que l'on peut. Caligula, Vitellius, Othon & pluſieurs autres, ajoûte-t'il, ne ſeroient point parvenus à l'Empire, ſi pendant qu'ils étoient particuliers, ils avoient eu moins de complaiſance pour leur

maître. L'Auteur a senti combien cette morale étoit pernicieuse : car, dit-il, je ne parle ainsi que parce que j'ay le bonheur de servir un Prince, dont toutes les inclinations sont pour la vertu.

Après ce leger adoucissement, il revient à sa premiere maxime, & il tâche d'établir par plusieurs exemples, qu'on ne gagne la faveur du Prince que quand on sçait entrer adroitement dans ses inclinations. Sous un mauvais Prince, ajoute-t'il, les Delateurs font aisément fortune : mais tôt au tard on fait perir ceux qui se font un mêtier de faire perir les autres. L'assiduité auprès de la personne du Prince est encore un bon moyen pour lui plaire. C'est par-là qu'Auguste gagna l'amitié de Jules Cesar, & que Cleopatre se rendit maitresse de l'esprit d'Antoine. Mais de tous les moyens de faire sa cour, le plus noble, le plus honnête & le plus seur, c'est de donner de sages avis au Prince, & de s'ouvrir par là une entrée dans ses conseils. Il faut pourtant en cela même user de beaucoup de cir-

conſpection. On trouve mauvais qu'un jeune homme s'ingere de dire ſon avis : ainſi quand il le fait, il doit le faire avec beaucoup de modeſtie & de reſerve. Il gagnera cependant peu à peu la confiance du Prince, s'il dit ſon avis à propos, & ſi le Prince le trouve inſtruit & prêt ſur tout.

Un habile Courtiſan doit prendre garde de ne jamais choquer aucun de ceux qui ſont bien à la Cour : il ne doit pas non plus s'offenſer legerement. Il doit être court dans ſes avis, garder un ſecret inviolable, ne point taire la verité; mais la dire avec diſcretion. Quand on eſt en faveur, il faut profiter de ces momens pour obtenir quelque charge ou quelque employ plus conſiderable. Par-là on rend ſa fortune plus fixe & plus ſtable. L'Auteur aprend enſuite le moyen d'accroître ſa fortune & de ſupplanter ſes concurrens. Ceux qui ont de la droiture & de la probité ne doivent pas s'accommoder de ce qu'il dit ſur cette matiere.

Dans le ſecond Livre l'Hermite

prescrit les moyens de conserver sa fortune à la Cour. Plusieurs, dit-il, se sont perdus pour n'avoir pas sçu mettre des bornes à leur ambition: d'autres pour avoir un peu trop fait valoir leur credit, & pour avoir dit trop librement leur pensée. La flaterie basse se fait mépriser; une humeur hautaine & inflexible se fait haïr. C'est une vanité folle & dangereuse de faire un étalage pompeux de ses richesses, de sa puissance, de son autorité: rien n'est plus capable d'exciter la jalousie & d'attirer les disgraces. On ne doit pas tellement s'attacher au Prince regnant, qu'on néglige celui qui doit lui succeder, & les personnes qui ont l'honneur d'approcher l'un & l'autre. Il faut se comporter en tout avec beaucoup de précaution, & s'attendre encore après cela à de grands revers: rien n'étant plus incertain que la faveur des Princes. Les maximes répanduës dans ces deux Livres s'accordent assez avec la politique mondaine: mais elles sont souvent très-contraires à l'esprit de l'Evangile.

Daniel l'Hermite paroît plus Chrétien dans son troisiéme livre, où il se declare hautement contre les Athées & les impies. Il veut qu'un Courtisan ait de la Religion : mais il n'exige de luy qu'une foy simple, humble & soumise ; & il pretend qu'il doit laisser aux Theologiens le soin d'apprendre les controverses & de confondre les Heretiques. Ensuite il instruit les Courtisans sur la maniere de cacher leurs sentimens & de découvrir ceux des autres ; sur le choix des amis, & des personnes à qui ils doivent se fier, & sur la moderation des passions. Il examine si un Courtisan doit souffrir ou venger les injures qu'on luy fait : & il juge qu'il ne doit point les venger, mais les dissimuler, & en prévenir toutes les causes. Ceux qu'on offense, dit-il, y ont presque toûjours donné lieu, par leur faste, par l'indiscretion de leurs paroles, par un exterieur trop negligé, ou par leurs débauches. Evitons ces vices, & nous recevrons peu d'injures.

Le quatriéme Livre commence par une très-belle description de la

avertit qu'on ne fait pas toûjours à la Cour l'estime qu'on devroit des gens de Lettres, quoyque les Alexandres, les Scipions, les Pompées, les Cesars & beaucoup d'autres Heros de l'Antiquité ayent aimé les Sçavans. Il y a pourtant, dit il, certaines études qui ne conviennent point à un Courtisan; mais il y en a aussi qui luy sont très utiles. Il doit sur tout s'appliquer à l'Histoire; & il peut retirer de très-grands avantages de la lecture de Thucydide, de Polybe, de Xenophon, de Plutarque: Il faut qu'il lise aussi Cesar, Saluste, Quinte-Curce, & sur tout Tacite, sans oublier de Commines Guichardin, Emile & Paul Jove. Il faut encore qu'un Courtisan ait voyagé. Il doit s'appliquer à augmenter son bien, & sur tout à en faire un bon usage.

Nôtre Auteur ajoûte plusieurs autres avis qu'il seroit trop long de rapporter dans le détail: quoy que rien ne paroisse long dans l'Ouvrage même; car il faut avoüer que la lecture en est par tout très-agréable, soit par la pureté & l'élegance du sti-

le, ſoit par la multitude des exemples toûjours bien choiſis & rapportez à propos : ſoit enfin par les traits de ſatyre qui y ſont mêlez.

Voilà ce qui regarde l'Ouvrage. Venons maintenant à l'Auteur. Il étoit d'une illuſtre famille d'Anvers, & de la même que le fameux Pierre l'Hermite, ſi connu dans l'Hiſtoire des Croiſades. Daniel l'Hermite ſe diſtingua au commencement du ſiecle paſſé par la delicateſſe de ſon eſprit, & par ſon goût pour les belles Lettres. Joſeph Scaliger, Iſaac Caſaubon, Grutter & pluſieurs autres Sçavans avoient avec lui des liaiſons très-étroites, & ils ont fait ſon éloge. Il a été fort maltraitté par Scioppius, mais cela lui eſt commun avec beaucoup de grands hommes Il ſortit de bonne heure de ſon païs, & alla voyager en Italie. Il ſçeut ſi bien s'inſinuer dans l'eſprit de Ferdinand de Medicis Grand Duc de Toſcane, que ce Prince le retint auprès de lui; & pour ſe l'attacher, il le fit un de ſes Secretaires. L'Hermite n'avoit que 24. ans lors qu'il fut chargé de faire à la Cour de Florence un diſ-

cours latin en forme d'Epithalame, pour le mariage de Cosme de Medicis fils aîné de Ferdinand avec la Princesse Marie Magdelaine d'Austriche. Cette piece, qui fut aussi-tôt imprimée, lui attira l'applaudissement & l'admiration de tout le monde. Cinq mois après il fit encore en latin l'éloge funebre du grand Duc Ferdinand son maître & son bienfaiteur ; & il le fit avec le même succés. Ces deux discours sont effectivement pleins d'esprit & d'éloquence.

L'Hermite s'offrit ensuite à accompagner l'Ambassadeur que le nouveau Grand Duc envoïa aprés la mort de son pere à l'Empereur Rodolphe, & à divers Princes d'Allemagne ; & il fit une relation de son voïage, dont il nous reste encore la meilleure partie. On y trouve assez au long le caractere des Princes Allemands de ce tems-là : & ils n'y sont nullement flattez. Il fait un portrait fort desavantageux de l'Empereur Rodolphe, quoy qu'il avoüe que cet Empereur ait paru un grand Prince dans les premieres années de

son Regne. Mais il donne sur tout une étrange idée de l'Electeur de Saxe ; il trouva le Marquis de Brandebourg le plus humain de tous les Princes Allemands. Le Lantgrave de Hesse avoit moins de politesse ; mais plus d'esprit. L'Auteur fait ainsi le portrait de presque tout ce qu'il y avoit alors de Princes considerables en Allemagne.

L'Hermite avoit aussi voyagé en Suisse. Il fit la description du païs, & des mœurs des habitans, & il l'envoya au Prince Ferdinand de Gonzague fils du Duc de Mantoüe. Nous ne connoissons point d'autres Ouvrages de nôtre Auteur, que ceux dont nous venons de parler, excepté une Lettre qu'il avoit écrite contre Scioppius, & qu'il est difficile de retrouver maintenant.

SUITE DES INSCRIPTIONS de Monsieur Fabretti.

L'Exemple du P. Sirmond, de Scaliger & de tant d'autres sçavans qui se sont occupez très-serieusement à ramasser des Inscrip-

tions, ou à arranger celles que d'autres avoient ramassées, montre assez le cas qu'ils faisoient de cette sorte d'étude, & combien ils la croyoient utile pour perfectionner les connoissances que nous fournit la lecture des Livres. En effet souvent, par exemple, on trouve pour la Chronologie les noms des Consuls, & semblables Epoques sur les marbres & sur les autres monumens anciens. Mr. Fabretti en a communiqué un à l'Emin. Card. Noris sur lequel on voit le jeudy d'après Pâques marqué au 4. d'Avril sous le Consulat de Constantin & de Rufus : & ce sçavant Cardinal s'est avantageusement servi de ce monument, pour fixer cette année à l'an 457. de l'Ere Chrétienne.

Mr. Fabretti prétend aussi avoir trouvé par ses Inscriptions l'endroit où étoit située la ville des Veïens, dont il est tant parlé dans l'ancienne Histoire Romaine. Dès le tems de Properce & de Lucain on n'en trouvoit aucun vestige, & on ne sçavoit plus où la chercher. Il croit encor avoir découvert par ce moyen la

ſituation du Palais de Licinius ; celle de l'ancien cimetiere de Tertullin, dont il donne exactement le plan ; * celle de Laurentin de Pline, qu'il place au bord de la Mer, ſur le chemin d'Oſtie a Laurente, environ à égale diſtance de l'une & de l'autre ville. Il corrige Luc de Holſtein qui place cette maiſon de campagne à la tour de Paterne ; car Paterne eſt l'ancien *Laurentum*. Mr. Fabretti a écrit autrefois là-deſſus plus au long à Mr. Laurent Panciatici.

On trouve encore dans les Inſcriptions des mots Latins qu'on ne rencontre gueres dans les Auteurs qui nous ſont reſtez, ou qui ſervent à expliquer ce que nous n'entendrions pas ſans cela. Par exemple, on y voit *crudelis*, *impia*, *ſcelerata mater*, qui ne ſignifient autre choſe que *mere malheureuſe* : & *crudele nefas*, qui ne ſe prend que pour un *grand malheur*. On y apprend qu'*Uſtrinum* eſt un lieu fermé, qui ſervoit à brûler les corps morts : que *Viridarium*, eſt un cimetiere pour le peuple, & non-ſeulement pour les Moi-

* *pag. 75 a.*

nes, comme la prétendu Mr. Du Cange dans son Glossaire Latin.

Les Inscriptions nous ont aussi conservé un grand nombre de petites pieces, qui valent la peine d'être ramassées, & qui sont d'un très-bon goût. En voici quelques-unes qui feront juger du reste. On lit pag. 612. 613. au bas d'un Epitaphe.

Per hac sepulchra, perque quos colis Manes,
His parce tumulis ingredi pedem sæpè.
Sic nunquam doleas, atque triste suspires,
Quantum doloris titulus iste testatur.

Pag. 193. & 194. il y en a deux Grecques qui sont d'une grande beauté, sur la mort de deux jeunes personnes, mais on les trouve encore ailleurs, & outre cela elles sont trop longues pour être mises icy. Pag. 377. Mr. Fabretti trouve celle-cy digne de Catulle même.

Umbrarum secura quies, animaqu
Piorum
Laudata, colitis quæ loca sanct
Erebi;
Sedes insontem Magnillam duci
vestras,
Per nemora & campos protin
Elysios.
Rapta est octavo fatis instantib
anno,
Carpebat vitæ tempora du
tenera.
Formosa & sensu mirabilis, & sup
annos
Docta, decens, dulcis, grataqu
blanditiis.
Perpetuo talis gemitu lacrymisqu
colenda
Infelix avo tam citò quæ caruit
An felix, ægra potius subducta se
necta,
Sic Hecubâ flevit Penthesile
minus.

Malgré ce que nous venons d rapporter afin de faire voir l'utilit des Inscriptions pour la perfectio des sciences ; il faut cependan avoüer, que parmi le grand nom

bre il y en a beaucoup dont on ne voit pas trop quel fruit on pourroit tirer. Mais pour justifier ceux qui en font des recueils, on peut dire que celles qui paroissent inutiles, parce qu'elles n'ont rien de particulier, ne laissent pas de servir de nombre; & que le nombre sert à nous assûrer d'une chose qui ne passeroit que pour conjecture, si elle étoit apuyée sur un seul exemple.

En effet si Mr. Fabretti multiplie si fort ses exemples, il le fait toûjours à propos. C'est pour éclaircir quelque fait d'Histoire, quelque ancienne coûtume, quelque passage d'un Auteur, ou quelque autre point d'érudition. On apprend aussi par-là, non-seulement à lire les Inscriptions, dont les unes mettent plus au long ce que les autres n'expriment qu'en abregé; mais aussi à connoître le caractere & le style des differens siécles. Ceux qui se sont adonnez à l'étude des Inscriptions trouvent qu'elle n'est pas plus sterile que celle des Manuscrits, qui occupe aujourd'hui tant de sçavans. Les Inscriptions même ont

nat contre les débauches des Bacchanales, porté ſous le Conſulat de Marcius & de Poſthumius. * Il eſt d'une orthographe pareille à celle de l'Inſcription de Scipion, dont l'explication fit tant d'honneur au P. Sirmond en 1616. & à Jerôme Aleander.

On trouve dans le même chapitre un reſte d'une eſpece de Confrairie du Dieu Sylvain, & un bel éclairciſſement ſur les deux temples de la Deeſſe Feronia. L'un étoit ſur le Mont-Soracte ; & c'eſt celui dont parle Strabon l. 5. L'autre étoit dans le païs des Sabins ; & il fut l'occaſion de la guerre que le Roy Tullus Hoſtilius leur declara, ſelon le rapport de Tite-Live, l. 1. & de Denis d'Halicarnaſſe l. 3. Il y a dans ce chapitre pluſieurs choſes très-curieuſes & très-particulieres ſur les *Luperci*; ſur Oſiris & Serapis, ſur les Siſtres à trois & à quatre cordes.

Le chapitre ſeptiéme contient des choſes toutes nouvelles. Mr. Fabretti s'eſt attaché à y donner l'explication de quelques Antiques

* *L'an de Rome 568.*

de

: terre, de tuiles & d'autres pie-
s semblables, ausquelles on n'a-
oit gueres songé jusqu'à present.
es sortes d'Antiques sont souvent
ns aucune marque ; quelquefois
i y voit le nom de celuy à qui ap-
rtenoit le champ, d'où on avoit
:é la terre, & le numero de l'atte-
:r ou de la boutique, quand il y
i avoit plusieurs. On n'y trouve
oint les noms des Consuls avant
in 854. de la ville de Rome, c'est
dire, l'an 101. de Jesus-Christ.
n ne laisse pas d'avoir quelquefois
autres regles pour distinguer l'âge
: ses Antiques. Mr. Fabretti en
masse jusqu'à 60. qui portent les
oms des Consuls, & il s'en sert
ıelquefois pour corriger les fau-
s qui se sont glissées dans les Fastes.
uelquefois on n'y trouve qu'un
onsul nommé. M. Fabretti est per-
adé qu'il n'y a point de mystere
i cela, non plus que dans l'ordre
i'on leur donne : celuy qui est le
emier dans un monument se trou-
int quelquefois le dernier dans un
itre. On ne commence à écrire
o s s pour *Consules* ou *Conss libus.*

que sous le Consulat de Gallus & de Volusianus.

On trouve dans ce chapitre une maniere assez particuliere dont se servoient les Romains pour retenir dans le devoir leurs esclaves, qui étoient sujets à s'enfuir. Au rapport de Pline, liv. 28. chap. 2. on croyoit d'abord que les prieres des Vestales sur la tête des esclaves avoient la force de les retenir : mais aprés que l'experience eut fait perdre la foy à ces prieres, on s'avisa d'attacher au cou des esclaves une piece d'airain, de plomb, ou de quelqu'autre matiere, avec ces mots, *tene me quia fugio*, pour avertir ceux qui les verroient s'enfuir de les arrêter, & de les ramener à leurs Maîtres. On trouve encore icy la refutation de Lucas Pœtus, qui a crû que l'once Romaine d'à present étoit plus forte que l'ancienne d'un scrupule & quatre grains ; ce qui fait trois drachmes & un scrupule de difference pour la livre. Mr. Fabretti n'ose rien déterminer ; mais il produit assez d'anciens monumens pour montrer qu'au contraire l'an-

cienne livre étoit plus forte que la moderne.

Il examine aussi le Conge Farnese, & finit par quelques poids des Grecs; en quoy on trouve à douter plûtôt qu'à décider. On pourroit dire là-dessus fort à propos ce que Ciceron a dit en traittant un point sur lequel il est étonnant qu'un aussi grand genie que luy ait paru balancer: * *Utinam tam facile vera invenire poßim, quam falsa convincere.* L'Auteur conclut cependant en general que l'once Romaine moderne est plus legere que l'ancienne, & plus pesante que la Grecque.

Nous ne nous arrêtons point à ce qu'il dit sur les Talismans & autres figures grotesques, qui ne valent pas assûrément la peine & le temps qu'on employe à les déchiffrer. C'est le jugement qu'en porte le sçavant P. Petau; & nous pouvons nous en tenir là.

Le huitiéme chapitre est particulierement employé aux monumens des Chrétiens. Ils ont souvent manqué d'y mettre leurs noms, mais on

* *Lib. 1. de nat Deor.*

ne manque gueres de trouver quelqu'une des marques qui les distinguoient des Payens, comme α & ω; le Monogramme de Jesus-Christ ☧; un pigeon; une ancre de navire, ſymbole de l'Eſperance; un poiſſon qu'on prenoit pour le ſymbole de Jesus-Christ, parce que le mot Grec ἰχθὺς, qui ſignifie *poiſſon*, contient les lettres initiales des cinq mots Grecs qui expriment *Jeſus-Chriſt Fils de Dieu, Sauveur.* On voit encore ſur ces monumens des Chrêtiens pluſieurs autres termes particuliers, comme, *in pace, pax tibi*, &c.

On peut lire là-deſſus le P. Aringhus dans ſons Livre de *Roma ſubterranea.* Cet Auteur eſt perſuadé que le couteau, la palme, & ſur tout les petits vaſes qu'on trouve quelquefois dans les tombeaux, ſont des marques certaines du martyre. On le croit ainſi à Rome: & Mr. Fabretti avoüe que pendant tout le temps qu'il a eu ſoin des Reliques, il s'eſt contenté de cette preuve. Mais montrant un jour une de ces phioles à un curieux d'une autre Religion, il re-

marqua qu'il se mocquoit de sa credulité: & ce Curieux a même imprimé depuis peu, que ce qu'on prenoit pour du sang n'étoit que de l'eau qui s'étoit sechée dans la phiole, & à laquelle la qualité du terroir donnoit une teinture rouge. Cela a donné lieu à Mr. Fabretti de fortifier cette preuve, & le Lecteur ne sera pas fâché de trouver ici ce qu'il en dit.

Premierement il n'est gueres possible que l'eau penetre dans une phiole qu'on trouve bouchée fort exactement avec de la chaux ; & si l'eau peut y passer, elle n'y doit pas secher. De plus la qualité du terroir est toute differente dans les differens cimetieres qu'on trouve à Rome : la terre est noire dans l'un, & jaune dans l'autre : & cependant on trouve par tout cette couleur rouge dans la phiole. Enfin le témoignage de Mr. de Leibnitz ne doit point être suspect à ceux qui ont le malheur de se trouver separez de l'Eglise Romaine. Ce Sçavant homme, a examiné un morceau de phiole teinte de sang & pri-

se du cimetiere de Calixte. Il l'a fait dissoudre avec du sel armoniac & dans de l'eau commune: & la facilité avec laquelle cette teinture s'est détachée, lui a fait juger que c'étoit du sang, plutôt que toute autre chose.

On remarque qu'il y a incomparablement plus d'Inscriptions pour les jeunes gens, que pour les vieillards: & entre plus de huit mille à peine en trouve-t-on quarante de personnes qui ayent atteint l'âge de 80. ans.

Au reste l'explication que Mr. Fabretti donna à D. M. S. qu'il prend pour *Deo Magno Sancto*, n'est pas si ridicule, que certaines gens semblent le croire; puis qu'on trouve quelquefois tout du long, *Deo Magno & Æterno*, *Deo Sancto*, *&c.* Le P. Mabillon * ayant vû sur un vase de porphyre fait constamment pour un Chrétien, des Genies gravez avec des grappes de raisin; il avoit pris cela pour un effet de l'imagination d'un ouvrier Payen, auquel il supposoit qu'on avoit

* *Iter Italic.* p. 4.

donné le soin de construire le Mausolée. Mr. Fabretti est d'un sentiment contraire, qu'il appuye de très-fortes preuves.

Le neuviéme chapitre est d'un grand travail. Mr. Fabretti y a ramassé tous les noms des familles Romaines qu'on trouve dans les Inscriptions, & qui ont échappé à Gruter : il en compte plus de huit cens. On y trouve quelquefois des abregez assez singuliers, comme, AA VVGG pour marquer deux Augustes : & F F F. L L L. pour marquer trois personnes du nom de Flavius. Dans l'une de ces Inscriptions on trouve le terme de *Ducenarius*, & celui de *Trecenarius* dans une autre.

Le dixiéme chapitre est un recueil de beaucoup de choses curieuses qui n'ont pû avoir place dans le reste du Livre. On y trouve des Inscriptions dans lesquelles le troisiéme Gordien est appellé *Antonin*, d'autres dans lesquelles on l'appelle *Antoine*. * Tristan a donné la raison de cette difference. Peut-être

* *tom.2 p.473. & 503.*

tugal, où il demeura quelques années, pendant lesquelles il eut connoissance de presque toutes les affaires. Aussi nous assure-t-il qu'il n'écrit rien qu'il n'ait vû, ou qu'il n'ait appris de personnes dignes de foy. Ses Memoires comprennent les affaires de la guerre & les intrigues de la Cour. Nous allons donner separément l'abregé des unes & des autres.

LES AFFAIRES DE *la guerre.*

LA France ayant conclu en 1659 la paix avec l'Espagne sans y comprendre le Portugal, tout le monde crut que ce Royaume, qui se trouvoit sans capitaines, sans Soldats, sans argent & sans Alliez, étoit perdu, & qu'il seroit bien-tôt la proye des Castillans. Mr. de Turenne, qui voyoit ce danger mieux que personne, en fut touché, & il engagea Frederic Comte de Schomberg, qu'il estimoit, à aller servir en Portugal. Mr. de Schomberg y arriva avec le Comte de Soure en

toit l'Ambaſſadeur de Portugal en France ; mais il ne paroiſſoit plus en public depuis la concluſion de la paix des Pyrenées. L'Ambaſſadeur & Mr. de Schomberg étant convenus enſemble de certaines conditions, celui-cy ne penſa plus qu'à chercher de vieux Soldats, & des Officiers capables, dont il pût former un corps qui ſervît de modelle aux troupes de Portugal : & ayant reglé ſes affaires domeſtiques, il s'embarqua en Angleterre, vint prendre au Havre le Comte de Soure, & arriva le treiziéme de Novembre 1660. devant Liſbone. Il y avoit vingt ans que les Portugais avoient ſecoüé le joug des Caſtillans, & quatre ans qu'ils avoient perdu le Roy Dom Jean quatriéme, que les Eſpagnols appelloient encore alors le Duc de Bragance.

Le Royaume de Portugal en y comprenant celui d'Algarve, n'a gueres, que cent ou ſix-vingt lieuës de long, ſur trente à quarante de large. La riviere du Migne, l'Ocean, & la Guadiane le bornent de trois côtés. L'autre côté, qui regarde l'O-

rient consiste en trois petites Provinces; Tra los montes, la Beyre & l'Alentege. Les montagnes qui se trouvent entre le Migne & le Duero, rendent la premiere d'un accés difficile. La Beyre qui s'étend depuis le Duero jusqu'au Tage, outre les montagnes, a devant soy les vastes & steriles plaines de Castille & de Leon, qui lui tiennent lieu de barriere & de défense. L'Alentege qui est renfermée entre le Tage & la Guadiane n'est separée des Etats du Roy Catholique que par une ligne tirée d'un fleuve à l'autre, une ou deux lieuës au dessous d'Alcantara & de Badajos. Comme cette Province est beaucoup plus ouverte que les deux autres, c'est par là que les Castillans ont ordinairement tenté d'entrer en Portugal. Les Portugais sont naturellement braves, & la Noblesse de ce Royaume a beaucoup d'esprit & d'honneur. Leurs armées sont ordinairement petites, les voyages des Indes ayant enlevé une partie des habitans de ce Royaume. La Cavalerie n'y est jamais nombreuse: parce que le grand nombre des mu-

les & des mulets qu'on y éleve, fait que les chevaux y sont plus rares. Il y a peu de Regimens d'Infanterie entretenus pendant toute l'année: on en léve d'Auxiliaires dans le besoin, qui ne vont que par force en campagne, & qui se débandent aisément; mais qui ne laissent pas de se bien battre dans l'occasion Quand le Comte de Schomberg arriva en Portugal, peu de personnes y entendoient la guerre, & on la faisoit sans regle & sans ordre: on peut en juger parce qui arriva dans les campagnes de 1657. & 1658.

Dom Jean de Bragance Roy de Portugal étant mort en 1656. seize ans aprés être monté sur le Thrône, les Espagnols pour profiter de la minorité de Dom Alphonse son fils, entrerent dans le Royaume & mirent le Siege devant Olivence. Les Portugais assemblerent aussi-tôt des troupes, & le Comte de S. Laurent à leur tête, ils s'avancerent jusqu'aux lignes des Castillans. Ils auroient pû les forcer en les attaquant brusquement: au lieu de cela ils tinrent un long conseil, où il fut

Le siege cependant dura depuis le 15. de Septembre jusqu'au 14. de Janvier 1659. Ce jour-là Dom Antoine de Menesés Marquis de Marialve parut à la tête de quatre mille Portugais séulement, à une demie lieuë des lignes des Castillans; & il envoya dire au Comte de Haro que le lendemain il lui donneroit bataille. Les Castillans avoient quatre fois plus de troupes que les Portugais: cependant dans la crainte d'être surpris, ils passerent toute la nuit sous les armes, & se tinrent en bataille une partie de la journée suivante, sans qu'il parût aucun Portugais. Sur les huit heures du soir, les Castillans s'étant retirez, dans la persuasion que leurs ennemis n'osoient paroître; les Portugais s'avancerent à la faveur d'un gros broüillard, jusqu'au pied de la circonvallation. On ne les y attendoit pas, & on n'y avoit laissé que la garde ordinaire, qu'ils eurent bien-tôt forcée. Ils arriverent au milieu du camp, avant que de trouver qui leur fit tête; & ceux qui se presenterent étoient si en desordre,

qu'ils furent bien-tôt renversez & rompus. Le Duc de saint Germain rallia une partie des troupes, & se retira à Badajos, aussi-bien que le Comte de Haro. Ceux qui ne purent les suivre furent tuez ou pris avec le bagage.

Dom Antoine de Menesés fut si content de l'heureux succès de son entreprise, que sur le champ il fit venir devant lui les prisonniers, parmi lesquels il y avoit beaucoup de personnes de qualité, beaucoup d'Officiers, & quelques Generaux; & après leur avoir dit que toutes les fois qu'il leur prendroit envie de revenir en Portugal, on les traitteroit comme il venoit de faire, il les remit en liberté; & il leur permit de s'en retourner chacun chez soy. Il entra ensuite dans la Ville, & il donna ses ordres pour faire le lendemain marcher son armée à dessein de recueillir de nouveaux fruits de sa victoire; mais le lendemain il se trouva sans armée: toutes les troupes s'étant débandées.

Telle étoit la maniere dont les Portugais faisoient la guerre, lors

déconcerté : & n'ayant osé attaquer les retranchemens, il fut contraint de se retirer, après avoir escarmouché pendant un jour entier. Il prit quelques châteaux de peu d'importance, & alla assieger Jerumegne, qui resista 20 jours. La conduite irréguliere que les Portugais tinrent pendant le reste de la Campagne, contre l'avis du Comte de Schomberg, le degoûta si fort, qu'il étoit resolu de retourner en France : & il l'auroit fait, si des lettres pressantes qu'il reçût sur ce sujet, ne l'eussent engagé à rester.

L'année suivante Dom Juan entra encore le premier en campagne, & il prit d'abord Evora, la seconde ville du Royaume. Les Portugais assemblerent une armée de 15. à 16. mille hommes ; mais elle ne fut en état de marcher que long-tems après la prise de la ville, lorsque Dom Juan se retiroit pour prendre des quartiers de rafraichissement. Le 7. de Juin les Portugais se trouverent campés sur la Terra, assés près d'Estremos, à une demie lieuë des Castillans. Le 8. Dom Juan prit le che-

min de Souſſel ; mais parceçqu'il avoit une chaîne de montagnes à paſſer, il ſe ſaiſit de quelques hauteurs, de peur qu'on ne l'incommodât dans ſa marche. Son Infanterie rangée ſur deux lignes occupoit une montagne, qui étoit en forme de croiſſant. Vis-à-vis cette montagne il y en avoit une autre de la même forme, ſur laquelle les Portugais vinrent ſe poſter à dix heures du matin : en ſorte que les deux Armées n'étoient plus ſéparées, que par un petit vallon. Le Comte de Schomberg vouloit donner bataille, & il ne s'étoit ſi fort avancé que dans ce deſſein.

On étoit prêt d'en venir aux mains, lorſque le Comte de Villaflor General des Portugais envoya dire au Comte de Schomberg de faire alte:il vouloit tenir Conſeil.Le Comte de Schomberg profita de ce tems pour obſerver les mouvemens des ennemis, & pour diſpoſer ſon armée mieux encore qu'elle n'étoit. Cependant il s'apperçût que Dom Juan faiſoit filer vers Aronchez ſon gros bagage, & quatre mille priſon-

niers qu'il avoit faits à Evora. Il resolut de profiter de cette occasion; & sans attendre les ordres du General, qui tenoit tôjours conseil, il se mit à la tête de la premiere ligne, & commença à charger les ennemis. Les Portugais firent paroître en cette occasion beaucoup de vigueur. Ils monterent avec courage sur la hauteur que les Castillans occupoient, renverserent leur premiere ligne sur la seconde, & mirent en un moment toute leur infanterie en desordre. Le combat de la Cavalerie fut plus opiniâtre; mais du Saussay, qui commandoit le Regiment de Schomberg, ayant par trois fois chargé les Gardes de Dom Juan les rompit enfin, & les mit en desordre.

Cependant le Comte de Villaflor dans le lieu où il avoit assemblé son Conseil, prenoit tout le monde à témoin que la bataille s'étoit donnée sans son ordre. Il avoit auprès de luy, outre ses gardes un regiment d'infanterie qui n'avoit point combatu; & le Comte de Schomberg envoya dire au Maistre de Camp de

l'amener au combat sous peine de la vie. Cette infanterie obeït, & fit les décharges si à propos, qu'elle acheva de mettre en desordre la cavalerie ennemie, qui resistoit encore. La cavalerie Portugaise étoit si harassée, qu'il ne se trouva que quatre cens chevaux en état de poursuivre les fuyards. Il n'y eut pas plus de deux mille hommes tuez sur le champ de bataille, dont le quart ou le tiers étoit Portugais; mais les païsans tuerent beaucoup de Castillans, dans la fuite: on prit tout le canon & le bagage. On reprit aussi trois ou quatre mille prisonniers que les ennemis avoient faits à Evora; & on en fit sur eux environ cinq mille, parmi lesquels il y avoit plus de cent Officiers de marque.

Pendant que l'armée victorieuse se rafraichissoit, elle fut jointe par les troupes du Marquis de Marialve, ce qui la mit en état d'entreprendre le siege d'Evora. On arriva devant cette ville le 17. du même mois, & la place capitula le 24. La Cavalerie de la place fut démontée, & tous les Soldats faits prisonniers de guer-

re. Après la prise d'Evora le Comte de Villaflor fut rappellé ; & le Comte de Schomberg fut fait Grand, sous le titre de Comte de Mortola : & on lui donna le commandement des Armées pour le reste de la campagne. Quand il eut mis les troupes en quartier d'hiver & fait la visite des frontieres, il se rendit à la Cour, où il fut reçû comme le liberateur du Royaume.

Il s'attendoit que l'année suivante on luy laisseroit le commandement de l'Armée : on le donna cependant au marquis de Marialve. Les Portugais prirent cette année là Valence d'Alcantara, & mirent en deroute huit mille Castillans qui assiegeoient Castel Rodrigue dans la Province de Beyre, & qui saisis d'une terreur Panique à l'approche de quatre mille Portugais seulement, abandonnerent lâchement leur canon, leur Bagage & dix-sept cens hommes qu'on prit.

La Campagne de 1665. fut très-glorieuse au Comte de Schomberg. Le Marquis de Caracene étoit entré en Portugal avec 15000. hommes de pied

pied & 8000. chevaux, & avoit mis le siege devant Ville Vitiose. Il se rendit aisément maître de la ville; mais le château donna le temps aux Portugais d'assembler leur Armée. Ils partirent d'Estremos le dixseptiéme de Juin, avec douze à treize mille hommes d'infanterie, & cinq mille cinq cens chevaux; après deux lieuës de marche ils apperçurent les ennemis qui venoient à eux, & à peine eurent-ils le temps de se mettre en bataille. Le combat fut long & opiniâtré; mais les Portugais mirent enfin les Castillans en déroute. Il ne resta que 1500. morts sur la place, dont il y eut un tiers de Portugais, mais on fit beaucoup de prisonniers. On prit 60. drapeaux, 15. étendars, 14. pieces de canon, & deux mortiers. Le Marquis de Marialve, qui avoit le commandement de l'Armée Portugaise, & le Comte de St. Jean se distinguerent fort en cette occasion. Ces deux Seigneurs furent toûjours à la tête de l'Infanterie: Mais ils reconnurent qu'on devoit principalement la victoire au Comte de Schomberg. Dés le lendemain,

l'Armée victorieuse se rompit presque toute, & chacun se retira chez soy; le reste de la Campagne se passa en des courses, & à prendre ou reprendre des places peu importantes.

Le Comte de Schomberg commença l'année 1666. par la prise d'Alguerie, & de Dayamaque petite place de Castille. Quelques mois après il prit saint Lucar sur la Guadiana; mais ayant été obligé de passer quelque temps à la Cour, les Castillans profiterent de cette occasion pour faire des courses qui leur furent heureuses.

L'année suivante les Roys de France & de Portugal firent une ligue offensive & deffensive contre la Castille, après quoy il ne se fit rien de considerable à la guerre jusqu'au 12. de Février de 1668. que le Portugal conclut la paix avec l'Espagne au préjudice de la ligue qu'il avoit faite avec la France.

Voilà à peu près ce que contiennent les memoires de Monsieur d'Ablancourt par rapport aux affaires de la guerre. Les intrigues de la Cour qu'il décrit paroissent encore plus

curieuses, il reprend les choses de plus haut, & commence par la revolution qui se fit en 1640 lorsque les Espagnols furent chassez du Portugal.

LES INTRIGUES DE la Cour.

LE 27. Nov. de l'année 1640. trois Seigneurs Portugais se trouvant seuls & en liberté, & s'entretenant du bonheur des Catalans, qui avoient secoué le joug des Castillans, s'exciterent à en faire autant pour leur Patrie. Le lendemain ils se rassemblerent au nombre de sept, & aprés s'être promis le secret, ils resolurent de se trouver tous le samedy suivant premier jour de Decembre à l'entrée du Palais, & d'amener chacun trois hommes seurs, & gens de main. Ils s'y trouverent à quatre heures du soir, comme ils en étoient convenus. La garde du Palais ne consistoit alors qu'en un petit nombre d'Allemands, qui s'occupoient ordinairement pendant le jour à faire des messages. On les écarta aisément. Ensuite on alla

droit à la chambre de Vasconcelos Secretaire d'Etat, & premier Ministre, qu'on tua & qu'on jetta par les fenêtres en criant ; *Vive le Roy Dom Jean quatriéme.* Ceux qui étoient restez dans la Sale du Palais firent de même, & on entendit en un instant dans toute la ville, *Vive le Roy Dom Jean quatriéme.* Cependant les grands s'assemblerent, & envoyerent une lettre circulaire à toutes les villes du Royaume, qui imiterent l'exemple de la Capitale. On depécha aussi un courier à Dom Jean Duc de Bragance, qui étoit pour lors à Ville-Vitiose à vingt-six lieuës de Lisbone.

Ce Prince balança quelque temps s'il accepteroit la Couronne. Aprés s'y être resolu il partit pour Lisbone, où il n'arriva que le lundy au soir. Dès ce soir là il fut reconnu par toute la ville ; par tout le reste du Royaume avant la fin de la semaine, & par toutes les places d'Afrique, d'Asie & d'Amerique dans le cours de l'année. Il n'y eut que la ville de Cieuta, où l'on oublia d'envoyer la lettre circulaire, qui demeura aux

Espagnols. Cette grande revolution ne coûta la vie qu'à trois hommes.

Le nouveau Roy borna son ambition à se maintenir dans la possession de ses Etats, sans vouloir rien entreprendre sur la Castille. Il mourut en 1656. laissant trois enfans; Dom Alphonse, qui lui succeda; Dom Pedre, qui regne à present; & l'Infante Catherine, qui épousa peu après Charles II. Roy d'Angleterre.

Dom Alphonse entroit alors dans sa 14. année. Ce Prince avoit eu dans son enfance une grande maladie qui luy avoit fort affoibly l'esprit. Il étoit d'une humeur indocile: il avoit les inclinations basses, & beaucoup de penchant à la cruauté. Cela fut cause qu'on delibera dès l'année 1653. quatre ans avant la mort de Dom Jean, si l'Infant Dom Pedre, qui n'avoit alors que cinq ans, ne devoit point être preferé à Dom Alphonse son aîné. Cet avis ne fut pas suivi, & Dom Alphonse fut declaré Prince : c'est le nom qu'on donne en Portugal à l'Héritier presomptif de la Couronne ; depuis ce

temps-là ce jeune Prince n'écouta plus ni les leçons de ses maîtres, ny celles du Roy & de la Reine, mais sa licence s'accrut, sur tout quand il se vit Roy après la mort de son Pere.

Un de ses plaisirs étoit de regarder par les fenêtres du Palais, les enfans qui joüoient, & qui se battoient quelquefois à coups de pierres. Il y en eut un nommé Antoine de Conti fils d'un marchand, pour qui il eut de l'inclination: il trouva le moyen de s'entretenir avec luy, & il en fit son Favori. Son Gouverneur, & même la Reyne firent ce qu'ils purent pour l'empêcher de voir Conti, mais on ne pût jamais rien gagner sur luy de ce côté-là. Il se plaisoit à monter les chevaux les plus furieux, & il les poussoit comme s'il eût eu dessein de se tuer, plutôt que de se divertir. S'étant un jour écarté de ses gens, il alla irriter un taureau, son cheval fut blessé & le jetta par terre: il pensa mourir de cette chûte, & il n'en fut pas plus sage. Retournant un soir à Lisbonne, il poussa son cheval à toute bride pour passer sur le ventre de deux

Bourgeois qu'il aperçeut, & ayant manqué son coup, il mit l'épée à la main pour les tuer. Un autre soir s'étant écarté de ses gens dans les ruës de Lisbonne, il mit l'épée à la main, & attaqua trois hommes qu'il rencontra: un d'eux sans le connoître luy porta un coup qui le jetta par terre.

On espera en vain que l'âge corrigeroit & changeroit cette humeur feroce. On voulut l'obliger d'assister aux Conseils, & de se trouver aux audiances publiques, mais il fut bientôt degoûté de ces occupations. La Regente desesperant de reduire jamais un esprit si indocile, eut bien voulu faire declarer Prince l'Infant Dom Pedre, & même le mettre en la place de son frere, si la conjoncture se trouvoit favorable. Elle pensa aussi à marier avantageusement l'Infante sa fille, & elle y reüssit en la donnant à Charles II. Roy d'Angleterre: Antoine de Conti prit soin des preparatifs pour l'embarquement de la Princesse. Il n'étoit pas si aisé de mettre l'Infant Dom Pedre en la place de Dom Alphonse. Ainsi la Reyne mere toute habile qu'elle étoit, ne voyant

point de jour à executer ce dessein, ne pensa plus qu'à se retirer, & à laisser au Prince le gouvernement de l'Etat. On la supplia neanmoins d'écarter auparavant ceux qui donnoient de mauvais conseils au Roy : c'est pourquoy elle fit saisir Antoine de Conti, Baltazar Rodrigue de Matos, & quelques autres, & les fit mettre sur un vaisseau qui partoit pour le Bresil.

Quand le Roy sçeut qu'on avoit arrêté Conti, il se laissa aller aux derniers emportemens. Ensuite ayant pris quelques mesures avec le Comte de Castel Melior, & s'étant retiré à Alcantara, il manda la garde Allemande, & ceux de la Noblesse en qui il se confioit le plus, & donna avis aux Gouverneurs des Places & Provinces qu'il avoit pris possession du Gouvernement de l'Etat. La Reine mere instruite de tout cela manda au Roy de revenir dans la ville, & l'assura que son intention étoit de luy remettre le Gouvernement de son Royaume : ce qu'elle executa de bonne foy trois jours aprés, dans une Assemblée de

Elle fut sur tout effrayée d'une fausse porte qu'on pratiqua dans sa chambre, & elle apprehenda que Dom Alphonse n'eût dessein de s'en servir, pour couvrir la honte de son impuissance : elle s'en ouvrit à son Confesseur, & par son moyen au Comte de Schomberg. Ce Seigneur fit d'abord difficulté de prendre les interests de la Reyne contre Dom Alphonse qu'il servoit ; mais il se laissa ensuite gagner.

Dom Pedre pendant ce temps-là rechercha l'amitié de la Reyne, & s'étant lié étroitement avec elle, ces deux partis reünis devinrent formidables au Comte de Castel Melhor. La Reyne forma alors le dessein de faire declarer nul son mariage, & Dom Pedre celuy de se faire declarer Regent du Royaume, attendu que Dom Alphonse étoit visiblement indigne & incapable de regner. Les pratiques de l'Infant & de la Princesse ne purent être si secrettes que le Favory n'en conceût quelque soupçon : il fit redoubler les gardes du Palais & s'appliqua à donner de nouveaux chagrins à l'un & à

l'autre. L'Infant resolut enfin d'éclater, écrivit au Roy & luy demanda l'éloignement du Comte de Castel-Melior. Dom Alphonse l'ayant refusé, Dom Pedre porta ses plaintes aux Tribunaux de Lisbone, & leur communiqua les lettres qu'il avoit écrites au Roy & la réponse qu'il en avoit reçüë. Tout le monde entra dans les interests de l'Infant, & tous les Secretaires d'Etat avec les Grands du Royaume, se joignirent à luy pour demander l'éloignement du Favory.

On étoit menacé d'une guerre civile, lorsque la Reyne offrit sa mediation, dont l'effet fut que le Favori s'absenteroit, & que Dom Pedre iroit au Palais. Le Roy l'y reçût très-froidement, & la Reyne fit avertir Dom Pedre de ne plus se trouver devant le Roy. Ce Prince reparut cependant quelques jours après à la Cour, où il ne fut pas mieux receu. Sur ces entrefaites Antoine Souse de Macedo Secretaire d'Etat, qui s'étoit absenté pour avoir fait une insulte à la Reine, fut rappellé, & la Reine s'en plaignit inutilement. L'Infant

touché de l'injustice qu'on faisoit à cette Princesse, alla au Palais suivi de la Noblesse & d'un grand concours de peuple ; & demanda l'éloignement du Secretaire d'Etat. Toute la ville étoit en émotion, le Palais étoit plein de monde, & Dom Alphonse aprés s'être montré au peuple se mit à jouer du flageolet.

Cette action peu sensée deplut tellement que plusieurs vouloient qu'on l'arrestât à l'heure même. L'Infant resolut dans son conseil de faire convoquer les Etats, & il engagea la ville de Lisbone à le demander au Roy. Le Conseil d'Etat, les Deputez de la plupart des villes & des Chapitres du Royaume demanderent la même chose ; mais Dom Alphonse les refusa toûjours. Cependant il y avoit beaucoup de troupes dans la ville qui faisoient la garde sur la place. L'Infant aborda les Officiers le lendemain de la Toussaints, & leur demanda si c'étoit contre luy qu'ils étoient en armes ; ils assurerent tous qu'ils étoient prests à le servir. Dom Pedre les remercia & il alla sur le champ au Palais se

rendre maiſtre de Dom Alphonſe, en ne laiſſant auprès de luy que des perſonnes ſeûres. L'Infant conſeilla enſuite à la Reine de ſe retirer dans le Convent de l'Eſperance, ce qu'elle executa auſſi-tôt. Delà elle écrivit au Roy, que le peu de conſideration qu'on avoit pour elle l'avoit obligée de ſe retirer, & que n'étant point ſa femme, elle luy demandoit ſa dot, & ſon congé pour retourner en France. Elle congedia tout ce qu'elle avoit auprès d'elle de filles Portugaiſes, diſant qu'elle n'étoit point leur Reine : elle appella auſſi l'Abbé de ſaint Romain envoyé de France pour luy dire les raiſons qui l'avoient portée à ſe retirer dans un Monaſtere.

Le Roy, ſi-tôt qu'il eût receû la lettre de la Reine, vint au Monaſtere & voulut en rompre les portes, mais l'Infant, qui ſurvint avec les Conſeillers d'Etat, l'empêcherent de paſſer outre. Le Roy ſoutint toûjours qu'il n'étoit point impuiſſant : la Reine cependant fit aſſembler les Officiers de la Couronne, & leur declara le deſſein qu'elle avoit de

s'en retourner en France, aprés que son mariage auroit été declaré nul. Elle écrivit pour ce sujet au Chapitre de la Cathedrale, qui luy répondit comme elle desiroit. Le bruit s'étant répandu que le Roy étoit impuissant & son mariage nul, le peuple tout d'une voix dit qu'il falloit marier la Reine avec l'Infant. On offrit la Couronne à Dom Pedre: mais il la refusa toûjours, & il convoqua les Etats pour le mois de Janvier suivant. Le Comte de Schomberg avoit de son côté tellement disposé les troupes dans l'Alentege, qu'il étoit impossible au Favory de s'en servir contre Dom Pedre. Les Etats assemblez déclarerent Dom Pedre Regent du Royaume, & le prierent d'épouser la Reine, dont le mariage avec Dom Alphonse fut declaré nul par une Sentence Ecclesiastique renduë le 24. de Mars 1668. La Reyne ayant receu de France la dispense que le Legat avoit accordée pour ce mariage, elle épousa l'Infant le 2. d'Avril de la même année. Dom Alphonse fut embarqué & mené aux Isles Terceres,

d'où on le ramena aprés quelques années en Portugal.

Quoy que l'extrait de ce livre soit un peu long, on ne veut point omettre icy la maniere dont on fait en Portugal ce qu'ils appellent les *Actes de Foy*, c'est à dire, le jugement des criminels condamnez par l'Inquisition. Voici ce que Mr. d'Ablancourt en raconte.

Le jour ordonné pour cette ceremonie, on fait sortir tout ce qu'il y a de prisonniers dans les cachots de l'Inquisition. Ils marchent tous, un cierge blanc à la main, la tête rase, avec un habillement semblable à celuy des Crieurs de confrairies. Cet habillement est jaune, & on y voit une croix de S. André devant & derriere. Les femmes ne sont distinguées que par un voile blanc qu'elles portent sur la tête. Chaque prisonnier marche entre 2. *Familiers du S. Office.* Ce sont ordinairement des personnes de grande qualité, qui ont sur leur manteau la marque de leur dignité, & une grande gaule à la main.

Cette longue file de prisonniers qui vont l'un aprés l'autre, est pre-

cedée de quelques Prêtres en ſurplis, qui ſont porter la croix devant eux ; & ſe rend ſur les ſix heures du matin dans la grande place du Palais, ſur un Theatre fort ſolide, fermé & couvert, plus long & bien plus large qu'un jeu de paume. A l'un des bouts eſt un Amphitheatre fort élevé, qui contient environ ſix vingt priſonniers avec les Familiers du St. Office : ce qui fait un grand ſpectacle. A l'autre bout ſont les Juges de l'Inquiſition, entre deux eſt une ſéparation en forme de Tribune, où il y a une Chaire de Predicateur.

L'action commence par un ſermon pour la converſion des Juifs. Enſuite un Eccleſiaſtique lit du haut de la même Chaire les condamnations, ce qui eſt fort ennuyeux & dure long-tems. On commence par juger ceux qui ſont convaincus de ſortilege ou de quelques pechez contre nature. On vient après aux Juifs qui promettent de ſe convertir; & puis à ceux qui ſont opiniâtres; les Juifs opiniâtres ſont livrez au bras ſeculier, & ne manquent point d'être brûlez dés le même jour.

CHAT HAKKARAIM, seu Secta Charræorum Dissertationibus aliquot Philologicis adumbrata &c. *Dissertations sur la Secte des Caraïtes, où l'on fait voir par le témoignage des Manuscrits son origine, son progrés & ses principaux Dogmes. Par Jean Schupart*, à Jene 1701. chez Jean Dielk. in 4°. pagg. 186.

CEt Ouvrage peut servir de réponse aux Juifs qui nous objectent comme une marque de fausseté en matiere de Religion, les differentes Sectes qui partagent le Christianisme. L'Auteur sans entrer dans le detail des anciennes Heresies qui les diviserent autrefois, & dont Joseph fait mention, s'applique uniquement à montrer combien la doctrine des Caraïtes, qui subsiste encore à present, est opposée à celle des Rabbins Thalmudistes; qu'on appelle autrement les *Traditionnaires*.

Il nous á donné quatre Dissertations. Dans la premiere il explique

ce que signifie le nom de *Caraïtes*: il examine dans la seconde quelle est leur origine; dans la troisiéme il parle des livres qu'ils ont composez: enfin il fait voir dans la quatriéme en quoy consiste leur doctrine, & la difference qu'il y a entre leurs sentimens & ceux des Thalmudistes. L'Auteur a joint à ces Dissertations un grand nombre de sçavantes notes, qui contiennent les preuves de la plupart des choses qu'il avance.

Mr. Schupart commence sa premiere Dissertation par remarquer que l'Etymologie des mots nous conduit à la connoissance des choses, & que c'est là un sentiment generalement reçû, dont les Grecs, les Latins & les Hebreux sont convenus. Il expose ensuite les diverses significations du verbe *Kara*, & s'arrête à celle qui est en usage parmi les Rabbins, sçavoir, *étudier, apprendre, lire l'Ecriture*. On le trouve en ce sens en plusicurs endroits du Thalmud, entre autres dans le livre *Sota*, (de la femme adultere) & dans le livre *Schabat* (de la celebration du sabbat) où le mot *Kara*

signifie *lire le Texte sacré*, & *Schana*, *étudier la Misne*. Il semble que Buxtorf n'a pas assez distingué ces deux mots : car il traduit simplement *Kara*, lire : & *Schana* apprendre. On voit de là pourquoy l'on nomme *Caraïtes* cette Secte de Juifs qui ne s'attachent qu'à l'Ecriture, & qui rejettent les Traditions Rabbiniques.

1. L'Auteur a crû devoir avertir icy que dans le traitté *Megillah*, il n'a point trouvé ce que dit R. Abrah. Zachut, que Rab. Samuel & Jochannam y sont appellez *Caraïtes*, c'est-à-dire selon l'explication de R. Salomon Jarchi, *Docteurs dont les paroles sont égales à celles de l'Ecriture* : qu'il n'y a point vû, non plus que dans le Dictionnaire Chaldaique, qu'on tire *Kare* du mot *κύριος* qui veut dire *Seigneur*. Mais quelque jugement qu'on porte de ces citations ; il est certain que l'on ne doit entendre par les *Caraïtes*, que ceux d'entre les Juifs qui ne reçoivent que l'Ecriture Sainte. On les appelle quelquefois *Miniens* & *Epicuriens*, qui sont les termes dont les Rabbins

se servent pour signifier en general les *Hérétiques*.

Nôtre Auteur remarque neanmoins dans ses notes, que les Docteurs Hebreux ne s'accordent point sur la signification du mot d'*Epicurien* dans les Auteurs Juifs. R. Ackiba croit qu'ils nomment ainsi ceux qui s'occupent à la lecture des livres prophanes, & les enchanteurs. Abba Saül dit, que ce sont ceux qui prononcent le mot ineffable de *Jehova*. D'autres assurent que les Epicuriens sont ceux qui méprisent les sages & leurs disciples ; ceux qui se revoltent contre la Loy, qui ne reconnoissent point de maîtres, qui nient les fondemens de la foy & l'immortalité de l'ame.

Il est bon de remarquer en passant que Mr. Schupart ne traduit pas assés exactement ces paroles de Chohen de Lara : *Chopher Behikar Veschaarith Hannephesch : qui aliquem articulum fundamentalem & immortalitatem animæ negat.* Il falloit dire, *celuy qui nie l'existence de Dieu & l'immortalité de l'ame*, & non pas, *quelque article fondamental.* Car nier

le fondement chez les Hebreux, c'est nier ou l'existence ou la providence de Dieu.

Pour ce qui est du nom de *Minéens* on ne le donne qu'aux Sadducéens & aux Bajethosiens, dit Maimon. Mais au regard de l'origine de ce mot, Majemon s'est trompé selon Elie le Levite. Celui-ci croit que le mot hebreu *min* vient de *Manes* Chef des Manichéens. Ce qui est de vray c'est que ce nom convient principalement aux Sadducéens, parceque Sadok & Bajethose ont été les premiers Heretiques qui ayent paru dans la Nation Juive.

Au reste, quoy qu'on ait quelquefois confondu les Caraïtes avec les Sadducéens, parcequ'ils rejettent également les Traditions ; il y a cependant une grande difference entre eux. Les premiers reconnoissent l'immortalité de l'ame, la resurrection des corps, la nature des esprits, la recompense des justes, au lieu que les derniers, du moins au temps de Jesus-Christ, n'admettoient aucun de ces articles. Mais

les uns & les autres ont toûjours reçu les vingt-quatre livres de la Bible. C'est le sentiment de Mr. Schupart, qui prouve contre S. Jerôme & ceux qui l'ont suivi, que les Sadducéens recevoient toute l'Ecriture Sainte. Voicy comme parle ce Pere dans ses Commentaires sur S. Matthieu ch. 22. v. 31. *Hi* (Sadducæi) *quinque tantum libros Mosis recipiebant, Prophetarum vaticinia respuentes: Stultum ergo erat inde proferre testimonia, cujus autoritatem non sequebantur. Les Sadducéens ne recevoient que les cinq livres de Moyse, & rejettoient les oracles des Prophetes: c'eût donc été une folie que de leur citer des endroits des livres dont ils ne reconnoissoient point l'autorité.*

Mr. Schupart oppose à S. Jerôme le temoignage de Joseph, qui nous apprend dans ses Antiquitez Judaïques liv. 13. chap. 18. que les Sadducéens ne se revolterent que contre les Traditions orales, & qu'ils ne vouloient pas qu'on les observât. Ils disoient qu'il falloit garder ce qui étoit écrit dans la Loy de Moyse, & negliger les Traditions Pharisai-

ques qui n'étoient point écrites. Sur quoy Scaliger fait cette judicieuse reflexion. *Si l'on veut que les Sadducéens n'ayent admis que les cinq livres de Moyse, il faut dire qu'ils regardoient tout le reste de l'Ecriture comme des Traditions non écrites : ce qui n'a pas la moindre vrai-semblance.*

D'ailleurs les Thalmudistes seroient tombez dans l'inconvenient que S Jerôme traitte de folie. Car ils objectoient à ces Heretiques quelques passages des Prophetes & des Hagiographes, que ceux-cy ont toûjours tâché d'éluder par des explications forcées. Il n'est donc pas vrai qu'ils ne recevoient que le Pentateuque, & qu'on ne pouvoit raisonnablement les attaquer que par l'autorité de Moyse. Mais laissons là les anciens Sadducéens, pour revenir aux Caraïtes de nos jours, qu'on appelle autrement *les Scripturaires*, les Disciples, les Docteurs de l'Ecriture & du Texte.

Mr. Schupart déclare au commencement de la seconde Dissertation, que l'origine de la Secte des Caraïtes est fort obscure ; que les Auteurs

Auteurs qui l'ont cherchée jusques à present, n'ont fait qu'aller à tâtons dans les tenebres, & n'ont rien découvert, surquoy l'on puisse appuyer un jugement certain : parceque ces *Juifs* cachent avec tant de soin les livres de leurs Docteurs, que l'on n'en trouve qu'avec beaucoup de peine. Buxtorf avoüe ingenûment qu'il n'en a jamais vû. Wagenselius, qui a parcouru presque toute l'Europe & visité les Bibliotheque Juives, a eu le chagrin de n'en rencontrer aucun. Seldenus n'en a lû qu'un imprimé à Constantinople l'an 1582. il est de R. Juda Pocki & intitulé la *porte de Juda*. Seldenus a vû encore un manuscrit de R. Elie fils de Moïse.

Si l'on en croit les Caraïtes eux mêmes sur leur origine, ils viennent en droite ligne de ceux des dix Tribus qui retournerent de la captivité de Salmanassar. Peringer dans sa lettre addressée à Mr. Ludolf, assure que c'est ainsi qu'en parlent ceux qu'il a vûs dans plusieurs villes de Lithuanie. Il ajoûte que leur langue est la même que la Tartare ou plû-

tôt la Turque. Ce qu'il prouve, parce que c'est en cette langue qu'ils parlent dans leurs Ecoles, & qu'ils expliquent les livres de l'Ecriture. Les 4. premiers versets de la Genese qu'il a tirez de leur version, en sont une preuve manifeste. Il est vrai que l'Auteur de ces Dissertations ne les a pas copiez exactement, & qu'il faut corriger tous les mots pour y trouver ce Turc dont il parle. Par exemple, au lieu de *Enc* il faut lire *Ilc* : au lieu de *tegri*, *tangri* : au lieu de *Joklarini*, *Gocguelarini* : pour *Ierni*, *Jeri* : pour *verats*, *viran*, pour *danosch*, *dabosch*, *karanlic* pour *karangilic*, & ainsi des autres mots qui sont tous contrefaits.

Au reste Peringer dit dans sa lettre, que les Caraïtes de Lithuanie regardent tous les livres de l'Ancien Testament comme Canoniques: *Universos veteris Testamenti libros pro Canonicis recipiunt.* Et au regard de leur origine il croit qu'ils sont sortis des mêmes pays que ces Tartares Mahometans qui sont à Vilne, & dans les contrées voisines de cette Ville. Les Caraïtes de Constantinople, au

rapport de Buxtorf, se vantent d'être les restes de ces anciens Hebreux qui y demeuroient au tems du grand Constantin.

Il est aisé, dit l'Auteur de ces Dissertations, de montrer que les Caraïtes ne décendent point des dix Tribus qui furent captives sous Salmanassar; parce que le peu de Juifs qui revinrent des lieux où il les avoit transportées, ne firent point une Secte à part: ils se reünirent avec les autres dans la Palestine. D'ailleurs toutes les Tribus ayant été confonduës, comme elles l'ont été en effet, & les regiltres publics de leurs genealogies étant perdus, sur quel fondement peut-on dire que les Caraïtes sont issus des dix Tribus d'Israël?

Les Rabbins sont fort en peine de sçavoir ce qu'elles sont devenuës, ces dix Tribus. Ils disent dans le Traitté *Sanedrin*, que Dieu les a rejettées, & qu'elles ne retourneront jamais du lieu de leur exil. Joseph prétend qu'elles étoient de son tems au de-là de l'Euphrate. R. Benjamin dit de Tudele, dans ses voya-

ges fabuleux en place quatre dans les villes & les bourgades qui sont autour des montagnes de Nisbon proche le fleuve Gozan. Ces Tribus, sçavoir, Dan, Zabulon, Aser & Nephtali, n'ont point d'autre maître, dit-il, qu'un Juif nommé R. Joseph Amarcala. D'autres les mettent au de-là du fleuve Sambathion: mais ce fleuve est inconnu aux Geographes.

Abarbanel dit qu'il a appris de quelques Portugais qui étoient allez dans les Indes, qu'on trouve encore des restes de la Tribu de Benjamin & de Juda, qui sont demeurez depuis leur transmigration sous Sennacherib au de-là des montagnes qu'il appelle *les Monts tenebreux* : il croit, lui, que c'est une partie des dix Tribus.

Les dix Tribus ont entierement disparu selon quelques-uns Le Prophete Elie, dit R. David Kimchi, les découvrira, & rétablira chacun des Juifs dans sa propre Tribu. Tout cela fait voir que c'est une folie aux Caraïtes d'aller chercher leurs ancestres parmi ces dix Tribus.

Les plus ſçavans d'entre les Juifs pretendent que les Caraïtes viennent des anciens Sadducéens. C'eſt le ſentiment de Maïemon, d'Aben-Ezra, de R. Moïſe fils de Nachaman, de Lipmannus & de quelques autres. Mais Abarbanel, & celui qui a fait imprimer le Jochaſin de Zachut, mettent une grande difference entre ces deux Sectes.

Leon de Modene, que pluſieurs ſuivent maintenant, eſt perſuadé que les Caraïtes ſont les ſucceſſeurs des Sadducéens, qui ont retranché de leur dogmes ces opinions odieuſes contre l'immortalité de l'ame, la reſurrection des morts, la recompenſe des juſtes dans la vie future, & les peines des impies. Buxtorf, Holtinger, Carpzovius n'en doutent pas.

Mais ce grand nombre d'Auteurs n'a point empêché Mr. Schupart de prendre un autre parti : voici les raiſons qu'il en a euës. 1. Si les Sadducéens, dit-il, oſerent ſe ſeparer des Phariſiens & combattre leurs ſentimens dans un tems où l'état des Juifs étoit encore floriſſant, que ne

feroient-ils pas maintenant que leur nation est dispersée & dépouillée de toute sorte d'autorité, & qu'elle ne pense plus qu'à amasser des richesses? Ce n'est donc pas la crainte de se rendre odieux qui les a empêchez de défendre leurs sentimens.
2. La haine des autres Juifs contre les Caraïtes ne sçauroit augmenter? Car les Juifs ont en horreur tous ceux qui s'éloignent de leurs Traditions.

On doute que ces raisons paroissent convaincantes aux Sçavans. En effet quand quelques erreurs des Chefs des Heresies sont grossieres & palpables, comme étoient sans doute celles des premiers Sadducéens, ceux qui viennent ensuite les abandonnent souvent, & ne retiennent que celles qu'ils croyent pouvoir soutenir avec quelque sorte de vray-semblance. C'est ce que nous avons vu arriver de nos jours: Les Lutheriens & les Calvinistes se sont écartez en bien des choses des sentimens de Luther & de Calvin.

Mr. Schupart s'est fait sur cela un systeme à peu près semblable à

celuy du Miniſtre Claude ſur l'Eucharistie, & il paroit avoir affecté de faire alluſion aux erreurs pretenduës de l'Egliſe Catholique. Il en a été, dit-il, de ces Heretiques comme de tous les autres. Les commencemens en ſont obſcurs : pour peu que les erreurs ſoient anciennes, il eſt impoſſible de marquer preciſément le tems où elles ont pris naiſſance : parce qu'elles ne s'introduiſent pas tout d'un coup, mais peu à peu. D'abord ce ne ſont que des opinions de quelques particuliers, qui deviennent enſuite des articles de foy. C'eſt ainſi, dit-il, que le Caraïſme s'eſt gliſſé parmi les Juifs.

Tout le monde ſçait, continue cet Auteur, l'attachement que cette nation ſuſperſtitieuſe a pour ſon Thalmud. Elle prefere à la Sainte Ecriture l'amas confus de Loix & de ceremonies dont la Miſne & la Gemarre ſont remplies. Cette maxime Rabbinique en fait foy : *Mon fils ſoyez plus exact à obſerver ce que diſent les Scribes, qu'à garder la Loy de Moyſe. Le Texte de l'Ecriture*, dit-

on, dans le Traitté *Sopherim* *semblable à l'eau : la Misne resse au vin, & les six parties du Thal à l'hypocras*. Peut-on douter, aj Mr. Schupart, que quelques] dès le commencement de la su stition Traditionnaire, n'ayen ché de secoüer le joug insuppc ble dont on les chargeoit ? La volte des Sadducéens en est preuve plus que suffisante. I probable que plusieurs d'at murmurerent en secret contre qu'on appelloit *les Traditions de* *ges*; qu'en suite le nombre de c qui murmuroient s'étant accru se déclarerent ouvertement co les Docteurs de la Tradition Oi mais sur tout lors qu'ils virent q en avoit fait un corps de doctr qui ne fut achevé que vers le se me siecle après la Naissance de sus-CHRIST ; ce fut alors qu'A & Saül disciples de R. Juda c battirent la doctrine de leur mai & se mirent à la tête de ceux rejettoient les Traditions. Ils ne rent pas les Auteurs du Caraïs comme l'a cru le Pere Morin ; i

furent ſeulement les Promoteurs. Les Scripturaires, dit Loüis Cappelle dans ſa Critique ſacrée, ſont plus anciens que les Sadducéens.

Tout ce raiſonnement de Mr. Schupart n'étant fondé que ſur des conjectures, il ſera libre à chacun d'en penſer ce qu'il voudra.

MIROIR POUR PHILIPPE V. Monarque d'Eſpagne, contenant les Actions Heroïques de Loüis le Grand ſon Grand-pere, preſenté à leurs Majeſtez par le Pere Coronelli M. C. 1701. in 12. pagg. 156.

LE Reverend Pere Coronelli Cordelier ou Mineur Conventuel d'Italie eſt maintenant General de ſon Ordre. Il eſt connu depuis long tems en France & ailleurs par les Globes celeſtes & terreſtres de ſa façon qu'on trouve aujourd'huy dans la plûpart des Bibliotheques un peu conſiderables de Paris, & des païs étrangers. Mais ce qu'il a fait de plus beau en ce genre, c'eſt les deux globes que S. E. Mr. le Cardinal d'Etrées, luy a fait faire pour

être presentez à Sa Majesté. Ils sont de quinze pieds de diametre ; & cependant ils sont d'un si parfait équilibre, que malgré leur pesanteur, on les tourne aisément avec la main. C'est à cela que fait allusion le distique Latin, écrit sur le pied qui soutient le globe celeste.

Inclyta Gallorum proh quanta potentia Regis !
En digito cæli volvit & orbis opus.

Sur l'Horizon du globe terrestre on a marqué les actions de Loüis le Grand, où les choses les plus memorables de son Regne, selon les jours differens de l'année. Cela fait une année complete. Il y a même des jours qui sont chargez de plus d'une action. C'est là ce qu'on a fait imprimer dans le livre dont il s'agit, à l'occasion du nouveau Roy d'Espagne, auquel on ne peut assurément proposer de meilleur modele que Loüis le Grand. On peut très-bien appliquer icy la pensée d'Ennodius dans le Panegyrique de Theodoric, que l'Auteur des Fastes

de Loüis le Grand avoit mise à la tête de son Ouvrage, *Non respiciat alterum, qui regnandi poscit exemplum.* Que celuy qui cherche un modele pour bien regner, arrête les yeux sur ce Prince seul. Le P. Coronelli a ajoûté aux choses qu'il a tirées de son globe celles qui sont arrivées depuis 1683. qu'il fut fait.

Cette Edition Françoise du Pere Coronelli n'ayant pas été revûë ny faite en France, il s'y est glissé beaucoup de fautes. Par exemple au 19. de May (p. 45.) en parlant de la bataille de Rocroy gagnée par feu Mr. le Prince en 1643. on l'appelle *le Duc d'Anguien aujourd'huy Prince de Condé* : cela étoit bon en 1683. lorsque le P. Coronelli acheva ses globes ; mais en 1701. il faut parler autrement. On a mis (pag. 93.) une action du Roy du jour de l'Assomption au 25. d'Août. La bataille de saint Denis en 1678. est mise au 22. d'Août & au 14. du même mois. Quelquefois le même article est repeté au même jour en deux manieres differentes, comme au 17. d'Août la prise d'Agosta en Sicile par le

Marechal Duc de Vivonne. Dans la table on trouve *Alexandre Jacobin* 8. On croit trouver quelque chose sur le Pere Noël Alexandre Dominicain, & on cherche ce que ce Pere a fait à l'honneur du Roy digne d'être mis dans le Miroir de Philippe V. On trouve à la page 8. qu'Alexandre Jocobosen Capitaine de fregate du Roy, mena à la rade de Dunkerque quatre prises qu'il avoit faites sur les Hollandois. Au 4 de Decembre on fait partir Philippe V. de Paris pour Madrid. On sçait que ce Monarque est parti de Versailles ou de Seaux & non pas de Paris.

Il y a dans nôtre Auteur plusieurs fautes de cette nature, sans compter les fautes de François, mais tout cela est bien pardonnable à un homme qui écrit dans une langue Etrangere, & qui ne parle que de choses éloignées de luy. D'ailleurs le Livre merite bien une seconde Edition, où il sera aisé de reformer ce que la premiere a de defectueux, laquelle malgré cela ne laisse pas de faire beaucoup d'honneur à son illustre Auteur.

DISSERTATIO DE loquela, quâ non solum vox humana & loquendi artificium ex originibus suis eruuntur, sed &c. *Traitté de la Parole, dans lequel non seulement on explique ce que c'est que la voix humaine & comment elle se forme, mais on donne aussi des moyens pour faire parler ceux qui sont venus au monde sourds & muets, & pour corriger les defauts de ceux qui ont de la peine à parler. Par Jean Conrard Amman Docteur en Medecine.* A Amsterdam, chez Jean Wolters. 1700. in 8°. pagg. 120.

UN Auteur qui fait parler les muets merite de l'attention. Mr. Wallis Professeur en Mathematique à Oxford avoit fait parler quelques muets avant M. Amman: mais celuy-cy a beaucoup perfectionné la nouvelle methode; & il avoit deja fait parler six muets, quand il apprit que Mr. Wallis avoit écrit sur cette matiere.

Nôtre Auteur divise son livre en

trois chapitres. Dans le premier il traitte de la parole en general, & il recherche les raisons qui obligeroient les hommes à se faire un langage ; si Dieu ne leur avoit point appris lui même à parler. Selon Mr. Amman la langue du premier homme étoit une image du Verbe ou de la parole éternelle de Dieu ; & elle renfermoit quelque chose de singulier pour se faire entendre aux essences mêmes des choses, comme ont fait depuis quelques Saints, lors qu'en vertu de l'union qu'ils avoient avec Dieu ils parloient aux morts, & commandoient aux cadavres de ressusciter.

M. Amman explique les organes qui servent à former la parole ; mais il avertit luy-même qu'il ne pretend pas le faire bien exactement. Il fait observer que ce n'est pas une plus petite ou une plus grande ouverture du larinx qui modifie la voix : car si cela étoit, dit-il, pourquoy cesserions nous d'avoir de la voix quand nous sommes fort enrhumez? En effet nous pouvons alors comme auparavant ouvrir & fermer le la-

rinx. Ce qui modifie donc la voix, c'eſt le tremouſſement qui ſe fait dans les cartilages du larinx & de la trachée artere, & qui depend des os, des muſcles, & des nerfs de la poitrine & de la tête. Le tremouſſement dont on parle reſſemble à celuy que l'on fait dans un verre ſur les bords duquel on conduit le doigt avec quelque effort.

Dans le 2. chapitre l'Auteur traitte de la maniere dont les lettres ſont formées, & par le mot de lettres, il entend également les ſons, & les caracteres qui expriment les ſons. Il pretend que les Allemands paſſent les autres Nations dans l'exactitude à bien diſtinguer les caracteres, & à les peindre d'une maniere uniforme pour marquer le même ſon.

Le 3. chapitre eſt le plus curieux; en deux mois Mr. Amman apprend aux muets à parler, à lire & à écrire. Son art conſiſte dans les regles ſuivantes,

1. Quoy que les muets ſoient ſourds, & n'entendent pas le ſon; ils diſtinguent neanmoins le mouvement qui fait le ſon, du ſimple ſouf-

ſle de la reſpiration qui ne fait point de bruit. Mais pour leur faire remarquer davantage la difference de ces deux mouvemens, il faut porter leur main à vôtre gozier; afin qu'ils s'apperçoivent du tremouſſement qui s'y paſſe, quand vous parlez. Faites leur enſuite porter la main à leur propre gozier juſqu'à ce qu'ils produiſent eux-mêmes quelque ſon.

2. Pour leur rendre la prononciation plus facile, vous mettrez un miroir devant eux, & ils verront plus aiſément de quelle maniere il faut imiter le mouvement que vous produiſez, & qu'ils doivent produire.

3. Quand vous aurez tiré du muet la prononciation de quelque voyelle, faites la lui repeter plusieurs fois; tracez enſuitte la lettre qui ſignifie la voyelle, & faites la luy remarquer. Rien n'accoutume plus un tel diſciple à bien prononcer, que le ſoin de luy ſerrer le nez quand il prononce.

4. Il faut obliger le muet à porter en même tems une main à vôtre

gozier & l'autre à vôtre nez : il s'appercevra qu'il y a des tremoussemens du gozier qui sont accompagnez de celui du nez, & d'autres qui ne le sont pas. Par exemple le mouvement du nez sert à prononcer N.

5. La lettre L est difficile pour un muet : cependant il la prononcera, si vous lui faites appliquer la langue aux dents d'enhaut, & si lui serrant ensuite le nez vous lui faites signe de tremousser du gozier avec effort. De telles leçons ne se donnent pas aisément sans rire.

6. La lettre R. est la plus difficile de toutes à proferer. On ne dispose les muets à le faire, qu'en leur montrant dans un miroir comment ils doivent mouvoir le gozier & la langue.

7. Quand vôtre Ecolier sçait les lettres, faites lui signe d'en dire plusieurs de suite & de les tracer de la même maniere sur le papier. D'abord il prononce trop lentement, sur tout les voyelles : au lieu de dire A par exemple, il prononce A A A. Pour le corriger, il faut lui

fermer la bouche aussi-tôt qu'il a prononcé le premier A : cela lui fait comprendre qu'on n'en demande pas davantage.

8. Lorsqu'il commence à sçavoir lire, faites le lire souvent devant un miroir, & lisés la même chose vous-même. Le mouvement que vous faites perfectionnera de plus en plus le muet qui tâche d'imiter ce qu'il voit dans le miroir. Il faut luy parler lentement, sans quoy il ne pourroit rien distinguer.

9. Dès qu'il sçait prononcer quelque mot, il est facile de luy faire observer ce que le mot signifie.

Ces regles comme l'Auteur le remarque fort bien, peuvent servir à ceux qui ne sont pas muets : & si on s'accoutumoit à juger par ces regles de ce que disent les hommes, lors même qu'on ne peut pas les entendre, on decouvriroit une infinité de secrets.

En effet il y a à Amiens une marchande qui est devenuë absolument sourde, & qui comprend tout ce qu'on lui dit en attachant les yeux sur la bouche de celui qui lui parle.

On s'entretient aussi facilement avec elle, que si elle avoit l'ouïe excellente, & même plus facilement en un sens. Car on n'est pas obligé de parler haut, & elle comprend ce que vous luy dites, lorsque vous ne vous entendez pas vous-même. Quand on lui parle en quelque autre langue qu'en François elle le remarque dans le moment & dit : *Je ne sçay point cette langue.* Ce fait est certain dans toutes ses circonstances, & on ne le raconte icy qu'aprés en avoir été témoin.

On n'osoit presque croire qu'il y eût de veritables Ventriloques: mais M. Amman assure dans son livre qu'il a vû à Amsterdam une vieille qui l'étoit. Quand on entendoit cette vieille sans la voir, on croyoit entendre une femme qui causoit avec un homme.

M. Amman donne aussi des regles pour corriger les defauts des personnes qui sans être muettes prononcent mal quelques mots ou quelques lettres. Tout cet Ouvrage est curieux & bien écrit.

DIX PREUVES DE LA *Verité de la Religion Chrétienne proposées aux Universitez d'Angleterre par le Pere Edmond Campien de la Compagnie de Jesus.* A Trevoux, & se vendent à Paris, chez Jean Boudot, Libraire, Imprimeur ordinaire du Roy &c. ruë S. Jacques, au Soleil d'or. 1701. Avec Privilegé & Approbation. in 12. pagg. 121.

QUoyque le P. Edmond Campien soit assez connu par sa doctrine, par son éloquence, par son zele à prêcher la Foy, & sur tout par la mort glorieuse qu'il a soufferte pour la Religion, on n'a pas laissé de mettre à la tête de cette Traduction un abregé de sa vie.

Il nâquit à Londres l'an 1540. L'Heresie étoit dès-lors le parti dominant en Angleterre, & Campien s'y laissa engager : mais comme il avoit beaucoup de penetration & de droiture, il eut bien-tôt des scrupules sur sa Religion. Pour se mettre l'esprit en repos il étudia à

fond l'Ecriture, les Conciles & les Peres ; & il consulta souvent les plus habiles de son parti. Ses scrupules s'augmentoient par les moyens qu'il prenoit pour les appaiser : & decouvrant toûjours de plus en plus l'égarement où il étoit, il resolut enfin de se faire Catholique. Il en fut cependant encore detourné par les esperances de fortune que lui donna Richard Cheneus homme adroit & artificieux, qui lui fit recevoir l'Ordre de Diacre à la maniere des Lutheriens. Campien en eut de cruels remords, & il n'espera plus trouver la paix que dans le sein de l'Eglise Catholique. Ne songeant donc plus qu'à renoncer à l'Hérésie il se retira à Dublin, puis en Flandre. De-là, par un esprit de penitence, il fit à pied le voyage de Rome, & il fut reçû Jesuite.

Après avoir rempli parmi ces Peres divers emplois considerables, il fut envoyé par le Pape Gregoire XIII. en Angleterre avec le fameux Pere Personius ; & il y demanda la permission de prouver en public la verité de la Religion Catholique.

Cette demande n'ayant été reçûë que comme une proposition audacieuse, il fit l'Ouvrage dont il s'agit, & dont le succés desola les Protestans, en même tems qu'il fit beaucoup d'honneur à la Religion. En effet il faut avoüer que c'est un chef-d'œuvre, soit pour l'érudition, soit pour la force, soit pour l'éloquence. Muret ne cessoit de le lire, & il le faisoit toujours avec un plaisir nouveau. Il avoit même écrit à la premiere page, *Libellus aureus verè digito Dei scriptus. Livre tout d'or, vraiment écrit du doigt de Dieu.* L'exemplaire où sont ces paroles de la main de Muret est dans la Bibliotheque des Jésuites de Rome, à qui ce sçavant homme a laissé la sienne en mourant.

Tandis que Campien & par ses écrits & par ses discours faisoit une infinité de conversions en Angleterre, il fut trahi par un Apostat & mené prisonnier à Londres. Quelque aversion qu'on eût de sa Religion, on avoit encore plus d'estime de sa personne, & on tâcha de le gagner par de magnifiques promes-

ſes ; juſqu'à luy faire eſperer l'Archevêché de Cantorbery : mais il n'en fut pas ébranlé ; non plus que des ſupplices qu'on luy fit endurer. *Ils* furent pourtant ſi cruels, qu'aprés deux jours de torture le Gouverneur de la Tour ſe vantoit de l'avoir fait croître d'un demi pied. Pendant qu'il étoit ſur le chevalet, on le harceloit par de continuelles diſputes ; qu'il ſoutint en cet état avec une preſence d'eſprit qui étonna ſes ennemis. Dés que ſa ſentence luy eut été prononcée, il ſe mit à dire tout haut le *Te Deum* en action de graces. Il mourut âgé de 41. ans, le premier de Decembre 1581. ſa mort fut d'abord écrite en François & puis traduite en Latin par le celebre Eſtius.

Les dix preuves qui compoſent l'Ouvrage dont on parle icy, ſont devenuës fort communes par la multitude de Livres de Controverſe, qui ont été faits depuis ce tems-là : mais on peut dire qu'elles ne ſont expoſées nulle part d'une maniere ſi ſerrée, ſi vive, & ſi éloquente.

La premiere preuve est tirée de la liberté que les Protestans se donnent de recevoir pour Canoniques, ou de rejetter comme Apocryphes les Livres de l'Ecriture, selon qu'ils s'en accommodent ou ne s'en accommodent pas, sans pouvoir donner d'autre regle de ce choix que leur esprit particulier.

La seconde preuve, qui est une suite de la premiere, ne fait qu'appliquer aux sens de l'Ecriture ce qu'on a dit des Livres qui la composent.

La troisiéme preuve se tire de la vissibilité de l'Eglise, dont les Protestans donnent une idée chimerique, quand ils disent qu'elle n'est connuë que d'un petit nombre de Predestinez : au lieu que l'Ecriture & les Apôtres ne parlent que d'une Eglise sensible & que tous les hommes peuvent connoître.

La quatriéme preuve est appuyée sur l'autorité des Conciles qui ont été composez d'un nombre trés-considerable des plus grands hommes qui ayent été dans l'Eglise, à tous lesquels Luther ose se preferer luy seul avec Melanchton.

La

La cinquiéme preuve, qui est le témoignage des Peres, donne de l'indignation contre ceux qui traitent d'ignorans, d'extravagans, d'ensorcelez, de damnez ceux qui ont été regardez pendant 14. ou 15. siecles comme les Colonnes & les Docteurs de l'Eglise.

La sixiéme preuve appuye la precedente, en montrant que personne n'a dû ni pû mieux expliquer l'Ecriture, que ces Peres, dont on se fait les Juges.

La septiéme preuve se prend de l'ancienne Histoire, qui rapporte fidellement jusqu'aux moindres choses qui regardent la Religion, sans qu'elle ait jamais fait mention de ce monstrueux changement que les Reformateurs supposent s'être fait dans l'Eglise.

Les Paradoxes des Protestans sont la huitiéme preuve. Qui ne sera effrayé d'entendre dire à Calvin que Dieu est l'auteur du peché, qu'il le conseille, qu'il le commande, qu'il y coopere, qu'il le sçait, & qu'il y conduit la perverse volonté de l'homme : que l'adultere

de David & l'impieté de Judas n'ont pas moins été l'ouvrage de Dieu, que la vocation de Paul : que Jesus-Chr. tout Dieu qu'il étoit, croissoit en sagesse comme le reste des hommes, à mesure qu'il croissoit en âge ; si bien que dans ses premieres années il ne fut pas exempt d'ignorance : que priant dans le jardin des Olives, il sentit les peines des damnez : que sur la Croix il brûla du feu de l'Enfer, & qu'avant que de mourir son ame fut tourmentée comme celle des reprouvez &c. Qu'on n'aille pas au reste s'imaginer que ces propositions impies ayent échappé à Calvin : bien loin de les desavoüer & de s'en disculper, il traite de miserables & de fripons ceux qui s'opposent à cette doctrine.

A ces paradoxes de speculation joignez ceux de pratique que soutient Luther, & qu'on ne peut rapporter sans rougir ; qu'un homme peut abuser de sa servante, si sa femme luy refuse le devoir du mariage: que le mariage est aussi necessaire à l'homme que la nourriture & le sommeil : que le mariage est un état

plus parfait que la virginité ; que plus on est chargé de crimes plus on approche de la Grace ; que toutes les bonnes œuvres sont des pechez : que le Decalogue ne sert plus de rien : que Dieu ne prend point garde à tout ce que nous faisons : qu'il faut confesser ses pechez ; mais qu'il n'importe à qui, & que quand celuy qui donne l'Absolution ne le feroit que pour rire, on ne laisseroit pas d'être absous, pourvû qu'on ait la foy : que c'est aux Laïques, & non pas aux Prêtres, à dire les Heures Canoniales : que dès-là qu'on est Chrétien on est libre, & qu'on n'est plus obligé d'obeïr aux hommes.

La neuviéme preuve est prise des ophismes puerils des Reformateurs. Ils pretendent avoir bien de-ié la virginité, quand ils se sont uisez à rapporter les éloges que criture fait du mariage. Ils chinent sur les mots ; & parce ils ne trouvent pas dans l'Ecritue mot de *transubstantiation*, ils eulent pas que la chose y soit imée.

dixiéme preuve est le témoi-

guage qu'ont rendu à la Religion Catholique tant de genereux Martyrs, tant de glorieux Confesseurs, tant d'illustres Vierges, tant de grands Evêques, tant de saints Pontifes qui ont sans intermission occupé le Saint Siege de saint Pierre; tant de sçavans Docteurs, tant de Religieux Princes, tant de Peuples. Tous les Impies mêmes & les Heretiques ont rendu témoignage à la Religion Catholique, en l'attaquant elle seule & se réünissant tous pour la détruire.

A l'occasion des Princes qui ont défendu la Religion, le P. Campien cite ces paroles d'Isaïe, chap. 49. *les Roys seront les peres & les Reynes seront les meres qui vous nourriront*; & il parle ainsi à la Reine Elizabeth: „ C'est donc à vous puissante Reine, „ que parle le saint Prophete: écou„ tez sa voix, & soyez persuadée que „ jamais Calvin ne se trouvera „ dans le même Ciel que les Princes „ qui ont été les défenseurs, & les „ modeles de la vraye pieté. Joi„ gnez-vous à eux, & montrez-vous „ digne de la couronne que vous

portez ; digne des Rois vos an- «
cestres ; digne des loüanges que les «
rares qualitez qu'on admire en «
vous, & les belles connoissances «
que vous possedez, vous attirent «
de toutes parts. C'est la seule «
chose que je vous souhaitte : & à «
Dieu ne plaise que, quoy qu'il «
arrive, j'aye jamais d'autre des- «
sein, que de contribuer de tout «
mon pouvoir à vôtre salut & à «
vôtre gloire. Je sçay qu'on veut «
me faire passer dans l'esprit de «
vôtre Majesté pour un seditieux, «
pour un ennemi de l'Etat ; & qu'on «
me menace du dernier supplice, «
où l'on ne condamne que les traî- «
tres & les scelerats : mais le cheva- «
let, le gibet, la mort ne m'éton- «
ent point. Il viendra un jour qui «
ecidera lesquels auront eu le plus «
 zelé pour vôtre service, ou les «
ırtisans de Luther, ou les enfans «
la Compagnie de Jesus.

l seroit à souhaiter que l'Ouvrage
nt nous parlons fût entre les
ins de tous les Fidelles : & nous
raignons point que ceux qui se
neront la peine de le lire soit

dans l'Original Latin, soit dans la Traduction, jugent que nous en ayions rendu un témoignage trop avantageux. La Traduction est du P. Brignon Jesuite, qui en a déja donné plusieurs excellentes au Public : comme les Meditations & la Guide de Dupont, l'Imitation de JESUS-CHRIST, le Combat Spirituel &c. Nous lui devons aussi *la vie de Jesus-Christ par le Pere Montreüil*, dans l'état où elle paroit maintenant.

PROJET POUR LA CORRECTION *du Dictionaire Historique de Mr. Moréry, déja revû, corrigé & augmenté dans la derniere Edition de Paris, par Mr. Vaultier.* A Paris 1701. in 4°. pagg. 11.

LA premiere édition du Dictionaire de Mr. Louïs Morery, faite en un volume in folio à Lyon en 1674. étoit d'un dessein plus vaste & valoit mieux que tout ce qu'on avoit vû jusqu'alors en ce genre. Il travailla à rendre son Ouvrage plus complet, & on prétend

que ce travail abregea ses jours: car il mourut à l'âge de 37. ans en 1680. Mr. Parayre son amy eut soin de faire achever la deuxiéme édition de 1680. divisée en deux tomes. Mr. Morery étoit mort sur la fin de l'impression du premier. La troisiéme édition est de 1683. & elle est faite sur la precedente. Les deux éditions suivantes qui se firent encore en France furent un peu plus correctes; & augmentées de quelques articles.

Le supplément parut en 1689. Il fut fait sur les memoires de plusieurs personnes sçavantes & principalement sur ceux de Mr. Chapuyseau, à ce que Mr. Vaultier nous apprend dans la Preface de l'édition de Paris 1699. Comme ce volume étoit toûjours separé des deux autres: on songea en France à faire une nouvelle édition, dans laquelle les articles du supplément fussent rangez à leur place avec ceux des deux autres volumes. Les Hollandois nous prévinrent; & Mr. Jean le Clerc eut soin d'une sixiéme édition qui se fit par une Compagnie de

Libraires de Hollande en 1694.

La ſeptiéme & huitiéme édition, qu'il ſe firent encore en Hollande, ne furent gueres differentes de la ſixiéme ; & on n'y corrigea preſque que des fautes d'impreſſion. Mr. Vaultier profitant du Dictionaire Critique de Mr. Bayle, de la Bibliotéque Orientale de Mr. d'Herbelo, & du Dictionaire des Arts de Mr. Corneille, fit faire à Paris une neuviéme édition de Morery en 1699.

Mr. le Clerc avoit un peu decrié Morery. Mr. Vaultier dans la Preface de cette édition a eu raiſon de remarquer que quoique Morery ne fut pas impeccable, *Mr. le Clerc auroit pû le redreſſer ſans le ſecours de l'invective & de l'ironie* ; que *c'étoit, traiter trop cruellement un homme à qui le public eſt redevable au moins d'avoir rompu la glace dans un Ouvrage de cette importance.* Mr. le Clerc qui aime la tolerance en fait de Religion, n'eſt nullement endurant ſur tout le reſte. Ainſi il prit le ſoin de faire un extrait des fautes de la nouvelle édition de Paris, & l'Au-

teur des nouvelles de la Republique des Lettres l'inſera dans ſon mois de Fevrier 1700. mais ſans le mettre ſur ſon compte. Nous n'entrerons point ici dans leurs querelles perſonnelles. Le public eſt obligé à l'un & l'autre des ſoins qu'ils ont pris de mettre ce Dictionaire en meilleur état qu'il n'étoit : mais ſur tout à Mr. Vaultier qui ſonge maintenant à le refondre entierement & en faire un Ouvrage tout nouveau. Voicy ſon plan.

1. Il rendra la Chronologie uniforme. Il ſuivra celle d'Uſſer pour le tems qui a precedé la Naiſſance de N. S. & pour la ſuite Mr. de Tillemont & le P. Labbe. il marquera par tout les dattes des années, avant ou après Jesus-Christ, en y joignant encore quelque epoque, comme celle des Olympiades dans l'Hiſtoire Greque, de la Fondation de Rome dans l'Hiſtoire Romaine, de l'Egire dans l'Hiſtoire des Mahometans, &c. pour la Periode Julienne ; l'Ere de Nabonaſſar, des Seleucides, de Diocletien &c. il ne juge pas neceſſaire de s'en ſervir,

dans un Dictionaire qui est fait pour d'autres que pour les Sçavans.

2. L'Auteur reformera la Geographie ancienne & nouvelle, qui avoit assurément grand besoin d'être reformée dans toutes les editions de Morery qui ont paru jusqu'à present.

3. La distribution des articles n'est pas d'une petite consequence. Il est important qu'un Lecteur trouve chaque article dans le rang dans lequel il doit le chercher naturellement : sur tout lors que le Dictionnaire est en plusieurs volumes, qu'il est fort incommode de remuer souvent. Ce soin comprend encore celui de rétablir plusieurs noms desfigurez & méconnoissables, parce qu'ils ne sont pas bien écrits.

4. Mr. Vaultier se charge de rendre toutes les narrations complettes, ensorte qu'à chaque article historique on trouve un abregé complet & suivi de tout ce qui y a rapport, en ajoûtant le moderne à l'ancien, lors qu'il est possible.

5. La reformation de la Mythologie n'est pas un petit Ouvrage,

non plus que l'exactitude pour les citations qui sont en quelque maniere la base & le fondement de tout le Dictionnaire. Cela demande qu'on aille aux sources, & qu'on ne s'en fie point à d'autres. Mr. le Clerc se sçait bon gré des découvertes qu'il a faites sur la Mythologie, & il est certain qu'il en fait quelques-unes de très-heureuses.

Mr. Vaultier reconnoît de bonne foy que les Sçavans voudroient qu'on retranchât dans Morery ce qui ne merite pas de tenir place dans un Dictionaire Universel; & il seroit luy-même assez du même goût. Mais il craint d'allarmer par là ceux qui doivent acheter ce Dictionaire, & qui ont coûtume de chercher dans les nouvelles éditions des augmentations, plûtôt que des retranchemens. Il y a long-tems qu'on dit que la plûpart des Livres seroient meilleurs dans le fond s'ils étoient plus courts: mais on n'a point encore vû d'Auteur qui en faisant r'imprimer un Ouvrage ait mis à la tête *Nouvelle édition corrigée & diminuée.*

Une des choses qui meriteroit peut-être le plus d'être retranchée d'un Dictionaire, & que cependant Mr. Vaultier conservera, ce sont les Genealogies. Il fera même ce qu'il pourra pour n'en ometre aucune, pourvû que les personnes interessées lui fournissent les memoires dont il a besoin pour cela.

Le reste du projet est employé à répondre à l'extrait que M. le Clerc a publié dans les *Nouvelles de la Republique des Lettres*. Il auroit pû examiner avec la même rigueur le travail de M. le Clerc sur Morery: *mais ce seroit me vanger*, dit-il, *& ce n'est pas mon but: outre que je n'auroy pas manqué d'attirer un nouvel orage, qu'il auroit encore fallu détourner aux dépens d'un tems qui m'est pretieux, & que je dois conserver à des occupations plus utiles*. Le Public comprend aisément que les mêmes raisons nous obligent ici de ménager M. le Clerc, & de ne pas entrer dans tout le détail des réponses qu'on fait à ses accusations.

INSTITUTIO CONCIONATORUM seu Præcepta & Regulæ, &c. C'est-à-dire, *Instruction des Predicateurs, ou Regles pour former des Predicateurs de la parole de Dieu, tirées des Saints Peres & des Instructions de saint Charles Borromée. Par le Pere Noël Alexandre Docteur en Theologie de la faculté de Paris.* A Delft, chez Henri Van-Rhin 1701, Avec Approbation, *in* 8°. *pagg.* 496.

IL est bien loüable au P. Alexandre de s'appliquer infatigablement, comme il fait, à écrire; & de travailler aujourd'huy à donner des Predicateurs à la Chaire, après avoir travaillé si long-tems à donner des Théologiens à l'Ecole. L'Ouvrage dont il est ici question, a deux parties. Dans la premiere on trouve ce qui peut former un bon Predicateur. La seconde, qui est beaucoup plus ample, ne contient que des desseins de Sermons sur plusieurs sujets de la Morale Chrétienne & sur quelques Saints en particulier.

Le P. Alexandre commence donc par donner des regles pour la Predication. Il demande d'abord qui sont ceux qu'on y doit employer. Cet employ, di-il, regarde principalement les Evêques: ils ne peuvent se dispenser, sans de fortes raisons, de prêcher eux-mêmes dans leurs Eglises, tous les Dimanches, & toutes les Fêtes de l'année, tous les jours mêmes, ou du moins trois jours la semaine pendant l'Avent & le Carême. Pour les autres Eglises de leur Diocese, ils y doivent faire prêcher les Curez, ou d'autres Predicateurs, si les Curez ne peuvent pas le faire. C'est pour cela qu'on a recours aux Reguliers. Le Souverain Pontife & les Evêques les envoyent dans la vigne du Seigneur pour la cultiver. Le P. Alexandre cite sur cela un Concile Provincial de Roüen tenu l'an 1581. où il est dit que les Evêques doivent regarder les Reguliers comme leurs Coadjuteurs; & les maisons des Reguliers comme autant de Seminaires de Predicateurs: qu'ainsi les

Reguliers doivent trouver dans les Evêques, de la bonté, de l'appuy, les secours mêmes dont ils peuvent avoir besoin dans leurs necessitez.

Or entre tous les Predicateurs qu'on tire des maisons Regulieres, les Freres Prescheurs, dit le P. Alexandre, tiennent le premier rang, & leur seul nom de *Freres Prescheurs* en est une preuve. Desorte, ajoûte-t'il, qu'il n'y a aucun Frere Prescheur qui ne puisse dire avec l'Apôtre, malheur à moy si je ne presche : *Væ mihi si non Evangelizavero*. Le P. Alexandre convient cependant qu'il faut du choix en cela. Il veut qu'on ait égard à la capacité, au talent, à l'âge, à la figure même du corps. Un si grand Ministere, dit-il, ne demande que des hommes Sçavans, & éloquens. La Chaire doit être interdite à ceux qui paroissent trop jeûnes. On n'y peut souffrir des Orateurs contrefaits, bossus &c.

Le P. Alexandre passe à la science du Predicateur & aux sources où il la doit puiser. Ces sources sont l'E-

criture, & les Peres qui l'ont expliquée ; leurs Sermons & leurs Homelies ; les Traditions Apostoliques & Ecclesiastiques &c. L'Auteur marque ici fort au long tout ce que peut lire un Predicateur qui veut devenir habile.

Pour la matiere des Sermons, l'Evangile du jour la doit fournir. Il seroit à souhaiter qu'on en pût toûjours faire une espece d'Homelie, qu'on y joignît même l'Epître & la Priere qui sont propres de la Messe du jour. On ne doit point prêcher un Mystere sans en donner quelque intelligence au Peuple. Il ne faut rien méler d'apocryphe dans les Panegyriques des Saints ; rien qui ne puisse édifier. Saint Charles Borromée veut qu'en citant l'Ecriture on ne suive que la Vulgate. Cependant pour l'expliquer on peut recourir au Grec & à l'Hebreu. On ne doit donner à l'Ecriture que des sens naturels & autorisez par les Peres.

Au reste un Predicateur ne sçauroit être trop sage dans ses sermons. Qu'il évite donc tout ce qui sent la

diſpute de l'Ecole : qu'il ne ſe permette rien de badin & d'indigne de la gravité de la Chaire : qu'il ne faſſe point mal à propos le Prophete : qu'il cite peu les Auteurs prophanes, & ne leur donne point plus d'autorité qu'ils n'en meritent : qu'il ne s'emporte point en furieux contre les vices : qu'il prenne garde ſur tout de faire de la Chaire un Theatre où il declame contre des Ordres entiers. Beaucoup moins doit-il parler contre les Puiſſances Eccleſiaſtiques ou Seculieres. Au Texte près, il ne doit point entrer de Latin dans un diſcours François : C'eſt ainſi dit le P. Alexandre, qu'en uſent les plus éloquens Predicateurs.

L'Auteur traitte enſuite de l'éloquence de la Chaire. Les regles de l'Art ne permirent jamais deux exordes. Tout l'art conſiſte à inſtruire & à toucher. On ne doit point negliger les ornemens qui peuvent plaire ; mais on ne les doit point affecter : un diſcours peiné ne convertit point.

Comme il eſt particulierement du devoir d'un Predicateur d'inſtruire

les Fideles sur l'usage des Sacremens, de les éloigner du vice & de les porter à la vertu, l'Auteur dit quelque chose de tout cela, & il passe ensuite aux bienseances de la Chaire. On les gardera, dit-il, si l'on sçait proportionner son discours à la portée de son Auditeur.

Rien n'échappe au P. Alexandre touchant l'élocution : il veut sur tout qu'elle soit simple, & il entre dans un si grand détail à ce sujet, qu'il avertit de ne pas dire en citant le Prophete Royal le *serenissime David*, mais David simplement.

Au regard de la prononciation, il enseigne jusqu'aux differens tons qu'on doit prendre au commencement, au milieu, & à la fin d'un discours. Il s'applique aussi très-particulierement à regler l'Action de son Predicateur, & il lui marque avec un soin surprenant les moindres défauts exterieurs qu'il doit éviter. Par exemple, il lui recommande de se tenir droit, de n'avoir point le menton contre l'estomach, de ne porter point le doigt dans le nez, de ne se mordre point les levres, de

ne hausser point les épaules pour les baisser incontinent après, de ne tousser, & de ne cracher que par necessité, de ne souffler point du nez en parlant, de ne point paroître en Chaire comme un Gladiateur qui combattroit contre le pecheur: Enfin il pense jusqu'aux doigts & aux sourcils. Ceux qui ont du goût pour l'éloquence & qui sçavent combien l'Action contribue à la perfection de l'Orateur, ne seront pas surpris que le P. Alexandre soit entré dans ce détail, & lui en sçauront même gré.

L'interieur de celui qui prêche ne doit pas être moins reglé que son exterieur; & ceux qui font profession de persuader aux autres la pratique de la vertu, doivent la pratiquer eux-mêmes; l'on est sur tout icy édifié de voir avec quel desinteressement le P. Alexandre voudroit qu'on prêchât la parole de Dieu. Rien ne le revolte plus que la conduite de ces Predicateurs mercenaires qui vont de village en village faire de leurs Sermons un trafic indigne d'un si saint Ministere.

Après avoir donné des regles pour la Predication, le Pere Alexandre donne des desseins de Sermons sur la plûpart des Evangiles de l'année; & chaque dessein à sa division. Il paroît que l'Auteur ne cherche pas tant à plaire qu'à édifier; & qu'il s'est moins appliqué à trouver des divisions qui fussent justes, qu'à en trouver qui fournissent beaucoup d'instruction. Par exemple sur la Fête de la Purification, il veut que nous apprenions de JESUS-CHRIST, ce que nous devons offrir à Dieu; de la sainte Vierge, comment il faut nous justifier; & de S. Simon quel doit être l'objet de nos desirs.

Tous ces desseins son enrichis de collections de passages qui se rapportent aux divers membres des divisions de chaque sermon, & qui sont comme des pierres d'attente pour la composition du Sermon même. Le P. Alexandre dit qu'il n'avoit composé cet Ouvrage que pour les Religieux de son Ordre. C'eût été dommage que tant d'instructions si utiles & si importantes

n'eussent été que pour un certain nombre de personnes ; & on est très-obligé à l'Auteur d'en avoir bien voulu faire part à tout le monde.

PETRI FRANCII Eloquentiæ exterioris specimen primum, ad Orationem Ciceronis pro M. Marcello, &c. *Deux essais de l'Eloquence exterieure sur les Oraisons de Ciceron pour Archias & pour Marcellus, avec deux discours sur la maniere de declamer, par Mr. Francius. Seconde édition*, à Amsterdam, chez Henri Westenius 1700. in 8°. pagg. 400.

ON se propose en cet Ouvrage d'enseigner la pratique de l'Eloquence *exterieure* qu'on nomme ordinairement dans les Colleges, la *Declamation*, & qui est proprement la maniere de prononcer un discours L'Auteur prend icy un moïen singulier, & dont on ne sçache pas que personne se soit encore jamais avisé. Il raporte les deux Oraisons de Ciceron qu'on vient de nommer dans le titre : il en prend chaque

periode, chaque phrase, & presque chaque mot en particulier; sur quoy il marque la maniere, le ton de voix, le geste de la main, le mouvement de la tête & des yeux, & l'air du visage qui conviennent aux paroles. Par exemple sur ces mots *diuturni silentii*, on dit qu'il le faut prononcer lentement & de suite; sur *Patres conscripti*, qu'il faut les dire bas; sur *quo eram his temporibus usus*, qu'il faut les prononcer d'une haleine & d'un ton mediocre; sur *partim dolor*, qu'il faut faire un geste ou une inclination de tête à droite, & sur *partim verecundia*, le faire à gauche, sur *finem hodiernus dies attulit*, qu'il faut étendre un peu la main; & ainsi du reste à proportion.

On demandera peut-être sur tout cela ce que c'est que d'étendre un peu la main, ou de parler d'un ton mediocre, & quelle mesure precisément il y faut garder. C'est ce qu'il n'est pas facile de faire comprendre aux Lecteurs, comme l'Auteur le remarque dans son avertissement. Cependant en remuant la main, & en élevant la voix hors

...oir ce qu'on luy disoit ; mais
... qu'il ne le faisoit pas dans une
... proportion ; il en étoit beau-
... plus ridicule. Aussi Mr. Fran-
... qui est Professeur public d'E-
...ence à Amsterdam , a-t-il eu
... d'avertir que son Ouvrage est
... culierement pour ceux qui
... entendu & vû luy-même mon-
... la pratique de ce qu'il enseigne,
... de leur en rappeller & de leur en
... server la memoire.

... l'égard de tous les autres , il
... ble que l'Auteur, pour leur ren-
... utile son dessein , auroit dû em-
... ter de la Musique l'art de noter
... differens tons de voix , & du ce-
...

cement de la seconde partie quelques regles de bienseance que doivent observer les Ministres Protestans dans l'exercice de leur predication, & l'Auteur entre en leur faveur dans un grand détail. Il trouve mauvais dans la dixiéme regle que ceux qui prêchent tiennent leur mouchoir à la main, comme on le fait en Hollande; ou qu'on le mette sur la Chaire, comme on le pratique en France; il permet cependant que le Predicateur s'essuye le visage quand il suë, & qu'il se mouche dans le besoin, disant que ce sont là des necessitez humaines dont on ne peut faire un crime à personne. Voilà une indulgence dont les Orateurs ont lieu d'être contents.

Les deux discours Latins que Mr. Francius ajoûte à la fin de la premiere partie sont deux harangues qu'il a prononcées luy-même. Dans la premiere il montre l'importance de s'exercer à bien déclamer, contre ceux qui s'imaginent que c'est un exercice frivole: dans la seconde il prétend justifier sa methode de faire apprendre

apprendre par cœur les pieces de quelque Auteur celebre, pour s'éxercer à les dire avec art, & suivant des regles certaines.

HISTOIRE DES EMPEREURS & des autres Princes qui ont regné durant les six premiers siecles de l'Eglise, &c. Justifiée par les citations des Auteurs Originaux : avec des Notes pour éclaircir les principales difficultez de l'Histoire. Tome cinquiéme qui comprend depuis Valentinien I. jusqu'à Honoré. Par Mr. le Nain de Tillemont. A Paris chez Charles Robustel, ruë S. Jacques 1701. in 4°. pagg. 879.

LE cinquiéme tome de l'Histoire des Empereurs comprend celle de Valentinien, de Valens, de Gratien, de Valentinien II, de Theodose, d'Arcadius & d'Honorius fils de Theodose.

VALENTINIEN.

Valentinien eut pour pere Gratien, homme d'une naissance medio-

cre, & qui s'avanca par son merite. Celui-ci s'étoit acquis sur tout l'estime & l'affection des gens de guerre; ce qui contribua beaucoup à faire monter son fils sur le Thrône Imperial. Valentinien fut elû Empereur vers le commencement du mois de Fevrier de l'an de N. S. 364. neuf ou dix jours aprés la mort de Jovien. Il étoit absent, & l'on ne pouvoit point l'accuser d'avoir brigué l'Empire; il n'étoit pas même croyable qu'il y eût pensée; cependant toutes les voix se reünirent en sa faveur. L'armée étoit pour lors à Nicée, où Valentinien, qui étoit resté à Ancyre, se rendit le 24. de Fevrier, & fut proclamé Empereur le 26. Il fit voir dés ce jour-là même, qu'il étoit digne de l'Empire, par la maniere dont il reprima les soldats qui vouloient lui choisir sur le champ un Collegue.

Une Election si singuliere a été regardée par plusieurs anciens Ecrivains comme un effet de la Divine Providence, qui avoit voulu recompenser dés cette vie la generosité avec laquelle Valentinien avoit

confessé la Foy de JESUS-CHRIST sous Julien l'Apostat au peril de ses biens & de sa fortune. Valentinien continua sur le Thrône à faire éclater son zele pour la Religion : mais en même-tems qu'il l'appuyoit par ses Edits, il sceut toûjours se contenir dans les bornes d'un Empereur, & ne s'ingera jamais de juger des matieres qui la regardent.

Ce Prince avoit d'excellentes qualitez. Il étoit bien fait de corps, & il avoit l'air majestueux. Quoy qu'il eut de la facilité pour parler, il parloit peu ; & il le faisoit toûjours avec sagesse. Il avoit l'esprit vif, la memoire heureuse, beaucoup de genie pour les Arts. Il étoit plein de feu, & cependant trés grave & très-serieux. Ammien lui donne la gloire d'avoir été extrêmement chaste. Il ne donnoit les Charges qu'à ceux qu'il en jugeoit les plus dignes. Il a toûjours paru ennemi irreconciliable des vices & sur tout de l'injustice : aussi disoit-il souvent que la justice est la premiere vertu d'un Souverain. Il cherchoit à soulager les peuples & ils s'appliquoit

sur tout à les mettre à couvert des insultes des Barbares. Plusieurs Ecrivains loüent sa prudence, sa fermeté, son courage, sa vigilance & son habileté dans la guerre. Mais on lui reproche d'un autre côté d'avoir trop fait paroître de bonne opinion de lui-même, d'avoir été envieux de la gloire des autres, & de s'être trop aisément effrayé dans les dangers imprevûs. Sa severité & son inclination à ménager ses finances ont aussi passé dans l'esprit de plusieurs pour cruauté & pour avarice. Nonobstant ces defauts il a été regardé comme un grand Prince, & il l'étoit en effet.

Valentinien n'avoit pas encore regné un mois qu'il s'associa son frere Valens, & laissant l'Orient au nouvel Empereur, il se reserva l'Illyrie, l'Italie, les Gaules, l'Angleterre, l'Espagne & l'Afrique, qui composoient l'Empire d'Occident. Pendant son regne les Allemans firent plusieurs courses dans les Gaules; les Sarmates, & les Quades dans la Pannonie; les Pictes & les Saxons dans l'Angleterre; les Altures &

divers autres peuples Maures dans l'Afrique.

Les Allemans commencerent leurs courses dans les Gaules dés l'an 365. mais il repasserent le Rhein à l'approche des troupes que l'Empereur, qui étoit pour lors à Paris, envoya contre eux. Ils revinrent l'année suivante en plus grand nombre ; & ils taillerent en pieces ce qui se presenta des troupes Romaines pour les arrêter. On envoya contre ceux Dagalaise, auquel Jovin succeda bien-tôt. Celui-ci defit trois fois les Allemans : leur Roy même fut pris & pendu sur le champ par les soldats. Mais les Barbares eurent leur revanche l'année d'aprés, ayant surpris & pillé Mayence. Les Romains ne se vangerent de cet échec que par une honteuse perfidie, faisant assassiner Vithicabe un des Rois de cette nation, par un de ses gens qu'ils avoient corrumpu.

En 368. Valentinien accompagné de Gratien son fils entra dans le païs des Allemans, & les ayant attaquez sur une montagne, où ils s'étoient retranchez, il les y força.

Presque toute leur armée perit en cette occasion : ce qui les obligea de demander la paix à Valentinien. Mais ce Prince ayant l'année suivante fait faire quelques fortifications sur les bords du Rhein, les Allemans prétendirent que c'étoit donner atteinte à la paix : & parce qu'on n'eut point d'égard à leurs remonstrances ils donnerent sur les travailleurs, & tuerent tout ce qu'ils rencontrerent sur le mont Piri : c'est le poste qu'on vouloit fortifier, & que quelques-uns croyent être à present Heidelberg.

L'an 370. Valentinien tâcha d'engager les Bourguignons à porter la guerre dans le païs des Allemans. Mais les Bourguignons voyant que les Romains ne les secondoient pas, s'en retournerent sans avoir rien fait: & les Romains firent seulement quelques courses sur le païs ennemi. La campagne suivante Valentinien voulut surprendre Macrien, celui des Rois Allemans qui lui faisoit le plus de peine. Macrien fut averti de la marche de l'Empereur & se retira : de sorte que les Romains s'en retournerent sans avoir

rien fait que de ravager le païs. Ils conclurent neanmoins deux ans après avec Macrien une paix que ce Prince garda fidellement.

Cette même année les Quades & les Sarmates commencerent à ravager la Pannonie. En voici l'occasion. Valentinien pour couvrir les terres de l'Empire avoit ordonné qu'on bâtit quelques forts au de là du Danube. Le terrain sur lequel on voulut les bâtir appartenoit aux Quades : & ces peuples prierent Equice, qui commandoit les Romains dans ces contrées, d'en écrire à l'Empereur, avant que de passer outre. L'Empereur ordonna qu'on continuât les forts, & envoya Marcellien pour y faire travailler. Gabinien Roy des Quades vint lui-même trouver ce Seigneur Romain & le pria de faire ensorte que les choses demeurassent comme elles avoient été. Mais Marcellien fit assassiner Gabinien à la fin d'un repas qu'il lui donna. Les Quades irritez de la mort de leur Roy, prennent aussi-tôt les armes, passent le Danube avec les Sarmates, rava-

gent tout le plat païs, & taillen
pieces deux Legions. Les Sarm
voulurent aussi entrer dans la Ha
Mesie ; mais il en furent repou
par Theodose, qui fut depuis E
pereur. Valentinien alla lui-m
en Illyrie l'année suivante : sa n
l'empêcha de terminer cette gue

Huit ans auparavant les Picte
les Ecossois avoient fait une irr
tion en Angleterre, & le soin
cette guerre fut confié au Co
Theodose pere de l'Empereur
même nom. Theodose defit
Barbares par mer & par terre
conquit sur eux une Province d
ils s'étoient emparez. Theodose d
aussi les Saxons qui par le moyen
leur Vaisseaux ravageoient les
tes de l'Empire Romain : mais o
à ces peuples une trahison, à laqu
le il n'eut point de part.

L'an 370. ils avoient demand
paix ; & l'ayant obtenuë, ils s'en
tournoient en leurs païs : les R
mains leur dresserent une embus
de à Deussonne, qu'on croit é
Duits vis-à-vis de Cologne au d
du Rhein ; & les ayant surpris,

les massacrerent impitoyablement. Valentinien eut aussi une guerre contre les François, dont on ne sçait pas le détail.

La revolte d'Afrique inquieta beaucoup plus ce Prince que n'avoient fait les courses des Barbares. Le Comte Romain qui gouvernoit cette Province y faisoit un brigandage horribile, & y avoit mécontenté beaucoup de personnes. Un Prince Maure nommé Firme étant irrité contre Romain, & voulant prévenir les violences qu'il en craignoit resolut enfin de secoüer le joug. Il se fit donc declarer Roy, & souleva tous les Maures contre l'Empire. Il ravagea toute l'Afrique, prit Cesarée qu'on croit être Alger, & se saisit aussi de Rucate ou il fit bien du desordre. Comme Valentinien avoit beaucoup de confiance dans l'habilité du Comte Theodose, il lui abandonna le soin de cette guerre qui dura plusieurs années, & qui fut celebre par un grand nombre de batailles que les Barbares perdirent toutes. La guerre ne finit que par la mort de Firme

qui s'étrangla pour ne point t
ber entre les mains de son v
queur.

Valentinien mourut d'Apopl
le 17. de Novembre de l'année
la cinquante-cinquiéme de son
aprés avoir regné prés de d
ans.

VALENS.

Il s'en falloit bien que Valens
tout le merite de Valentinien
frere. Il n'avoit été instruit ni
les belles Lettres, ni dans la Scie
militaire. Ce Prince ne laissoit
cependant d'avoir de bonnes q
litez : s'il ne fut pas capable de tr
ver de lui même des expedien
sçavoit au moins choisir les m
leurs parmi ceux qu'on lui pro
soit. Il étoit constant & fidelle
son amitié, severe à faire obse
la discipline civile & milita
magnifique dans les Ouvrages
blics. Themistius dit qu'il rebâ
embellit, & agrandit plusieurs
les ; qu'il rendit les ports de
plus commodes ; qu'il fit rep

les grands chemins. Il fit faire aussi des bains public à Costantinople & à Antioche, & divers châteaux le long du Danube. Voilà les bonnes qualitez de Valens: qui d'un autre côté étoit timide, ennemi du travail, sauvage, colere, dur & porté à la cruauté. Il se fit Arrien & persecuta cruellement les Catholiques, pendant qu'il laissoit une liberté entiere aux Payens, aux Juifs & à tous les Heretiques.

Il eut de grosses guerres à soutenir pendant son regne. La premiere fut contre Procope qui, pendant que Valens étoit en Cappadoce, s'étoit fait proclamer Empereur à Constantinople. Valens eût à cette nouvelle abandonné les marques de sa dignité; s'il n'eût été rassuré par ses principaux Officiers. Procope gagna les premieres troupes qu'on envoya contre lui; & Rumitalque l'un de ses Capitaines se saisit de Nicée. Valens fut aussi-tôt investir Nicée, & alla lui-même mettre le siege devant Chalcedoine: mais il fut obligé d'abandonner honteusement l'un & l'autre entreprise, &

de se retirer à Ancyre pour attendre de nouvelles troupes. Cependant Procope se saisit de Cyzique, & se rendit maître de tout l'Hellespont. Tout cela se passa l'an de N. S. 365.

L'année suivante fut fatale à Procope. Vallens lui donna bataille proche de Nacolie ville de Phrygie. Le combat fut long-tems douteux; mais un des Capitaines de Procope ayant passé du côté de Valens pendant le combat, & ayant été suivi de plusieurs autres, Procope prit la fuite. Deux de ses Capitaines l'arrêterent la nuit suivante & l'amenerent à Valens qui lui fit couper la tête, & qui fit en même-tems mourir les deux traîtres qui l'avoient amené.

La seconde guerre que Valens eut à soutenir fut contre les Goths, qui s'étoient declarez pour Procope. Valens marcha contre eux; mais il ne peut passer le Danube qui étoit debordé. Il ne le passa que l'année suivante qui étoit la 369. de N.S. & les Goths s'étant retirés dans les forests, il fit ravager tout leur

païs. Il défit ensuite Athanaric le plus puissant Roy des Goths, qui s'étoit avancé avec une armée nombreuse : après quoy ces peuples demanderent la paix & l'obtinrent.

Deux ans aprés Valens fit la guerre à Sapor Roy de Perse, qui avoit fait tuer Arsace Roy d'Armenie, & qui vouloit encore perdre Para fils d'Arsace. Le danger où se trouvoit ce malheureux Prince, toucha l'Empereur, qui luy envoya du secours & alla luy même en Armenie. Les Perses regardant ces demarches de Valens comme une declaration de guerre, attaquerent ses troupes, qui les receurent avec beaucoup de fermeté, & qui en firent un grand carnage. La campagne suivante ne fut remarquable que par une perfidie insigne commise par les ordres de Valens. Le Roy d'Armenie luy étoit devenu suspect sans raison ; & sur cela il le fit assassiner. Depuis ce tems-là Valens fut toûjours malheureux.

La revolte des Goths le contraignit de faire avec les Perses une paix desavantageuse. Ceux-là avoient

été chassez de leur païs par les Huns; & Valens leur avoit permis de s'établir dans la Thrace. On avoit promis de leur fournir des vivres aprés qu'ils auroient passé le Danube : On ne leur tint point parole, & on ne leur en vendoit qu'à un prix excessif. Ainsi la faim mit les Barbares dans la necessité de prendre les armes, & de faire le degast dans le païs, & les troupes Romaines qui vouloient s'y opposer ayant été plusieurs fois battues; Valens prit la resolution de marcher en personne contre les Goths. Il étoit avéc une grosse armée à la vûe des ennemis; & Gratien son neveu s'avançoit à grandes journées pour venir à son secours. Fritigene Roy des Goths demandoit de san côté à traitter de paix; mais Valens ne voulut ni faire la paix avec les Barbares, ni partager avec Gratien la gloire de les vaincre. Ainsi malgré le conseil de ses principaux Officiers, il donna bataille avant que ce Prince fut arrivé, & son armée fut taillée en pieces.

L'Empire n'avoit point souffert

de perte plus considerable depuis la bataille de Cannes que celle qu'il fit alors. Valens fut blessé d'un coup de fléche, dont quelques uns ont dit qu'il mourut sur le champ de bataille. D'autres assurent qu'il fut brussé dans une maison où il s'étoit retiré à cause de sa blessure. Un saint Abbé nomme Isaac, lorsque ce Prince partit de Constantinople, luy prędit cette mort funeste à cause de la persecution qu'il faisoit aux Catholiques.

GRATIEN.

Gratien nâquit à Sirmich le 18. d'Avril en 359. il n'avoit gueres que huit ans, lorsque Valentinien son pere le declara Auguste en 367. Il n'en avoit que 16. & demi, lorsque son pere mourut ; & il ne regna que huit ans depuis la mort de son pere. Cependant dans un regne si court, & à un âge si peu avancé, il n'a pas laissé d'acquerir beaucoup de reputation. Aussi étoit ce un Prince des plus aimables & des plus accomplis qu'on puisse voir. Il étoit bien fait

de corps & de visage, d'un naturel excellent, belliqueux, adroit dans les exercices militaires, prompt & vigilant à la guerre, chaste & très frugal dans le boire & dans le manger, peu addonné au sommeil, modeste, plein de bonté & de douceur, liberal, sage & éloquent. Il eut toûjours pour le celebre Ausone son precepteur, une soumission respectueuse, qu'on auroit loüée dans un simple particulier. Tout ce qu'on reproche à ce Prince, c'est d'avoir été un peu trop enjoüé, trop facile à accorder des graces, & trop porté au plaisir de la chasse, dans un tem où la situation de l'Empire deman doit de luy une application entier aux affaires; mais ces défauts lege étoient pardonnables à un Prince son âge ; & il s'en seroit bien corrigé. Ammien qu'on n'a jam accusé d'avoir loüé avec excés Princes Chrétiens, dit que Gra auroit infalliblement egalé les grands Princes de l'Antiquité avoit vécu plus long-tems.

L'Histoire n'a pas marqué e ail les victoires de Gratien

sçait seulement qu'il remporta par lui-même & par ses Capitaines, plusieurs avantages sur les Goths & sur les autres Barbares : il n'y a que la bataille de Colmar dont les Auteurs nous ayent instruits en particulier. Les Allemans ayant appris que Gratien avoit envoyé l'élite de ses troupes au secours de Valens son oncle, & qu'il alloit luy-même partir pour l'Illyre crurent qu'ils pouvoient en seureté attaquer les Gaules. Gratien ramassa promptement quelques troupes ; & quoy qu'il eut bien moins de soldats que les ennemis ; il ne laissa pas d'aller à leur rencontre. Il les attaqua avec courage, en tua jusqu'à trente mille, entra dans leur pays, & les ayant forcez dans leurs montagnes, il les obligea de se rendre & de luy fournir un certain nombre de soldats.

Mais deux choses rendirent particulierement recommendables le regne de Gratien; son zele pour la Foy Catholique, & le choix qu'il fit de Theodose pour son Collegue à l'Empire. Il fit une infinité de Loix en faveur des Catholiques,

renversa l'Autel de la Victoire que Julien avoit rétabli dans le Senat, ôta aux Vestales les Privileges que les Empereurs Payens leur avoient accordez, refusa l'habit & la qualité de souverain Pontife, que les Gentils lui offrirent, rappella tous lez Evéques Catholiques que Valens avoit chassez de leurs sieges, & entretint toûjours avec S. Ambroise une liaison très-étroite. Il aimoit à être avec lui; il le prioit de l'instruire des choses de la Foy; il luy écrivoit quand il étoit absent. Saint Ambroise répondoit de son côté à l'amour que Gratien lui portoit, & rien ne le consoloit davantage que la foy & la pieté de ce Prince, qu'il appelle dans une de ses lettres *trés-Chrêtien* : titre glorieux, que les Rois de France par leur pieté se sont depuis rendu propre & hereditaire.

Les grandes qualitez de Gratien n'empêcherent pas qu'il ne s'attirast la haine des soldats Romains. Les Alains & les François qui s'étoient trouvez dans ses armées, l'y avoient très-bien servi; & Gratien les

donna beaucoup de témoignages d'estime & de confiance. Les Legions Romaines qui avoient un grand mépris pour les Barbares, ne pouvoient supporter l'estime que l'Empereur avoit pour eux : & Maxime profitant de ces conjonctures prit la pourpre en Angleterre, d'où il passa aussi-tôt dans les Gaules. Il sceut si bien ménager l'esprit des soldats qui se declarerent pour lui & abandonnerent tout à coup Gratien. Ce Prince digne d'un meilleur sort fut pris & tué par ses ennemis auprés de Lyon, où il s'étoit refugié avec trois cens chevaux seulement.

VALENTINIEN II.

Valentinien second n'avoit que quatre ans, lorsqu'il fut proclamé Empereur par l'armée d'Illyrie, aprés la mort de Valentinien premier son pere. Gratien, qui avoit trouvé mauvais que cela se fût fait sans attendre son consentement, ne laissa pas de se l'associer aussi tôt aprés. S. Ambroise pendant la mino-

rité de Valentinien eut beaucoup à souffrir de l'Imperatrice Justine sa mere qui étoit Arienne. Apres la mort de Gratien, Maxime qui ne voulut pas s'attirer d'abord les armes de Theodose, consentit à laisser à Valentinien l'Italie & l'Afrique. Mais quand il crût sa domination affermie, il entra en Italie avec une armée. Valentinien se refugia à Constantinople auprès de Theodose qui le reçeut parfaitement bien, & le rétablit l'année suivante, aprés avoir vaincu & pris Maxime. Valentinien profita beaucoup de l'exemple & des instructions que lui donna Theodose pendant les trois ans qu'il demeura en Italie; & ce Prince promettoit beaucoup: mais Arbogaste, à qui il avoit voulu ôter sa charge, le fit cruellement étrangler à l'âge de vingt-ans. Saint Ambroise qui l'aimoit tendrement, sur tout depuis qu'il avoit cessé de persecuter l'Eglise, fit son Eloge funebre; & ne laissa pas d'esperer son salut; quoyque ce Prince, qui avoit demandé le Baptême, fût mort avant que de l'avoir reçu.

Pour n'être point trop long-tems ſur un même Livre, on remet au Journal ſuivant ce qui regarde l.s Empereurs Theodoſe, Arcadius & Honorius.

LA RHETORIQUE DE l'Honnête-Homme, ou la maniere de bien écrire des Lettres, de faire toutes ſortes de diſcours & de les prononcer agréablement; celle d'acquerir l'uſage de la langue Françoiſe, d'imiter les Poëtes, & de choiſir les bons Auteurs pour ſon étude: où l'on a ajoûté à la fin le Catalogue des Livres dont un honnête-homme doit former ſa Bibliotheque. A Amſterdam, chez George Gallet 1700. in 8°. pagg. 245.

LE deſſein de l'Auteur eſt d'apprendre à bien faire toutes les petites pieces, où il entre de l'eſprit & de l'éloquence, & qui ſont d'un uſage frequent dans la vie civile : comme les Lettres, les Complimens, les Harangues, les Oraiſons Funebres, les Diſcours d'un Ambaſſadeur, les billets, les placets,

&c. Sur chacune de ces choses il donne quelques regles, & apporte un exemple. Il ajoûte à la fin les Livres dont peut être composé la Bibliotheque d'un honnête-homme: il pouvoit dire d'un honnête-homme Protestant, & qui n'est pas difficile sur le choix des Livres: témoin l'Histoire de la Papesse Jeanne qu'on met serieusement ici parmi ceux dont on fait la liste.

L'Auteur observe dans l'advertissement que son Ouvrage manquoit au Public, & que du moins le plan en est bon. Il est vrai que ce dessein flatte l'imagination: aussi d'autres que lui l'avoient-ils eu, & entre autres le P. Fabri dans son *Euphyander* imprimé à Lyon 1669. in 12. Mais l'Auteur prétend qu'on n'a point encore donné de regles si claires que les siennes. On en peut juger par ce qu'il dit, pour enseigner à faire un placet: qu'il y faut user de termes soumis, & s'y expliquer d'une maniere aisée, ingenieuse & sans bassesse: que le stile doit être vif sans être guindé ni affecté, mais accompagné d'une élegance

naturelle. A la verité rien n'eſt plus clair que tout cela ; mais avec cette leçon je ne ſçai ſi l'on aura un grand ſecours pour faire un placet, ſuppoſé qu'on n'en ſçache pas faire d'ailleurs. C'eſt-là le défaut de la plûpart des preceptes qu'on veut donner touchant la pratique de l'eloquence : ils ſont ſi vagues qu'après les avoir reçeûs, on eſt à peu prés auſſi avancé qu'auparavant.

Il ſemble que ce ſoit pour remedier à cet inconvenient qu'on a mis un exemple à chaque article pour faire voir en particulier l'application des regles trop generales. Il ſeroit à ſouhaitter qu'on en eût mis plus d'un : car les matieres étant infinies & devant être neanmoins traittées d'une maniere propre, il eſt difficile qu'un exemple ſur un ſujet, ſerve beaucoup dans un ſujet different. L'Auteur apporte pour exemple dans le genre perſuaſif, la Lettre de la Reine Chriſtine au Landgrave de Heſſe pour l'engager à ne point changer de Religion ; eſt-ce là un modele fort naturel pour perſuader à un homme de re-

noncer au jeu? Le point essent
fait d'éloquence & de belles le
est de se former le goût par un
usage des bons Livres, & de
ver son talent par un grand
cice.

ESSAIS SUR L'IDE'E *parfait Magistrat, où l'on fa une partie des obligations des* A Paris, chez Pierre Em Quay des Augustins 1701. in 12. pagg. 586.

CE Livre est plein d'instruc très-propres à former un Magistrat, & l'Auteur y fait p tre beaucoup de pieté & de gion. Son Avertissement roul tierement sur l'obligation que cun a d'étudier ses devoirs.
„ Il ne faudroit que cela, d
„ pour empêcher tous les deso
„ que nous voyons dans le mo
„ Le Marchand se plaint du M
„ trat, & le Magistrat du March
„ Il en est de même du Gentill
„ me & du Laboureur, du B
„ geois & du soldat. Et toute
pla

plaintes sont le plus souvent assez " justes, parce que tous font des " fautes contre les devoirs de leur " profession... Pour faire cesser ces " plaintes reciproques, il ne faut ni " étudier la Politique, ni foüiller " dans l'Histoire, ni courir les terres " & les mers, afin de trouver les " moyens de changer en mieux la " face du Corps Politique. Il suffi- " roit de bien étudier nos Ordon- " nances (après l'Evangile qui est la " Loy de tous les Chrétiens) il suffi- " roit, dis-je, de bien étudier nos " Ordonnances & de les pratiquer. " Alors tout le monde seroit con- " tent. "

Cette étude, ajoûte l'Auteur, " regarde particulierement le Ma- " gistrat: parcequ'il est proprement " l'Inspecteur de tous les Ordres " qui composent la Societé Civile, " & qu'il est établi pour veiller à ce " que tous les Citoyens observent " les loix qui reglent le devoir de " leur profession. Ainsi la vigilance " & l'exactitude du Magistrat suffi- " roit pour remettre tout le peuple " dans l'ordre, & par consequent "

„ pour entretenir tout le Corps Po-
„ litique dans l'union & dans la
„ paix.
„ C'est de cette maniere que se
„ doivent reformer les Empires &
„ toutes les Societez. Il ne faut
„ point changer le gouvernement
„ établi, mais observer exactement
„ toutes les Loix. Ainsi auroient
„ dû faire les prétendus Reforma-
„ teurs du dernier siecle, pour refor-
„ mer veritablement l'Eglise, selon
„ le dessein qu'ils se vantoient d'en
„ avoir : étudier les dogmes & les
„ Canons de ses Conciles & les re-
„ gles de sa Morale, afin d'y con-
„ former leur foy & leurs mœurs.
„ Par cette conformité l'Eglise se
„ seroit trouvée reformée en eux;
„ & leur exemple auroit servi à la
„ reformer dans les autres.

L'Auteur examine ensuite si la venalité des charges n'est pas la cause des maux qui se commettent dans l'administration de la Justice. Il convient que cette venalité à ses inconveniens: mais *enfin*, dit-il, *est-elle un obstacle à la science? étouffe-t-elle les sentimens d'honneur & de*

probité dans les ames bien nées ? Au contraire, plus un pere de famille est accommodé, plus aussi il est en état de rendre habile un fils qu'on destine aux emplois de la Justice.

Quand l'Auteur veut apporter des exemples des grands Magistrats, ils ne les va point chercher parmi les Grecs & les Romains ; il s'attache à ceux qui sont parmi nous, ou qui ont vécu de nos jours.

Ces Essais contiennent quarante deux chapitres, à la fin desquels on a mis quelques additions par forme de supplément. L'Auteur entre dans un grand détail de toutes les actions du Magistrat, & regle jusqu'à ses divertissemens, ses exercices, son habit, l'exterieur de sa personne. Il marque ce qu'il doit à Dieu, à la Religion, à la Loy, au Public : quel doit être son zele à faire observer les Ordonnances, sa fermeté contre les sollicitations : ce qu'il peut faire en faveur de ses parens, & de ses amis : son assiduité dans l'exercice de sa charge, &c. Il veut que le parfait Magistrat opine selon ce qu'il croit le plus juste,

quand il seroit assuré d'être seul de son avis. Il parle du secret qui se doit garder dans les Compagnies de Juges; de leur reception; des informations de vie & de mœurs, quand on entre en charge; du serment qu'on fait alors; des causes de recusation; des Mercuriales; du Droit François; de la Loy; de la Jurisprudence des Arrêts; de l'Usage; des procedures & formalitez; de la conduite du Magistrat dans les affaires criminelles; de sa vigilance sur les Ministres inferieurs de la Justice; du respect dû aux Magistrats; des Arbitres &c.

L'on ne doit point attendre de nous le détail de ce que l'Auteur dit sur tout cela: mais voici quelques endroits plus marquez que nous avons cru ne devoir pas omettre.

Un Magistrat ne doit pas tellement s'appliquer aux affaires du public qu'il neglige celles de sa famille. Sur cela l'Auteur rapporte que la femme de Mr. du Menil Avocat General lui disoit ces paroles de la femme d'Aristide à son mari; *Je voudrois que les affaires du public fussent*

les vôtres, & que les vôtres fussent celles du public. Pag. 24.

Charles IX. interdit un jour un Conseiller de la Cour pour avoir joüé à la paume devant tout le monde. Ce Prince jugeoit que cela étoit indigne de la gravité d'un Magistrat. *pag.* 31.

Dion nous apprend qu'Auguste defendit aux Juges de faire des visites. L'Auteur remarque trés-bien que cette Loy se pouvoit pratiquer parmi les Romains, chez qui les Juges n'étoient que pour un tems, ou pour quelques affaires seulement. Mais parmi nous que les Juges le sont toute leur vie dans leur païs, & au milieu de leurs parens ; ce seroit vouloir rompre tous les liens de la societé que de leur faire pratiquer cette Loy. *pag.* 95.

Mr. de Lamoignon recevoit également bien toutes les personnes qui avoient des affaires devant lui de quelque qualité & condition qu'elles fussent, & il donnoit une audience favorable à tout le monde. *N'ajoûtons pas*, disoit il souvent, *au malheur qu'ils ont d'avoir des procés*

celui d'être mal reçûs de leurs Juges : nous sommes établis pour examiner leur droit, & non pas pour éprouver leur patience. pag. 170

On trouve dans Athenée *liv.* 23. que celui qui avoit une seule fois mangé au cabaret ne pouvoit jamais être de l'Areopage. *pag.* 171.

La constance de Maître Guillaume Joly Lieutenant General de la Connétablie, à ne point jurer qu'il n'avoit point acheptè son office, donna lieu à Henri IV. de faire arrêter dans l'Assemblée des Notables à Roüen, que l'on retrancheroit ce serment qui se faisoit contre la verité & contre la notorieté publique. *pag.* 194.

La Loy est un Arrêté de toute la Republique, ou de toute la Cité, suivant lequel les particuliers doivent regler leur vie & leur conduite. Dans les Etats Monarchiques cet Arrêté vient du Conseil du Souverain. Il y a donc dans la Loy une espece d'obligation contractuelle, ou des Citoyens entre eux, ou des sujets envers le Prince, de vivre selon cet Arrêté, & d'y conformer

leurs actions & la disposition de leurs biens. *pag.* 341.

Un Magistrat ne doit pas employer la tromperie ; mais il peut user d'addresse pour decouvrir l'Auteur d'un crime. En voici des exemples, Un homme avoit été tué d'un coup de pistolet par un gaucher ; le Juge, pour sçavoir si l'accusé étoit gaucher, laissa tomber son gand : l'accusé aussi-tôt le ramassa de la main gauche. L'Empereur Claude I. commanda à une mere de prendre pour mari celui qu'elle ne vouloit pas reconnoître pour son fils : cette mere, qui avoit été assez denaturée pour desavoüer son fils, ne le fut pourtant pas assez pour l'épouser ; & par-là son crime fut averé. *pag.* 395.

A l'Occasion de l'Ordonnance de Loüis XIII. qui défend aux Juges de prendre à ferme ni d'acquerir par decret des heritages qui se vendent dans les Jurisdictions des corps dont ils sont, l'Auteur rapporte l'exemple d'un grand Prince que Dieu a enlevé du monde depuis quelques années à la fleur de son âge. Ce

Prince ayant ſçeu de ſon Intendant qu'une terre, dont il s'étoit fait rendre adjudicataire par decret à 40000. liv. en valoit 80000. il lui ordonna d'en payer encore 40000. *n'étant pas juſte*, dit-il, *qu'une perſonne comme moy s'enrichiſſe de la perte des particuliers, à cauſe que l'autorité de mon nom a empêché les encheres.* pag. 416.

L'Empereur Zenon avoit ordonné que tous ceux qui auroient adminiſtré quelque charge dans les Provinces demeuraſſent dans les lieux de leur adminiſtration encore 50. jours aprés leur temps achevé; afin que pendant ce temps-là tous ceux qui auroient ſujet de ſe plaindre, le puſſent faire avec liberté: & ſi quelqu'un avoit la temerité de violer cette loy en ſe retirant avant les cinquante jours expirez, il étoit coupable de crime de Leze-Majeſté. *pag.* 452.

L'Auteur rapporte l'origine des Epices. Il ne faut point douter que la Juſtice ne fût autrefois en France toute gratuite: puiſque nous voyons dans les anciennes Ordonnan-

ces qu'il n'eſt parlé que des taxes pour les voyages que les Juges ou Commiſſaires étoient obligez de faire, & pour la confection des Enquêtes : leſqu'elles taxes ſont ſpecifiées avec défence de paſſer au delà. Cela étoit conforme à l'ancienne Juriſprudence des Romains. Dans la ſuite des temps les Parties qui avoient gagné leurs procés firent quelques petits preſens de confitures & de ſucreries, d'où on leur donna le nom d'*Epices* : nom general qui comprenoit toutes les choſes de cette nature : comme il paroît par nos anciens Hiſtoriens, leſquels, pour exprimer *la collation*, diſent, *apporter le vin & les épices.* Ces preſens qu'on pouvoit comparer aux étreines des Romains, ont été à la fin convertis en argent. *pag.* 487.

Le Preſident Lizet forcé par le credit de la Ducheſſe de Valentinois, à qui il n'étoit pas auſſi dévoüé qu'elle l'auroit ſouhaitté, de donner la demiſſion de ſa charge, dit que pour avoir été trois ans Conſeiller, douze ans Avocat du Roy, & vingt-

ans Premier President du Parlement, il n'avoit pas tant acquis de terre, qu'il en avoit sous ses pieds: ce qui obligea François I. de lui donner l'Abbaye de Saint Victor pour subsister dans sa retraite. *pag.* 513.

Mr. de Montholon premier Garde des Sceaux de ce nom, avoit accompagné le Roy à la Rochelle, dont les habitans avoient oublié leur devoir. Le Prince ayant converti la peine corporelle que meritoient les Rochelois en une amende pecuniaire de deux cens mille liv. fit present de cette somme à Mr. de Montholon, pour lui marquer combien il étoit content de ses services. Mais ce grand homme remit cette somme aux Rochelois, à condition qu'ils feroient bâtir un Hopital pour les malades : ce qui fut executé. *pag.* 514.

Nous ne sçaurions mieux finir cet extrait que par l'endroit ou l'Auteur recommande aux Magistrats la frugalité & la modestie. „ Si on veut, dit-il, bien étudier la „ vie de tous ceux qui se sont acquis

la veneration des peuples & la « consideration des Souverains, on « n'en trouvera point qui n'ait me- « né une vie très frugale, très-mo- « deste, & trés-éloignée de tout ce « qui se sent du Luxe. Le Chancelier « de Birague depensoit si peu qu'il « ne pouvoit moins : on dit que sou- « vent le necessaire lui manquoit. « Les Lizets, les Harlays, les Mon- « tholons, les de Thou, les Ver- « duns, les Bochards, & tous les au- « tres dont la memoire est aujour- « d'huy en benediction, ont toû- « jours retenu beaucoup de choses « de la simplicité & de la modestie « des mœurs anciennes. *(pag. 518.)* «

AUTORUM JURIDICORUM notitia, Auctore Georgio Beyero J.U.D. *Notice des Auteurs de Droit, par Mr. Beyer Docteur en Droit Civil & en Droit Canon.* A Lipsic in 8°. Premier essai 1698. pagg. 157. Second essai 1701. pagg. 144.

MOnsieur Georges Beyer a entrepris de donner une notice de tous les Livres qui peuvent ser-

vir à un homme qui veut apprendre à fonds la Jurisprudence. On peut faire, dit-il, trois questions touchant les Auteurs qui ont rapport à cette science. 1. On peut demander qui ils sont; 2. Sur quelles matieres ils ont écrit; 3. De quelle maniere ils l'on fait.

" On trouve les noms de ces Auteurs dans Lipenius, dans Draudius & dans les autres qui ont fait des Bibliotheques de Droit en particulier, ou des Bibliotheques universelles. Nôtre Auteur donne la liste, premierement de ceux qui ont traitté du Droit Naturel; puis de ceux qui ont traitté du Droit Romain; & ainsi des autres qui ont traitté du Droit Germanique, du Droit Feodal, du Droit Ecclesiastique & du Droit des Gens. Il fait aussi le denombrement de ceux qui ont écrit la vie des Jurisconsultes, & donne la critique de leurs Ouvrages.

Mr. Beyer dans les deux essais qui composent ce volume porte son jugement sur soixante Ouvrages de Droit dont il donne l'extrait. La plus part de ces Ouvrages sont des

Juriſconſultes Allemans. Cela rendra ſa Notice plus curieuſe par rapport aux autres Nations qui ne peuvent pas avoir ſi commodément les livres qui s'impriment en Allemagne.

PAULI COLOMESII Opuſcula, &c. *Amſtelodami apud Henricum & viduam Theodori Boom* 1700. *in* 12. *pag.* 276.

CE n'eſt icy qu'une nouvelle édition, ce petit Ouvrage ayant été imprimé dés l'année 1668. à Paris, chez Mabre - Cramoiſy. Il ne faut qu'en traduire le titre pour en donner une idée ſuffiſante. Ce ſont les *Opuſcules de Paul Colomiés, contenant divers points de Critique, de Philologie, & de l'Hiſtoire des hommes ſçavans du XVI. & XVII. ſiecle.* Le premiers de ces Opuſcules eſt intitulé ΚΕΙΜΗΛΙΑ *Litteraria, Raretez Litteraires.* Ce ſont divers points d'érudition qui n'intereſſent pas également tout le monde : mais il s'y trouve un trait d'hiſtoire re-

marquable, & qui meriteroit d
bien verifié. Le voicy. Augu
Chiesi Banquier de Rome fit au
pe Leon X. qui venoit de bap
son fils, & à toute la Cour Rom
un festin le plus somptueux dor
ait peut-être jamais oüi parler.
ne servoit qu'en vaisselle d'arg
& à chaque service on jettoit
le Tibre toute la vaisselle qui
noit de paroître sur la table.
ajoûte que cette dépense n'
rien en comparaison de celle q
fit pour le dernier service, où
avoit plusieurs assiettes de lan
de Perroquets, qui étoient
des oiseaux beaucoup plus rare
plus prétieux qu'ils ne sont auj
d'hui.

Le second Opuscule est ur
cueil des particularitez qui re
dent plusieurs gens de Lettres.
a toûjours fait l'honneur aux
vans de rechercher les circons
ces de leur vie & de leurs Ou
ges, comme celles de la vi
des actions des Princes; & la
terité en est effectivement aussi
rieuse. On est bien aise par ex

le d'apprendre icy qu'on trouva il y a 50. ans quelques fragmens des Decades de Tite Live que nous n'avons point, sur un battoir dont un des amis de Mr. Chapelain joüoit à la longue paume. Des Religieuses de Fontevrauld ayant donné plusieurs volumes de cet Auteur en parchemin à un Apoticaire, celui-cy les avoit vendus à un faiseur de battoirs.

Le 3e. Opuscule est la clef des Lettres Latines de trois grands hommes Scaliger, Casaubon, Saumaise, & des Lettres Françoises écrites à Mr. *Joseph Juste de la Scala*. Cet Ouvrage doit être aussi recherché que ceux mêmes desquels il donne une entiere intelligence, en faisant connoître les personnes qui n'y sont designées que par des lettres ou des noms supposez.

Le cinquiéme & le dernier Opuscule contient des notes sur les *Institutions* de Quintilien. Ces notes pourront servir à la traduction Françoise de cet Auteur à laquelle on travaille depuis quelque temps.

HISTOIRE DU CHRISTIANISME, *où l'on fait voir l'Origine & l'Antiquité de ses veritez.* A Paris chez Nicolas Pepie, ruë S. Jacques 1701. 1. vol. in 12. pagg. 410.

LA Religion est la chose du monde la plus essentielle, ou plutôt la seule chose essentielle aux hommes : ainsi rien n'est plus deplorable que la diversité des sentimens qui partagent les hommes sur le chapitre de la Religion ; puisque de toutes les Societez qui se combattent, il n'y en a qu'une seule qui ne soit pas dans l'erreur. Pour découvrir seurement cette Societé on pretend remonter à l'origine de toutes choses, & par ce qu'il y a de plus ancien dans le monde faire voir que le Christianisme vient de Dieu, & qu'il s'est conservé inviolable depuis les premiers temps jusqu'à nous.

Pour cet effet on commence le premier livre par un abregé des preuves ordinaires de l'existence de Dieu. La connoissance d'un Dieu. Auteur de l'Univers nous porte na-

turellement à en rechercher l'hiſtoire ; & celle que Moïſe a faite ſe preſente la premiere à l'eſprit. Il n'y en a point de ſi ancienne, ni qui developpe ſi bien les idées que nous avons naturellement & de la grandeur de Dieu & de la miſere de l'homme. Dieu fit écrire cette hiſtoire à Moyſe pour retracer dans l'ame des hommes ces caracteres de la Loy naurelle que leur corruption avoit preſque effacez. Juſque-là ils n'avoient point eu d'hiſtoire ſuivie, mais ſeulement des memoires qui paſſoient de pere en fils ; comme Joſeph le remarque des enfans de Seth, qui éleverent deux colonnes ſur leſquelles ils écrivirent les choſes remarquables dont ils étoient témoins. Moyſe mit ſon livre à côté de l'Arche d'Alliance, & ordonna à tous ceux qui devoient regner ſur Iſraël d'en faire des copies : l'Original fut ainſi conſervé juſqu'au tems d'Eſdras qui en fit ſi fort multiplier les exemplaires, qu'ils commencerent à être entre les mains de tout le monde.

La plus part des fait merveilleux qui se trouvent dans les livres de Moïse se confirment par ce qu'on trouve de semblable dans les Auteurs prophanes qui en ont emprunté leurs traits les plus marquez. Le cahos des Poëtes ; le siecle d'or ; Saturne fils du Ciel & de la Terre, banni & jetté dans le Tartare ; le deluge d'Ogyges ; la guerre des Geants ; la force & les exploits d'Hercule, ne sont visiblement que des allusions à ce que rapporte l'Ecriture de la creation du monde, de la premiere fertilité de la terre, d'Adam chassé du Paradis terrestre, du deluge de Noé & des avantures de Samson. Les Grecs avoient tiré ces idées des Hebreux avec qui ils avoient commerce par la Phenicie, où ils envoyoient des vaisseaux. De tout cecy l'Auteur conclud l'Antiquité de l'Histoire sainte, qui renferme les principaux dogmes du Christianisme.

Il y trouve le dogme de la Trinité dans ces mots de la Genese, *Dieu crea le ciel & la terre* ; & dans ceux-cy ; *Faisons l'homme à nôtre image :*

le nombre singulier du premier passage marquant l'unité de nature, & le nombre pluriel du second marquant la pluralité des personnes. Il est dit aussi *qu'Abraham en vit trois & n'en adora qu'un*. On rapporte icy des endroits des Auteurs prophanes qui ont eû les mêmes idées de la Trinité ; comme Zoroastre à qui l'on attribue cette sentence, *Le Pere a tout fait, & l'a donné à l'entendement second.* Mercure Trismegiste s'explique ainsi sur le même sujet : *La vie & la lumiere comme Auteur a engendré la parole, & un autre entendement maître ouvrier, qui est feu & esprit ; ils ne se separent point l'un de l'autre*, ajoûte-il, *parceque l'unité est leur principe.* On voit les mêmes pensées dans plusieurs autres, comme Philon, Damascius, & sur tout dans Platon.

L'Auteur fait voir aussi l'institution du mariage tel que le pratiquent les Chrétiens dans ces paroles de la Genese ; *Ils seront deux dans une seule chair.* On decouvre encore aisément la corruption de l'homme par le peché & la spiritua-

lité de son ame marquée par cette expression, *dés ce même instant vous mourrez de mort.* Adam ne mourut pas sur le champ d'une mort corporelle. On doit donc entendre ces paroles de la mort spirituelle qu'une ame subit en perdant la vie de la grace. L'immortalité de l'ame a été reconnue aussi par les prophanes. Phocylide dit que les *ames des morts sont incorruptibles, parcequ'elles sont l'image de Dieu.* Un grand nombre d'autres enseignent la même chose: mais nul ne s'exprime plus clairement que Platon. *Ce qui se meut de soy*, dit ce Philosophe, *est toûjours en mouuement, & par consequent immortel. L'ame étant muë est principe de mouvement; or tout principe est incorruptible.* L'Auteur rapporte aussi comment Dieu fit connoître à nos premiers Peres le mystere de l'incarnation, & la necessité où seroient desormais les hommes de reparer le desordre du peché par la penitence. Mais bien que cette penitence dust être necessaire, elle ne devoit pas suffire pour nous sauver: c'est pourquoy il a fallu établir le

êche dont la Circoncision étoit
supplément. Voilà à peu prés
alyse de tout ce premier Livre
enferme ou plutot qui indique
ment les matieres les plus im-
ntes.

ant le second Livre n'est que
d'un recit succint de l'Histoi-
inte depuis Noé jusqu'à Jesus-
st, d'où l'on conclut que par-
s revolutions & les changemens
nus dans le monde rien n'a
ngé par rapport à la Religion.
3e. & le 4e. Livres sont un
p recit, qui ne contient de
oire du Christianisme que ce
ous avons dans l'Evangile.

Æ VANDE - POLL.
E. & Antecessoris Ultrajecti-
de Exheredatione & Præteri-
ne Romana atque Hodierna,
er singularis. *C'est - à - dire*,
*ité de Luc Vande-Poll, sur l'Ex-
dation & la Preterition.* A
sterdam, chez François Hal-
1700. in 4°. pagg. 678.

L'Auteur a recueilli avec
beaucoup de soin tout ce qu'il

derniere édition qui vient d'être achevée est exacte & correcte.

EXPLICATION DE DIVERS *termes François que beaucoup de gens confondent faute d'en avoir une notion nette.*

UN grand Prince, encore plus distingué par son esprit, que par sa naissance, ayant souhaitté de sçavoir la difference précise qu'il y a entre l'*Enigme*, le *Griphe*, le *Logogriphe* & le *Rebus*, entre la *Devise*, l'*Emblême*, & l'*Hierogliphe*; entre le *Paradoxe* & le *Probléme*; entre l'*Axiome* & l'*Aphorisme*; entre la *Sentence*, la *Maxime* & le *Proverbe*; entre l'*Apophtegme* & le *Bon mot*; entre la *Turlupinade* & le *Quolibet*; le Pere Bouhours fut engagé à démêler tous ces mots, & voici comment il s'en acquita.

Enigme.

Ce mot emporte de lui-même obscurité, & vient du verbe Grec αἰνίττομαι qui signifie, *je parle obscurément*. C'est la notion que tout le monde en a; & quand dans le dis-

cours familier on dit à quelqu'un, *ce que vous me dites est une Enigme, vous me parlez par Enigmes*, on veut faire entendre, que ce qu'il dit n'est pas clair, qu'il y a du mystere & de l'obscurité dans la chose, ou dans l'expression. Telle est l'idée generale du mot d'*Enigme*; mais il s'agit ici d'une idée particuliere qui regarde un petit Ouvrage ingenieux qu'on appelle *Enigme*. Il y en a de deux sortes: l'une en peinture, & l'autre en paroles.

Enigme en peinture.

L'Enigme peinte est une representation des Ouvrages de la nature ou de l'art, que l'on cache sous des figures humaines tirées de l'Histoire ou de la Fable. Desorte qu'aux yeux des spectateurs ce n'est qu'un simple tableau, qui represente par exemple Job couché sur son fumier, ou Phaëton qui tombe du Ciel: mais les connoisseurs decouvrent sous ces apparences *le Melon & le serein*, par le rapport que l'un a avec Job étendu sur le fumier, & l'autre avec Phaëton qui tombe du Ciel.

Si on faisoit peindre Bajaset Empereur des Turcs enfermé dans une cage de fer par Tamerlan son vainqueur ; à l'égard du Peintre ce seroit un tableau Historique ; mais à l'égard d'un homme de Lettres ce pourroit être un Enigme, pour representer allegoriquement *le Perroquet*, oiseau Oriental & bigarré de diverses couleurs : pour le representer, dis-je, sous le portrait d'un Prince d'Orient prisonnier, & vêtu d'habits encore plus bigarrez que n'est le plumage d'un perroquet.

Enigme en paroles.

C'est une description spirituelle & mysterieuse de quelque chose. En voici une du verre :

Celuy qui détruit tout est celui qui m'engendre ;
Pourveu qu'on sache l'art de ménager le vent,
Et que par un soufle sçavant
On tire mon corps de la cendre.

Il y a des recueils d'Enigmes en vers. On peut au reste faire une Enigme en prose comme en vers.

L'Enigme eſt donc un tableau, ou un diſcours, qui renferme quelque ſens caché qu'on propoſe à deviner.

Griphe.

Le Griphe n'eſt rien qu'une Enigme en Paroles. Il ajoûte ſeulement à l'Enigme je ne ſçai quoy de captieux, capable de ſurprendre & d'embaraſſer. Comme ce que Sphinx propoſa aux Thebains, *quel étoit cet animal qui au matin a quatre pieds; deux ſur le haut du jour, & trois ſur le ſoir*, ce qu'Oedipe expliqua de l'homme, qui dans l'enfance va à quatre pieds, puis devenu grand n'a beſoin que de ſes deux pieds pour marcher, & enfin va à trois pieds, lorſque dans la veilleſſe il a beſoin d'un bâton.

C'eſt une ſorte de Griphe que la queſtion propoſée par Samſon aux Philiſtins à l'occaſion du rayon de miel qu'il trouva dans la gueule du lion aprés l'avoir déchiré: *De comedente exivit cibus, & de forti egreſſa eſt dulcedo*; c'eſt-à-dire, *celui qui devore a fourni de quoy manger, & la force à fait naitre la douceur*: Ce que les

Philiſtins expliquerent par le moyen de Dalila en diſant à Samſon : *Quid dulcius melle ? Quid fortius Leone ? Qu'y-a-t'il de plus doux que le miel ? Qu'y-a t'il de plus fort que le lion.*

Le mot de *Griphe* vient d'un mot Grec qui ſignifie *filet* ou *rets de peſcheur*, propre à prendre les poiſſons.

Logogriphe.

Il ne roule point comme le Griphe ſur la repreſentation des choſes, mais ſur les differentes manieres de cacher un mot en retranchant, ou en diviſant les lettres. Par exemple ſi vous prenez tout entier le mot d'*ovis* qui ſignifie une *brebis*, vous direz, *elle eſt foible d'elle-même, mais ſi vous lui coupez la tête*, c'eſt à dire, ſi vous ôtez la premiere lettre, *ce n'eſt que force*; parce que l'*o* étant retranché, il ne reſte que *vis* qui ſignifie, *force.*

Voici encore un exemple qui fait entendre la choſe. Pour ſouhaiter le bonjour à quelqu'un en Latin, & lui dire *Ave*, on s'eſt aviſé de faire ce vers.

Mitto tibi navem prora puppique carentem.

Ce qui signifie en François, je vous *envoie un navire qui n'a ni proue ni pouppe*; & ce qui n'a de sens qu'en Latin : parce qu'ôtant la premiere lettre & la derniere de *Navem*, il reste *ave*; & que l'une répond à la proüe qui est l'avant du vaisseau, & l'autre répond à la pouppe qui est l'arriere du vaisseau, comme parlent les gens de mer.

Rebus.

C'est une figure énigmatique composée de peintures ou de lettres, lesquelles par leur action, par leur arrangement, par leur nombre, par leur couleur, ou autrement, expriment un mot, un nom, un sentiment ou quelqu'autre chose. Par exemple pour signifier. *Vieux parchemin*, on peint un vieillard qui chemine appuyé sur son bâton.

Pour exprimer ces paroles, *entre six & sept j'ay grand appetit*, on a mis entre les deux chiffres 6. & 7. un grand G. & un petit *a* en cette maniere : 6.G.a.7.

Devise.

C'est un composé de figures tirées de la nature ou de l'art, lesquelles on appelle *corps*; & de paroles courtes, proportionnées à la figure, ausquelles on donne le nom d'*ame*. C'est, dis-je, un composé de cette nature pour expliquer nôtre dessein ou nôtre pensée par comparaison. On dit par comparaison; car l'essence de la Devise consiste dans une comparaison prise de la nature ou de l'art, & fondée sur une métaphore. Un jeune Seigneur également brave & ambitieux eut pour sa Devise dans le dernier Carrousel de la Cour une fusée en l'air avec ce mot Italien, *Poco duri, pur che m'inalzi*, dont le sens est, *Je veux bien durer peu, pourveu que je m'éleve.* On peut faire là-dessus ce discours. De même que la fusée s'éleve bien haut, quoique la durée en soit fort courte, il ne m'importe pas de vivre long-tems, pourveu que j'acquiere de la gloire, & que je parvienne à une haute fortune : ce qui forme une juste comparaison. Sur ce pied-là la Devise n'est autre chose à la bien

definir, qu'une métaphore peinte ; ou plutôt c'eſt un Enigme renverſée. Car au lieu que l'Enigme repreſente la nature ou l'Art par les évenemens de l'Hiſtoire & par les avantures de la Fable ; la Deviſe eſt une repreſentation des qualitez humaines & ſpirituelles par des corps naturels ou artificiels.

Ainſi pour marquer le caractere de Loüis le Grand, on a peint le Soleil, qui tout lumineux qu'il eſt a encore plus de vertu que d'éclat : & pour mieux determiner le ſens de la peinture à cette ſignification particuliere, on y ajoûte ce mot Caſtillan, *Mas virtud que luz.*

On a exprimé le merite perſonnel d'une grande Reine par une Grenade avec ces paroles, *mon prix n'eſt pas de ma couronne* : & le talent d'un homme Apoſtolique qui ſe fait tout à tous, par un miroir avec ce mot tiré de ſaint Paul, *omnibus omnia.*

Emblême.

C'eſt un Symbole fait pour inſtruire de quelques veritez morales, & beaucoup plus libre que la Deviſe

qui a des regles rigoureuses ; dont l'Embleme se dispense. Car toutes sortes de figures y entrent ; hommes ; animaux ; membres détachez du corps ; un œil ; un cœur par exemple au haut d'un Rocher ou à la pointe d'une pyramide ; & sans compter que les paroles qui l'accompagnent sont d'ordinaire des propositions qui ont un sens complet independemment de la peinture ; au lieu que le mot de la Devise ne signifie rien tout seul ; & sans rapport à la figure qui en fait le corps.

Le Geryon avec ses trois corps unis ensemble , & ces paroles au dessus , *Concordia insuperabilis* , est un Embléme pour marquer que la concorde rend les hommes invincibles. C'en est une autre que l'aveugle, qui pour se conduire, porte en marchant un estropié privé de l'usage de ses jambes ; avec ces paroles, *mutuum auxilium* , qui signifient *le secours mutuel.*

Quelquefois les Emblêmes sont sans paroles. Quelquefois outre un mot qui les accompagne, on y ajoû-

te des vers comme on peut voir dans les Emblemes d'Alciat : & dans la Doctrine des mœurs tirée de la Philosophie des Stoïques, & representée en cent tableaux, dont le premier est l'Embleme de la nature qui presente une jeune personne à la sagesse, ou à la Deesse des Sciences & des Arts. Ces paroles sont au dessus, *La nature commence, la nourriture acheve* ; & ces vers au dessous,

Ne te promets pas tout des soins de
la nature ;
Il faut que ton travail accompagne
le sien.
Le champ le plus fertile a besoin de
culture :
Et si le laboureur ne l'ensemence
bien,
Il n'y recueille rien.

Hieroglyphe.

Si on n'a égard qu'à l'origine du mot, ce n'est que l'image des choses sacrées & divines. C'est un symbole qui par la figure d'un animal, d'un arbre, ou d'un autre être naturel represente quelque chose de la Theo-

logie des Egyptiens : comme il paroît dans leurs pyramides, où ils ont marqué tout ce que leur Religion & leur Morale avoient de plus mysterieux.

Mais quoique les Egyptiens soient les inventeurs des Hieroglyphes ; ils n'ont pas été les seuls qui s'en soient servis. Les Juifs & les Chrétiens ont eu les leurs. Les Cherubins de l'Arche d'Alliance, les Clefs de saint Pierre, l'Epée de saint Paul, les instrumens du Martyre des Saints, sont des symboles Hieroglyphiques parmi nous ; comme un cercle, ou un serpent mordant sa queuë étoit le symbole Hieroglyphique de l'année & de l'éternité parmi les Egyptiens.

Paradoxe.

C'est une proposition qui surprend d'abord, qui semble incroyable & qui a même l'air d'être fausse, bien qu'elle soit vraye dans le fonds : & qu'elle paroisse telle quand on l'a un peu penetrée. Exemples : *La pauvreté est preferable aux richesses, Il y a moins de liberté dans la plus grande fortune.*

Ciceron dit en la preface de ses Paradoxes que parce que ces sortes de propositions ont du merveilleux, & qu'elles sont contre l'opinion commune, elles ont été appellées *Paradoxes* par les Philosophes Stoïciens: *Quæ quia sunt admirabilia contraque opinionem omnium, ab ipsis etiam παράδοξα appellantur.* Il ajoute au même endroit que ce qu'on appelle *Paradoxe*, lui semble digne de Socrate, & tout plein de verité, *mihi ista παράδοξα quæ appellantur, maximè videntur esse Socratica, longéque verissima.* Son dernier Paradoxe a ce caractere: *que le seul sage est riche.*

Probleme.

C'est une question ou une proposition qui ne paroit ni vraye ni fausse; qui est probable des deux côtez; dont le pour & le contre se peuvent soutenir également. Exemples: *S'il est plus avantageux d'obeïr que de commander. Si c'est le Soleil qui se meut autour de la terre, ou si c'est la terre qui se meut autour du Soleil.* C'est aussi un effet naturel qu'on propose afin d'en découvrir la cause veritable ou apparente; c'est une

proposition par laquelle on deman
de raison d'une chose qui n'est pa
connuë. *Pourquoy*, par exemple
nous nous degoûtons plutôt des chos
douces que de celles qui sont ameres.
Pourquoy on nage mieux dans la m
que dans les fleuves? Pourquoy l'eau
la mer est salée?

Probleme en Mathematique, c
une proposition par laquelle on
mande comment se peut faire
operation Mathematique: *Comm*
par exemple *on peut diviser une*
en deux; d'écrire un cercle dan
quarré.

Axiome.

C'est toute proposition phy
ou morale, speculative ou pra
generalement reçûë; clair
elle-même & dont on ne peu
ter. Exemples: *Le tout est pl*
que sa partie; On ne donne
qu'on n'a pas; Ne faites point
te que vous ne voulez pas q
fasse.

Aphorisme.

C'est une decision fo
l'experience, & qui sert d
à quelque Science ou à que

comme celles-cy tirées des Aphorismes d'Hippocrate. *Plus vous nourrissez les corps pleins de mauvaises humeurs, plus vous leur faites de mal. Les maladies qui viennent de repletion, se guerissent par l'évacuation.*

Sentence.

C'est une proposition universelle, serieuse, courte, sensée, qui renferme quelque verité morale : comme, *L'adversité est le seul moyen de connoître les vrais amis. Ceux qui sçavent parler, sçavent se taire. C'est un grand avantage que de bien commencer.*

Maxime.

C'est aussi une proposition generale & pleine de sens, mais qui contient une verité morale toute pratique & qui tend directement à la conduite des mœurs. Exemples? *Il faut toûjours être en garde contre soy-même : Il ne faut être ny trop à soy, ny trop aux autres. On doit se souvenir du bien qu'on a reçû, & oublier le bien qu'on a fait.*

La sentence ne va pas tant à la pratique : elle s'en tient plus à la speculation, ou à la reflexion sur ce que

font ordinairement les hommes; comme : *Il eſt rare que les Grands n'abuſent pas de leur grandeur. Il n'y a rien de ſi ſot, qui n'ait été dit par quelque Philoſophe.*

Le dernier ſiecle a été un ſiecle de Sentences & de Maximes : mais la plûpart de ceux qui en ont fait ne les ont point demêlées ; & ils confondent ſouvent la Maxime avec la Sentence. Ils prennent même quelquefois pour Sentence ou pour Maxime une ſimple reflexion qui n'eſt ni l'une ni l'autre.

Je parle icy de la Maxime priſe à la rigueur, & entant qu'elle eſt differente de la ſentence; car je ſçay bien qu'à la prendre dans toute ſon étenduë ſelon l'uſage de nôtre langue, c'eſt quelquefois un principe, un fondement de quelque art ou de quelque ſcience, & que nous diſons; Des maximes d'Etat, des maximes de Politique, des maximes de Théologie.

Proverbe.

C'eſt ſelon l'idée commune une Sentence populaire, ou une façon de parler triviale, mais ſententieuſe, qui eſt dans la bouche de toutes

sortes de personnes. Comme, *Il n'est pire eau que celle qui dort. Qui a peur des feüilles ne doit point aller au bois. Tant va la cruche à l'eau qu'enfin elle se casse. A bon chat, bon rat.*

Le Proverbe a presque toûjours quelque chose de figuré, & on l'exprime d'ordinaire en termes metaphoriques. Je dis presque toûjours & d'ordinaire; parce qu'il y a beaucoup de proverbes ou la metaphore n'entre point: Comme, *A grands Seigneurs peu de paroles: Les honneurs changent les mœurs. La voix du Peuple est la voix de Dieu.* Mais contre un proverbe qui demeure dans le propre, il y en a cent de metaphoriques & de figurez.

Si la metaphore est basse & tirée d'une chose vile ou peu honnête, c'est un proverbe des Halles: Comme, *S'il me donne des poix, je luy donneray des feves.*

Mais si la metaphore est noble, si elle est jolie, le proverbe n'a rien de bas: temoin ceux-cy *la belle plume fait le bel oiseau. Avec le tems & la patience la feüille du meurier devient du satin:* c'est un proverbe Turc.

Les Espagnols & les Italiens excellent en proverbes, dans le figuré & dans le propre. Nos proverbes sont la plûpart roturiers & païsans, si j'ose parler de la sorte : les leurs sont presque tous nobles, & d'un caractere singulier. *En consejos las paredes tienen orejas. Guerra, caça y amores, por un placer mil dolores.*

Sol matutino non dura di intiero. Bandiera vecchia honor di capitano. Ne di tempo ne di signoria, ni pigliar malinconia.

L'arme de poltroni non tagliano, ne forano.

C'est-à-dire : *Dans les conseils les murailles ont des oreilles. La chasse, la guerre, la galanterie ; pour un plaisir mille peines.*

Le soleil matineux ne dure pas le jour entier. La vieille banniere est l'honneur du Capitaine. Ne vous chagrinez ni du tems ni du gouvernement. Les armes des poltrons ne percent point.

Peut-être que le langage étranger rend ces proverbes encore plus heureux qu'ils ne le sont, & que nous les estimerions moins, si nous les avions originairement en nôtre lan-

gue : Il faut avoüer neanmoins qu'ils ont dans le sens & dans l'expression un certain agrément, & je ne sçay quelle finesse qui ne se trouvent point dans les nôtres.

Apophtegme.

C'est à parler exactement & avec precision, un dit notable, une parole remarquable de quelque personne illustre : & j'ose dire que Mr. d'Ablancourt, à qui nous devons la traduction des Apophtegmes de l'Antiquité, ne la pas bien defini, lorsqu'il dit dans sa Preface qu'on peut l'appeller *un bon mot.*

L'Apophtegme va plus à exprimer la grandeur de l'ame & ses sentimens, que la finesse de l'esprit ou la vivacité de l'imagination. L'Apopthegme est de luy même serieux & grave, digne d'un Heros, ou d'un Philosophe. C'est d'ordinaire une parole meditée & qu'on a coûtume de dire souvent ; ou si c'est une réponse, on cherche moins à briller en répondant, qu'à dire quelque chose de moral & d'instructif. Aussi c'est aux Sages & aux Grands que les Apophtegmes conviennent par-

ticulierement ; & il ne faut qu'ouvrir Plutarque, Diogene Laërce, Athenée & quelques autres qui ont recueilli les Apophtegmes des Anciens, pour demeurer d'accord de ce que je dis. Mais les exemples le feront encore mieux comprendre.

Cyrus avoit accoûtumé de dire qu'*on n'est pas digne de commander, si on n'est meilleur que ceux à qui on commande.*

Alexandre dit un jour *qu'il devoit d'autant plus à Aristote qu'à son Pere, que c'étoit quelque chose de plus, de bien vivre que de vivre simplement.*

Pythagore disoit, *que le monde étoit une comedie dont les Philosophes sont les spectateurs. Qu'il vaut mieux se faire aimer que se faire craindre.*

Aristippe disoit *que le sage vivroit bien, quand il n'y auroit point de loix: & qu'il y avoit de la difference entre un sot & un habile homme, comme entre un cheval dressé & un qui ne l'est pas.*

Ce sont là des Apophtegmes à prendre le mot dans sa signification étroite & rigoureuse. Je sçay bien que parmi les Apophtegmes de Mr.

d'Ablancourt on trouve plusieurs choses qui piquent & qui ont du sel; mais je maintiens que ce sont moins des Apophtegmes que de bons mots. Car la même personne qui dit aujourd'huy un Apophtegme, peut dire demain un bon mot; & il ne faut pas confondre l'un avec l'autre.

Bon mot.

C'est une parole ou plûtôt une repartie vive, gaye & picquante, qui revient à ce que les Italiens appellent *motto*, & les Espagnols *Agudeza*. Je dis une repartie; car quoy qu'il y ait plusieurs mots ingenieux qui passent pour bons mots tout directs qu'ils sont, l'essence ou la perfection du bon mot consiste dans une espece d'impromptu, qui ne paroisse point preparé ni medité, & que l'occasion seule fasse naître. Or il n'y a que la repartie qu'on fait sur le champ qui ait ce caractere là. Je dis une repartie vive; car le bon mot ajoûte à l'Apophtegme, je ne sçay quoy qui frappe, qui reveille, & qui surprend. C'est comme un éclair qui part de la nuë tout à coup,

& qui ébloüit. C'est un trait qui vole & qui perce en même tems.

Car il faut enfin que la repartie soit gaye & piquante, qu'elle ait du sel & qu'elle tourne même quelquefois contre ceux qui interrogent ou qui attaquent : ensorte que celuy qui l'entend ait sujet de rire, ou sente au moins du plaisir. Ainsi le parfait bon mot va au plaisant & au satyrique ; mais au plaisant noble & au Satyrique delicat. Un ou deux exemples feront mieux sentir la chose.

Le Cardinal de Richelieu disant un jour à M. Camus Evêque de Bellay ; *Je vous canoniserois si vous ne faisiez point tant la guerre aux Capucins* ; *Monseigneur*, repliqua l'Evêque, *nous aurions tous deux ce que nous souhaitons ; vous seriez Pape, & je serois Saint.*

Au siege de la Rochelle Loüis XIII. ayant pris un pou sur l'habit du Marêchal de Bassompiere & voulant s'en divertir ; *Sire n'en faites point de bruit*, dit le Marêchal ; *car le monde croiroit qu'on ne gagne que des poux à vôtre ser-*

[illegible] qui touchent au [illegible]
[illegible] qu'ils ne
[illegible] Mais ce n'est pas icy le lieu
[illegible] rapporter. Je n'ay entrepris
[illegible] marquer en quoy le Bon
[illegible] de l'Apophtegme ; & ce
[illegible] pour cela j'ajoute
[illegible] que le *Bon mot* & le *Beau*
[illegible] differens, & que
[illegible] les confondent, n'ont pas
[illegible] distinctes de ces deux
[illegible] *Beau mot*, n'est en nô-
[illegible] qu'une belle pensée, un
[illegible] quable de quelque Au-
[illegible] a dit un beau mot sur
[illegible] avoit la memoire excel-
[illegible] un grand fond de clemence :
[illegible] *de rien oublier*

qui roule sur des jeux de mots : & dont le nom vient d'un certain farceur celebre, qui faisoit rire le peuple par de fausses pointes & par de fades équivoques.

Un diseur de Turlupinades, a dit : qu'il étoit étrange que les Chrêtiens fussent si aisés à corrompre, veu qu'ils étoient salés dés leur naissance : à cause du sel qu'on met dans la bouche de l'enfant au Baptême.

Quelques mauvaises que soient ces sortes de pointes, elles ont été un tems en vogue à la Cour : & un Courtisan se sçavoit bon gré de dire qu'*Hercule filoit adroitement chez Omphale, & même qu'il y filoit doux*; parce qu'on ne lit point qu'il ait jamais rompu ni roüets, ni quenoüilles, ni fuseaux.

Ce qui m'étonne le plus c'est, que la Turlupinade non seulement ait regné dans le lieu de la politesse ; mais qu'elle se soit introduite autrefois jusques dans la Chaire de verité, & qu'un Predicateur en expliquant ces paroles, *Omnis caro fœnum*, ait osé dire devant un grand Prince : *foin*

de

de moy, foin de vous, Monseigneur, foin de tous les hommes.

Quolibet.

C'est une maniere de parler fort triviale, usitée parmi la populace, & fondée sur une froide allusion, sur une basse équivoque, ou sur quelque chose de pis. Exemples : *la fortune luy a tourné le dos*, en parlant d'une personne contrefaite ; *C'est le chien de Jean de Nivelle, il s'enfuit quand on l'appelle.*

Il n'y a de difference entre la Turlupinade & le Quolibet que du plus au moins ; leur origine & leur nature est toute la même. Ils sont frere, & sœur, pour m'exprimer de la sorte ; mais la sœur n'est pas tout-à-fait si ridicule que le frere, c'est-à-dire qu'il y a encore plus de bassesse & d'impertinence dans le Quolibet, que dans la Turlupinade. L'usage des Quolibets est propre des gens de la lie du peuple qui font les plaisans & qui affectent de railler les autres. Car le mot de *Quolibet* signifie aussi dans le même style, *Lardon* & *Brocard* : & nous disons en ce sens d'un petit Bourgeois

qui a le mot pour rire, *Il ne voit passer personne, à qui il ne donne son quolibet.* On ne laisse pas de trouver encore à la Cour & dans le grand monde quelques diseurs de Quolibets. Mais de tous les mauvais plaisans ce sont les plus fastidieux, & les personnes de bon goût ne les peuvent pas souffrir.

DIFFICULTEZ CONTRE *la nouvelle conjecture sur la nature de la glace, proposée dans les Memoires de Janvier & de Fevrier.*

LA personne qui nous a communiqué ces difficultez, s'est contentée d'indiquer par le chifre quels sont les articles du nouveau systéme que chaque difficulté regarde, sans exprimer ce qui est contenu dans ces articles. Ainsi pour comprendre son écrit il étoit necessaire d'avoir actuellement devant les yeux les Memoires de Janvier & Fevrier où se trouve la nouvelle conjecture sur la nature de la glace. C'est ce qui nous a contraint de changer un peu la forme de cet écrit

mais en y faisant ce changement, nous avons tâché de n'en point diminuer la force.

L'Auteur de la nouvelle conjecture sur la nature de la glace s'étoit principalement proposé d'expliquer comment l'eau qui se glace peut en même tems qu'elle devient dure, se dilater & devenir plus legere. Pour expliquer ce phenomene, il a recours aux ressorts de l'air semé dans l'eau ; & il pretend que ces ressorts se debandent un peu en hyver, parce qu'alors ils sont plus roides & qu'ils ont plus de force. Il a ajoûté que ces ressorts en se debandant écartent un peu les parties de l'eau ; & neanmoins les pressent & les tiennent serrées : c'est à cela qu'il attribue la dureté & la legereté de la glace. Il a proposé sa pensée non pas comme un systeme formé sur lequel il appuyât beaucoup ; mais comme une simple conjecture qui ne laisse pas d'avoir ses difficultez ; quoy qu'elle luy paroisse en avoir moins que le systême ordinaire : voici les objections qu'on luy fait.

1. On objecte que l'eau dont on a tiré l'air grossier, ne laisse pas de se glacer ; quoy qu'alors elle ne souffre aucune dilatation.

2. Qu'il n'est pas certain que les parties de l'air grossier prises separément ayent chacune la vertu de ressort : On reconnoît neanmoins qu'elles ont du ressort, quand elles sont plusieurs ensemble.

3. Que si la nouvelle conjécture étoit veritable, on dévroit avoir de la glace plus ou moins molle l'une que l'autre, comme il arrive aux graisses qui se figent.

4. Qu'on ne voit aucune bulle d'air dans la glace provenuë de l'eau qui a été purgée d'air.

5. Que les bulles d'air qu'on apperçoit sensiblement dans la glace qui se forme de l'eau qui n'a point été épurée, viennent non pas de ce que les ressorts de l'air se debandent un peu, & occupent un plus grand espace ; mais de ce que plusieurs parties d'air qui étoient dispersées se sont réünies.

6. Que s'il est vray qu'en hyver la matiere subtile a moins de

mouvement, & que les pores de l'air ſont alors plus reſſerrez, il s'enſuit de là que l'air en cette ſaiſon doit avoir moins de reſſort.

7. Que cette conjecture ne s'accorde point avec le ſyſteme de Mr. des Cartes ſur la liquidité de l'eau & la fléxibilité de ſes parties.

8. Que l'eau ſe glace auſſi-bien dans la machine du vuide que dehors.

Les autres objections ſont moins importantes, & on peut également les faire contre le ſyſteme commun : c'eſt pourquoy nous ne les rapporterons point icy.

Difficultez contre la Diſſertation Phyſique ſur la nature des exhalaiſons & des vapeurs, *contenuë dans les Memoires de Mars & d'Avril.*

Ces difficultez ſont du même Auteur que les precedentes. Pour les bien entendre, il faut remettre icy en deux mots quel eſt le ſyſteme contre lequel il les propoſe.

Il vient naturellement en l'eſprit que les nuées étant compoſées de vapeurs, & les vapeurs n'étant que

la pensée de celui qu'il attaque. [...] reste ce sera à l'Auteur des [...] nouveaux systemes sur la gla[...] sur les vapeurs de repondre, s[...] juge necessaire, aux difficultez q[...] lui propose. En tout cas le Pu[...] peut toûjours, en comparan[...] systemes avec les difficultez q[...] y oppose, juger de quel côté e[...] verité.

EXTRAIT D'UNE LETT[...] *de Mr. de Leibnitz sur ce qu'il* [...] *dans les Memoires de Janvier* [...] *Fevrier touchant la generation* [...] *glace, & touchant la Demonstr[...]* *Cartesienne de l'existence de* [...] *par le R. P. l'Amy Benedictin.*

QUoi que Mr. de Leibnitz [...] pas écrit ce qu'on va voir [...] être rendu public, cependant [...] ce qui sort de sa plume est si d[...] de paroître, que nous avons cr[...] faire aucune peine à l'Auteur [...] faire plaisir aux Sçavans, de [...] communiquer ce qu'il pense [...] deux articles de nos Memoire[...] Janvier & de Fevrier.

De la generation de la glace.

Quant à la génération de la glace dont il eſt parlé dans les Memoires, il ſemble qu'en hyver, l'eau ceſſant d'être aſſez agitée par la chaleur, & l'air qui y étoit auparavant enfermé, briſé & preſſé par cette agitation, ſe trouvant plus libre ; il ſe réünit en plus groſſes bulles, & ſe détachant de l'eau luy donne plus de moyen de ſe joindre & de ſe prendre. C'eſt pour cette raiſon que l'eau ſe glaçant, l'air amaſſé devient plus fort, tant par l'uniou, comme je l'expliqueray bien-tôt, que parceque cette violente compreſſion, où il ſe trouvoit preſqu'autant que dans le Salpêtre ou dans la poudre à canon, n'étant plus balancée par le mouvement interne de l'eau, comme je vay encore l'expliquer, il exerce ſa force élaſtique, & par-là il devient capable de rompre juſqu'à des vaſes de fer.

Figurons-nous une maſſe de graiſſe mêlée avec de la liqueur, & qu'un mouvement violent reduit le tout

en une infinité de petites parties. La graiſſe deviendroit conſiſtante ſi elle étoit ſeule,& la liqueur a des parties élaſtiques. Ainſi le mouvement que nous ſuppoſons a deux effets : il empêche la graiſſe de ſe prendre ou congeler, & la liqueur élaſtique de ſe détendre, à peu près comme un tourbillon de vent, empêche des épics courbez de ſe dreſſer. Mais le mouvement ceſſant, les parties convenables ſe rejoindront, la graiſſe delivrée de la liqueur ſe prendra, & la liqueur ſe réünira, ſoit entierement, ſoit en groſſes gouttes ou bulles enfermées en partie dans les cavitez de la graiſſe. La liqueur élaſtique de ſon côté ſe détendra, & fera effort pour occuper plus de place. Car des bulles plus groſſes enfermant plus de matiere ſous la même ſuperficie, donnent alors moins de priſe aux empêchemens exterieurs, ſoit du mouvement des corps qui les environnent, ou de la fermeté des parois qui pourroient empêcher leur dilatation ou detente.

Au reſte la nouvelle conjecture ſur la glace contient pluſieurs cho-

ses très-bonnes, & qu'on peut concilier avec ce que je viens de dire.

De la demonstration du R. P. l'Amy.

J'ay déja dit ailleurs mon sentiment sur la demonstration de l'existence de Dieu de saint Anselme, renouvellée par Des Cartes; dont la substance est que ce qui renferme dans son idée toutes les perfections, ou le plus grand de tous les êtres possibles, comprend aussi l'existence dans son essence: puisque l'existence est du nombre des perfections, & qu'autrement quelque chose pourroit être ajoûté à ce qui est parfait. Je tiens le milieu entre ceux qui prennent ce raisonnement pour un sophisme, & entre l'opinion du R. Pere l'Amy expliquée icy, qui le prend pour une demonstration achevée. J'accorde donc que c'est une demonstration, mais imparfaite, qui demande ou suppose une verité qui merite d'être encore demontrée. Car on suppose tacitement que *Dieu* ou bien l'*Estre parfait*, est possible. Si ce point étoit

encore demontré comme il faut, on pourroit dire que l'existence de Dieu seroit demontrée geometriquement *à priori*. Et cela montre ce que j'ay déja dit qu'on ne peut raisonner parfaitement sur des idées, qu'en connoissant leur possibilité: à quoy les Geometres ont pris garde, mais pas assez les Cartesiens. Cependant on peut dire que cette demonstration ne laisse pas d'être considerable, & pour ainsi dire presomptive. Car tout estre doit être tenu possible jusqu'à ce qu'on prouve son impossibilité, je doute cependant que le R. P. l'Amy ait eu sujet de dire qu'elle a été adoptée par l'Ecole; car l'Auteur de la Note marginale remarque fort bien icy que saint Thomas l'avoit rejettée.

Quoy qu'il en soit on pourroit former une demonstration encore plus simple, en ne parlant point des perfections, pour n'être point arresté par ceux qui s'aviseroient de nier que toutes les perfections soient compatibles, & par consequent que l'idée en question soit possible. Car

en disant seulement que Dieu est un Estre de soy ou primitif *Ens à se*, c'est à-dire qui existe par son essence; il est aisé de conclure de cette definition, qu'un tel Estre, s'il est possible, existe; ou plutôt cette conclusion est un corollaire qui se tire immediatement de la definition, & n'en differe presque point. Car l'essence de la chose n'étant que ce qui fait sa possibilité en particulier, il est bien manifeste qu'exister par son essence, est exister par sa possibilité. Et si *l'Estre de soy* étoit defini en termes encore plus approchans, en disant que c'est *l'Estre qui doit exister parce qu'il est possible*, il est manifeste que tout ce qu'on pourroit dire contre l'existence d'un tel être, seroit de nier sa possibilité.

On pourroit encore faire à ce sujet une proposition modale qui seroit un des meilleurs fruits de toute la Logique : sçavoir que *si l'Estre necessaire est possible, il existe.* Car *l'Estre necessaire*, & *l'Estre par son Essence* ne sont qu'une même chose. Ainsi le raisonnement pris de ce biais paroît avoir de la solidité ; & ceux

qui veulent que des seules notions, idées, definitions, ou essences possibles on ne peut jamais inferer l'existence actuelle, retombent en effet dans ce que je viens de dire; c'est à dire qu'ils nient la possibilité de l'Estre de soy. Mais ce qui est bien à remarquer, ce biais même sert à faire connoître qu'ils ont tort, & remplit enfin le vuide de la demonstration. Car si *l'Estre de soy* est impossible, tous les êtres par autruy le sont aussi; puis qu'ils ne sont enfin que par *l'Estre de soy*: ainsi rien ne sçauroit exister: Ce raisonnement nous conduit à une autre importante proposition modale égale à la precedente, & qui jointe avec elle acheve la demonstration. On la pourroit énoncer ainsi: *si l'Estre necessaire n'est point, il n'y a point d'Estre possible*. Il semble que cette demonstration n'avoit pas été portée si loin jusqu'ici: Cependant j'ay travaillé aussi ailleurs à prouver que l'Estre parfait est possible.

Je n'avois dessein, Monsieur, que de vous écrire en peu de mots quelques petites reflexions sur les Me-

moires que vous m'aviez envoyez; mais la varieté des matieres, la chaleur de la meditation, & le plaisir que j'ay pris au dessein genéreux du Prince qui est le Protecteur de cet Ouvrage, m'ont emporté. Je vous demande pardon d'avoir été si long, & je suis &c.

DECOUVERTE D'UNE COLONNE *de Constantin le Grand.*

LE Pere de Colonia Jesuite étant à Arles & se promenant le long du Rhône, jetta les yeux par hazard sur une colonne d'environ six pieds de haut, où des batteaux étoient attachez, & elle lui parut Antique. Il rendit compte à Monsieur l'Archevêque d'Arles, auprès de qui il étoit alors, de ses conjectures sur ce monument; & ce Prelat qui a du goût pour l'Antiquité, voulut bien se transporter sur les lieux pour l'examiner. On fit creuser autour de la colonne, on la nettoya avec soin; & on y lût enfin cette Inscription, que Mr. Marcel connu par ses sçavans Ouvrages aida à dechiffrer.

IMP. CÆS.
FL. VAL.
CONSTAN-
TINO
P. F. AUG.
DIVI
CONSTAN-
TII AUG.
PII
FILIO

Le Pere Colonia prétend q faut lire ainsi : *Imperatori Cæsari I vio Valerio Constantino, Pio, Fel Augusto &c.* & voici les remarq qu'il nous a envoyées sur ce suj

Il y a bien de l'apparence que Monument fut érigé, lors que Co tantin le Grand celebra à Arles Decennales de son regne, & q y crea tout à la fois trois Césa Crispus qu'il avoit eu de Mine ne; Constantin le jeune qu'il av eu de Fausta, & Licinius son Nev fils du vieux Licinius & de Const tia sœur de Constantin. Voici quoy je me fonde, dit ce Pere.

Il est seur que Constantin le Gr celebra lui-même cette fête à

les, comme le sçavant Pere Pagi l'a montré dans sa Critique des Annales de Baronius : les preuves en paroissent incontestables. Cette solemnité se fit l'an 316 sous le Consulat de Sabinus & de Rufus. C'étoit la dixiéme anné du regne de Constantin, qui prit possession de l'Empire l'an 306. le 25. de Juillet jour de la mort de Constantius Chlorus son Pere. Or il est seur qu'en l'année 316. Constantin se trouva à Arles au mois de Juillet. Au commencement de cette année il fut à Treves ; de là il alla à Vienne, de Vienne il se rendit à Arles, où il publia la 5. & la 6. loy *de Appellationibus*, dattées des Ides d'Aoust, c'est à peu prés le tems auquel on commença les Decennales.

La raison qui put engager Constantin à celebrer les Decennales à Arles, c'est que Crispus & le jeune Constantin, qui avoient la meilleure part à cette fête, y étoient nez. Aurelius Victor dit clairement dans son Abregé, que Constantin le jeune étoit né à Arles : voici ses paroles. *Filium suum Crispum nomine ex Minervina concubina susceptum, item*

Constantinum iisdem diebus natum Oppido Arelatensi, Licinianumque Licinii filium mensium fere viginti Cæsares fecit. Pour ce qui est de Crispus qui fut depuis si connu par son merite & par ses malheurs, il est constant qu'il nâquit aussi à Arles. C'est le sentiment de Tristan, qu'il prouve par le témoignage de Paul Diacre.

Une seconde raison porta probablement Constantin à donner à la Ville d'Arles une glorieuse marque de distinction en y faisant celebrer ses Decennales, c'est l'inclination particuliere que ce Prince avoit toûjours eüe pour cette ville. Elle étoit pour lors une des plus considerables des Gaules avec Treves & Lyon. L'inclination de Constantin pour Arles alla jusqu'à vouloir que cette ville portât son nom, & fût appellée *Constantina*, au lieu d'*Arelate*.

Le fait est constant, & nous en avons une preuve authentique rapporté par le P. Sirmond dans le premier tome de ses Conciles des Gaules. C'est la requête que les Evê-

ques de la Gaule Narbonnoise presenterent au Pape S. Leon le Grand l'année 450. Une des grandes raisons qu'ils apportent à ce Pape pour l'engager à soûtenir les droits de la ville d'Arles, c'est la consideration particuliere que l'Empereur Constantin avoit marqué pour cette ville, en l'honorant de son nom. *Hæc in tantum à gloriosissimæ memoriæ Constantino peculiariter honorata est, ut ab ejus vocabulo, præter proprium nomen quo Arelas vocabatur,* CONSTANTINÆ *nomen acceperit.*

Cette bien-veillance de Constantin envers la ville d'Arles paroit encore par le choix qu'il en fit pour y celebrer l'an 314. ce fameux Concile contre les Donatistes, qui est appellé par S. Augustin, *plenarium & universale atque universæ Ecclesiæ Concilium.* Ce qui a causé tant de disputes entre Mr. de Launoy & le P. Nicolai. Baronius croit que Constantin assista luy-même à ce Concile d'Arles, & il se sert de l'autorité d'Eusebe pour le prouver; mais les paroles d'Eusebe me paroissent fort équivoques: & il est bien difficile

aux Empereurs ces belles Apologies qu'ils firent pour la Religion Chrétienne. C'est à cette même occasion que se faisoient les Translations des Reliques & les Dedicaces des premieres Eglises, & que ce fit en particulier la Dedicace d'Antioche. C'est enfin à cette occasion que les Empereurs avoient accoutumé de jetter les fondemens des Villes, de faire des liberalitez au Peuple, de créer des Cesars & de donner le nom d'*Augustes* à leurs Epouses.

Dion dans son 53. livre nous apprend la veritable origine des Decennales. Il rapporte qu'Auguste ayant declaré qu'il n'acceptoit l'Autorité Souveraine, que pour dix ans, témoigna publiquement qu'il vouloit s'en decharger lors que ce terme fut expiré. Mais le Senat & le Peuple l'ayant conjuré unanimement de retenir l'Empire, il y consentit pour l'espace de dix autres années; ensuite pour dix autres: & de cette maniere il conserva l'Autorité souveraine jusqu'à la fin de sa vie. Et c'est pour cela (ajoute

Dion ; que les Empereurs encore aujourd'hui, quoy qu'ils ayent l'Autorité Souveraine pour toute leur vie, ne laissent pas de faire celebrer de dix en dix ans une Feste solennelle pour prolonger le tems de leur Empire.

DISSERTATION DU MEME Auteur sur une Colonne Milliaire d'Arles.

L'Inscription suivante est à la verité dans Gruter, mais il la rapporte simplement & sans notes : il semble qu'elle demande des reflexions particulieres. Elle est tirée d'une Colonne Milliaire qui est de marbre, & qui a environ douze pieds de hauteur. Cette Colonne a été partagée en deux pieces égales qu'on voit au bas des degrez de l'Eglise du College des Jesuites : mais heureusement on n'a pas touché à l'Inscription qu'on voit toute entiere sur une des pieces. La voicy.

SALVIS DD NN. THEO-
DOSIO ET VALEN-
TINIANO P. F. V. AC
TRIUM. SEMPER
AUG. XV. CON. VIR.
INL. AUXILIARIS
PRÆ. PRÆT. GALLIA.
DE ARELATÆ MA.
MILLIARIA PONI.
S. M P. I.

C'est-à-dire. *Salvis Dominis nost Theodosio & Valentiniano Piis, Felic bus, Victoribus ac Triumphatoribus sem per Augustis, decimum quintum con sulibus, vir inlustris Auxiliaris Pr fectus Pretorio Galliarum de Arela Maßiliam Milliaria poni statuit. Mi liare passuum primum.*

Cette belle Inscriptiou éclairc plusieurs points importans de l'H toire du cinquiéme siécle.

1°. Elle nous apprend qu'*Aux liaris* a été Prefet du Pretoire d Gaules : & il ne faut que la lire po connoître sans peine l'erreur Jodocus Sincerus, qui parlant cette colonne dans son *Itinerari Gallia*, a cru qu'il falloit lire *Aux liaris Præfectura Pratorium Galliaru*

f

Au lieu de lire *Auxiliaris Præfectus Prætorio Galliarum.*

Cet *Auxiliaris* dont il s'agit icy, est le même qui s'emploïa si utilement à Rome pour reconcilier le Pape Saint Leon le Grand avec Saint Hilaire Evêque, d'Arles, & pour terminer le fameux differend qui s'étoit élevé entre eux à l'occasion de Chelidonius Evêque de Besançon. Saint Hilaire avoit deposé cet Evêque dans un Concile, pour avoir autrefois épousé une veuve, & pour avoir condamné des gens à mort pendant qu'il étoit magistrat.

Le jugement de S. Hilaire ayant été cassé à Rome, où il s'étoit rendu à pied, & d'où il étoit parti secrettement sans attendre la decision entiere de son affaire, Auxiliaris qui s'y trouva alors parla au Pape en sa faveur. Il écrivit en même tems à S. Hilaire cette belle Lettre rapportée par S. Honorat de Marseille, où il le conjure de se relacher en faveur de la paix. Il lui dit entre autres choses ces paroles remarquables: *Aures præterea Romanorum quadam*

teneritudine plus trahuntur: in qu fi se sanctitas tua subinde demitt plurimum nihil perditurus acquiris. oreilles des Romains sont d'une treme delicatesse : si vous vous y commodez un peu, vous gagne beaucoup sans rien perdre.

L'Inscription de la Colonne n apprend en second lieu, qu'A étoit en ce temps-là le siege du P fet du Pretoire des Gaules, ce marque que cette ville étoit tr distinguée parmi les autres.

Joseph Scaliger, qui avoit d'aille tant d'érudition, expliquant l' scription dont il s'agit, a cru qu *relate. Ma. Milliaria* signifioit *Arel Mamillaria.* Il pretend qu'on no moit ainsi cette ville à cause de fertilité de son terroir. L'erreur ce sçavant homme a déja été marquée par Theophile Rayna & par le P. Lacarry dans son li de l'état des Gaules sous les Pref du Pretoire des Gaules.

DIVERS PROBLEMES *sur la nature des lignes courbes.*

DAns la pratiques des Arts, on a besoin d'une ligne courbe, dont voicy la nature. Ses principales appliquées suivent la progression des nombres naturels, 1. 2. 3. les segmens de l'axe qu'elles font, suivent la progression des nombres triangulaires, 1. 3. 6.

Un Ecrivain dit que cette courbe est une parabole ordinaire. Cependant c'est une chose demontrée, que dans la parabole ordinaire, les appliquées étant 1. 2. 3. les segmens de l'axe sont 1. 4. 9. Ainsi cette courbe n'est pas une parabole ordinaire. Là-dessus on peut faire diverses questions importantes.

1. Si la courbe dont nous parlons est geometrique, ou mechanique?

2. Comment on peut avoir geometriquement, ou du moins par des instrumens reglez, les points d'entre deux que les principales appliquées ne determinent pas? Une machine aisée pour cela, soulageroit beaucoup les ouvriers dans la pratique.

3. Si cette courbe tournoit autour d'une de ses appliquées perpendiculaire à l'axe, qu'elle seroit la solidité ou la grandeur du corps qui se formeroit?

4. Où seroit le centre de pesanteur de la moitié de ce solide coupé en deux par un plan qui passeroit par cette appliquée?

Toutes ces questions sont importantes pour la pratique des Arts, comme on pourra le faire voir un jour.

LETTRE DE M^r DU COURROY *Medecin, écrite de Beauvais le 27. Juin 1701. touchant deux jumeaux qui ne sont qu'un même corps au dessous du diaphragme.*

PArmi toutes les productions monstrueuses dont parlent une infinité d'Auteurs, il ne s'en rencontre pas qui ait une parfaite ressemblance avec celle-cy.

Mardi dernier la femme d'un nommé Gerard vigneron demeurant au fauxbourg de S. Jacques de cette ville mit au monde après trois ou quatre heures d'un travail assez

violent, deux enfant mâles entierement formez & parfaits depuis la tête jusqu'au bas des fausses côtes, vers la region du diaphragme. Ces deux enfans avoient donc chacun leur tête avec toutes ses parties; chacun deux épaules, deux bras, deux mains &c. & chacun leur poitrine: le tout aussi parfait & accompli, qu'il se trouve aux enfans qui viennent au monde au terme de neuf mois. Mais depuis la region du diaphragme, c'est-à-dire depuis les fausses côtes jusques au bout des pieds, ces enfans se joignoient, & n'en formoient plus qu'un: n'ayant à eux deux qu'un ventre, deux cuisses, deux jambes & deux pieds. Le ventre à l'endroit de l'union, immediatement au dessous du diaphragme, paroissoit plus large que dans le naturel; parceque cet endroit servoit de base à l'union des deux enfans, qui commençoient là à n'en faire plus qu'un; le reste du ventre inferieur s'etrecissoit un peu jusqu'à l'hypogastre, au bas duquel il y avoit deux parties naturelles parfaitement bien formées, dont

l'une étoit en sa place ordinaire
l'autre plus bas à l'endroit de l'a
qu'elle couvroit entierement. C
cela il y avoit au bas du coccyx
espece d'excrescente de chair
gue d'environ quatre doigts, c
substance cartilagineuse vers le
lieu, & qui se terminoit en poi

Mr. de Fercour Conseiler au
sidial de cette ville, fit apporter
lui ce fruit monstrueux pou
faire faire l'ouverture : ce qu
fait par Me Pierre Fournier
rurgien, en presence de quatre
decins dont j'étois un. Nous a
trouvé les deux têtes de ces
enfans parfaites, tant pour les
ties internes, que pour les pa
externes : aussi bien que les é
les, bras, mains &c. Dans cha
de leurs poitrines il s'est trouv
cœur avec son enveloppe app
pericarde, un poulmon avec
mediastin, une trachée artere
esophage, & un diaphragme qu
paroit la cavité de chaque poi
d'avec les parties nourriciere
ces deux enfans commençoie
s'unir & devénir un. Dans le

ventre il ne s'est trouvé qu'un foye, mais de moitié plus grand qu'il n'est ordinairement. Au dessous du foye il n'y avoit qu'un seul estomach de grandeur ordinaire, dans lequel se dechargeoient les deux esophages par un seul orifice. Il y avoit deux rates aux deux côtez, dont l'une par sa petitesse paroissoit plutôt quelque capsule atrabilaire, & l'autre étoit d'une grandeur proportionnée, & naturelle. Les intestins étoient simples & à l'ordinaire, aussi-bien que les deux reins, & les deux ureteres qui se déchargeoient aussi dans une seule & même vessie, laquelle se vuidoit par les deux verges. Le rectum se trouva fort plein de *meconium*, (c'est l'excrement qui se forme les derniers jours que l'enfant reste dans le ventre de sa mere) parce qu'il n'y avoit pas d'ouverture à l'anus, sur lequel étoit placée l'autre partie naturelle.

L'un des deux enfans ayant montré la tête, fut baptisé par la matrone qui jugea du danger par la difficulté du travail. Environ une demi-heure aprés la mere étant delivrée,

la matrone s'apperçut d'un mouvement manifeste dans celui des enfans qui n'avoit pas été baptisé, & elle le baptisa aussi. Le premier baptisé ne donna aucun signe de vie après l'enfantement, & l'autre ne vécut depuis qu'un demi-quart d'heure.

OBSERVATIONS TOUCHANT *Belle-Isle & la greve du Mont saint Michel, envoyées aux Auteurs des Memoires par M. ***.*

UN voyage de Belle-Isle en Bretagne m'a donné occasion de faire quelques observations que je vous envoye. Vous jugerez si elles meritent d'être communiquées au Public.

Belle-Isle n'est éloignée que de quatre lieuës de terre ferme; & le nom qu'elle porte lui convient assez à cause de sa fertilité. Il semble même qu'autrefois elle ait été considerable : car du port où l'on arrive en venant de Vannes, jusqu'au côté opposé de l'Isle on voit presque de demi-quart de lieuë en de-

my quart de lieuë de grandes pierres, hautes d'environ dix pieds, & larges de quatre ou cinq. Elles sont élevées perpendiculairement, & les habitans croient qu'on les a dressées autrefois pour faciliter la route des Bretons qui venoient de la terre ferme, & qui traversoient l'Isle pour aller trafiquer avec les Anglois. Pour moi je croirois plutôt que ces pierres sont les restes de quelque camp de Cesar. Car on ne voit rien de semblable dans les Landes de Bretagne où cela auroit été encore plus necessaire qu'à Belle-Isle, dont la largeur est peu considerable. Au contraire on voit dans la terre ferme aux environs de Belle-Isle plusieurs vestiges des camps de Cesar, où il y a de distance en distance de grandes pierres à peu près semblables à celles dont il s'agit.

Voici une autre chose qui me paroît meriter plus d'attention. Quand le vent vient directement de la terre ferme, dans le port de Belle-Isle qui est au pied du Château, l'entrée du port à plusieurs brasses d'eau : au lieu qu'il y a beaucoup de sable,

quand le vent vient pardessus l'Isle. Je ne conçûs pas d'abord la raison de cette difference : & pour l'examiner j'allay me reposer sur une terrasse où l'on va par le Château, & qui est creusée dans le roc. Si l'on en croit la tradition, le Poëte S. Amand qui étoit attaché à la maison de Retz, s'y retiroit assez souvent avec bonne provision de bouteilles d'excellent vin ; & il y composoit ses vers au bruit des vents & des flots qui se battent au pied du rocher.

Etant là je fis reflexion que la terre est fort haute auprès du port : de sorte que, quand le vent souffle par dessus l'Isle, il ne peut agir sur la mer qu'à une distance assez considerable : d'où je conclus que quand le vent est violent, l'eau est beaucoup plus pressée à l'endroit où le vent tombe, que dans tout l'espace qui est entre cet endroit & le port. Il s'ensuit de là que le sable est aussi plus pressé sous l'effort du vent que vers le port : ce qui est cause que suivant la nature des autres corps qui vont du côté opposé à celuy d'où on les presse le plus fortement,

le sable roule vers le port & le remplit.

Au contraire quand le vent vient du côte de Vannes, & qu'il souffle directement dans le port, la hauteur des terres l'arreste; de sorte que retournant en partie sur luy-même, il presse violemment l'eau du port, l'eau presse le sable, & le sable, étant plus pressé dans le port que dans les lieux éloignez, roule du port vers le large. Il est vray que cette variation de la hauteur du sable n'arrive pas dans tous les endroits du monde où les côtes sont hautes, & où les vents soufflent aussi violemment qu'auprès de Belle-Isle; mais cela ne détruit pas mon explication. Pour la défendre il suffit de supposer que le sable du fond de la mer auprés de Belle-Isle, est plus leger & plus mobile que dans d'autres endroits, & le voisinage de la riviere de Loire rend la chose assez vraysemblable.

En effet cette riviere roule avec elle un sable trés-leger, comme il paroît à l'œil en Eté, lorsque ses eaux sont claires & basses. Outre cela dans ses

creües elle transporte souvent des montagnes de sable, pour ainsi dire, d'un côté du rivage à l'autre : de sorte que le courant est rarement plusieurs années de suite du même côté. On peut donc dire que la Loire entrant dans la mer, pousse son sable aux environs, & que quelque cause particuliere en entraine une partie vers Belle-Isle, où le changement du vent suffit pour le porter tantôt d'un côté & tantôt de l'autre, ainsi que nous l'avons expliqué.

Voici encore quelques autres remaques que j'ay faites. En sortant de Bretagne j'ay passé au Mont saint Michel, & dans le passage il m'arriva une chose qui me fit un peu repentir de ma curiosité. Car le vent s'étant élevé comme je marchois sur la greve qui étoit alors assez seche, il se forma comme un nuage de sable dont je fus tout à coup enveloppé & qui ne me permettoit pas de voir à 7. ou 8. pas de mon cheval. Si cela eût duré, j'étois en danger de perir. Un de mes amis qui m'accompagnoit, & qui est du pays, me dit, aprés que le vent fut appaisé, que

ceux qui perissoient en allant au Mont S. Michel, ou en revenant, ne perissoient gueres que par le vent, lequel élevant le sable leur ôtoit par là la veuë des terres, de sorte qu'ils alloient quelquefois se precipiter dans des endroits dangereux, ou tournoient de tous côtez sur la gréve, jusqu'au retour de la mer qui les enveloppoit.

J'avois cru que les guides qu'on prend pour se faire conduire au Mont S. Michel étoient fort necessaires pour éviter les sables mouvans; mais le même amy m'assûra que ces guides étoient fort inutiles, & qu'en deux mots on pouvoit apprendre aux voyageurs ce qui étoit necessaire pour s'en passer. Eh que faut-il donc sçavoir pour cela, lui dis-je? Il n'y a reprit-il, rien à craindre quand la mer ne fait que de se retirer, car alors le sable qui est encore moüillé a de la consistance; en tout cas il faut éviter les endroits où l'on voit un petit talus noir; car c'est-là l'indice du sable mouvant.

Je lui demanday ce qu'il pensoit

qu'on a vû l'Abbaye des Peres Benedictins, dont l'Eglise & la maison couvrent presque tout le rocher; il fallut traverser une petite riviere pour rentrer dans Avranches. Je fus fort surpris en la passant de voir dans le fond, d'espace en espace, de trous profonds, les uns d'un pied, les autres de deux, quelques-uns de plus, & dont le diametre paroissoit être d'environ un pied & demi ou deux pieds. Il semble que c'est-là en petit ce que sont en grands les sables mouvans, où l'on se perd quelque-fois en traversant la greve. Les trous en question ne peuvent être profonds; parce qu'il y a peu de sable entre l'eau de la riviere & la terre solide: ils ne peuvent être larges, parce que l'eau qui en sort n'est pas abondante: ils sont sans sable, parceque le peu de hauteur qu'ils ont, fait que les fontaines qui en sortent chassent aisément le sable qui les bouche.

C'est ainsi que la mer remplit de sable tous les pays, toutes les fontaines, tous les courants qui sont dans la greve; mais elle les en rem-

plit en si grande quantité, à cause de la hauteur du sable, que leurs eaux n'ont pas assez de force pour le pousser dehors, dans l'espace qu'il y a d'un flux à un autre. L'eau de ces fontaines & de ces courants, a seulement assez de force pour ébranler son sable & pour en faire des gouffres, qui s'ouvrent aisément sous ceux qui passent, ou qui s'arrestent sur leur surface. Quelques-uns de ces puits ou de ces fontaines ébranlent apparemment le sable avec plus de force que les autres; parce qu'ils viennent d'un endroit plus élevé que celui par où ils tâchent de sortir, & leur effet est aussi naturel que celui d'un jet d'eau.

EXPLICATION DES NOMS.

ΑΒΡΑΣΑΞ ΑΒΡΑΣΑΔΑΒΡΑ.

C'Est une nouvelle explication de deux noms qui ont donné la torture aux plus grands esprits de nôtre siecle. Le P. Kirker Jesuite en a parlé dans son Obelisque de Pam-

phile. Saumaiſe dans ſon Livre *De Annis Climactericis pag.* 572. ſe mocque de la maniere dont Scaliger l'explique. Mr. Chifflet a composé un Livre ſur ce ſujet, où il met ſes penſées & celles de ſes amis qu'il avoit conſultez la-deſſus. Mr. Vendelin Chanoine de Tournay dans une lettre qu'il luy écrit approche le plus prés de la verité, quand il dit que ce mot ſignifie.

A	ab	Pater
B	ben	Filius
P	rouah	Spiritus
A	hakadosh	Sanctus
C	σωτηρία	Salus
A	ἀπὸ	à
Ξ	ξύλυ	ligno.

Il y a pourtant des defauts dans cette explication. Premierement il ne s'y trouve point de conſtruction : ce ſont deux penſées detachées qui n'ont nulle liaiſon entre elles. Enſuite l'A qui eſt au milieu ne répond pas bien au mot Hebreu *hakadosh* qui commence par un *he*. Dire enfin que l'autre A ne ſoit mis que

pour la prépoſition ἀπὸ, cela n'eſt nullement vrai-ſemblable.

Mr. Vendelin ſemble ne pas rencontrer encore tout à fait juſte, quand il explique ces trois lettres ϹΑΔ du mot ΑΒΡΑϹΑΔΑΒΡΑ par ceux-cy, Σωτηρία ἀπὸ δόξης, *Salus à gloria* en ſous entendant *Trinitatis* : quoy qu'il juge quelles y viennent fort bien, à cauſe que les quatre premieres lettres qui ſont au commencement de ce mot, qui marquent ſelon lui les trois perſonnes de la Trinité, ſe trouvent encore à la fin.

L'explication que le P. H. donne aux deux mots dont il s'agit, dans une réponſe qu'il fait à un habile homme qui l'a conſulté là-deſſus, paroît plus naturelle. La voicy.

ΑΒΡΑϹΑΞ eſt un mot myſterieux, compoſé d'Hebreu & de Grec, dont le ſens eſt, *Deus unus & trinus homines ſalvans per crucem.*

A	Ab	Pater	A
B	Ben	Filius	B
P	Rouah-hakadosh	Spir. Sanct^s	P 1(
A	ἀνθρώπους	homines	A
C	σώζων	Salvans	C 2
A	ἁγίῳ	per sacrum	A
Ξ	ξύλῳ	lignum.	Ξ (

3.

Le mot ἅγιον ξύλον, *sacrum lignu* *le bois sacré* est visiblement une ci conlocution qui signifie la sain Croix, ou le bois de la sainte Croi

Le mot A B P A C A Δ A B P A (de même caractere & signifie, *De unus & trinus, homines salvans per cr cem : Pater & Filius & Spiritus, San tus Dominus Deus unus est.*

A	Ab	Pater
B	Ben	Filius
P	Rouah-hakadosh	Spiritus Sanct
A	Ἀνθρώπους	homines
C	σώζων	Salvans
A	ἁγίῳ	per sacram
Δ	δένδρῳ	arborem
A	Ab	Pater
B	Ben	Filius
P	Rouah-hakadosh	Spiritus Sancti
A	Adonai	Dominus Dei unus est.

Les noms des trois perſonnes de la Trinité ſont mis d'abord pour ſignifier, *Deus unus ac Trinus*, qui eſt la même choſe : & quand on les repete enſemble, c'eſt pour ſignifier les trois perſonnes en particulier. Pour ἅγιον δένδρον, *arbor ſancta*, c'eſt une circonlocution ſemblable à la premiere, pour ſignifier la ſainte Croix, comme tout le monde ſçait.

On trouve ce dernier mot dans le Poëte Q. Serenus Sammonicus, qu'on croit avoir été un Medecin Chrétien, mais pourtant heretique Baſilidien. C'eſt un remede qu'il preſcrit pour guerir de la fievre double tierce. Il ordonne au malade de porter au cou ce mot écrit d'une certaine maniere que voicy :

ΑΒΡΑCΑΔΑΒΡΑ
ΑΒΡΑCΑΔΑΒΡ
ΑΒΡΑCΑΔΑΒ
ΑΒΡΑCΑΔΑ
ΑΒΡΑCΑΔ
ΑΒΡΑCΑ
ΑΒΡΑC
ΑΒΡΑ
ΑΒΡ
ΑΒ
Α

L'artifice de cette figure consiste, en ce que prenant les dernieres lettres seulement, à commencer depuis la pointe & remontant en haut du côté gauche, l'on y trouve le même mot, ou plutôt la même pensée qui est dans la premiere ligne entiere.

On trouve dans plusieurs Cabinets des pierres où ce mot ΑΒΡΑCΑΞ est gravé, tantôt avec des figures grotesques, & quelquefois même fort indecentes; tantôt avec des images de pieté; comme Mr. de Sponde dans son Abregé de Baronius, l'an 120 dit qu'il en a vû une chez Mr. Petau Conseiller à Paris,

qui avoit d'un côté les images de S. Pierre & de S. Paul, & de l'autre le mot ΑΒΡΑϹΑΞ Il n'en faut point chercher d'autre raiſon de cela que le caprice & la bizarrerie de ceux entre les mains deſquels ces pierres ſont tombées, & qui y ont mis ce mot au hazard, dans un ſiecle bien poſterieur à ces ſigures qu'ils y ont trouvé gravées. Auſſi ces figures ſont ordinairement anciennes, & de bonne main: & ceux qui y ont gravé ce mot, les ont reſpectées, pour ainſi dire, car ils n'ont oſé preſque jamais le mettre ſur le côté de ces figures, de crainte de les gâter; c'eſt preſque toûjours au revers qu'il ſe trouve; & il eſt aiſé de reconnoître que la graveure des figures & celle du mot ΑΒΡΑϹΑΞ ne ſont point du même ouvrier; mais que celle-cy eſt beaucoup plus groſſiere & plus moderne.

Il y a chez M. Germond Auditeur des Comptes à Paris une de ces pierres, où ces mots ſont gravez d'un côté, ΑΒΡΑΞΑϹΑΔΟΝΑΙ ΙΑΩ ϹΑΒΑΩΘ. Qui ſignifient, *Pater & Filius & Spiritus Sanctus bo-*

mines per crucem salvans, Dominus Deus ipse exercituum est. Car le mot ΙΑΩ est icy formé de l'Hebreu *ia* & du pronom *ho*, par un *he*, un *vau* & un *Aleph* : qui signifie *ipse*. La même pierre a sur le revers ces noms ΟΥΡΙΗΛ, ΓΑΒΡΙΗΛ, ΡΑΦΑΗΛ, ΜΙΧΑΗΛ, c'est-à-dire *Uriel, Gabriel, Raphaël, Michaël*; & quelques autres qu'on ne peut lire, parceque les lettres sont effacées.

SUITE DE LA LETTRE de Mr. de l'Isle où il examine la Carte d'Espagne de Mr. Nolin.

Monsieur de l'Isle en nous addressant sa lettre y a ajoûté ces paroles. Je prie les Auteurs des Memoires, qui me paroissent delicats en matiere de controverse, de considerer que parlant en mon nom, je ne pretends pas les rendre garants d'aucune des choses que j'avance dans cet écrit : & à l'égard du stile, si Mr. Nolin s'en trouvoit offensé, je le prie de se souvenir de la maniere dont il m'a traitté dans le Journal du dixneuviéme de Juillet de l'an

l'an 1700. sans que j'y eusse donné de ma part aucune occasion. *Sans cette precaution de Mr. de l'Isle nous aurions eu de la peine à ne pas retrancher ce qu'il peut y avoir d'un peu dur dans le stile de sa lettre : & nous prions icy ceux qui auront de semblables pieces à nous adresser, qu'elles soient écrites d'une maniere à ne nous pas mettre dans la necessité d'y rien changer.*

Voilà, Monsieur, la construction de ma carte justifiée : mais comme les choses paroissent mieux par la comparaison que l'on en fait avec d'autres, je m'en vais la comparer avec une autre carte du même païs faite par un de nos derniers Auteurs. Ce sera celle de Mr. Nolin : vous l'avez dans vôtre recueil, & il vous sera aisé de verifier ce que je vous en diray.

Ceux qui sçavent, comme vous, le differend que nous avons Mr. Nolin & moy, ne s'étonneront pas que j'aye choisi sa carte plutôt que celle d'un autre pour en faire la comparaison avec la mienne. Je l'ay accusé de m'avoir copié dans

ſa derniere Mappemonde, ſi differente de la premiere qu'il avoit donnée : & je lui ay fourni pluſieurs fois les moyens de ſe juſtifier, & de me convaincre d'impoſture, ſuppoſé que mon accuſation en fût une. Mais au lieu d'accepter les moïens honnêtes que j'ay offerts, ou de m'en offrir lui-même quelques autres, comme je l'en ay tant prié, il publie preſentement que c'eſt moy qui l'ay copié ; ou que, comme feu Mr. de Tralage *l'aidoit de toutes ſes lumieres*, celles que ledit ſieur de Tralage m'a auſſi communiquées ont fait que nous nous ſommes rencontrez ſi juſte, parce que nous travaillions tous deux ſur les mêmes memoires.

Comme Mr. Nolin demeure ferme dans cette defenſe, qui a ſi peu d'apparence devant les connoiſſeurs, & qu'à l'égard de mes offres il perſiſte dans un ſilence qui étonne tout le monde ; il eſt évident que c'eſt lui qui me reduit à la dure neceſſité de défendre mon honneur & mes interêts par l'examen de ſes ouvrages & de ceux de

...r. de Tralage; protestant de-
Dieu & devant les hommes
...n'ay aucune animosité con-
...personnes. Ce n'est que
...découverte de la verité que
...& pour l'avantage du public,
...s'il est utile de connoitre les
...qui sont dans les ouvrages
...lui presente.

...vous avouë d'abord, Monsieur,
j'ay esté surpris de ne trouver
...la Carte de Mr. Nolin aucu-
...observation mise en pratique,
...oins de celles que j'ay rappor-
...r-dessus. Je dis aucune: car
...drit, ni Tolede, ni Lisbonne,
...ence, ni Barcelonne, ni Roses,
...Majorque, ni Bayonne n'y sont
leurs veritables longitudes ou
...des; quoi qu'il y ait quelques-
de ces places qui sont fixées
...plusieurs observations. Il n'y
...non plus une seule place d'Ar-

vaillé en conformité des
découvertes, comme il av
hardiment : & puisque ces
les places ne sont pas dans
ritable situation, vous ju
qu'il n'y en doit avoir au
toute l'Espagne qui y soit
feroit une autre difformi
Carte qui seroit moins su
que la premiere.

M. Nolin n'a pas mieu
les mesures d'Espagne, no
Mr. de Tralage, supposé
aidé de toutes ses lumie
fait voir que les lieuës c
étoient de 20. au degré ; il
que 18. Que les lieuës de
étoient de 19. au degré ; i
20. dans l'échelle de sa Ca
pagne, & 12 ½ dans sa
Catalogne. Quelle differe
roit bon qu'il donnât un
sement là-dessus, & que M
lage lui eût laissé des lumi
santes pour se tirer d'un
diction si manifeste.

On voit par les distanc
dont tous les Pilotes co
depuis Bayonne jusqu'au

terre & par les routes qui ſont dans les terres, que cette côte ne doit avoir que 7. degrez 40. minutes en longitude; Mr. Nolin lui donne 20. degrez de plus. Genéralement parlant les obſervations & les meſures ne donnent à l'Eſpagne que 12. degrez & demi d'Orient en Occident; M. Nolin lui en donne 15. & demi; ſa longueur doit être à ſa largeur comme de 6. à 5. ſelon Strabon; M. Nolin a fait cette proportion comme de 3. à deux.

Les diſtances particulieres des villes ne ſont pas non plus obſervées dans la Carte de M. Nolin. On compte 29. lieuës de Madrit à Cuença; il en met 42. Leonard d'Argenſola qui a fait une deſcription d'Arragon ne donne à ce païs que 25. à 30. lieuës de l'Eſt à l'Oüeſt: ce qui eſt conforme aux diſtances rapportée par Sylva & à la Carte de Labaña faite par ordre des Etats d'Arragon; M. Nolin en met 54: c'eſt doubler la diſtance.

La Carte de Navarre, qui eſt aſſez conforme à celle d'Arragon ne

donne à la Navarre que 22. l
de l'Eft à l'Oüeft ; Mr. Nolin er
37. Entre Madrit & Rofes i
environ 40. lieuës de trop d
Carte de Mr. Nolin. On co
53. lieuës de Madrit à Valence ;
Nolin y en met 79. Le Roy
d'Algarve n'a que 27. lieuës de
Mr. Nolin lui en donne 34.
Seville à Cordouë il y a 36. lie
ici on en trouve 53. On comp
Cordouë à Baëça 20. lieuës ; ic
en trouve 29. De Cordouë à V
ce 78. icy il y en a 92. Le Roy
de Grenade n'a que 60. lieuë
long felon Sylva ; Mr. Nolin l
donne 82.

Il me femble que voilà de
tes bien confiderables ; mais
font pas là les feules que Mon
Nolin a faites : il y a dans fa C
quantité de bonnes places on
En Arragon il a omis *Calataiu*

Dans le Royaume de Valence il a omis *Xativa* qui est la deuxiéme ville du Royaume & la plus grande aprés Valence.

Dans l'Andalousie il a omis *Lucena* prés de Palos, qui a 5000. feux & est aussi grande que Cadis & Jaën ; & il donne le nom de ville à *Palos* ; qui n'est qu'un bourg de cent feux. Il omet Ubeda qui est la septiéme ville en grandeur & qui a bien 4000. feux, *Carmone* une des plus belles villes du païs ; les grands bourgs de *Constantine* & de *Guadalcanal* dans la Sierra Morena, quoiqu'il y ait mille feux dans l'un & 1400. dans l'autre.

En Portugal il a omis *Santaren* qui a 3000. feux, qui est une des places des plus considerables, & qui surpasse en grandeur & en richesses plusieurs villes de ce Royaume. Il omet *Extremoz*, *Villavizioſa*, & *Villareal*, qui sont des Capitales, ou des chefs lieux de certains districts considerables.

En Castille il a mis *Osma* comme une grande ville, quoy qu'il n'y ait plus que 50. ou 60. feux :

& il ne marque que comme un village le *bourg d'Osma* qu'il appelle *Borgo d'Osiual*, quoi qu'il soit beaucoup plus considerable que l'autre.

En Biscaïe il a omis *Orduña* que quelques-uns regardent comme la capitale du païs. Il marque *Tolosa* comme une grosse ville, & en écrit le nom en lettres de distinction; quoique ce ne soit qu'un bourg de 400. feux; & *Vittoria* qu'il ne marque que comme un village, est une assez grande ville au rapport de Sylva.

Les omissions ne seroient pas des fautes à imputer à un Geographe, s'il les avoit faites avec choix, & qu'il y eût été contraint par le peu d'espace. Mais quand il y a de la place de reste, & qu'au lieu de bonnes villes on met des villages & des bicoques qui ne sont de nulle consideration, il me semble, Monsieur, qu'on fait voir évidemment par-là, qu'on ne connoît pas le pays que l'on décrit.

Une autre sorte de fautes est qu'il y a quantité de places qui sont situées bien loin de l'endroit où elles

devroient être. *Alcantara* est sur les frontieres de Portugal, & au midy de la Riviere du Tage : Texeira, Mr. Sanson & tous les Geographes la mettent ainsi; Mr. Nolin l'a mise au Nord de la riviere & à 20. lieuës des frontieres de Portugal.

Le *Port Mahon* qu'il met à la partie Occidentale de l'Isle de Minorque, est marqué constamment par tous les Pilotes à la partie Orientale. J'omets plusieurs exemples de cette nature; mais j'en feray le détail à ceux qui auront cette curiosité, quand ils le souhaitteront.

Voici des fautes d'une autre espece: ce sont des places doublées ou marquées deux fois. Mr. Nolin marque *Hinujosa* & *Hinojosa* dans le Royaume de Leon. Il met deux Aviles & deux Villaviciosa dans les Asturies; deux Foresecas, l'une près de l'autre en Arragon, deux Castelsegura près l'une de l'autre, & au voisinage, deux Tovara dans les montagnes d'Alcaraz, &c.

Mais le nombre des noms corrompus surpasse de beaucoup les autres sortes de fautes. *Saneno Abar-*

ca, pour Sancho Abarca : *Vinzeüre*, pour Vimiero : *Algazire* pour Algezire : *Xares* , pour Xeres : *Nelgar*, pour Melgar : *Pizarega* , pour Piz verga : *Confuagra* , pour Confuegra : *Banbos* pour Baños,& beaucoup d'autres dont je pourrois donner un Catalogue , si je ne craignois de vous ennuïer. Il y en a 72. qui m'ont sauté aux yeux ; mais il peut y en avoir un bien plus grand nombre.

Il y a plusieurs de ces fautes qui regardent l'*n* liquide que les Espagnols marquent avec un tiret au dessus , & qui se prononce comme *gn* en François par exemple Ocaña se prononce *Ocagna* ; *des gands d'Ocagne* Mr. Nolin a pris cela pour un n doublée , & a écrit par tout *Ocanne*, la *Corunna , la Duenna , Mendonnedo, Salo brenna , &c.* Est-il possible qu'en cela Mr. de Tralage l'ait aidé de toutes ses lumieres ?

Vous sçavez , Monsieur , qu'une des principales choses que l'on exige d'un Geographe, est de bien marquer les rivieres & les montagnes ; parceque ce sont des bornes natu-

relles qui ne changent point, & qui conduisent naturellement à la découverte des veritez Geographiques. Les rivieres de Mr.Nolin sont fort defectueuses, & j'en donnerois plusieurs exemples. Pour les montagnes, de crainte de tomber dans le même inconvenient, il n'en a presque point marqué : quoy que l'Espagne soit toute coupée de hautes & rudes montagnes que l'on regarde comme des bras des Pyrenées; les unes qu'ils appellent simplement *montes*, & d'autres qu'ils appellent *sierras*. Je conviens qu'une Carte en est plus nette quand il n'y a point de montagnes, & je connois des gens qui se servent de cette invention pour rendre leurs Cartes plus belles : mais je doute bien que cette netteté & cette beauté soit une perfection de la Carte.

Voilà bien des fautes ausquelles Mr. Nolin auroit pu remedier, si Mr. de Tralage avoit bien voulu l'aider de toutes ses lumieres. Car il n'est pas possible que M. de Tralage ignorât toutes ces choses; puis qu'au rapport de Mr. Nolin sa capacité sur

la Geographie étoit universi
que sa bibliotheque étoit
complette qu'il y eût au mo
cettte matiere.

Mais on ne peut pas disco
qu'il n'y ait sur cette Carte d
ses qui sont uniquement de
Tralage : sçavoir la joncti
noms anciens aux noms moder
villes. Cela étoit de son goût
fait l'honneur de m'en parl
d'une fois & de me demand
avis là-dessus ; & je conviens q
te matiere employée discretei
avec connoissance de cause, l
qu'elle ne causât point de con
sur la Carte seroit bonne &
Mais il est question de sçavoi
ment Mr. de Tralage s'en est
té. Je dis Mr. de Tralage ; car p
Nolin vous sçavez bien Mr. q
sçait pas la Geographie ancie
qu'ainsi il ne sçauroit en mar
rapport avec la nouvelle. Je n
que deux remarques sur cet a
car mon loisir ne me permet
tout examiner. La premiere s
Salamanque & sur *Portalegre*,
sur *Beja* & sur *Badajos*.

Salamanque est une ville du Roïaume de Leon, bien connuë par son Université :& *Portalegre* est une Ville du Royaume de Portugal & de la Province d'Estramadoure, ces deux villes sont environ à 50. lieuës l'une de l'autre & cependant Mr. de Tralage a fait mettre auprès de l'une & de l'autre qu'elle s'appelloit *Salamantica* ou *Hermandica*. Vous jugez bien, Monsieur, que cela ne sçauroit être. Loüis Nugnes a cru que *Salamantica* & *Hermandica* étoient la même chose : Ortelius n'est pas de ce sentiment. Donnez gain de cause auquel des deux il vous plaira ; mais vous ne pourrez jamais accorder à Mr. de Tralage que l'ancienne ville de *Salamantica* soit en même tems & la ville de *Salamanque* & celle de *Portalegre*.

A l'égard de *Beja* & de *Badajos* le même Mr. de Tralage a cru que la premiere étoit l'ancienne ville de *Pax Julia*. Il a eu raison ; car cela a été prouvé par Resendius, & embrassé par Nugnes. Mais quand il a ajouté à *Badajos* le nom ancien de *Pax Augusta*, il n'a pas eu raison.

Car le même Resendius a prouvé que *Pax Augusta* & *Pax Julia* ètoit la même place, & que l'un & l'autre de ces noms convenoit à Beja. Mr. l'Abbé de Longueruë dont je tiens cette importante remarque, (car j'avoüe que je n'ay pas lû Rescendius) m'a ajouté qu'il n'étoit pas possible que Badajos fût *Pax Augusta*; parceque Badajos n'étoit pas une ville ancieune, mais seulement une ville du moyen âge; ayant été bâtie par un Abderrahman fils de Merwan du tems de l'Emir *Mahomet* Prince de Cordouë. Si Mr. de Tralage avoit seulement consulté la Carte ancienne de M. *Samson* qu'il n'est pas mal aisé de trouver, il auroit bien vu que ce sçavant Geographe n'a point mis de ville du nom de *Pax Augusta* à l'endroit où est aujourd'huy Badajos. Mais il a voulu encherir sur M. Sanson & il s'est trompé; & Mr. Nolin n'a pu le redresser.

DESCRIPTION DU MICROSCOPE *de Jean Marshal.*

IL est composé de trois verres ; sçavoir le verre oculaire W. le verre du milieu A. & le verre objectif C.

B. Est le couvercle pour garantir de la poussiere le verre oculaire W.

X. Est la hauteur où se trouve l'ouverture par où l'œil regarde. W est une viz où est enfermé le verre oculaire.

A 1. Est une viz où le verre du milieu est fixe.

A 2. Un second tuyau servant à alonger le Microscope, & placé au dedans du tuyau exterieur.

C. Le verre objectif, placé dans une virole de cuivre faite en ecroüe, afin de le pouvoir mettre, ôter, & changer selon le besoin.

Z. Le pied ou base sur laquelle le Microscope est affermi.

T. Un petit tiroir dans la base du Microscope ; lequel tiroir est

divisé en dedans par une Regle deux parties inegales ; dont la p. étroite est sous divisée, par de nouvelles Regles, en six petits espaces quarrez, pour tenir un pareil nombre de verres objectifs differens, dont les uns grossissent les objets plus que les autres. Ils sont tous montez dans des viroles ou écrouës de cuivre, & prêts à être appliquez en C. & ils sont marquez des nombres 1, 2, 3, 4, 5, 6. Les separations sont aussi marquées 1, 2, 3, 4, 5, 6.

L'autre partie du tiroir sert pour tenir la plaque de verre (*a*) sur laquelle se mettent les objets : une paire de petites pincettes (*b*) pour prendre & manier commodément les objets : & une autre plaque (*d*) ayant un côté blanc & l'autre noir, qui sert encore à mettre l'objet dessus ; sçavoir les objets noirs sur le côté blanc, & les blancs sur le côté noir.

L. M. Est une boule de cuivre engagée fort juste dans une partie creuse de sphere au dedans de laquelle elle tourne avec quelque peine : & par ce moyen tout le corps

ge , l'axe
urs maint

qu
putle

du Microſcope, ſe peut arrêter en telle ſituation qu'on veut pour l'avantage du jour.

K O. Eſt une barre quarrée de cuivre, le long de laquelle le Microſcope coule, & ſe peut hauſſer & baiſſer par le moyen du collier quarré E, qui eſt tout d'une piece avec le bras D, qui porte le Microſcope.

G, Eſt un autre collier quarré de cuivre, qui gliſſe auſſi en montant & deſcendant le long de la barre K O, Il a une petite viz H, par le moyen de laquelle on l'arrête, ſelon le beſoin, contre ladite barre, à telle hauteur qu'on veut.

I, Eſt une piece de cuivre dans le centre de laquelle eſt un écrou propre pour la viz F, qui eſt rivée dans un bras qui ſort du collier E, on arrête d'abord le collier G, ſur la barre K O, par la viz H. Et enſuite le Microſcope ſe hauſſe & baiſſe, le long de la barre K O, en tournant l'écrou I, & par ce moyen on l'approche ou on l'éloigne de l'objet. Et ce qui eſt d'un grand avantage, l'axe du Microſcope eſt toûjours maintenu en ligne droite, avec

le même point de l'objet, vers lequel il avoit été dirigé dès le commencement : Ce qui fait qu'icy l'on n'a pas l'incommodité qui se rencontre dans les autres Microscopes, de perdre souvent la vûë de l'objet, quand on tourne le Microscope, pour le hausser ou le baisser.

Q. Est une glace de verre pour mettre les objets dessus. Elle est fixée dans un chassis de cuivre dont le bras NN. est arresté aux deux côtez de la barre KO. par le moyen de l'écrou O. ledit bras NN. à une fente dans toute sa longueur ; par le moyen de laquelle on le peut facilement mettre en sa place, ou l'en ôter, & l'arrêter à telle distance qu'on veut de la barre K.O.

P. Est un petit poisson vivant, posé sur la glace de verre, afin que la circulation du sang se puisse voir dans une partie des nageoires de sa queuë, à l'endroit marqué C.

R. Est un verre convexe, qui rassemble dans un petit espace (c) les rayons de lumiere qu'il reçoit d'une chandelle placée à terre en S,

pendant que le Microſcope eſt poſé ſur le bord d'une table, ou d'un eſcabeau : lequel eſpace éclairé (c) ſert à rendre la circulation plus viſible.

V. Un petit canal de plomb, qu'il faut mettre ſur le poiſſon, pour l'empêcher de ſauter hors de ſa place, & de retirer ſa queuë du petit eſpace éclairé.

Les nombres 1, 2, 3. 4, 5, & 6, marquez ſur la barre K O. determinent la juſte diſtance; qui doit être entre le verre objectif, & l'objet particulier qu'on regarde, ſelon que les objectifs dont on ſe ſert groſſiſſent plus ou moins. Par exemple, ſi vous vous ſervez de l'objectif 5. ou 6. (l'un & l'autre deſquels fera voir la circulation du ſang,) il faudra fixer le bord d'en haut du collier quarré E, à la marque 5. ou 6. de la barre KO, alors le Microſcope ſera à fort peu près de la diſtance juſte où il doit être de l'objet, de ſorte que par un tour ou deux de l'écrou I, ſoit d'un côté ou de l'autre, vous pouvez en peu de tems l'ajuſter à la portée de vôtre œil, & mettre l'objet dans la

quelque liqueur sur la glace
re, justement dans le milieu
pace éclairé (ε) ses parties
dront fort visibles, & l'on
vrira les petites creatures v
qu'elle peut contenir.

Ainsi l'on verra aussi di
ment que par aucun autre M
cope les petits vers, qui so
le vinaigre, & les petits anima
sont dans de l'eau où l'on a
fuser du poivre, du froment
l'orge; comme aussi les vers,
autres petites creatures vivan
sont dans de l'eau de fossé.

OBSERVATIONS DE Mr. *Galland sur l'Explication d'une Medaille Grecque de Caracalle, publiée dans les* Memoires pour l'Histoire des sciences & des beaux Arts, *des mois de Mars, & d'Avril derniers pag. 123.*

LE Sçavant homme qui avoit avancé en presence de plusieurs Antiquaires, que jamais l'on n'avoit donné aux Empereurs Romains sur les medailles, le titre de Βασιλεὺς chez les Grecs, non plus que le titre de *Rex*, chez les Latins, s'engageoit à soutenir un sentiment aussi peu recevable que la raison qu'il en apporta : puis qu'on lui produisit une medaille, où il faut lire ΑΝΤΩΝΙΝΟΝ ΒΑΣΙλέα, nonobstant l'explication qu'il a apportée, comme nous tacherons de le faire voir, en le suivant pas à pas.

L'on ne trouvera pas, comme il le pretend, que le mot *Imperator*, sur les medailles latines, ne signifie que *Generalißime des troupes confederées de l'Empire*. Il est vray qu'il

y a quelque fois cette ſignification : mais ce n'eſt pas auſſi frequemment qu'il paroit ſe l'être perſuadé ; & il n'eſt pas difficile de le prouver. *Imperator*, lors qu'il ſe trouve ſur les medailles, après les noms des Empereurs, parmi leurs autres titres en cette maniere. IMP. IMP. II. IMP. III. IMP. IIII. &c. s'entend veritablement comme il l'a entendu. Et ce titre leur étoit donné ordinairement par les ſoldats autant de fois qu'ils remportoient quelque victoire, ou quelque avantage conſiderable ſur les ennemis, ſoit par eux-mêmes, ou par leurs Generaux. Cela ſe peut prouver par une infinité d'exemples.

Mais lors que le même mot ſe trouve emploïé comme un prénom ſuivant l'expreſſion de Suetone dans la vie de Jules Ceſar, où il dit de Jules Ceſar même : *Non enim honores modò nimios recepit, ut continuum Conſulatum, perpetuam Dictaturam, Præfecturamque morum, inſuper prænomen Imperatoris &c.* Alors ce même titre à une ſignification bien differente : & l'on ſçait qu'il n'y a pas

d'Empereurs, qui ne l'ayent porté comme un prénom, depuis Jules Cesar jusqu'à Constantin inclusivement, dont les fils prirent à la place celui de DN. *Dominus Noster.* C'est un fait dont les Medailles & les Inscriptions Romaines donnent un témoignage très-autentique.

Quelle est donc la signification, qu'avoit *Imperator*, étant attribué aux Empereurs Romains, comme un pronom ? c'est celle que Dion marque en deux endroits de son Histoire, sçavoir au Livre 43. & au 52. Voici de quelle maniere il parle au Livre 43. page 184. de l'édition de Robert Estienne en 1548. afin que l'on puisse consulter le texte grec. Car il suffit icy pour abreger de le traduire fidellement en nôtre langue.

Après avoir fait mention de plusieurs titres honorables, de magnifiques privileges, & de prerogatives, que le Senat avoit accordez à Jules Cesar, Dion ajoute : *Ils lui donnerent encore, & ce fut le premier & pour la premiere fois, pour luy & pour ses enfans, comme quelque chose de*

propre, le nom d'Αὐτοκράτωρ, (c'est ainsi qu'il interprete *Imperator) non pas seulement suivant la coûtume ancienne, comme avoient été appellez plusieurs autres & lui-même plusieurs fois à l'occasion des guerres ; ni comme ceux qui avoient été honorez de quelque commandement ou de quelque pouvoir limité ; mais en un mot le même nom que l'on donne encore aujourd'hui à ceux qui ont la souveraine puissance.*

Au Livre 52. page 334. le même Auteur dit encore en parlant d'Auguste : *Cesar en cette année qu'il fut Consul pour la cinquiéme fois, fit ce que je viens de rapporter presentement, & tout ce qui a été dit cy-devant : & il prit encore le nom d'αὐτοκράτωρ. Je ne parle pas de celui que l'on donnoit pour avoir remporté des victoires suivant la coûtume ancienne ; car il lui avoit été donné plusieurs fois auparavant, & on le lui donna plusieurs autres fois depuis, à l'occasion des mêmes victoires, pour lesquelles, il porte aussi le nom d'αὐτοκράτωρ dans ses statuës ; mais je parle de l'autre qui marque la* souveraine

souveraine *puissance, de la maniere qu'il fut accordé par Arrest du Senat, à Cesar son pere & à ses enfans.*

Sans s'arrêter aux autres significations d'Αὐτοκράτωρ parce que cela me meneroit trop loin, nous nous contenterons des deux icy mentionnées, dont il n'y a que la derniere qui ait lieu sur les medailles grecques frappées au nom & au coin des Empereurs Romains. En effet, il ne s'en trouvera pas, où celle de *Generalißime*, qui est la premiere, puisse avoir lieu, comme on l'a avancé. Cela est demonstratif en ce que l'on ne peut en citer une seule, où il y ait après le nom d'aucun Empereur, ΑΥΤΟΚ. Β. ΑΥΤΟΚ. Γ. &c. comme il y a, non pas sur toutes les Latines, mais sur un très-grand nombre IMP. II. IMP. III. &c. ce qui ne peut convenir qu'à la premiere signification : au lieu que toutes celles où ce mot est exprimé, soit en son entier, soit en abregé, l'ont devant en forme de prénom, suivant l'expression de Suetonne. De cette maniere l'on ne peut l'entendre autre-

ment que ſuivant la ſeconde explication de Dion, qui marque une ſouveraine puiſſance ſi abſoluë & ſi inamiſſible, pour ainſi dire, qu'elle ſe communique au deſcendans ſans limite ; proprietez qui ne peuvent convenir à la premiere ſignification.

En diſant que l'on ne peut citer une ſeule medaille grecque, frappée ſous les Empereurs Romains, ou le mot Αὐτοκράτωρ ſe trouve après le nom de l'Empereur, je n'en excepte pas même une très-particuliere d'Auguſte, apportée d'Egypte depuis peu de tems, qui ſe trouve au cabinet de Mr. Foucault, quoique ce nom y ſoit après le nom de cet Empereur. On ne ſera pas fâché de voir icy la deſcription de cette medaille qui eſt de moyen bronze.

ΘΕΟΥ ΥΙΟΥ. *Divi Filii.* La tête d'Auguſte nuë. .)(. ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ. *Cæſaris Imperatoris*, l'Aigle d'Egypte poſéé ſur la foudre, telle qu'on la voit très-ordinairement ſur les medailles d'Egypte.

Je n'excepte pas, dis-je cette medaille grecque de toutes les autres, quoi qu'ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ s'y lise après le nom d'Auguste: parce qu'il doit se prendre dans la même signification, que si l'inscription étoit conçûë en cette maniere: ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΘΕΟΥ ΥΙΟΥ. *Imperatoris Cæsaris, Divi Filii.* Pour en être persuadé il faut remarquer que cette medaille est de la même grandeur, du même metail, de la même forme & de la même fabrique, que les medailles d'Egypte où il y a ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ; & par consequent qu'elle a été frappée immediatement dans le tems qu'Auguste se vit maître absolu du Royaume d'Egypte & de ses dependances par la mort de Marc-Antoine & de Cleopatre. Alors les Monnoïeurs d'Egypte qui la frapperent, ne pouvant pas y mettre ΚΑΙΣΑΡΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. *Cæsaris Regis*; sans deplaire infiniment à Auguste, & encore à tous les Romains, quoy qu'Auguste eût la même puissance sur l'Egypte, qu'a-

voient eu ſes Rois, dont la race v
noit de s'éteindre par la mort
Cleopatre, ils y mirent ΚΑΙΣΑΡΟ
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ.

Il ne s'enſuit donc pas qu'*Imp*
rator, ſur les medailles latines,
ſignifie que *le Generaliſsime des Tro*
pes de l'Empire, de ce que jam
chez les Grecs (s'il eſt vray q
cela ſoit ainſi) l'on n'a donné a
Empereurs Romains le titre de Β
σιλεὺς; mais il ſemble qu'en voi
la raiſon. C'eſt que chez eux Βα
λεὺς, ſignifiant preciſément ce q
Rex ſignifioit chez les Romains,
que les Romains ayant en horre
ce mot & ce qu'il ſignifioit, ils
pouvoient pas donner à leurs Er
pereurs le titre qui y correſpo
doit. Mais voyant que les Romai
eux-mêmes, par la diſette de le
langue, avoient donné une ſigni
cation ſi forte & ſi étenduë à le
mot *Imperator*, qu'elle exprim
entierement ce qu'ils entendoie
par celui d'Αὐτοκράτωρ, ils ne fire
pas difficulté de s'en ſervir po
s'exprimer de leur côté & tâch

de s'accommoder à leur intention : en quoi ils reüssirent si bien que jamais les Romains ne s'en plaignirent.

Mais si les Grecs emploïerent ce mot sur leurs medailles & sur les monumens publics, comme il étoit très-difficile qu'ils se desaccoutumassent de se servir du mot de Βασιλεὺς, qui leur étoit presqu'à tous très-familier, ils continuerent de s'en servir en parlant entre eux, & même en écrivant : comme il est aisé de le prouver par un grand nombre de témoignages. C'est ce qui a fait peut-être qu'il est échapé aux Caphyates, ou à leurs Monnoïeurs de s'en servir sur la medaille de Caracalle : peut-être aussi qu'ils l'ont fait pour de bonnes raisons qui ne nous sont pas connuës. Ainsi il paroît que celui qui produisit cette medaille, s'est rendu trop facilement aux raisons contraires qu'on lui apporta. Nous allons examiner ces raisons après avoir ajouté quelque chose à la description que l'on a donnée de la medaille.

J'ay la medaille devant moy en

écrivant ces obſervations, & on n'y lit pas ANTONINON BACI : mais ſeulement..... NON BACI. lettres manifeſtes, & d'une diſtance égalle : de ſorte qu'il n'eſt pas poſſible d'y en ajouter d'autres ; la lettre I ſe terminant à l'habillement de Caracalle qui eſt repreſenté juſqu'aux épaules. Les autres lettres ſont effacées de telle maniere qu'on ne peut pas dire s'il y a un O, ou un Ω. Je crois que l'on y verroit Ω, ſi elles paroiſſoient, puis qu'en 168. autres medailles grecques de Caracalle, des trois grandeurs, du cabinet de M. Foucault, on lit ΑΝΤΩΝΕΝΟϹ, ou ΑΝΤΟΝΕΙΝΟϹ, & non autrement. La tête qui eſt couronnée de laurier a l'air fort jeune, comme on l'a remarqué, de ſorte qu'on ne peut preſque pas douter, que la medaille n'ait été frappée en la troiſiéme année de Severe, pere de Caracalle, qui l'aſſocia dès-lors à l'Empire en lui communiquant le titre d'Auguſte. La Legende du revers eſt ΚΑΦΥΙΑΤΩΝ avec le type de Cerés, tel qu'on l'a décrit.

Que βασιλεὺς ne ſe ſoit jamais re-

marqué sur les medailles grecques des Empereurs avant la decouverte de celle-cy, ce n'est pas une raison assez forte pour persuader au public qu'il faut se défier qu'il n'y ait du mystere caché sous les lettres BACI. Si cela étoit il faudroit dire qu'il y auroit du mystere en un grand nombre d'autres observations qui se trouvent une seule fois sur les medailles, quoique l'explication en soit très-intelligible par elles mêmes. Il est constant que sur d'autres medailles que je ne cite pas, pour éviter un trop long discours BA. BAC. BACI. & BACIΛ. sont les abbreviations de BACIΛEΥΣ ou BACIΛEΩC. Pourquoi ne vouloir pas que BACI. le soit aussi de BACIΛEA, sur la medaille des Caphyates?

Parceque l'on veut accommoder KAΦΥΙΑΤΩΝ à un sens particulier que l'on imagine, on veut que Caphye n'ait été qu'un village auprès d'un bois. Mais est on en droit de changer aujourd'huy en un village, un lieu qu'un Historien & deux Geographes anciens appellent positivement une ville? l'on ci-

te le bois de Boulogne; mais pourquoy ne cite t'on pas le bois ou la forêts d'Orleans ? Ce bois fera t'il jamais devenir Orleans un village ? Pline ne fait de ce lieu qu'un bois conſacré à une fauſſe divinité. Comment le prouve-t'on ? On lit, dit-on, dans ſon Hiſtoire naturelle à l'endroit cité, *In Caphyis*, ou *Caphyarum Arcadiæ luco.* Mais l'on en demeure-là, & l'on n'en donne pas l'interpretation. Cependant puis que Polybe livre 4. Strabon livre 13. & Stephanus l'appellent du nom de Ville l'on ne peut ſe diſpenſer d'expliquer ainſi les paroles de Pline: *Dans le bois ſacré de Caphyes, ville d'Arcadie.* Quoique Pline n'ait pas ajoûté le mot Latin de ville; neanmoins il ne faut pas douter qu'il ne l'ait ſous entendu. Quand on dit *la Foreſt d'Orleans*, l'on ne prend pas pour cela Orleans pour un village; mais pour une ville telle qu'elle eſt, quoique le mot de ville ne ſoit pas exprimé. Deplus cõment peut-il venir en penſée que des medailles auſſi bien frappées que celle dont il s'agit & celle de Severe pere de Caracalle, ayent été frappées dans un village ?

Voici enfin le myſtere, & on le trouve, où il ne doit pas y en avoir. On ſépare les lettres B A C I, qui font naturellement une abreviation de BACIλέα, d'ailleurs nullement ſeparées ſur la medaille, & on leur donne un ſens à la maniere qui ſuit : ANTΩNINON B. A. CI-I. AΦTATΩN Ἀντωνῖνον Βιόδωρ- ... ἀγαπᾷ Σιτώ : en Latin, *Antoninum diligit Alma Ceres*, ou *Ceres frugifera Caphyatarum* : en François, *Cerés la Mere nourrice des Caphyates chérit Antonin.* On ajoute que comme ceux qui étoient preſens dans l'aſſemblée où l'on en parla, avoient tous le goût des Inſcriptions anciennes, ils applaudirent auſſi-tôt à cette explication.

Avant que de dire ce que j'en penſe il eſt bon de remarquer que dans les Recueils les plus amples d'Abbreviations dont les Romains ſe ſont ſervis, il n'y en a aucune de deux ſyllabes diſtinctes & faciles à prononcer comme B A C I, dont les lettres ſe puiſſent prendre chacune ſéparement, ou deux joints enſemble, pour l'expreſſion d'un mot

en particulier. Il n'y a ce me semble que CONOB. Mais cette abbreviation a été introduite longtems depuis BACI, & elle ne peut servir d'exemple pour appuïer la pretention que l'on a. De plus l'on peut douter que des explications de CONOB, que l'on a données jusques à present, il y en ait une qui se puisse admettre.

Si les Romains n'ont pas eu d'abbreviations de ce genre, il est encore moins probable qu'il y en ait eu chez les Grecs, qui n'en admettoient qu'un très-petit nombre, dans leurs inscriptions, & sur leurs medailles, avant qu'ils fussent sous la domination des Romains qui les y introduisirent insensiblement en plus grand nombre; mais toutes assez aisées à expliquer, comme on en peut voir les exemples dans l'*Index* que Monsieur Vaillant vient d'en donner à la fin de la seconde édition de ses villes grecques par les medailles. L'on en pourroit dire d'avantage sur cette remarque très-importante au sujet dont il s'agit, mais l'on abbrege ces observations autant que l'on peut.

On ne dira pas si ces Messieurs qui applaudirent à l'explication qu'on leur donna, avoient le goût des Inscriptions anciennes : mais l'on peut bien assurer qu'ils ne connoissoient point la nature des Inscriptions grecques. S'ils l'avoient connuë, ils auroient fait reflexion qu'il n'y a rien de semblable dans toutes celles que nous avons.

L'Exemple de ΚΥΡ. ΣΑ. ΟΔΗ, que l'on apporte ne satisfait pas, & de la maniere qu'il est cité, l'on a sujet de faire scrupule d'y ajoûter foy. Tout au plus il ne peut servir de comparaison qu'entre ΣΑ & ΣΙ : & Σαρ. ϖίδι auroit bien de la peine à soutenir Σιτὼ. C'est ἀγαπᾷ *diligit* qui fait l'ame de l'explication, dont il s'agit ; mais il n'y a pas d'exemple qui puisse le justifier. On rend les deux premieres lettres de BACI, chacune par un mot different : pourquoi rendre les deux autres par un seul ? l'on ne peut pas en donner une bonne raison. Il est vray que Σιτὼ signifie Cerés en qualité de Mere nourrice, & l'on est obligé à Athenée de la conservation de ce mot : mais

peut-on assûrer que les Caphyates ayent connu & respecté Cerés sous ce nom là ? chaque ville Grecque en fait de Religion, avoit des ceremonies, des usages & des noms particuliers, qui ne passoient pas au delà de leurs confins, & qu'on ne recevoit pas ailleurs. Il faudroit de bons garants pour convaincre que Σιτω étoit en usage chez les Caphyates.

Une marque que ce mot ne conviendroit pas icy à Cerés, c'est que Cerés n'est pas representée sur la medaille avec des epics de bled qui luy conviendroient en qualité de mere nourrice ; mais le flambeau à la main cherchant Proserpine sa fille. Le type des medailles doit avoir du rapport avec les Inscriptions ; mais celui-cy n'en a pas avec *Alma Cerés*. Cerés n'est pas là representée comme la nourrice du genre humain, encore moins comme celle des Caphyates en particulier ; mais comme affligée de la perte de sa fille.

On dit que Caracalle au fond étoit un grand Prince, qui n'eût pu souffrir qu'on lui donnât un

titre qui ne lui appartenoit point. Il auroit peut être été assez ambitieux pour le recevoir, s'il eût cru plaire aux Romains par cet endroit. Quoy qu'il en soit peu d'Antiquaires gouteront que l'on explique icy BACI autrement que par BACIλία, comme Mr. Vaillant l'a expliqué dans ses villes grecques. Quand ce seroit une meprise ou une flatterie des Caphyates, ou qu'ils auroient employé le mot de Βασιλεὺς pour Αὐτοκράτωρ dans la signification de prénom, il n'y a rien à risquer à être du même sentiment, non seulement après une telle autorité qui est d'un grand poids, mais encore par toutes les raisons, marquées cy-devant.

Ce n'est pas seulement sur les medailles de Caracalle que le titre d'αὐτοκράτωρ se met devant le nom propre; c'est sur toutes les medailles grecques des Empereurs Romains; & on ne le trouve pas autrement sur aucune, excepté sur celle d'Auguste frappée en Egypte pour les raisons qu'en ont été marquées. Il n'en est pas de même de BACI-

ΔΕΥΣ. Les Grecs l'ont mis indifferemment devant ou aprés le nom de leurs Rois. Nous avons vû que sur les medailles d'Egypte, il est aprés, plus ordinairement que devant. Il est ainsi aprés sur celles-cy dans le cabinet de Monsieur Foucault. ΑΓΑΘΟΚΛΕΟΣ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΠΥΡΡΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΦΙΛΕΤΑΙΡΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΑΒΓΑΡΟϹ ΒΑϹΙΛΕΥϹ, & au revers ΡΥΟΝΝΟϹ ΒΑ pour ΒΑϹΙΛΕΥϹ : une tête sans barbe avec le même bonnet qu'Abgare, apparemment son pere; medaille qui n'est pas commune. Mais quand ΒΑϹΙ, seroit sur la medaille de Caracalle aprés le nom pour αὐτοκράτωρ, cela ne seroit rien, puis que dans le fond il a la même significatiou.

Il se peut faire que les Caphyates n'ayent jamais frappé de medailles qu'à l'honneur de Severe & de Caracalle, neanmoins il est bon de suspendre son jugement là dessus. L'on avoit cru de même qu'il n'y avoit que deux medailles differentes du Gratien pretendu *Augusti Ge-*

tor Augustus : Cependant il s'en est trouvé une troisiéme, comme nous l'avons déja fait remarquer. Quelle raison auroit-on d'exclurre Julia Domna & Geta de la bien-veillance des Caphyates ? Pourquoy ne leur en auroient-ils pas aussi donné des marques, pendant qu'ils avoient, comme l'on dit, la main à l'œuvre ? Car seroit-il possible que les Caphyates eussent fait la depense de lever une monnoye exprès, pour ne faire frapper que deux medailles.

Additions aux Observations precedentes.

Ces Observations étoient achevées, lorsque je me suis souvenu qu'il y avoit d'autres medailles d'Empereurs Romains que celle d'Auguste où αὐτοκράτωρ se trouve après le nom propre, toutes frappées en Egypte. Il y en a une de Tibere dans le Cabinet de Monsieur Foucault, plus petite que de la troisiéme grandeur ordinaire, avec ΤΙΒΕΡΙΟΥ ΚΑΙΣΑΡΟΣ, *Tiberii*

Cæsaris, d'un côté : inscription qui accompagne, non pas la tête de Tibere, mais le petit vase ancien appellé *Simpulum* ; & au revers ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ *Imperatoris* ; avec trois epics de bled, representez d'une maniere qu'ils ressemblent fort à la fleurs de lis de France.

Il y a dans le même cabinet deux autres medailles d'Egypte du même Tibere ; mais αὐτοκράτωρ ne s'y lit pas. Je ne puis rien dire de celles de Caligula : elles sont si rares que je ne me souviens pas d'en avoir vû. Mais en vingt-six medailles de Claude du même cabinet frappées aussi en Egypte, il n'y en a pas une qui n'ait le même mot après le nom, en deux manieres qu voicy.

ΤΙ. ΚΛΑΥ. ΚΑΙ. ΣΕΒΑΣ ΓΕΡ *Tiberius Claudius Cæsar Augustus G manicus*. La tête de Claude cour née de laurier.

.)(. ΑΥΤΟΚΡΑ. L. A. *Imper anno* I. Le type de la victoire.

ΤΙ. ΚΛΑΥ ΚΑΙ ΣΕΒΑ. ΓΕΡΜ ... L. I. *Tiberius Claudius*

Augustus Germanicus, anno 3. La tête couronnée de laurier.

)(. ΜΕΣΣΑΛΙΝΑ ΚΑΙΣ. ΣΕΒΑΣ. *Messalina Cæsaris Augusti.* conjux. Messaline debout &c.

Les medailles du même Empereur frappées la quatriéme, la cinquiéme & la sixiéme année de son regne avec le même type au revers, ont l'inscription du côté de la tête, comme à la seconde medaille; mais toutes les autres avec un revers different l'ont semblable à la premiere, jusqu'à la quatorziéme & derniere année de cet Empereur.

Ces deux circonstances se trouvent aussi observées sur les medailles de Neron; mais avec cette difference que le mot αὐτοκράτωρ est devant le nom de Neron, en forme de prénom, comme on le peut voir en cet exemple.

ΑΥ. ΝΕΡΩ ΚΛΑΥ. ΚΑΙΣ. ΣΕΒ. ΓΕΡ. L. Δ. Imperator *Nero Claudius Cæsar Augustus Germanicus*, anno 4. La tête de Neron rayonnée.

)(. ΔΙΟΣ ΟΛΥΜΠΙΟΥ. *Jovis Olympii.* La tête de Jupiter.

Cettte troisiéme maniere ne s'observe pas en cinq medailles de Galba, mais en deux d'Othon. On ne l'observe pas non plus en deux de Vitellius; mais aprés Vitellius, on la voit seule dans celles de Vespasien & de tous les autres Empereurs suivans, où je ne trouve plus les deux autres manieres. Mais il n'y a personne qui ne voïe clairement qu'en l'une & en l'autre maniere, αὐτοκράτωρ a la même signification sur ces medailles, que s'il étoit devant le nom, sçavoir celle que les Romains entendirent suivant Dion en accordant ce nom à Jules Cesar, & qu'emporte le mot *Imperator* sur les medailles latines devant le nom de chaque Empereur.

Ainsi nonobstant ces exemples des medailles d'Egypte, la proposition avancée, qu'αὐτοκράτωρ ne signifie jamais le *Generalissime* sur les medailles grecques frappées au nom & au coin des Empereurs Romains subsiste toûjours.

On a communiqué ces Oservations, ainsi que M. G. l'a souhaité lui-mê-

me, à l'Auteur de l'explication qu'il attaque ; & voicy sa reponse.

Réponse aux Observations de Monsieur Galland.

Je dois sçavoir gré à Mr. Galland de ce qu'il ne produit aucune preuve positive qui entame tant soit peu mon explication. Car tout ce qu'il oppose de plus fort, c'est que *peut-être cela est échapé aux Caphyates* de mettre parmi les titres d'un Empereur Romain sur une medaille qu'on lui presentoit un titre dont les Romains avoient tous horreur. A quoy il est aisé de repondre que peut-être aussi, & plus vraisemblablement même, ces Caphyates n'ont pas été si malavisez que Mr. Galland les fait. Car quand on veut frapper une medaille pour un Prince, on prend bien garde à ce qu'on y dit : & l'on consulte alors des gens habiles.

Si M. Galland demande pourquoi dans B A C I. les deux premieres lettres font chacune un mot, & les deux dernieres n'en font qu'un, on luy

repond que c'eſt comme dans la medaille de Severe frappée à Aſcalone & qui eſt au cabinet du Roy, Α Υ. Κ Λ ϹϹΕΟΥΗΡΟϹ, ou les deux premieres lettres ne ſignifient qu'un ſeul mot, αὐτοκράτωρ ; & les trois ſuivantes ſont trois mots differents, Καῖσαρ Λέυκιος Σεπτίμιος : & comme dans le medaille d'Auguſte, S.P.Q.R. VSPSETR AUG. les trois dernieres lettres ne ſont qu'un mot ; & preſque toutes les autres en ſont chacune un, *Senatus Populuſque Romanus votum ſolvit pro ſalute & reditu Auguſti*. Il s'en trouve un million d'exemples ſemblables.

Pour ce qui regarde Cerés, ce qui en a été dit dans la premiere Diſſertation doit ſuffire. Il faut ne pas ſçavoir ce que ſignifie le mot grec Σιτώ, pour douter ſi l'on connoiſſoit autant Σιτώ que tout autre nom de Cerés dans tout le païs où l'on parloit Grec.

Quant au mot latin *Imperator*, qui n'eſt qu'un incident, je perſiſte à croire que quand il eſt mis devant le nom propre, il ne ſignifie dans les an-

ciennes medailles que le *Generalissime des troupes confederées de l'Empire*; soit à vie, comme l'étoit autrefois le Connestable en France & maintenant le Stadhouder en Hollande, ou pour un certain tems marqué par la Republique : & quand ce mot est après le nom du Prince parmi ses autres titres, il ne signifie que le Generalissime pour une campagne, ou pour plusieurs, si le nombre en est marqué. Mais dans ce que j'ay dit sur le mot αὐτοκράτωρ, j'ay voulu faire comprendre, que dans les medailles grecques, en quelque endroit que ce mot soit placé, il le faut prendre dans la premiere signification d'*Imperator* : parceque ces Empereurs, ou pour mieux dire, ces Generalissimes avoient un pouvoir bien plus étendu sur les troupes qui étoient en Orient que sur celles de l'Occident. De là vient qu'Antonin fils de Severe fut bien plutôt αὐτοκράτωρ en Orient, qu'il n'eut en Occident la qualité d'Auguste.

M. G. est bien modeste, quand il dit que les medailles de Caligula

avec le mot αὐτοκράτωρ ſont rares, & qu'il n'en a jamais vû. Je ne ſçai s'il a eu peur de favoriſer trop mon ſentiment. Quoi qu'il en ſoit je defie les plus habiles Antiquaires de déterrer une ſeule medaille de ce Prince, où ce titre d'ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡ ſe trouve. Je défie d'en trouver même de Tibere ſon predeceſſeur. Ce que les medailles nous apprennent en dépit de l'Hiſtoire, c'eſt que l'un & l'autre a été en Orient Σεβαστὸς, ou *Auguſtus*, c'eſt-à-dire Gouverneur de Province & Intendant de Juſtice, Police & Finances, au nom du Senat ou de la Republique; mais que ni l'un ni l'autre n'a été en ce pays-là ἀυτοκράτωρ, c'eſt-à-dire que ni l'un ni l'autre n'y a eu le commandement des troupes de l'Empire.

Je n'en excepte que la Judée, & pour Tibere ſeulement : parce qu'il s'étoit approprié cette Province, comme avoit fait ſon predeceſſeur. C'eſt de la Judée que S. Luc a dit *anno quinto decimo Imperii Tiberii Cæſaris procurante Pontio Pilato Judæam.* C'eſt dans la Judée qu'a

été frappée la medaille de Tibere qui est au Cabinet de Mr. Foucault, où l'on voit d'un côté ΤΙΒΕΡΙΟΥ ΚΑΙΣΑΡΟΣ, & de l'autre ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ avec trois épics de bled, tels qu'ils sont sur les medailles du dernier Agrippa, qui sont aussi du même volume que celle-là. Mais hors la Judée on ne trouvera jamais Tibere même ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡ sur les medailles.

L'Empereur Claude lui-même ne fut jamais IMPERATOR au premier sens dans tout l'Occident, depuis l'Archipel en deçà. Et l'on n'est pas obligé d'en croire Suetone, quand il dit, que ce Prince par modestie ne prit pas ce titre, ou *ce prénom* : puisqu'on le trouve sur ses médailles, qui sont frappées dans l'Orient. Mais qui que ce soit encore qui dise, que le mot IMPERATOR est un *prénom*, n'en sera jamais cru de ceux qui sçavent l'antiquité.

Au reste l'Arcadie n'étant pas à beaucoup près si grande que la moitié de la basse Normandie, on

se trompe d'y chercher des
comme Orleans, ou de s'ima
que Caphye pût-être aussi gr
puis que Pline n'a pas cru l
voir compter parmi les trent
les ou vilettes qu'il met dans
cadie, & qu'il assure que ce n
qu'un village, du moins de son
M. G. n'a pas aussi remarqué
hors la famille de Severe, il
jamais eu de medaille frapp
Arcadie, excepté celles de
villes dans la famille de M. A

M. G. nous a promis dans l
nier tome des Memoires, *que*
lui faisoit la grace d'aller jusq
endroit de l'ouvrage qu'il me
nous apprendroit ce que veut
mot AUG. dans la fameus
daille de Gratien. D. N. GRA
NUS AUGGAUG. Je sou
de tout mon cœur qu'il se pu
quitter de sa promesse, & c
reüssisse mieux qu'il n'a fait
pliquant le premier mot A
par *Augustorum*. En quoi il
été plus heureux que celui qu
qu'il faloit lire *Augusti Ge*
Augustus.

EXT

EXTRAIT DE LA DISSERTATION sur les Geants, du sieur Thomas Molineux Docteur en Medecine, prise des Transactions Philosophiques, *d'Angleterre du mois de Fevrier* 1701.

IL y a quelques années que l'Auteur étant en Hollande vit dans les Ecoles publiques de Leyden une partie du crane d'un homme (c'est celle qu'on appelle, *os frontis*) qui étoit d'une grandeur prodigieuse. Il fut curieux de la comparer avec le même os d'un homme ordinaire; & en ayant pris les dimensions il les envoya au sieur Alton alors secretaire de la societé Royale. Mr. Aston trouva la lettre de Mr. Molyneux si curieuse qu'il la fit imprimer: ce fut au moins de Fevrier 1685. Mais comme cette relation étoit assez imparfaite, ayant été composée dans le voïage; Mr. Molyneux a cru qu'il feroit plaisir au Public de lui communiquer plus au long ses pensées sur ce sujet, qui ne sçauroient être que très-agreables aux Sçavans.

Car en montrant qu'il y a eu des hommes d'une grandeur extraordinaire, non ſeulement on fait plaiſir aux Philoſophes & aux Naturaliſtes; mais on rend auſſi ſervice à la Religion: puiſque par là on confirme la verité de pluſieurs paſſages de l'Ecriture, où il eſt fait mention de Geans.

L'Auteur, ſans s'arrêter à certaines relations de divers Ecrivains qu'il juge peu probables, examine ſi l'argument qu'on peut tirer des os extraordinaires qu'on conſerve encore aujourd'hui dans les cabinets des curieux, n'eſt pas plus ſolide pour montrer qu'il y a eu effectivement des hommes d'une grandeur prodigieuſe. Il avouë cependant de bonne foy qu'on peut s'y tromper; & il rapporte à ce ſujet ce que dit Suetone, en parlant d'Auguſte: *Ædes ſuas non tam ſtatuarum tabularumque pictarum ornatu, quam rebus vetuſtate ac raritate notabilibus excoluit, qualia ſunt Capreis immanium belluarum ferarumque membra prægrandia, quæ dicuntur Gigantum oſſa.*

Certainement, dit Mr. Molyneux,

la plûpart des os veritables qu'on pretend être des Geants (car il y en a qu'on croit être des os, & qui ne ſont que des matieres petrifiées) ces os ſont ſouvent des os d'elephants ou de baleines. L'Auteur eſt perſuadé en particulier que la dent dont parle Olaüs Vormius, & que Bartholin décrit dans ſon Hiſtoire Anatomique, n'eſt pas la dent d'un Geant, comme ils le pretendent; mais que c'eſt la dent d'une de ces baleines ſi connuës dans les mers du Nord; poiſſon appellé, *cetus dentatus.* En effet ces années paſſées on faiſoit voir à Londres les os d'une des nageoires d'une petite baleine, que le peuple prenoit pour la main d'un Geant: & veritablement la baleine a les nageoires de devant compoſées d'autant de jointures que la main d'un homme.

Mais outre que ces ſortes d'impoſtures peuvent être facilement découvertes par un habile Anatomiſte, il n'y a perſonne qui ne puiſſe faire des conjectures fort probables ſur ce ſujet. Car ſi d'un côté l'on conſidere les dimenſions de

ces os énormes, & de l'autre la grandeur de l'homme dont le corps, comme on le ſuppoſe, a été compoſé de parties & de membres proportionnez aux os qui nous en reſtent ; s'il arrive qu'après une exacte ſupputation, le tout monte à une ſi prodigieuſe hauteur, qu'elle ſoit & contraire aux obſervations des Curieux, & à l'autorité des Sçavans qui ont taitté de ces matieres, alors on peut conclure ou du moins ſoupçonner que ces os ſont faux & ſuppoſez.

Pour ce qui eſt de l'os qui a donné occaſion à la diſſertation de Mr. Molyneux, quoy qu'il ſoit d'une prodigieuſe grandeur, on ne peut cependant douter qu'il ne ſoit d'un homme. Car outre qu'il eſt parfaitement reſſemblant à l'os du devant de la tête des autres hommes ; il eſt conſtant que dans tous les animaux, ſi vous en exceptez le ſinge, il n'y en a aucun qui ait les os de la tête ſemblable à ceux de l'homme.

Mais pour rendre encore ceci plus clair, il eſt neceſſaire de montrer icy la proportion qui ſe trouve en-

tre cet os & celui d'un homme ordinaire : Et à cet effet on a pris avec toute l'exactitude possible les dimensions de l'un & de l'autre. Dans un homme d'une taille ordinaire, l'os dont il est ici question a de tour dix poulces & un dixiéme en suivant la suture Coronale : & depuis l'endroit où se joignent la Coronale & la sagittale jusqu'aux os du nez, quatre pouces & demi. L'épaisseur de l'os est d'environ un quart de pouce. Il est certain que les mêmes dimensions de l'os dont il s'agit sont deux fois aussi grandes. On peut donc inferer de tout ceci que cet os de Geant a été à l'égard de tout le corps d'un Geant ce qu'est l'os d'un homme ordinaire à l'égard de son corps : d'où il s'ensuit que le Geant étoit pour le moins deux fois aussi grand que les hommes ordinaires, & qu'ainsi il avoit onze ou douze pieds de hauteur,

Pour ne pas admettre cette consequence, on dira peut être qu'un homme pourroit avoir la tête d'une aussi suprenante grosseur, & cependant n'être pas plus grand que

les autres hommes. Mais comment concevoir qu'un petit corps ſoutint un crane d'une ſi prodigieuſe étenduë, rempli d'ailleurs de tant de matieres: & que ce corps crût & parvint à une juſte grandeur? On ſçait que ſouvent ou par maladie, ou par quelque autre cauſe, les glandes, les entrailles & les autres parties molles & charnuës du corps, s'enflent extraordinairement, & deviennent monſtreuſes. Mais on ne croit pas que la même choſe ſoit jamais arrivée à l'égard d'une partie dure & oſſeuſe. On ſçait auſſi que les enfans qui ſont en chartre ont communément la tête fort groſſe en comparaiſon du corps, & qu'ils ſont ſujets à l'hydropiſie de tête qui s'enfle en eux d'une maniere extraordinaire. Mais ces maladies n'étant cauſées que par un amas d'humeurs ſuperfluës, elles étendent le crane qui eſt encore moû & flexible, ſans rien ajouter à ſa ſubſtance oſſeuſe: au contraire elles la diminuent ainſi que l'experience le montre ſouvent. Car on trouve de ces enfans qui n'ont pas le crane plus épais

qu'une coque d'œuf, ou qu'une feuille de parchemin.

Au reste les personnes d'un age avancé ne sont jamais attaquées de ces sortes de maladies : parceque comme elles ont le crane dur & les os bien joints, l'abondance des humeurs ne peut pas les dilater. Pour les enfans ils y sont fort sujets, à cause qu'ils ont le crane tendre, pliant & membraneux. Il est même à remarquer que si ces maladies ne sont gueries de bonne heure ou par les remedes, ou par la force de la nature, on en meurt avant que d'atteindre l'âge viril. La raison en paroît claire. Car la tête croissant tous les jours par la quantité d'humeurs qui la dilatent, elle parvient enfin à une telle grosseur que le corps ne peut plus soutenir un si pesant fardeau : d'où s'ensuit la destruction de la machine.

Il faut avouër cependant que dans les hommes faits, la tête ne garde pas toûjours une proportion si exacte ; mais la disproportion qui s'y trouve est peu considerable en elle même, & ne merite pas qu'on

y fasse attention. En effet si on examine la chose de près, la difference ne se trouvera que très-petite. Car la tête d'un homme ordinaire a environ 22. pouces de circonference, s'il arrive qu'on en trouve qui ayent 25. ou 26. pouces, la chose paroît remarquable & suprenante : mais supposé qu'on vît des hommes dont la tête eût jusqu'à 28. ou 29. pouces de tour, de tels hommes passeroient avec raison pour des monstres. Cependant il est constant que la tête de celuy dont nous parlons a eu pour le moins 44. pouces de circonference : & cet homme avoit sans doute le corps proportionné à une tête d'une grosseur prodigieuse.

Après tout un tel corps, quoy qu'extraordinaire, n'est pas absolument contraire aux loix de la nature. Il semble même qu'il est conforme à la maniere qu'elle paroît affecter dans la production de la plû-part de ses Ouvrages. Car quoi qu'elle suive de certaines regles en formant des corps parfaits, comme ceux des animaux & des plantes ; cependant elle ne s'attache pas

si ſcrupuleuſement à ces regles qu'elle ne s'en éloigne quelquefois. Nous voyons, par exemple, parmi les differentes eſpeces d'arbres que les uns, quoi que de même eſpece, deviennent nains; pendant que les autres croiſſent juſqu'à une hauteur trés-conſiderable. Parmi les animaux mêmes nous en trouvons de petits, pendant que les autres ſont d'une grandeur enorme. Les chevaux de l'Iſle de Man ne ſont gueres plus grands que les Dogues d'Angleterre: & ſi on les compare aux chevaux qu'on éleve dans la Province de Northampton, ou dans l'Evêché de Liege en Flandres, les uns ne ſont que de Nains, & les autres peuvent paſſer pour des Geants dans leur eſpece.

Mais ces exemples ne ſerviront de rien, ſi on ne montre que la nature eſt auſſi variable dans la production de l'homme, que dans ſes autres ouvrages. Or tout le monde ſçait ce que l'Antiquité nous a appris des Pygmées. Car quand même ce ſeroit là une fable, il eſt certain que cette fable comme toutes les

autres est fondée sur quelque chose de réel dans la nature. Peut-on douter que les Lapons ne soient tres-remarquables pour la petitesse de leur taille ? Il est encore constant qu'il y a eu de tout tems des Nains. Aldrovandus nous en fournit un exemple bien remarquable en celui qu'avoit autrefois le Duc de Crequy, & qui selon cet Auteur n'avoit tout au plus que deux pieds & demi de hauteur. Or si les causes naturelles produisent des hommes d'une si petite taille que souvent ils n'arrivent pas à la moitié de la grandeur ordinaire ; pourquoy ces mêmes causes ne porteroient-elles pas quelquefois les choses à une autre extremité ?

La mesure ordinaire de l'âge dans ceux qui vivent le plus, c'est environ 70. ans : cependant l'on a vû quelquefois des hommes qui ont de beaucoup passé ce terme. Thomas Par, au rapport du sieur Bett dans son traitté, *De ortu & naturâ sanguinis*, est mort à l'âge de 152. ans & 9. mois. Henry Jenkins à a vécu 162. ans. Le Lord Bacon dans son His-

toire naturelle assure que la Comtesse Desmond avoit 140. ans accomplis. Et toute l'Angleterre sçait que Mademoiselle Eckleston mourut en 1691. à l'âge de 143. ans On ne doute pas de la verité de ces exemples domestiques qui montrent qu'il y a eu des personnes qui ont passé considerablement les bornes de l'âge commun des hommes : pourquoi douteroit-on qu'il y en ait aussi eu qui ayent passé les bornes de la grandeur commune, & qui ayent été d'une taille extraordinaire ? En effet ces deux proprietez, la longue vie & la grandeur du corps, resultent si naturellement de leurs propres causes, qu'elles ont été souvent comme hereditaires dans de certaines familles. De là vient que les Grecs avoient leurs *Macrobes*, les Latins leurs *Celses* : & en Palestine on trouvoit autrefois les *Enakims*, ou enfans des Geants.

Des ces remarques generales il s'ensuit au moins que la taille de Geant ne repugne point dans le cours de la nature. Mais si on veut descendre dans un plus grand de-

tail, & consulter les Auteurs dignes de foy, on sera contraint d'avoüer qu'il y a eu, & qu'il y a encore probablement aujourd'hui des hommes qui par leur grandeur meritent le nom de Geants.

L'Auteur même de cette Dissertation en a vû un à Dublin en 1682. Il s'appelloit Edmond Malone, & il étoit né de parens d'une taille ordinaire. Mr. Molyneux qui prit la peine de le mesurer, luy trouva sept pieds sept pouces de hauteur, c'est-à-dire deux pieds de plus que n'a le commun des hommes. Gaultier Parsons un des domestiques du Roy Jacques I. étoit pour le moins aussi grand qu'Edmond Malone. Isband Diemerbroeck dans son Anatomie assure qu'il vit à Utrecht en 1665. un homme qui avoit huit pieds & demi de hauteur, tout le corps bien proportionné & une force répondant à sa taille,

Jean Becan, un des plus fameux & des plus sçavans Medecins du dernier siecle, a rapporté plusieurs exemples d'hommes extraordinaires en grandeur. Comme son livre, *Origi-*

nes Antuerpianæ commence à être rare, on cite icy ses propres paroles : *Semptem vel sex cubitorum*, dit-il, *homines nostrâ quoque ætate accidere. Vidimus enim mulierem decem pedes altam : juvenem item novem pedibus non multo minorem .... Staturâ est Giganteâ quidam Heratensis ad decem propè pedes longus.*

Mais pour ne pas fatiguer le Lecteur d'un trop grand nombre de témoignages semblables, M. Molyneux se contente d'en adjoûter un tiré d'André Thevet fameux Cosmographe d'Henry III. Roy de France & de Pologne. Thevet dans un voyage qu'il fit en Affrique rencontra un marchand Espagnol qui peu de temps auparavant avoit fait naufrage sur ces côtes. Celuy-cy de tous ses biens n'avoit sauvé qu'un coffre où il gardoit les os d'un Geant haut d'onze pieds cinq pouces, mort en 1559. Surquoy Thevet s'écrie : *Chose merveilleuse ! à laquelle à grand peine j'eusse adjoûté foy, si je ne l'eusse vûë : d'autant que les os de jambes avoient trois grands pieds quatre doigt de long, & la teste en-*

viron trois pieds un doigt de tour. l'Auteur fait remarquer que cette circonference de la teste est parfaitement porportionnée à la longueur des jambes, & que le Geant du marchand Espagnol avoit dû être de la même taille que celuy dont il a vû une partie du crane à Leyden & qui luy a donné occasion de traitter cette matiere.

Mr. Molyneux ajoute que les plus grands Geants dont il est parlé dans l'Ecriture, n'ont été au plus que comme ceux qu'on vient de dire. Car pour ce qui regarde Goliath, le Texte sacré determine expressément sa grandeur; qui selon l'opinion commune ne peut monter qu'à neuf pieds neuf pouces. Og Roy de Bazan a été considerablement plus grand que Goliath. Car si nous jugeons de la mesure de son corps par celle de son lit, l'Ecriture donne à son lit neuf coudées. Mais comme il n'est pas probable que son lit n'ait pas été plus long que son corps, on peut tres-vraisemblablement determiner la hauteur d'Og environ à douze pieds.

SUITE DES CORRECTIONS à faire dans les Poësies de S. Orientius imprimées par le R. P. Martene.

Pag. 18. vers 1.

Simonitis gradiare meis, fidissime lector,
Gerula securus colla premis colubri.

Il faut *cærula* au lieu de *Gerula*.

Là même vers 7.

An si ventosa moveat te gloria linguæ.

Il faut *at si*, au lieu d'*an si*.

Là même vers 19.

Lenito titulo Parcunsa dicit Avarus.

Il faut mettre *parcum se*, & non pas *parcunsa*, qui n'a jamais été un mot latin. On ne peut pas dire qu'il soit mis icy pour *parsimonia*.

Pag. 19. vers 7.

Simile pertuleris, par quoque redde malum.

Au lieu de *simile*, il faut mettre *si mala*.

Là même vers 12.

Nullum sæva reum faciat sententia, nullum
Austero Proceres plectere judicio.

Il faut mettre *properes*, au lieu de *proceres*.

Là même vers 17.

Assertor vitæ qui nescit esse suæ.

Au lieu de *nescit*, lisez *nequit.*

Là même vers 24.

Dulci præterea frænos impone palato,
Ne sapor Antiquus sæviat illecebris.

Il faut mettre *antiquis*, *au lieu* d'*an*
tiquus.

Pag. 20. vers 21.

Teque per innumeros cum vult men
sauciat motus.

Au lieu de *sauciat*, mettez *saucia.*

Là même vers 27.

Evius qui donet largus tibi talia quand
Orandi subeat tunc pia cura tibi.

Au lieu d'*evius*, il faut *ejus.*

Là même vers 29.

Pascere tam magno sumptu quot poss
egenos,
Quotque dies lætos Hæc daret un
dies.

Il faut lire *hic* & non pas *hæc.*

Pag. 21. vers 1.

Vera quidem, sed sunt ardua quæsta tu

Il faut mettre, *quæ statuis.*

Là même vers 8.

An tibi fragiles mundi quærantur ho
nores,
Munere quos speres emeruisse ho
minem ?

Il faut mettre au 1. vers *an tibi si fragiles*; & au 2. *hominum*, au lieu d'*hominem*; sans point interrogant.

Là même vers 11.

Dum celeri Vita currimus in stadio.

Au lieu de *vita*, il faut *vitæ*.

Là même vers 20.

Ille prior forsan, qui serior adfuit, ibi.

Au lieu d'*ibi*, lisez *ibit*.

Là même vers 21.

Atria pulsabit stulta querela notus.

Corrigez le vers, & mettez ainsi:

At tua pulsabit stulta querela notos.

Là même vers 26.

Ingrederis lingua blandus, vultuque modestus,
Corpore subjectus, nihil tamen ista juvant.

Il faut mettre *nil*, au lieu de *nihil*.

Là même vers 28.

Omnis honor pretii est, ibi pro pondere nummi.

Lisez *ibis*, au lieu d'*ibi*.

Là même vers 29.

Carta seu foliis sive potens tabulis.

Il faut *Ch. rta*.

Pag. 22. vers 10.

Anteferens verum falsis, ingentia parvis,

Vitia magnificis, perdita perpetuis.

Il faut mettre *vilia* au lieu de *vitia*; *percita* au lieu de *perdita*.

Là même vers 24.

Adde thymum violas, caßias, mellilota crocumque.

La correction qui est à la marge porte que *caßias* est de trop dans le vers. Au lieu de suivre cette correction, qui fait le vers de cinq pieds, il faut lire ainsi :

Adde thymum, violas, casias, melilota crocumque.

Là même vers 31.

Lemmatos postes, purpureumque solum.

Il faut lire *gemmatos* au lieu de *lemmatos*.

Là même vers. 32.

Ruraq; vernantis semper redolentia flore.

Il faut mettre *vernanti*, au lieu de *vernantis*.

Pag. 23. vers 10.

Non cava non etiam metuendis sub rupibus antra.

Il faut ôter *sub* qui gâte le vers.

Pag. 24. vers 16.

Intereunt decies qui ternos vixerit annos.

Il faut *interdum*, au lieu d'*intereunt*.

Là même vers 21.

Quare bonis merces, si teneare malis.

Au lieu de *quare*, il faut mettre *quæ re.*

Là même vers 22.

Cum, nisi dum frueris fructu, tangêre fruendi,

Et vita hac vita vivat in officio?

Au lieu de *cum*, mettez *cur*; ôtez la virgule qui est aprés *fructu*, & transportez-la après *frueris.*

Là même vers 28.

Cumque tua hodie stringat aßidua sitis.

On peut corriger le vers en cette sorte.

Cumque tuas hodie stringat sitis arida fauces.

Là même vers 32.

Sed nos decursa primævo flore juventæ,

Jam dubii gressu, lumine, voce, manu.

Il faut mettre *dubio* ou *dubiis* ou bien *dubios.* Car sans cela il y auroit un solecisme: le mot *dubii* se rapportant au verbe *faciat*, qui est quelques vers aprés.

Pag. 25. vers 12.

Nemo tamen cautus credit quod cernit, & illum.

Quod non vult, cernit se quoque posse pati.

Il faut *illud*, & non pas *illum*.

Pag. 26. vers 1.

His lumen tunc flamma severa dabit.
Il faut mettre *tenue* au lieu de *tunc*.

Là même vers 10.

Non quot nos isthic terrena morte peremptis.
Excipient unam crimina multa necem
Il faut corriger le premier vers en cette sorte.

Non, qui mos est hic, terrenâ morte peremptis.
Sans cela il n'y auroit point de sens.

Là même vers 14.

Et quodam scelerum lucrosi plurima restent,
Vindictam reliquis ultio prima neget.
Au lieu de *lucrosi*, il faut *lucro si*.

La même vers 16.

Ast isthic omnis persolvet in ordine noxas.
Au lieu d'*isthic*, il faut *illic*.

Là même vers 26.

Dextram cæde nocens linguam in convitia promtam,
Pervasor, jactans, impius indocilis.
Lisez, *promptus*, au lieu de *promtam*.

Page 27. vers 2.

Ille miser vere, nec erit nec miserabilis ulli.

Il faut ôter le second *nec* qui gâte le vers. Là même vers 16.

Corpore nec solo, sed toto & pectore cauti.

Il faut lire *casti*, au lieu de *cauti*.

Là même vers 18.

Vel jam felices quæ primæ gloria victis,
Lucis & infidi corporis illecebris.

Il n'y a point de sens dans ces deux vers. On pourroit les corriger de la sorte :

Vel jam felices, quæ prima est gloria victis,
Lucis & infidi corporis illecebris.

Là même ves 22.

Atque Sacerdotes hoc sanctum agmen habebit,
Secretosque hominum turbinibus monachos.

Au lieu d'*Agmen*, lisez *examen*.

Là même vers 30.

Atque omnes agnus quoquo se verterit ibunt,
Perfusi ibunt lumine, luce Dei.

Il faut *ibunt perfusi*, au lieu de *perfusi ibunt*.

Là même vers 34.

Chriſte micat, quam clara patri vexilla reportans.

Il faut *reportas*, & non pas *reportans.*

Là même vers 11.

Dat mundi Dominum cognoſci Archangelos omnes.

Au lieu de *cognoſci* & *Archangelos omnes*, liſez *cognoſcier angulus omnis.*

Là même vers 14.

Crux teſtata Dei pacem.... pingit & eſt pax.

Liſez *pacem ſe pingit.*

Là même vers 16.

Vis gratias Miratur, item ſpectare figuras?

Il faut lire, *vis gratas mirator.*

Là même vers 18.

Le Poëte decrit le *Labarum* ☧ & l'eplique ainſi:

P *græcum videas, caput eſt vel, brachia fixi.*

Au lieu de *vel* liſez X: & on comprendra alors la penſée de l'Auteur qui dit que la lettre grecque P repreſente la tête de Jeſus-Chriſt à la Croix, & le X ſes bras qui y ſont attachez.

Là même vers 25.

Cum

um subit in ligno, lignum Deus indicat esse
Materiem fructus: cum ramum extendere in altum,
Altior excelsis Dominus supereminet omnes.

Lisez *extendit*, au lieu d'*extendere*.

Là même vers 33.

Per pomum, Protoplaste, cadis; cruce Christus medens.

Lisez *Cruce Christe mederis*, au lieu de *Christus medens*. Car *medens* ne peut pas être la fin d'un vers spondaïque.

Là même vers 34.

Illic mortiferam draco pestifer detulit escam

Il faut *obtulit*, au lieu de *detulit*

Pag. 33. vers 1.

Janua consideret cælo, secretaq; pandat.

Lisez *cum reseret cælos*, au lieu de *consideret cælo.*

Là même vers 5.

Unde autem dictus est sapientia? regula vita est.

Il faut ôter *est* après *dictus*.

Là même vers 13.

Unde bonus Pastor? maculam quod ovilibus obstet.

Lisez *aufert*, au lieu d'*obstet*.

Là même vers 34.

Flos quia Confessor est, martyres ipse coronat.

Il faut corriger ce vers de la sorte :

Flos : Confessores & Martyres ipse coronat.

Page 34. vers 2.

Sæpe columba, dolum quia nescit, ac sine felle est.

Lisez *nesciit*, au lieu de *nescit*.

Là même vers 4.

Vitis adoptivo quod se hærede propaget.

Il faut *sese*, au lieu *de se*.

Là même vers 11.

Hostia viva Deo sumus. Cur ipse sacerdos?

Il faut corriger ainsi le vers:

Hostia viva Deo. Summus cur ipse Sacerdos?

Là même vers 13.

Hunc ratio, hac ratio est, perquàm stat machina mundi.

Lisez *huic ratio*, au lieu d'*hunc ratio*.

Là même vers 19.

Unde Propheta? brevi quoniam futura revelat.

Au lieu de *futura*, lisez *ventura*.

Là même vers 27.

Te Deus Emmanuel, nobiſcum habitabile nomen.

Reformez ainſi le vers:

Tu Deus Emmanuël, nobiſcum habitabile numen.

Là même vers 28.

Tu Dominus Sabaoth pugno teges omne quod uſquam eſt.

Liſez *tegis*, au lieu de *teges.*

Là même vers 30.

Te Patriarchæ omnes teque Angeli omnes adorant.

Liſez *omnes Angeli*, au lieu d'*Angeli omnes.* Là même vers 13.

Tu ſuper ignotum Cherubin, ſuper aſtra coruſcas.

Il faut *ignitum*, au lieu d'*ignotum.*

Pag. 35. vers 6.

Da dolor abſiſtat, cura & formido faceſſet.

Liſez *faceſſat*, au lieu de *faceſſet.*

Là même vers 17.

Et illa molis quadriformis machina.

Liſez *moles*, au lieu de *molis.*

Là même vers 27.

Vergiliæ, Jugula, veſper, ago, Lucifer.

Il faut corriger ce vers de la ſorte:

Vergiliæ Jugula, Veſperugo, Lucifer.

Pag. 36. vers 8.

Oceane qui cinctam coërces Aream.
Il faut corriger ce vers de la sorte :
Oceane cinctam qui coërces aridam.

Là même vers 13.

Infernæ sedis flamma fulva tartara.
Lisez *furva*, au lieu de *fulva*.

Là même vers 23.

Quod si quemquam lædit spiritalis lectio.
Lisez *quem*, au lieu de *quemquam*.

Là même vers 28.

Si scriptor errat in mutanda littera,
Ignarus errat, vænia Christo; si præsto est.
On pourroit corriger ces deux vers de la sorte :
Si scriptor errans in mutandâ litterâ
Ignarus errat, venia Christi præsto ei est.

Pag. 37. vers. 3.

Et nos à face Ethnicorum emersimus.
On peut corriger ainsi :
Et ab Ethnicorum face nos emersimus.

Ce n'est là qu'une partie des corrections qu'on peut faire dans l'*Orientius*; & nous en avons retranché plusieurs, de peur d'être trop longs sur ce sujet. Cependant ceux qui ont du goût pour la Critique ne trouvent point ces sortes d'ar

ticles ennuyeux : & c'eſt à quoi on prie icy les Lecteurs de vouloir bien faire quelque attention. On écrit ces Memoires pour les Sçavans de toute eſpece ; & on y inſere bien des choſes qu'on rejetteroit, ſi on n'écrivoit que pour un certain genre de perſonnes. Ce qui ennuye l'un fait ſouvent plaiſir à l'autre, & c'eſt l'avantage de ces ſortes d'ouvrages que chacun y rencontre ce qui lui convient, ſans être obligé de lire le reſte. Un Journal bien fait eſt comme une table ſervie de toute ſorte de mets, où les perſonnes qui ont le goût le plus different trouvent de quoi ſatisfaire leur appetit.

EXTRAIT D'UNE LETTRE *écrite de Lyon le 17. de Juillet 1701. touchant deux Parelies.*

LE quatorziéme du mois dernier il parut près d'icy ſur les ſix heures du ſoir deux Parelies bien formez qui furent remarquez par une infinité de gens de la campagne. Il y avoit quelques nuages dans le

ciel qui n'empecherent pas qu'on ne distinguât parfaitement bien trois soleils placez horizontalement. Celui qu'on voyoit du côté du Septentrion étoit plus brillant que celui qui paroissoit du côté du Midy; & le veritable étoit au milieu. Plusieurs personnes tres-dignes de foy m'ayant assuré qu'illes avoient vûs, j'écrivis sur ce sujet à M. de Servieres Grand Prieur de Savigny, où l'on avoit sur tout remarqué ces Parelies. M. de Servieres m'écrivit en détail ce qu'on avoit vû à Savigny : & Mr. le Curé de Savigny, qui m'apporta sa lettre, m'assûra que s'étant trouvé à douze lieuës d'icy prés de S. Bonnet le Chateau dans la Province du Forêt le même jour que les Parelies avoient paru, il les avoit aussi vûs, qu'il les avoit trouvez tres-brillans & qu'il avoit même remarqué deux Iris tres-bien formés qui accompagnoient ces Parelies.

EXTRAIT D'UNE LETTRE *sur le même sujet.*

LE 14. de Juin dernier sur les sept heures du matin le tems étant tres-serein, il a paru aux habitans de Mauriac, de Plaux, & des lieux circonvoisins situez sur les montagnes d'Auvergne, un Phenomene surprenant, qui a duré près de deux heures. On a veu trois soleils placez sur la partie superieure d'un cercle parfait, incliné sur l'Horizon, & de couleur de l'arc-en-ciel. Sous le soleil le plus élevé qui étoit le plus éclatant, & sans doute le veritable, brilloit l'image d'une croix nuë & bien formée de couleur aussi de l'arc-en-ciel. Les 2. soleils apparens sembloient d'abord n'être distans du veritable que de 90. degrez chacun: ils s'en sont approchez d'un mouvement égal ; & n'ont disparu, que lors qu'ils se sont trouvez sous lui.

NOUS avions mis dans les Memoires de May & de Juin une Dissertation sous ce titre. Examen du sentiment des Carte∫iens sur la cause de la continuation du mouvement. *On y attaquoit cette regle de la Philosophie Cartesienne*, qu'il ne faut point demander qu'elle est la cause de la continuation du mouvement; parceque le mouvement une fois commencé continuë de soy jusqu'à ce qu'il soit detruit par une cause étrangere. *Messieurs les Cartesiens ont cru devoir faire quelques reponses à cette dissertation, & ils nous en ont envoyé deux. L'une combat directement l'Auteur de la Dissertation; l'autre l'attaque indirectement, en developpant la nature du mouvement. Ces deux réponses meritent d'avoir place dans ces Memoires. La premiere est de Mr. Miron, qui est aussi distingué par son esprit & par sa vertu, que par sa naissance. La seconde est de Mr. l'Abbé de Cordemoy, fils d'un des meilleurs Philosophes & des plus beaux esprits de ces derniers tems. Il est lui-même excellent Philosophe, & tres-bel esprit. Voicy les deux écrits de ces Messieurs, tels qu'ils nous les ont envoyez.*

REPONSE A L'EXAMEN DU *sentiment des Cartesiens sur la cause de la continuation du mouvement.*

LEs Cartesiens sont bien éloignez de vouloir qu'on admette leurs propositions sans examen ; eux qui tiennent pour principe incontestable, *qu'il ne faut rien recevoir pour vray, que ce qu'on connoît evidemment.* C'est sur ce fondement que ne trouvant dans l'idée de la matiere, que la proprieté passive d'être muë, & point du tout la faculté active de mouvoir ; ils se croïent obligez de chercher ailleurs la cause du mouvement. Ils s'addressent aux pures intelligences : mais parmi toutes les perfections qu'ils conçoivent leur appartenir, ils ne voyent point cette faculté motrice que les autres Philosophes leur accordent si liberalement. Ils voïent encore moins, que l'union que nous avons avec nôtre corps nous donne droit à la puissance de mouvoir : ainsi ayant passé par toutes les creatu-

res, ils s'élevent enfin jusqu'au Createur.

Or consultant l'idée de Dieu, qui est celle de l'être infiniment parfait, ils ne peuvent s'empêcher de reconnoître en luy une puissance infinie : d'où ils concluent qu'il a seul la puissance de mouvoir. Ils connoissent encore que pour mouvoir, il suffit qu'il le veüille ; parcequà cet égard la volonté d'un être infiniment puissant, est toûjours efficace. Ils sont enfin poussez invinciblement par la force de l'évidence, à soutenir qu'à moins que Dieu ne veüille que la matiere soit muë, elle ne le sera jamais : parce que si elle étoit muë, sans que Dieu le voulût, elle seroit en cela independante de lui. Dieu n'auroit pas un absolu Domaine sur elle : il n'auroit donc pas une puissance infinie : il ne seroit donc pas infiniment parfait : il ne seroit donc pas Dieu : toutes propositions absurdes, extravagantes & contradictoires. Aprés cela c'est multiplier les êtres sans necessité que d'inventer des causes efficientes du mouvement qui concou-

rent avec Dieu ou avec qui Dieu concoure, puiſque la volonté de Dieu ſuffit.

Suppoſons donc que Dieu ait voulu qu'un corps ſoit mû : en voilà aſſez pour le mouvoir. Dieu eſt un être infiniment ſage : un être infiniment ſage ne peut ceſſer de vouloir, qu'il n'en ait quelque raiſon. Ainſi Dieu ne ceſſera point de vouloir que ce corps ſoit mû, qu'il n'en ait quelque raiſon : ce corps ſera donc toûjours mû, jusqu'à ce que Dieu ait une raiſon de ceſſer de vouloir qu'il ſoit mû. Il ne faut donc point chercher de raiſon de la continuation du mouvement, mais ſeulement de la ceſſation du mouvement.

C'eſt ce qui a fait dire à Mr. Deſcartes dans ſon Monde chap. 7. *que ſi une partie de la matiere à une fois commencé à ſe mouvoir ; elle continuera toûjours avec une égale force, juſqu'à ce que les autres l'arreſtent ou la retardent.* Car Dieu continuera toûjours à vouloir qu'elle ſoit muë d'une égale viteſſe, juſqu'à ce qu'elle vienne à rencontrer d'autres parties

de la matiere, que Dieu commencera à mouvoir, en retardant à proportion cette premiere partie, ou en l'arrêtant tout-à-fait, suivant les loix generales de la communication des mouvemens qu'il n'est pas necessaire d'expliquer icy.

Plusieurs parties de la matiere jointes ensemble font ce qu'on appelle un *corps*. Si elles sont parfaitement en repos l'une auprès de l'autre, ce corps a une figure fixe & permanente ; si elles sont muës & qu'elles continuent à être unies, elles composent toûjours le même corps ; mais ce corps change continuellement de figure. Cependant ce changement de figure ne vient point d'un changement de volonté en Dieu, Dieu seulement continue à vouloir que les parties de ce corps soient muës : & il resulte de cette continuation de volonté un changement continuel de figure dans ce corps.

Les changemens de couleur, de saveur, d'odeur ne sont, par rapport au corps, que des changemens de sa superficie, ou de sa figure exte-

rieure : ainsi on leur peut appliquer ce que nous venons de dire du changement de figure.

En voilà assez ce me semble, pour convaincre un esprit attentif, qu'il ne faut point chercher de raison de la continuation du mouvement : & on espere que ces reflexions bien meditées épargneront à l'Auteur la recherche de cette raison, & la peine d'un nouvel écrit.

Explication de la nature du mouvement.

Il ne sera pas difficile de concevoir la nature du mouvement, si l'on veut faire attention aux principes ; que je vais exposer en peu de mots.

1. *Produire les corps, c'est faire qu'ils soient.*

2. *Conserver les corps, c'est faire qu'ils continuent d'être.*

3. *Ils ne peuvent être plusieurs, sans être situez.*

S'il n'y avoit qu'un seul corps, on ne pourroit dire que ce corps fût en aucun lieu : parceque le lieu de

chaque corps n'est autre chose que sa situation, ou le rapport qu'il a aux autres corps. Tellement que si un corps étoit seul, il ne seroit dans aucun lieu : & si on imaginoit en ce corps un haut, un bas, un milieu &c. ce seroit en supposant des corps à l'entour de luy, & en assignant de la pensée un endroit qu'on appelleroit le bas & un autre qu'on apleroit le haut &c. Mais tout cela se feroit par l'imagination, c'est-à-dire en nous servant de l'idée que Dieu nous a donnée, pour concevoir l'étendue, par le moyen de laquelle idée nous supposerions aisément plusieurs corps (quoy qu'ils ne fussent pas) au tour de celuy qui seroit en effet.

4. *Ainsi produire, ou conserver les corps, & les situer, n'est qu'une seule & même action.*

Car enfin puisque produire ou conserver n'est qu'une même action, qui dans le premier moment s'appelle *production*, & dans tous les autres qui suivent, *conservation*; & puisque plusieurs corps ne peuvent être produits ou conservez, qu'ils ne

ſoient dans une certaine ſituation, il s'enſuit que les produire, ou les conſerver & les ſituer n'eſt qu'une même action.

5. Le lieu de chaque corps n'étant que la ſituation, ou le rapport qu'il a aux autres corps, on peut dire qu'il eſt en mouvement, c'eſt-à-dire qu'il change de lieu; quand à ſon occaſion, ce rapport vient à changer; & qu'il eſt en repos quand ce rapport ne change point.

5. Puiſque la même puiſſance qui a produit les corps & qui les conſerve, les a ſituez, & les ſitue en chaque inſtant, il eſt évident qu'à l'égard de cette puiſſance, donner le lieu à un corps, ce n'eſt que le faire être ou conſerver entre certains corps durant quelque tems; & changer ſon lieu, c'eſt le faire être entre d'autres corps.

De ſorte que les corps ſont là, ou là, parceque cette puiſſance les y fait être; & comme dans le premier moment elle pourroit faire être à gauche celuy que'lle a fait être à droit, elle peut dans le ſecond faire le contraire.

7. Il eſt évident auſſi que la mé-

me puissance qui fait qu'un même corps est successivement situé sur tous les endroits qu'on peut imaginer entre tous les points d'une ligne terminée, peut faire que ce qui étoit au premier point de cette ligne, soit tout d'un coup au dernier, sans passer par les autres.

A la verité Dieu a établi un ordre suivant lequel le mouvement est successif; & cet ordre est appellé *naturel*: mais il faut prendre garde qu'il n'y est pas astraint hors la nature; & que dans un état, comme celuy de la gloire, où la Religion nous fait aspirer, on conçoit que les corps qui seront en un certain instant dans un lieu, pourront dans l'instant suivant être dans un lieu très-éloigné du premier, sans passer par les lieux, qui sont entre deux. Et cela se doit faire sans que l'on conçoive une plus grande puissance en Dieu pour l'ordre de la gloire, que pour celuy de la nature. Car s'il crée des corps comme A. B. C. on conçoit qu'en les produisant il les situe: mais on conçoit en même tems qu'il pouvoit mettre B à l'une des extremi-

tez, & C. dans le milieu dès le premier moment. Et ainsi l'on doit concevoir que quand il les produit dans le second moment, il peut produire A dans l'endroit où étoit C. & C dans l'endroit où étoit A. sans faire passer ni l'un ni l'autre dans celuy où est B.

Messieurs de Cordemoy & Miron ont bien voulu communiquer leurs reponses à l'Auteur même qu'ils combattoient, & ils ont trouvé bon qu'il y joignît quelques éclaircissemens.

Eclaircissement de l'Auteur de la Dissertation qui a pour titre Examen du sentiment des Carteſiens &c.

1. Quand l'Auteur de la Dissertation a dit que selon Messieurs les Carteſiens *le mouvement une fois commencé continue de soy, jusqu'à ce qu'il soit détruit par une cause étrangere,* il a pris ces termes selon le sens qu'ils ont dans Mr. Rohault, dont il les a empruntez & qu'il cite dans sa Dissertation. Il ne faut donc pas s'imaginer qu'il ait crû que selon les Carteſiens, les corps ont eu eux-

mêmes la vertu de continuer leur mouvement. Il n'eſt pas aſſez peu inſtruit de la Philoſophie de ces Meſſieurs pour leur attribuer un ſentiment dont il ſçait qu'ils ont toûjours été très-éloignez. Tout ce qu'il a pretendu dire, c'eſt que ſelon les Carteſiens, le mouvement une fois commencé continuë, ſans qu'il ſoit neceſſaire que de la part des creatures, il intervienne aucune cauſe de cette continuation. C'eſt en ce ſens qu'il a pris les paroles de Mr. Rohault, & c'eſt en ce ſens qu'il a pretendu les combattre.

2. Quand le même Auteur ſoutient que le mouvement une fois commencé ne ſçauroit continuer, ſans que de la part des créatures il intervienne une cauſe de cette continuation, il ne decide point s'il faut que cette cauſe ſoit veritablement efficiente, ou ſimplement occaſionnelle. Cette ſeconde queſtion eſt très differente de celle qu'il examine, & ce ſeroit vouloir embroüiller la matiere que de les confondre. Les Carteſiens veulent que les creatures ſoient cauſes occaſionnelles du

commencement du mouvement, & non pas de la continuation : ainsi c'est refuter leur Systeme que de prouver, comme on l'a fait, que le mouvement des corps ne sçauroit continuer sans qu'il intervienne de la part des creatures une cause de cette continuation ; soit que cette cause soit veritablement efficiente, soit qu'elle soit simplement occasionnelle, ce qu'il n'est pas necessaire d'examiner maintenant.

3. L'Auteur de la Dissertation, en disant que le mouvement une fois commencé ne continuë point sans le secours d'une cause créée ne parle point du mouvement que Dieu a donné au commencement du monde, soit aux tourbillons de la matiere, soit au ciel, ou au corps qui est regardé en chaque Systeme comme le premier mobile. Ce mouvement depend uniquement dans sa continuation comme dans sa premiere production, de la volonté libre de Dieu. Ce souverain Seigneur de toutes choses, qui a librement créé le monde & qui en a determiné la durée, a aussi determiné le nombre

des révolutions du ciel ou de quelque autre corps que ce ſoit qu'on voudra regarder comme le premier mobile. Quand donc on demande ; qui eſt ce qui a produit & qui eſt ce qui continue ſans interruption le mouvement general de la matiere & de ce corps que nous appellons le premier mobile? on n'eſt pas ſurpris que les Carteſiens repondent que c'eſt Dieu ſeul : & l'Auteur de la Diſſertation n'a jamais pretendu combattre ce point de leur doctrine. Mais il y a autour de nous des corps qui ſont tantôt en repos tantôt en mouvement ; & parmi ces corps il y en a dont le mouvement eſt naturel, comme le mouvement des corps peſans & des corps legers ; d'autre dont le mouvement eſt violent , comme le mouvement des corps que l'on jette,& qu'on appelle communément *Projecta , miſsilia.*

On ne demande point qu'elle eſt la cauſe qui continue le mouvement naturel des corps peſans ou des corps legers. Il eſt viſible que la même peſanteur & la même legereté qui fait commencer le mouve-

ment dans les corps dés qu'ils cessent d'être arrestez, le fait aussi continuer jusqu'à ce qu'ils trouvent quelque obstacle qui les arreste. On ne demande point non plus quelle est la cause qui commence le mouvement violent dans les corps que l'on jette. Cette cause, soit qu'elle soit simplement occasionnelle, soit quelle soit veritablement efficiente (ce que je ne determine pas maintenant comme j'en ay déja averti) cette cause, dis-je, est connuë de tout le monde. Il est seulement question de la cause qui continue le mouvement violent dans le corps que l'on jette, dans la pierre, aprés que la main la quittée; dans la flêche, aprés quelle est separée de l'arc, & ainsi des autres.

Les Cartesins croient qu'il n'est pas necessaire de rechercher cette cause; & ils soutiennent que Dieu, qui à l'occasion de la main & de l'arc a commencé le mouvement dans la pierre & dans la fleche, l'y continuë ensuite, sans qu'il soit besoin d'aucune autre cause de la part des creatures: parce disent-ils, que

le mouvement est un état du corps qui doit être conservé jusqu'à ce qu'une nouvelle cause donne occasion de le detruire. C'est ce Principe de la Philosophie Cartesienne que l'Auteur de la Dissertation avoit attaqué : c'est cela seul qu'il combat. Quoiqu'il estime & qu'il honore fort les personnes qui ont répondu à sa Dissertation ; il lui paroît neanmoins que les reponses qu'on lui oppose ne détruisent point ce qu'il a avancé ; & il en laisse le jugement au public.

DISSERTATION *SUR LA cause de la continuation du mouvement dans les corps, qu'on appelle en Latin*, projecta, missilia &c.

LEs Philosophes appellent en Latin, *missilia*, *projecta*, les corps qui ayant été mis en mouvement par une cause exterieure & contre leur nature conservent quelque tems ce mouvement violent, même aprés qu'ils sont separez de la cause qui l'a commencé. Ainsi parce qu'une fléche quand elle est décochée,

qu'un boulet après qu'il est sorti de la bouche du canon, qu'une pierre qu'on a jetté en haut, qu'une toupie lors qu'elle est debarassée de la corde; parce que tous ces corps ne laissent pas aprés cela de retenir quelque tems le mouvement qui leur a été imprimé contre leur propre nature, on les met tous au nombre des corps jettez.

On ne cherche pas icy quelle est la cause qui commence leur mouvement. Cette cause est pour l'ordinaire tres-connuë. La main commence le mouvement dans la pierre qu'elle jette; le feu dans le boulet de canon; l'arc dans la fleche. Mais on demande quelle est la cause qui continuë ce mouvement, aprés que le mobile est separé de la cause qui l'a commencé.

Les Cartesiens pretendent qu'il est inutile de chercher cette cause, parceque selon eux le mouvement une fois commencé continuë de soy même, jusqu'à ce qu'il soit détruit par une cause étrangere. On a taché de faire voir dans les Memoires de May & de Juin, la fausseté de ce principe.

Quelques Peripateticiens disent que la cause qui commence le mouvement dans les corps jettez , leur imprime je ne sçay quelle qualité active , qu'ils appellent *impetuosité*, & à la quelle ils attribuent la vertu de continuër le mouvement Mais comme ils n'expliquent point ce que c'est que cette qualité , & qu'il est difficile de s'en former aucune idée; leur opinion est abandonnée de la plupart des Physiciens.

Plusieurs enseignent que le mouvement des corps que l'on jette est continué par l'air & par le corps fluide dans lequel se fait le mouvement : ce sentiment est le plus vraysemblable. Car supposé qu'il faille une cause pour continuer le mouvement, & une cause qui soit hors du mobile , & qui cependant lui soit appliquée , il faut necessairement que cette cause soit l'air,ou le milieu fluide dans lequel se fait le mouvement.La difficulté est de determiner de quelle maniere l'air peut servir à continuër le mouvement. Il y a là-dessus diverses opinions. En voici une nouvelle , qui paroîtra

paroîtra peut-être plus ſimple & plus ſolide que celles qui ont été propoſées juſqu'à preſent.

On ſuppoſe premierement que l'air & les autres corps fluides, dans leſquels ſe fait le mouvement des Corps jettez, ont tous quelque peſanteur.

On ſuppoſe en ſecond lieu que les differentes colomnes de l'air, lors que leur communication n'eſt point interrompuë, ſe ſoutiennent les unes les autres, & qu'elles ſont dans un parfait équilibre.

On ſuppoſe en troiſiéme lieu que quand deux poids, ſoit ſolides, ſoit fluides, ſont dans un parfait équilibre, on ne peut lever l'un ni diminuër ſon poids, ſans faire en même tems deſcendre l'autre.

On ſuppoſe en quatriéme lieu que quand les corps peſans deſcendent par leur propre poids leur mouvement s'accelere & s'augmente en deſcendant.

On ſuppoſe enfin que les corps fluides qui ſont peſans, s'écoulent par leur propre poids, & s'échapent

en tout ſens, du côté qu'il ne ſont point ſoutenus.

Ces principes qui ſont évidens, & reçûs de tout le monde, ſuffiſent pour expliquer comment l'air eſt la veritable cauſe de la continuation du mouvement dans les corps jettez. Je commence par le mouvement perpendiculaire : parcequ'il eſt le plus ſimple : je viendray enſuite aux autres.

Quand on jette en haut une pierre, il arrive neceſſairement deux choſes. 1. La main pouſſe avec force non ſeulement la pierre, mais encore la partie ſuperieure de la colomne d'air qui repond à la pierre. 2. La main en s'élevant ſubitement avec viteſſe abandonne, pour ainſi dire, la partie inferieure de la colomne d'air qui s'étend juſqu'à terre, & la laiſſe ſans ſoutien & ſans appui. Cette partie inferieure de la colomne d'air que la main fuit & laiſſe ſans appui, n'étant plus en équilibre avec les colomnes des environs qui ont toute leur hauteur, ces colomnes doivent deſcendre, & en deſcendant faire monter l'air qui

est sous la main & l'obliger à suivre cette même main avec la même rapidité, avec laquelle elle s'éleve & tache de s'éloigner de lui.

Cela se comprendra plus aisément par la comparaison suivante. Si les deux plats d'une balance sont chargez de deux poids égaux, qui les tiennent en équilibre, & que quelqu'un retire d'un des deux plats la plus grande partie des poids qui y étoient, l'autre plat descend aussitôt & fait monter avec vitesse celui dont le poids a été diminué. C'est là à peu près ce qui doit arriver dans l'air lors qu'on jette une pierre en haut. La main en jettant la pierre s'éleve, & en s'élevant decharge la partie inferieure de la colomne d'air, de tout le poids qui la pressoit, & qui la tenoit en équilibre avec les colomnes des environs: il est donc necessaire que les colomnes des environs descendent & fassent monter celle dont le poids se trouve ainsi diminué. Il n'y a rien en tout cela de plus inconcevable que ce que nous voyons tous les jours dans les jets d'eau. Pour-

quoi l'eau qui sort par la boucl
jet d'eau s'éleve-t-elle si haut en
c'est parce qu'elle est poussé
l'eau renfermée dans les canaux
terrains, qui tombant d'un lieu
haut descend avec violence, &
son poids immense contraint
qui est contenuë dans le tuyau
fait le jet d'eau de lui ceder la
ce, & d'en sortir avec rapidite
que nous voyons dans l'eau, do
reillement arriver dans l'air. I
impossible lors qu'on jette une
re en haut que la main fuye & a
donne subitement la partie de l
lomne d'air qui est au dessous
qu'il se fasse à la suite de la mai
jet d'air, s'il m'est permis de
ler ainsi: les colomnes des env
descendant par leur propre p
& contraignant la partie infer
de la colomne abandonnée, c

ſuivant la loy des corps peſants: & cette acceleration continuë tandis que la main,ou quelque autre cauſe que ce ſoit qui a commencé le mouvement demeure appliquées au mobile : parceque pendant tout ce tems là rien n'empêche les colomnes des environs de deſcendre avec liberté , & que la main ſoutient tout le poids qui pourroit s'oppoſer à leur deſcente. Ainſi ſi la main & les autres cauſes qui commencent le mouvement des corps jettez ſont plus long-tems appliquées au mobile, leur mouvement en eſt auſſi plus violent. Et il ne faut pas croire que l'acceleration du mouvement dans les colomnes des environs ſoit peu conſiderable. Comme leur mouvement eſt tres vîte dés ſon commencement, tout ce que l'acceleration y ajoute doit être compté pour quelque choſe. Tout cecy expliqué, il eſt aiſé de dire quelle eſt la cauſe de la continuation du mouvement des corps jettez.

1. Une pierre qu'on jette en haut continuë de ſe mouvoir après que la main l'a quittée ; parce que l'air,

qui eſt au deſſous la pouſſe par derriere : & cet air la pouſſe ; parcequ'il eſt lui-même obligé de monter & de ceder la place aux colomnes des environs. Enfin il cede aux colomnes des environs ; parce que ces colomnes, outre leur propre poids, ont encore tout le mouvement qu'elles ont acquis, pendant que la main a été appliquée au mobile : au lieu que la colomne dans laquelle eſt la pierre n'a pour leur reſiſter que ſon propre poids.

2. Ce mouvement de la pierre en haut ne peut pas durer toûjours, mais il doit diminuer inſenſiblement pour pluſieurs raiſons. La principale eſt que la colomne d'air dans laquelle eſt la pierre a en effet plus de poids que les colomnes des côtez ; puis qu'elle à le ſien & celui de la pierre, & que les autres colomnes ont ſeulement le leur propre. Ces colomnes deſcendoient avec rapidité & acceleroient leur mouvement tandis que la main étoit appliquée à la pierre : parceque alors la main portoit la plus grande partie du poids, & qu'elles n'avoient

à vaincre que le poids du peu d'air qui s'étendoit depuis la main jusqu'à terre. Mais ces mêmes colomnes, dés que la main vient à abandonner la pierre, ont à soutenir toute la hauteur de la colomne, & de plus le poids de la pierre Elles l'emportent cependant pendant quelque tems à cause du grand mouvement qu'elles ont acquis en tombant par leur propre poids & avec violence, pendant tout le tems que la main a été appliquée au mobile. Mais ce mouvement qui a vaincu un grand poids doit se rallentir & diminuer peu à peu ; & la pierre doit retomber dés qu'il est detruit.

3. Ce que j'ay dit du mouvement perpendiculaire en haut, peut aisément s'appliquer au mouvement horizontal. Car l'air, l'eau & toutes les liqueurs pesantes, s'écoulent indifferemment du côté qu'elles sont moins soutenuës, soit que le canal par lequel elles s'écoulent soit disposé en haut comme dans des jets d'eau, soit qu'il soit disposé horizontalement, comme dans les rivieres, dans les

tonneaux &c. Ainsi, soit que la main, qui ôte l'équilibre qu'il y avoit entre les colomnes d'air, jette la pierre en haut, ou qu'elle la pousse horizontalement, l'air s'écoule par le canal qu'elle lui trace, & la suit avec impetuosité.

Il semble qu'il y ait plus de difficulté a expliquer le mouvement circulaire des toupies, des boules qui tournent sur leur axe, & des corps qui tournent sur un pivot: mais pour peu qu'on y fasse d'attention on trouvera que c'est à peu près la même chose. Une toupie se meut en rond, parce que la corde avec laquelle on la fait jouër & qui lui fait faire plusieurs tours avant que d'en sortir, trouble l'équilibre generalement de toutes les colomnes qui environnent la toupie: & ces colomnes venant à pousser la toupie en même tems de tous les côtez, elles doivent la faire remuër en rond. Il est encore plus aisé d'expliquer le mouvement d'une boule qui tourne sur son axe & des corps qui tournent sur un pivot auquel ils sont attachez.

4. Le mouvement des corps jettez dure dure d'autant plus longtems que la cause qui le commence est appliquée au mobile pendant un plus long espace : parce que le mouvement de l'air s'accelere alors d'avantage. C'est pour cette raison qu'un canon qui est plus long porte plus loin, & qu'un homme qui jette une pierre avec une fronde la pousse bien plus loin que s'il ne la jettoit qu'avec la main.

REGLEMENT ORDONNE' *par le Roy pour l'Academie Royale des Inscriptions & medailles in* 4°. *pagg.* 14. *à Paris de l'Imprimerie Royale.*

LE Roy avoit établi en 1663. une Academie des Inscriptions & Medailles pour travailler à l'Histoire de son Regne par ces sortes de Monumens. Mais comme cette Academie n'étoit composée que de peu de personnes, S. M. a resolu d'en partager l'honneur aussi-bien que le travail. Elle sera d'oresnavant de 40. Academiciens, dix Honoraires,

dix Pensionaires, dix Associez & dix Eléves. C'est ainsi que l'Academie Royale des Siences fut augmenté il y a quelque tems jusqu'au nombre de 70. personnes, dont dix sont Honoraires, 20. Pensionaires, 20. Associez & 20. Eléves. Ces deux Academies ont à peu près la même forme & les mêmes reglémens : aussi sont elles animées du même esprit, ayant le même Fondateur qui est le Roy, & le même Président qui est Mr. l'Abbé Bignon; auquel les Sciences les plus profondes, aussi-bien que les belles Lettres doivent une grande partie du lustre & de la protection qu'elles ont en France.

L'Academie des Inscriptions, outre l'Histoire du Roy à laquelle elle travaille, & qu'elle nous fait esperer pour le commencement de l'an prochain, suivant l'article 19. du Reglement, *doit s'appliquer incessamment à faire des medailles sur les principaux evenemens de l'Histoire de France, sous tous les regnes jusqu'à l'origine de la Monarchie, & à composer les descriptions historiques desdits*

évenemens, par rapport ausquels les Medailles auront été faites. Cela suppose les faits de nôtre Histoire bien éclaircis, les Epoques bien établies, tout debroüillé, tout averé, tout fixé.

Le même article ordonne à ces Messieurs de travailler encore *sans délay à l'explication de toutes les medailles, medaillons, pierres & autres raretez antiques & modernes du Cabinet de sa Majesté : comme aussi à la description de toutes les Antiquitez & Monumens de France.* Ceux qui sçavent un peu de quoy il s'agit, voyent assez combien ce dessein est vaste. Mais l'article suivant fait encore mieux comprendre tout ce que la nouvelle Academie embrasse.

Ladite Academie étant principalement établie pour travailler aux Inscriptions, & autres Monumens qui ont été faits, ou que l'on pourra faire, pour conserver la memoire des hommes celebres & de leurs belles actions ; elle continuera de travailler à tout ce qui regarde lesdits Ouvrages : tels que sont les Statues, les Mausolées, les Epitaphes, les Medailles, les Jettons, les De-

vises, les Inscriptions d'Edifices publics, & tous autres Ouvrages de pareille nature. Elle veillera à tout ce qui peut contribuer à la perfection de ceux qui se feront, tant pour l'invention & les Desseins, que pour les Inscriptions & les Legendes : comme aussi à la Description de tous les Ouvrages faits ou à faire, & à l'Explication Historique des sujets par rapport ausquels ils auront été faits. Et comme la connoissance de l'Antiquité Grecque & Latine, & des Auteurs de ces deux langues est ce qui dispose le mieux à réüssir dans ce genre de travaux, les Academiciens se proposeront tout ce que renferme cette espece d'érudition, comme un des objets le plus digne de leur application.

Le Roy nommera le President & le Vice-President au commencement de chaque année. Le Secretaire est perpetuel ; & en cas d'absence, il commettra tel d'entre les Academiciens qu'il jugera à propos pour tenir en sa place le Regiſtre. Le Tresorier est aussi perpetuel, & se peut choisir un substitut entre les Academiciens.

Le public sera sans doute bien ise d'apprendre les noms de ceux qui composent la nouvelle Academie. Les voici dans le même rang qu'il ont au bout du Reglement dont nous parlons.

Les honoraires sont, Mr. l'Abbé Bignon *President*, Monseigneur le Coadjuteur de Strasbourg, Mr. l'Evêque de Soissons, le P. de la Chaize, Mr. de Beringhen, Mr. l'Abbé de Caumartin *Vice-President*, Le P. D. Mabillon, Mr. le Duc d'Aumont, Mr. Pelletier Conseiller d'Etat, Mr. Foucault Intendant de Caen.

Les Pensionnaires, Mrs Charpentier, l'Abbé Tallement *Secretaire*, Despreaux *Directeur*, de Tourreil, l'Abbé Renaudot, de la Loubere, Dacier, Pavillon, Boutard, Felibien *Tresorier*.

Les Associez, Mrs Oudinet, de Fontenelles, Rollin, de Beaujeu, Couture, Foy-vaillant, l'Abbé de Tilladet, Pouchard, l'Abbé de Vertot, Th. Corneille.

Les Eléves, Mrs Galand, Bourdelin, Rousseau, Simon Docteur en

Droit, Abbé Prevôt, de la Bonnodiere Duché, Boyvin Avocat, Henrion, Moreau de Mautour. Mr. Coypel est le Dessinateur de l'Academie.

C'est icy le lieu d'ajouter que ces Messieurs ont marqué leur établissement par un jetton qui represente d'un côté le Roy, avec cette Legende, LUDOVICUS MAGNUS REX. Au revers est une Muse qui tient de la main droite une Couronne de laurier élevée. On voit aussi dans le champ une demi-colonne & un Obelisque chargez d'inscriptions, lesquels s'élevent au milieu des ruines, & que le tems qui consume tout paroît avoir respectez ; avec ces mots à l'entour pris d'Horace, VETAT MORI, *Elle immortalise.* On lit au bas, REGIA INSCRIPT. ET NUMISM. ACADEMIA. M. DCCI. *l'Academie Royale des Inscriptions & des Medailles* 1701.

ADDITIONS ET CORROCTIONS pour les Volumes precedens de ces Mémoires.

CE n'est pas assez d'inviter les gens de lettres à nous communiquer leurs lumieres & à nous donner leurs avis : il est bon de leur montrer que nous en profitons : & nous devons au public l'aveu sincere des fautes qui nous sont échapées dans les *Memoires* precedens.

Un des plus habiles Critiques de nôtre tems nous a fait remarquer trois fautes dans l'article où nous avons annoncé le nouveau livre de Mr. l'Abbé de S. Remy * dont nous avions été mal informez. 1. Le vray titre de ce livre, & qui renferme assez bien le dessein de l'Auteur, est *Memoires contenant ce qui s'est passé de plus memorable en France depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'à present*. 2. Ce n'est pas le premier *Vol.* qui *contient les Memoires de la premiere race*. Il falloit dire que l'Auteur a donné deux to-

* *May Juin. pag.* 218.

mes au public, & que ces deux tomes comprenent les Memoires de la premiere race : le premier tome ne va que jusqu'à l'an 575. 3. Il n'est pas vray de dire que *dans la preface on répond à la miserable Histoire de Loüis XIII. publiée par le sieur le Vassor*. Mr. l'Abbé de S. Remy n'a pas entrepris d'y repondre, & cela ne seroit point venu à propos dans l'Histoire de la premiere race, Il n'à eu occasion d'en parler qu'à propos de la sincerité dont les Historiens ont coûtume de faire profession.

On nous avoit mandé que le titre du livre du P. Alexandre étoit *Paralipomena Ecclesiastica:** nous avons vû depuis que le titre étoit, *Paralipomena Theologiæ moralis.*

Nous venons encor de nous appercevoir que dans les derniers memoires, outre les fautes de l'impression qu'on a corrigées dans l'errata. On a laissé pag. 208. *Junkerius* pour *Junkerus*, & pag. 209. *Tellerus* pour *Fellerus*. On a aussi mal rapporté pag. 229. le titre du recueil des Pro-

* *May, Juin, pag.* 210.

grammes de Thomasius; c'est *Chrestien* Thomasius, & non pas *Jacques*, dont on a voulu parler.

On a imprimé pag 38. Mr. Limborch *petit fils* du fameux Episcopius; il falloit mettre *petit neveu*: c'est l'expression latine qui a trompé: le mot *nepos* signifiant ordinairement *petit-fils* dans les bons Auteurs, & très rarement *neveu*. Il peut encore nous être échappé de semblables fautes: mais ceux qui sçavent ce que c'est que de travailler sur des memoires d'autruy, & d'envoyer son manuscrit à prés de cent lieuës pour le faire imprimer, ne metront sur nôtre compte que la moindre partie de ces sortes de fautes. Du reste il importe peu de qui elles viennent, & il ne s'agit que de les corriger. L'Imprimeur promet d'être plus exact à sa seconde édition.

Dans les nouvelles de litterature des mois de Juillet & Aoust, on avoit oublié d'imprimer plusieurs choses dont nous mettrons icy les principales, qui peuvent encore avoir l'agrément de la nouveauté.

Nous commencerons par une lettre de l'illustre Mr. de Leibnitz écrite de Wolfembutel le 14. de May 1701. la voicy.

„ Je pourray faire imprimer *Ci-
„ meliorum Philosophicorum Epitome.*
„ Je voudrois y pouvoir joindre
„ quelque écrit du celebre Suisset
„ qui vivoit il y a 200. ans, que Ju-
„ les Cesar Scaliger a tant estimé,
„ & que Vivés a méprisé : mais je
„ suis du sentiment du premier. On
„ m'a fait encore esperer une lettre
„ de Ratramnus, *de Cynocephalis.*

„ Un habile homme nommé Mr.
„ Peterson qui a été Surintendant
„ de l'Eglise de Lunebourg, & obli-
„ gé de se demettre de sa charge à
„ cause qu'il soutenoit le *Chiliasme*,
„ vient de donner un ouvrage in
„ folio en Allemand, où il defend
„ hautement & amplement, & mê-
„ me avec esprit & erudition, le
„ sentiment d'Origene sur le *Myste-
„ rium resurrectionis omnium*, contre
„ plusieurs de nos Theologiens qui
„ combattent cette doctrine. Il ap-
„ porte quantité de passages curieux
„ des Anciens & des Modernes, &

pretend éclaircir par son hypothese plusieurs endroits difficiles, & particulierement ce qui regarde le peché contre le S. Esprit. Mais j'ay peur que cela ne luy attire encore quelques affaires sur les bras. La même doctrine commence à être en vogue en Angleterre, & même Mr. le Clerc y témoigne de l'inclination dans ses *Parrhasiana* : quoy qu'il veuille qu'on croye que ce n'est qu'un jeu d'esprit. Si l'affaire éclate davantage, je m'imagine que vos Theologiens se joindront aux nôtres contre des ennemis communs.

NOUVELLES LITTERAIURE.

FRANCE.

(*Paris*) MOnsieurs Thiers va faire imprimer son *Traitté des Cloches*, & on en imprime actuellement un autre de luy sur la *veritable devotion*. L'Abbé de Bellegarde va donner au public des *lettres curieuses de Litterature & de Morale*, en forme de réponses à une Dame de qualité.

(*Montpellier.*) Mr. Veyssiere, Conseiller honnoraire ou veteran à la Cour des Aydes & à la Chambre des Comptes de ce pays: s'applique maintenant plus que jamais à enrichir son cabinet de toutes sortes de medailles, graveures, portraits & autres choses semblables. Depuis qu'il a donné sa charge à Mr. son fils, il ne s'occupe que de ces savantes découvertes. Au passage de Messeigneurs nos Princes il eut l'honneur de leur presenter *l'Explication de deux graveures Crecques Antiques.* Elle fut fort applaudie, quoique ce ne fust gueres que une espece d'*impromptu*. Il l'a bien augmentée depuis par de nouvelles reflexions, & je vous en enverray la deuxiéme édition qui meritera bien d'avoir place dans vos *Memoires*. Il trouve dans ses medailles la fondation de Nismes, le commencement des Volques, & la confederation des habitans des villes maritimes de la Provence & du Languedoc qui s'établirent dans la Gaule Cisalpine.

(*Roüen*) Il paroît icy depuis peu un livre intitulé, *l'Encyclopedie*

de la ſainte Foy dans l'Explication du Symbole des Apôtres, de l'Oraiſon Dominicale & de la Salutation Angelique. par Mr. Marcant Chanoine de Lisieux, chez Jean Beſogne 1701. L'Auteur y explique pluſieurs queſtions tres-utiles d'une maniere ſimple, & à la fin de chaque article, il ajoute une morale ou petite exhortation de 30. ou 40. lignes.

(*Paris.*) On a imprimé pluſieurs Oraiſons Funebres de S. A.R. Monſieur : celle de M. l'Evêque Duc de Langres prononcé à S. Denys le 23. Juillet ; celle du P. Bretonneau prononcé à la maiſon Profeſſe des Jeſuites le 18. d'Août : celle de Mr. l'Abbé Bochart de Saron prononcée au Val de Grace le 31. enfin celle du P. le Camus qui eſt latine & qu'il prononça au College de Loüis le Grand le 26. de Juillet. On a auſſi imprimé icy une Oraiſon Funebre du feu Roy d'Eſpagne, que le P. Robert Philippe Jeſuite avoit prononcée à Luxembourg. Le P. Lamy de l'Oratoire fait travailler à une nouvelle édition de ſes *Entretiens ſur les ſciences.*

imprimer un Ovrage de Mr. so
Pere. C'est un tome in folio sur l
Medailles Grecques qu'on attendo
depuis si long tems, & qu'on dese
peroit presque de voir jamais. Voi
ci le titre de l'Ouvrage Posthume
comme il me l'a dicté lui-même
Joannis Antonii Mediobarbi Biragi C
R. S. (Clerici regularis Somaschi
*editio secundi tomi Numismatum Græ
corum Comitis Francisci Mediobarb
Biragi. Parisiis.* Le Fils a beaucou
d'érudition & de merite, & il y
beaucoup de notes de sa façon dan
ce second tome qu'il va donner.

(*Paris.*) On a commencé l'édi
tion de la vie de Loüis le Gran
par les Medailles. Ce livre sera i
folio. Il y aura une medaille à l
tête de chaque page, & ensuit
l'explication en françois, tant d
sujet & de l'occasion de la medaille
que des autres choses qui pourron
y avoir quelque rapport. Les ha
biles gens qui travaillent depuis
long-tems à cet Ouvrage nous re
pondent de son succez.

Mr. l'Abbé de Vallemont va don
ner *les Elemens de l'Histoire Fabuleu
se*

re, & un autre Ouvrage ſous le titre de *Recreations d'eſprit, où l'on voit ce qu'il y a de plus curieux dans les Arts & dans les Sciences.*

On imprime actuellement les livres du Baptême & de la Confirmation du P. Morin. On imprime auſſi les lettres de Ciceron à Atticus traduites par Mr. Mango autrefois de l'Oratoire. On va imprimer la ſuite des Lettres de feu Mr. l'Abbé de la Trappe. Robuſtel a imprimé le Traité *des Loüanges, de la Flaterie & de la Médiſanee*, par Mr. Girard de Villeterin. Il a auſſi imprimé une Diſſertation ſur l'Hiſtoire d'Hegeſippe contre le ſentiment de Mr. de Tillemont.

Un Eccleſiaſtique de cette ville a trouvé une nouvelle ſorte de jet d'eau extraordinaire, qu'il a fait joüer en preſence de pluſieurs perſonnes. C'eſt un baſſin de deux pieds de diametre ſeulement, & d'un pied de haut. Au milieu du baſſin, il y a un petit jet d'eau, qui n'a rien que de commun. Sur les bords du baſſin on voit trois figures qui jettent de l'eau, & qui tour-

Chauffe* de la maniere dont il s'eſt exprimé ſur Raphaël : il n'a rien dit cependant que ce qu'on dit icy tous les jours de ce fameux Peintre, & que ce qu'on lit dans l'épigramme qu'on a miſe ſur ſon tombeau. Mille gens l'ont rapporté, & perſonne ne s'eſt aviſé d'y trouver à redire.

Hic ſitus eſt Raphaël, timuit quo ſoſpite vinci
Rerum magna parens, & moriente mori.

Je ne ſçay ſi vous avez vû une Hiſtoire Italienne des guerres du Breſil entre les Portugais & les Hollandois, par le P. Jean Joſeph de ſainte Thereſe Carme Déchauſſé. C'eſt un in folio diviſé en deux parties : la premiere partie à 191. pages & va juſqu'en 1637. La ſeconde en a 211. & va juſqu'en 1654. Ce livre eſt enrichi de cartes & de figures. La titre eſt, *Hiſtoria d'elle guerre del Regno di Braſile accadute tra la Corona di Portogallo è la Republica. di*

* *Mars, Avril. p. 52.*

Olenda, con le Carte Geografiche &c.

Vous trouverez de fort bonnes choſes dàns un Livre imprimé l'an paſſé à Florence, & qui comprend bien des particularitez ſur la vie & les Ouvrages des Academiciens *della Cruſca*, Le titre eſt, *Notizie Litterarie ed Iſtoriche intorno agli homini Illuſtri dell' Academia Fiorentina.* Firenze 1700. C'eſt un in 4°. de 375. pages.

Tous les autres livres nouveaux que nous avons icy (Rome 23. d'Aouſt) ſe reduiſent à cette liſte que je vous envoïe.

Lettere Morale del P. Giuſeppe Maria Perimazzi de l'Ordine di S. Franceſco di Paola.

Compendio di tutte l'Opere del Pignatelli.

Repertorium morale utriuſque Fori.

Les vers Latins du P. Thomas d'Aquino Régent de Rhetorique du College Romain.

Un des principaux Ouvrages que nous ayions pour ce païs-cy eſt le Recueil des œuvres du Peere Paul Segnery en 2. volumes in fol.

Il eſt imprimé en deux colomnes

Germaniæ Imperatorum & Regum. C'eſt auſſi de luy que nous avons un troiſiéme in 4°. de 48. pages qui a pour titre, *Diſſertatio de obligatione & poteſtate Regis Romanorum in genere, occaſione Procemii Capitulationis Joſephi.*

Voici tout ce que dit le ſieur Buddeus pour répondre aux *Excerpta Hiſtorica* de Mr. Obrecht ſur le Teſtament de Charles II. vous avez parlé de cette Diſſertation de Buddeus dans les Memoires de Juillet & d'Aouſt pag. 227. Il prétend chap. 2. §. 8. *qu'il eſt clair & demonſtratif par la nature même de la ſucceſſion, que ſi les heritiers legitimes manquent dans la poſterité de Charles V.* (ce ſont ſes termes, *ſi legitimi hæredes in poſteritate Caroli V. deficiant*) *on ne peut ſe diſpenſer de transferer la ſucceßion à la poſterité de Ferdinand I.* C'eſt aſſurément de quoy on ne diſconviendra point à la Cour de France: mais la queſtion eſt de ſçavoir ſi Philippe V. n'eſt pas *heritier legitime* de Charles II. & c'eſt juſtement de quoy Mr. Buddeus ne parle point. Mais il prouve fort au long

que les Eſpagnols n'ont pas toûjours gardé les mêmes regles dans la ſucceſſion de leurs Rois, & que quand il faudroit regler la ſucceſſion par les degrez de parenté, comme le pretend Mr. Obrecht, & comme Mr. Buddeus ne le nie pas, la Maiſon d'Auſtriche ne perdroit pas pour cela ſes droits.

ANGLETERRE.

Monſieur Ludolfe Cuſter, qui s'appelle en latin *Neocorus*, va imprimer tout de bon Suidas à Cambrigge. On rend icy juſtice à ſon ſçavoir & à ſon travail, comme on a fait par tout. On ne parle parmi les Sçavans que de luy & de Mr. Grabb, qui continue à travailler pour les nouvelles editions des Peres. Il eſt maintenant ſur S. Irenée. Le ſieur Mill maitre és Arts, fait imprimer à Oxford S. Cyrille de Jeruſalem; Mr. Hudſon, qui depuis quelque tems a ſoin de la Bibliotheque d'Oxford à la place de Mr. Hydde, fait réimprimer Denys d'Halicarnaſſe, dont les exemplaires ſont devenus

si rares. On fait encore à Oxford une nouvelle edition de Lycophron. La nouvelle edition des Conciles que Mr. Alix avoit promise va fort lentement. Bien des gens s'appliquent à nous donner des Traductions Angloises de ce que nous avons de meilleurs Auteurs dans l'antiquité, Nous avons depuis peu l'Histoire de Thucydide & celle de Josephe. On a aussi traduit le Dictionnaire de Morery, & cette Traduction pourra servir à ceux qui font de nouvelles editions de ce Dictionaire en France & en Hollande.

On songe à faire icy differens Recueils de voïages non encore imprimez, sur le plan que Mr. Melchisedech Thevenot a suivi dans les 5. volumes qu'il a donnez au public, & qui contiennent des choses trés-curieuses & trés-singulieres. Comme on s'addonne beaucoup en ce pays-cy à la navigition & au commerce, on n'aura pas de peine à y ramasser bien des voyages curieux. Mais on fera aussi entrer dans les Recueils les relations qu'on recevra des autres pays; & les Libraires ne plain-

dront rien pour les rendre agreables par les figures & par la beauté de l'Impreſſion.

Mr. David Gregori de la Societé Royale de Londres, Profeſſeur Royal d'Aſtronomie dans l'Univerſité d'Oxford, va faire imprimer un Ouvrage *in folio*, diviſé en ſix livres, & qui contient les principes Phyſiques & Geometriques d'Aſtronomie.

HOLLANDE.

L'Hiſtoire Françoiſe de l'Ancien & du Nouveau Teſtament enrichie de 400. figures a été composée par le ſieur Martin Miniſtre à Utrecht. Ainſi on ne doit pas s'étonner d'y trouver de tems en tems des ſentimens conformes à la Religion que l'Auteur eſt obligé de prêcher.

On a déja vû l'Hiſtoire metallique de Hollande de Mr. l'Abbé Bizot & pluſieurs autres livres ſur le même deſſein : mais on travaille à un deſſein plus vaſte, qui renferme l'Hiſtoire Metallique & Genealogique de la Maiſon de Naſſau & d'Orange, & toute l'Hiſtoire des anciens Comtes de Hol-

lande, des Comtes de Flandres, des Ducs de Brabant &c. On a déja trouvé plus de 250. medailles qui ne sont point dans *l'Histoire Metallique de Hollande*: & comme on ne veut rien épargner pour rendre cet Ouvrage complet; ceux qui auront quelques memoires à fournir là dessus pourront s'addresser à Nicolas Chevalier & Jacques Tirel Marchands Libraires à Amsterdam sur la Rockin.

On a imprimé en 6. volumes in fol. toutes les œuvres de Gerard Jean Vossius, & celles de Coccius en 10. volumes. On y joindra 2. volumes posthumes de cet Auteur. Le 2^e^. vol. du *Thesaurus Dissertationum Novi Testamenti* s'acheve à Amsterdam.

On y imprime aussi *Gousseti Comm. Linguæ Hebr. ad Methodum Manualiis Buxtorfii, sive Lexicon Hebr. in fol.* Nous avons de Mr. Gousset (Jean) des *Considerations Theologiques & Critiques sur le projet d'une nouvelle Version de la Bible sous le nom* de C. le Cene 1698. 8°. à Amsterdam.

On imprime aussi les Metamor-

phoses d'Ovide avec les Remarques de Baudoüin. Le Dictionaire de Moreri 4. vol in fol. neuviéme édition augmentée de plus de 500. articles dans le corps de l'ouvrage, est tout prêt à paroître. Mrs. Huguetan ont imprimé l'Abregé des œuvres d'Etmuller, in 8°. en Latin. On y trouve 1°. Le Cours de medecine abregé par Etmuller. 2°. Un Abregé de Chymie. 3°. Un Abregé du Commentaire sur la Pharmacie de Schroderus. 4°. Un Abregé de toute la Pratique de Medecine, avec un Abregé de la Chirurgie. Cette édition est faite sur celle de Londres, & on a mis 1702. dans le titre afin qu'elle soit nouvelle encore dans un an.

Extrait d'une Lettre C...

M. Créenius grand Philologue à Leyde travaille actuellement à la huitiéme partie de ses *Animadversiones*, Il vient de donner le second volume de son recueil de Philologie , qu'il appelle *Thesaurus librorum Philologicorum & His-*

toricorum; où sont entre autres pieces les *Miscellanea* de Hachspanius, vous serez bien aise de sçavoir les autres Ouvrages qu'il a publiez : les voici. I. Le premier volume du Recueil, imprimé à Leyde 1700. in 8°. II. *Saubertus de Sacrificiis, Sacerdotibus & sacris Hebræorum Personis*, imprimé à Leyde 1699. in 8°. Il y a ajouté des Remarques, la Préface, & la Table. III. *Angeli Caninii Hellenismus & loci aliquot Novi Test. cum Hebræorum Originibus collati & explicati* Lugd. Bat. 1700. in 8°. M. Créenius y a ajouté une Preface *de Claris Angelis* IV. *Museum novum Philologicum & Historicum Lugd. Bat.* 1699. in 8°. V. *Museum Secundum.* Ce dernier contient 1°. Un Livre du fameux Saumaise imprimé à Paris in 4°. en 1619. intitulé *Cl. Salmasii Inscriptionum duarum veterum, Herodis Attici Rhetoris & Regillæ conjugis honori positarum explicatio : Ejusdem Salmasii ad Dosiadæ aras, Simmiæ Rhodii ovum, alas, securim & Theocriti fistulam, notæ*, 2. *Th. Renesii Commentatio de Deo Endovellico ejusdem commentariolus ad Inscriptionem veterem*,

Auguusta Vindel. erutam. Cette edition de Créenius est de Leyde 1700. in. 8°. VI. *Analecta Philologico-Critico-Historica* Amsteld.1699.in 8°.*cum Præfatione de Linguis Angelorum.* VII. *Fasciculus Dissertationum Philologico-Critico-Historicarum.* Roterod. 1691. in 8°. VIII. On trouve à la fin de la deuxiéme partie de ses *Animadversiones*, la Préface pour le second volume de son *Fasciculus.* Il ne marque pas ou cela est imprimé. IX. *Quinque Fasces Exercitationum Philologico-Historicarum.* edit. Lugd. Bat. 1697.98.99.& 1700. in 8°. X. *Pars prima Methodorum* Roterod. 1692. in 4°. XI. *Pars secunda* Lugd. Bat. 1696. in 4°. XII. *Pars tertia* Lugd. Bat.1699. in 4°. XIII. *Glaßii Opuscula unà cum aliis aliquot Lugd. Bat.* 1699. in 4°. XIV. *Notæ in Q. Asconium Pedianum*, Lugd. Bat 1698. in 12. XV. *Oratio in Obitu Mariæ Angliæ Reginæ. Roterod.* 1695. in 4°. XVI. *Exercitia Sacra in priora Mosis Philologices tractata.* Ils viennent d'être imprimêz à Rinteln.

Extrait d'une Lttre écrite de Rotterdam le douziéme de Septembre 1701.

Depuis la lettre où je vous disois qu'on a imprimé un livre à la Haïe intitulé *Annales de la Cour & de Paris*, j'ay parcouru ce livre là, qui ne comprend que les années 1697. & 1698 & qui est pourtant en deux volumes. Il vient de la même main que les trois volumes des *Memoires d'Artagnan*, & les *Entretiens de Mr. Colbert & de Boüin*, & plusieurs autres Ouvrages qui ont déja paru ou qui paroîtront bien-tost & nommément les *Memoires de la Marquise de Fréne* que je reçus avant hier, d'Amsterdam. Toutes ces pieces sont de la façon de l'Auteur des *Memoires du Comte de Rochefort* qui parurent l'an 1687. & qui eurent un si grand cours. Même genie, même style &c. Il faut convenir qu'il debite des faits fort singuliers. Mais quelle apparence qu'il veüille être cru lorsqu'il donne pour des *Memoires de Mr. d'Ar-*

tagnan trois volumes dont il n'y a pas une ligne faite par Monſieur d'Artagnan ?

Un certain Danois nommé Oligerus Paull a été empriſonné depuis peu à Amſterdam, où il ne ceſſoit depuis quelques années de publier en Flamand pluſieurs écrits Prophetiques & viſionnaires. Il condamne univerſellement tout ce qu'il y a de communions Chrêtiennes, enfin il a oſé comparer la Trinité au Cerbere des Poëtes Payens. Il croit que Dieu l'a deſtiné à la converſion des Juifs, & que pour cela il n'a point fallu luy communiquer le don des miracles, mais ſeulement la connoiſſance des Myſteres qui ſont cachez ſous l'écorce de la Bible, & que perſonne n'a connu juſqu'ici. Il croit qu'en 1720. le Temple de Jeruſalem ſera achevé de rebâtir, & qu'auſſitôt JESUS-CHRIST en qualité de Souverain Pontife y deſcendra. Il a addreſſé au Roy de France une exhortation de ſe défaire de la Couronne, & une autre à Monſeigneur le Dauphin de s'aſſocier au Roy Guillaume, afin que ſous ſes auſpi-

ces il concoure a contraindre d'embraſſer la vraye foy nouvelle, tous ceux qui ne voudront pas ſe convertir.

Monſieur Baſnage de Flotemanville, autrefois Miniſtre à Bayeux, & preſentement à Zutphen, vient de plublier en 2. Volumes in 12. une *Morale Theologique & Politique ſur les vertus & les vices de l'homme.* Je croy qu'il y a de bonnes choſes. Mr. Grævius a donné au public depuis peu de jours un gros Recueil de Diſſertations Latines compoſées par de doctes Allemans du 17. ſiecle. La pluſpart n'avoient jamais été imprimées. Il y en a une ſur la Fête de *Majuma*, & ſur les Aſſemblées qui ſe faiſoient en France ou ailleurs le premier de May, & ſur les *Roncalia* qui étoient auſſi des Aſſemblées ou des teniies de grands jours proche de Plaiſance en Italie.

Fin de Septembre & Octobre.

TABLE

Des Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts, des mois de Septembre & Octobre 1701.

DAnielis Eremitæ Aulicæ vitæ ac civilis, libri quatuor, Ejusdem opuscula varia &c. C'est - à - dire *quatre livres sur la vie de la Cour, & sur la vie civile composés par Daniel l'Hermite avec divers petits Ouvrages du même Auteur.* page 3

Suite des inscriptions de Mr. Fabretti. p. 16

Memoires de Mr. d'Ablancourt contenant l'histoire de Portugal depuis le traité des Pirenées 1659. jusqu'à 1668. p. 33

Chat-Hakkaraïm &c, ou Dissertations sur la secte des Caraïtes par Jean Schupart. p. 66

Miroir pour Philippe V. Monarque d'Espagne, &c. Par le P. Cornelli M. C. p. 81

Dissertatio de loquela &c. C'est - à - dire, *Traitté de la parole. Par Jean Conrard Amman Docteur en Medecine.* p. 85

Dix preuves de la verité de la Religion Chrêtienne proposées aux Universités d'Angleterre par le Pere Edmond Campien de la Compagnie de Jesus. p. 92.

Projet pour la correction du Dictionnaire Historique de Monsieur Morery, &c. Par Mr. Vautier. p. 102.

ces il concoure à contraindre d'embrasser la vraye foy nouvelle, tous ceux qui ne voudront pas se convertir.

Monsieur Basnage de Flotemanville, autrefois Ministre à Bayeux, & presentement à Zutphen, vient de plublier en 2. Volumes in 12. une *Morale Theologique & Politique sur les vertus & les vices de l'homme.* Je croy qu'il y a de bonnes choses. Mr. Grævius a donné au public depuis peu de jours un gros Recueil de Dissertations Latines composées par de doctes Allemans du 17. siecle. La plusspart n'avoient jamais été imprimées. Il y en a une sur la Fête de *Majuma*, & sur les Assemblées qui se faisoient en France ou ailleurs le premier de May, & sur les *Roncalia* qui étoient aussi des Assemblées ou des teniies de grands jours proche de Plaisance en Italie.

Fin de Septembre & Octobre.

TABLE

Des Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts, des mois de Septembre & Octobre 1701.

DAnielis Eremitæ Aulicæ vitæ ac civilis, libri quatuor, Ejusdem opuscula varia &c. C'est-à-dire *quatre livres sur la vie de la Cour, & sur la vie civile composés par Daniel l'Hermite avec divers petits Ouvrages du même Auteur.* page 3

Suite des inscriptions de Mr. Fabretti. p. 16

Memoires de Mr. d'Ablancourt contenant l'histoire de Portugal depuis le traité des Pirenées 1659. jusqu'à 1668. p. 33

Chat-Hakkaraïm &c, ou Dissertations sur la secte des Caraïtes par Jean Schupart. p. 66

Miroir pour Philippe V. Monarque d'Espagne, &c. Par le P. Cornelli M.C. p. 81

Dissertatio de loquela &c. C'est-à-dire, *Traitté de la parole. Par Jean Conrard Amman Docteur en Medecine.* p. 85

Dix preuves de la verité de la Religion Chrêtienne proposées aux Universités d'Angleterre par le Pere Edmond Campien de la Compagnie de Jesus. p. 92.

Projet pour la correction du Dictionnaire Historique de Monsieur Morery, &c. Par Mr. Vautier. p. 102.

greve du mont S. *Michel.* p. 224
Explication des noms ΑΒΡΑCAΞ & ΑΒΡΑ-CAΔΑΒΡΑ. p. 233
Examen de la Carte d'Espagne de M. Nolin par Mr. de l'Isle. p. 240
Description du Microscope de Jean Marshal. p. 255
Observations de Mr. Galland sur l'explication d'une medaille grecque de Caracalle publiée dans les Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts des mois de Mars & d'Avril derniers. p. 123. p. 266
Dissertation sur les Geants par le Sr. Thomas Molineux. p. 289
Suite des corrections à faire dans les Poësies de S. Orientius imprimées par le R.P. Martene. p. 303
Nouveaux parelies. p. 317
Reponse à l'examen du sentiment des Cartesiens sur la cause de la continuation du mouvement. p. 321
Explication de la nature du mouvement. pag 325.
Dissertation sur la cause de la continuation du mouvement dans les corps qu'on appelle en Latin projecta, missilia, p. 334
Reglement pour l'Academie des inscriptions & medailles. p. 345
Additions & corrections pour le volumes precedens de ces Memoires. p. 351
Nouvelles de Litterature. p. 355

Fin de la Table.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Recueillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Novemb. } *Decemb.* } -1701.

A TREVOUX,
De l'Imprimerie de S. A. S.

Et se vendent à Paris,

Chez JEAN BOUDOT Libraire Imprimeur Ordinaire du Roy, & de l'Academie Royalle des Sciences, Ruë S. Jaques au Soleil d'Or prés S. Severin.

Avec Privilege & Approbation.

M. DCCI.

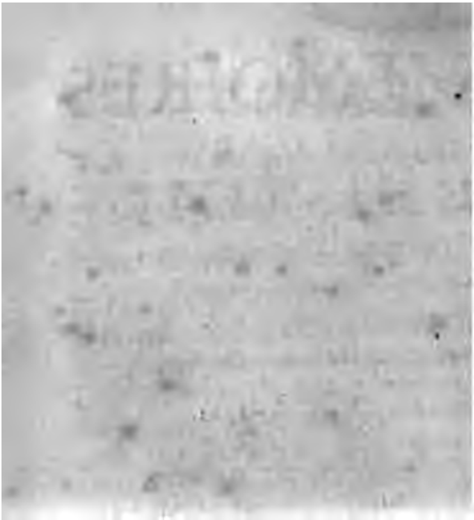

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Novemb. & Decemb. 1701.

HISTORIA PTOLEMÆORUM Ægypti Regum, &c. *Histoire des Ptolomées Rois d'Egypte selon les Medailles : par Mr. Vaillant Docteur en Medecine & Antiquaire de Monseigneur le Duc du Maine.* A Amsterdam chez Georges Gallet Directeur de l'Imprimerie des Huguetans. in fol. pagg. 218. 1701.

NOus avons parlé dans nos Memoires de Juillet d'un Ouvrage de Mr. Vaillant : En voici encore un nouveau qui ne sçauroit manquer de faire beaucoup de reputation à ce sçavant Antiquaire. C'est l'Histoire des Ptolomées Rois d'Egypte. L'Auteur l'avoit promise il y a vingt ans dans la Preface des Seleucides qu'il fit imprimer à Paris in quarto en 1681. & il esperoit

bien alors s'aquiter plûtôt de sa promesse. Comme il avoit trouvé quantité de Medailles des Rois de Syrie, il s'étoit persuadé que l'Empire des Lagides lui seroit aussi facile à executer; l'un & l'autre ayant pris son origine des debris des conquêtes d'Alexandre le Grand : mais il a été bien étonné de rencontrer dans les voyages qu'il a faits en Italie & au Levant si peu de Medailles des Ptolomées.

D'ailleurs ce qui avoit beaucoup aidé Mr. Vaillant dans son livre des Rois de Syrie à distinguer tant de Seleucus, d'Antiochus, & de Demetrius differens dont cette Histoire est remplie, c'est l'Epoque que chacun de ces Rois a eu soin de marquer sur ses Medailles, pour éviter la confusion que pouvoient causer les mêmes noms dans les monnoyes de differens Princes. Mais au contraire point d'Epoque dans les Ptolomées; si l'on excepte Philadelphe qui dans ses premieres Medailles avoit commencé d'en marquer une, & qui peu après ne compta plus que les années de son

regne, comme ses successeurs ont tous fait depuis.

Un avantage encore que nôtre Auteur avoit eû dans l'Histoire des Rois de Syrie, c'est que la plus part de ces Princes ont marqué dans leurs monnoyes, avec leurs portraits, les noms illustres qu'ils portoient : au lieu que le premier & le sixiéme des Ptolomées sont les seuls dans les Medailles de qui cela se remarque. Mais il est temps de dire quelque chose en particulier des Princes qui composent l'Histoire dont il s'agit maintenant.

Ptolomée I. porte dans quelques unes de ses Medailles le nom de *Soter* : car c'est sans raison que certaines personnes ont voulu attribuer ces Medailles à Ptolomée VIII. L'un & l'autre ont le tour du visage fort différent, & outre cela le premier étoit fort vieux, ainsi qu'il est representé dans les Medailles dont il s'agit. En effet il a vécu prés de 80. ans, aprés en avoir regné 38. & avoir établi de son vivant sur le trône d'Egypte le fils qu'il avoit de Berenice, au prejudice de son aîné qu'il avoit

d'Eurydice fille d'Antipater.

Le second des Ptolomées que les Historiens ont appellé *Philadelphe*, quitta l'Ere des Lagides qu'il avoit commencé de mettre dans ses monnoyes jusqu'à la quarante-neuviéme année ; & ne compta plus depuis, ainsi que nous avons dit, que celles de son regne : ce qu'il a continué jusques dans la trente-neuviéme. Par là Mr. Vaillant fait voir que les Ecrivains qui attribuent à ce Prince 40. ans de regne approchent plus de la verité, que ceux qui ne lui donnent que 38. ans, & en donnent 40. à son pere. On ne trouve pas le surnom de *Philadelphe* dans les monnoyes de ce Prince : mais celles d'Arsinoé sa sœur & sa femme portent cette legende ΑΡΣΙΝΟΗΣ ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ.

Le troisiéme des Ptolomées est appellé par les Auteurs *Evergete* : mais cet illustre nom ne se trouve sur aucune medaille avec le nom de ce Roi : on le trouve seulement dans des monnoyes de cuivre avec la tête de Jupiter. Sans doute, dit l'Auteur, que les portraits de ces Prin-

ces les faisoient assez connoître à leurs peuples, sans qu'il fût besoin d'y ajoûter les noms qui les pouvoient distinguer. Mr. Vaillant confirme sa pensée par deux Medaillons d'argent de ce Prince, dont l'un fut frappé à Tripoli de Syrie, lorsqu'il prit cette ville l'an septiéme de son regne : & l'autre fut frappé en Egypte la dix-neuviéme année. Ces deux Medaillons ont simplement pour legende, ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ sans surnom. Ces trois premiers Rois ont eté mis au nombre des bons par les Historiens qui ont écrit l'Histoire d'Egypte ; & le reste de leurs successeurs ont passé pour mechans Princes.

Il n'y a aucun doute que le quatriéme des Ptolomées n'ait été veritablement appellé *Philopator*, puisque les Medailles de ce Roi ont pour legende, ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ. Il est vray que c'est avec la tête de Jupiter & seulement dans les monnoyes de cuivre qu'on voit ces paroles, ainsi que nous l'avons dit au sujet de Ptolomée Evergete : mais

tel étoit l'uſage de ces temps-là. Mr. Vaillant juſtifie parfaitement par les traits du viſage les Medailles qu'il attribuë à Ptolomée IV. Ce Prince a regné 17. ans & les Hiſtoires le mettent au nombre des plus méchans Rois qu'ait eû l'Egypte.

Le cinquiéme Ptolomée, eſt nommé *Epiphane*, ſurnom qu'il lui fut donné quand il fut déclaré majeur, & qui ne ſe trouve ſur aucune Medaille d'argent, ni de cuivre. Cependant l'on reconnoît aiſément ce Roi dans ſes monnoyes, par l'air jeune avec lequel elles le repreſentent. Il monta ſur le trône dés l'âge de 4. à 5. ans, & il en regna 24. Ce fut un aſſez bon Prince dans ſa jeuneſſe; mais étant devenu grand, il changea de mœurs, & fut haï de ſes peuples qui l'empoiſonnerent. Il laiſſa aprés lui deux enfans mâles.

Ptolomée VI. n'avoit que ſix ans quand ſon pere mourut. Il commença de regner ſous la tutelle de Cleopatre ſa mere, en faveur de laquelle il prit enſuite le ſurnom de *Philometor* que ſes Medailles lui don-

nent dans la seiziéme année de son Empire. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΘΕΟΥ ΦΙΛΟΜΗΤΩΡΟΣ. Ce Prince paroît avoir emprunté des Rois de Syrie le titre de *Dieu* qu'il prend ici : car Antiochus son oncle maternel fut appellé environ ce temps-là *Deus Epiphanes*. Ptolomée VI. regna 35. à 36. ans, & il eût pû passer pour un bon Prince, si la molleſſe & l'impudicité des Egyptiens ne l'eussent corrompu.

Les Rois d'Egypte avoient succedé en ligne directe jusques à ce que Ptolomée VII. frere de Philometor, prétendant avoir la tutelle du jeune Ptolomée son neveu, que les Egyptiens avoient deferée à Cleopatre sa mere, vint de Cyrene où il regnoit, mettre le siege devant Alexandrie. L'affaire fut accommodée par des Ambassadeurs étrangers ; & il fut conclu que le Roi de Cyrene auroit la tutelle, à la charge d'épouser la Reine. Mais ce Prince ambitieux & cruel tua son pupille le jour des nôces, & tout sanglant encore se fit proclamer Roi, & prit le surnom d'*Evergete* qui

veut dire, *Bienfaisant*. Les Alexandrins lui changerent ce surnom en celui de *Cacergetes*, c'est-à-dire *malfaisant*, à cause de sa cruauté : & ils y ajoûterent celui de *Phiscon*, c'est-à-dire le *Ventru*, à cause de sa petite taille jointe à une grosseur extraordinaire.

Comme ces derniers surnoms étoient injurieux, on n'a eu garde de les marquer sur les Medailles de ce Roi : & celui même d'*Evergete* ne s'y rencontre pas. Mr. Vaillant n'a donc distingué les Medailles de ce Prince d'avec les autres, que par l'air de son visage qui le fait paroître vieux à l'année seiziéme de son regne. Aussi son frere aîné avoit-il regné déja avant lui 35. a 36. ans. L'Auteur fait ici remarquer une chose assez particuliere : c'est que l'aigle, qui a toûjours été le type ordinaire des Rois d'Egypte, porte sur l'aîle gauche un rameau de palmier dans les monnoyes des deux freres Ptolomée VI. & Ptolomée VII. ce qu'on ne voit dans aucune autre Medaille.

Ptolomée VII. fut sçavant, &

fit même de trés beaux Commentaires que cite ſouvent Athenée. Il aima & cultiva les gens de lettres : de ſorte que les ſciences & les arts furent rétablis dans l'Egypte. Mais il fut ſi cruel qu'il fit tuër les deux fils de ſa femme Cleopatre, qui étoit auſſi ſa ſœur ; le premier qu'elle avoit eu de ſon frere , & l'autre qu'elle avoit eu de lui. Il la répudia enſuite pour épouſer la fille de cette Princeſſe qui étoit ſa niece. Il traitta très-cruellement les Alexandrins, dont il fit tuër une partie , & brûler les autres dans leurs maiſons. Il regna pourtant 29. ans , & mourut âgé de 60. laiſſant deux enfans mâles, Ptolomée & Alexandre.

Ptolomée VIII. ſucceda au Roi ſon pere. Celui-ci par ſon teſtament laiſſoit à ſa femme le choix de ſon ſucceſſeur , & cette Princeſſe inclinoit plus pour Alexandre : mais les peuples l'obligerent de donner la couronne à l'aîné. Ce Prince regna d'abord 10. ans , juſques à ce que Cleopatre ayant trouvé l'occaſion d'exciter le peuple contre lui , fit mettre Alexandre à ſa place. Ptolo-

mée se retira en Chypre, où il demeura 18 ans; & pendant ce temps-là, la Reine sa mere & son cadet regnerent ensemble. Cleopatre voulut à la fin regner seule & forma pour cela le dessein de se defaire de son fils : mais Alexandre en ayant été averti, la prevint & la fit mourir elle même. Cette action revolta contre lui les Egyptiens qui le chasserent, & rappellerent leur premier Roi Ptolomée, dont le second regne fut encore de sept ans & demi.

Pausanias & Porphyre rapportent que Ptolomée VIII. eut le surnom de *Soter* comme l'avoit eu Ptolomée I. fils de Lagus : & les peuples lui donnerent encore celui de *Lathyrus*, à cause d'un pois qu'il avoit au visage, selon le rapport des autres Historiens. Mais ni l'un ni l'autre de ces surnoms ne se trouve sur les deux Medailles qu'on a de ce Prince : & Mr. Vaillant ne les distingue, que parceque l'une marque la premiere année de son regne, & l'autre la dixiéme : toutes deux le representent avec un visage maigre, & un air semblable.

Quoi qu'Alexandre n'ait regné que durant l'exil de ſon frere qui retourna dans ſes Etats; neanmoins il eſt compté entre les Rois d'Egypte, & il paroît que ce Prince a été nommé Ptolomée Alexandre. Mais comme Athenée le depeint fort gros, ainſi qu'étoit ſon pere, Mr. Vaillant le diſtingue par là d'avec ſon aîné. En effet ayant fait frapper chacun une Medaille de la premiere année de leur regne; on voit dans l'une Ptolomée avec un viſage maigre, & le nez un peu long; & dans l'autre Alexandre avec un viſage aſſez plein, & le nez plus gros. Cela ſe confirme par deux autres monnoyes ſemblables battuës chacune dans l'année dixiéme du regne particulier de ces deux Princes.

Alexandre ayant été chaſſé à ſon tour d'Alexandrie fut defait dans une bataille navale par Tyrrhus Amiral de la Flotte d'Egypte: & enfin, comme il tentoit de deſcendre dans l'Iſle de Chypre, il fut tué par Chæreas qui y commandoit. Il regna 18. ans complets, & laiſſa dans l'Iſle de Cos un fils de ſon nom Alexan-

dre, qui quelques années aprés remonta ſur le trône d'Egypte.

Cleopatre mere de Ptolomée & d'Alexandre regna preſque toûjours ſous tous les deux : mais beaucoup plus abſolument ſous le dernier qu'elle avoit couronné en faiſant éxiler ſon frere. De peur que celui-cy ne rentrât en Egypte, elle lui fit la guerre, & le pourſuivit en perſonne dans la Syrie. Ce fut alors que pour marquer ſa generoſité, elle ſe fit repreſenter avec une coëffure de peau d'élephant, dans la monnoye qu'on battit en cuivre pour le payement de ſon armée : & c'eſt en cet état que nous la voyons dans les Medailles que Mr. Vaillant nous a données de cette Reine.

Ces Medailles de Cleopatre la mere ſont communes : mais celles de Selene ſa fille ſont trés rares : & l'Auteur aſſure qu'il n'a jamais vû que celle qu'il nous donne ici. Elle porte d'un côté la tête de Selene avec ces mots, ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΣΗΛΗΝΗΣ ; & de l'autre côté à l'entour de l'aigle le nom de ſon mari, ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ : ce qui

marque, comme nous avons déja dit, que les Rois d'Egypte se contentoient tous de cette legende. Cette Princesse étoit la cadette, & la seconde femme de Ptolomée VIII. qui avoit épousé auparavant une autre de ses sœurs appellée Cléopatre qu'il aimoit beaucoup, & que sa mere l'avoit obligé de repudier quand il monta sur le trône. Selene ne suivit pas son mari dans son éxil; sa mere la donna en second mariage à Antiochus Grypus Roy de Syrie, qui avoit déja épousé Gryphine sœur de Selene. Celle-ci aprés la mort de ce second mari passa en troisiéme nôces à Antiochus le Débonnaire, dont elle eut Antiochus & Seleucus. Ce sont ces deux Princes qui furent à Rome demander le Royaume d'Egypte qui leur appartenoient plûtôt qu'à Aulete bâtard de Ptolemée VIII. leur oncle.

Pour retourner à l'Histoire d'Egypte, n'y ayant plus de mâles legitimes en ce Royaume, Berenice fille de Ptolomée VIII. monta sur le trône. Alexandre fils du Roi Ptolomée Alexandre, s'étoit échappé

de la Cour de Mithridate, à qui ceux de l'Isle de Cos, où il étoit en garde, l'avoient donné. Sylla qui avoit adopté ce jeune Prince, proposa aux Egyptiens de le recevoir pour leur Roi, en le donnant pour époux à la Reine Berenice, ce qui fut accepté. Le Prince partit donc de Rome avec un équipage magnifique & fut reçû dans Alexandrie avec un applaudissement general des peuples, & toute la satisfaction possible de la Reine, mais tout cela ne dura gueres, & Alexandre fit tuer au bout de dix-neuf jours Berenice dont il avoit reçû la Couronne. Mr. Vaillant donne ici la Medaille que cette Princesse fit frapper lorsqu'elle regnoit seule.

Alexandre II. regna pendant quelques années après le meurtre de Berenice : quoy qu'Appien & Porphyre rapportent sa mort au lieu de celle de la Reine. Manuce à été un des premiers qui par le témoignage de Ciceron ait fait revivre ce second Alexandre. Mr. Vaillant lui donne 7. à 8. ans de regne, au bout desquels les Alexandrins lassez de

ſon gouvernement le chaſſerent. Ce Roy s'étant ſauvé avec ſes treſors à Tyr, meditoit d'aller à Rome implorer le ſecours du Senat : mais il y tomba malade, & ſe voyant près de la mort il fit, pour ſe vanger des Egyptiens, le peuple Romain héritier de ſon Royaume. Mr. Vaillant produit une de ſes Medailles du poids d'une drachme, avec ce mot ſeulement ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ. On ne ſçait ſi ce Prince a voulu par là diſtinguer ſes monnoyes de celles de ſon pere, dont il portoit le nom : ou s'il a voulu imiter Alexandre le Grand, qui en fit frapper de pareilles. Celles-ci ont pourtant au revers l'Aigle ſymbole ordinaire des Rois d'Egyte.

Le Prologue de Trogus, quoique tronqué, nous apprend qu'après la mort d'Alexandre les enfans de Ptolomée Lathyrus (il devoit dire ſes bâtards) furent proclamez Rois : ſçavoir Ptolomée XI. en Egypte, & ſon cadet en Chypre. L'aîné fut reconnu des Romains & déclaré leur ami : ce qu'il obtint par le credit de ceux qui avoient le plus

de pouvoir dans la Republique. Mais ce credit lui ayant coûté de grosses sommes, il fut obligé de lever beaucoup sur ses peuples, qui se revolterent contre lui pour ce sujet, & le chasserent. D'autres disent que de lui-même il quitta ses Etats pour aller à Rome se plaindre des Alexandrins. Quoiqu'il en soit, ils déclarerent durant son absence sa fille Berenice leur Reine, à qui ils donnerent pour mari Archelaus Prince du sang des Rois de Cappadoce. Ptolomée à son retour ayant defait la Flotte de Berenice, & été remis dans ses Etats par Gabinius, fit frapper un Medaillon d'or, où il porte la couronne rayonnée & le trident de Neptune, pour marque de son triomphe sur mer. Il ne prend suivant l'usage des Rois ses predecesseurs que la simple inscription de ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ & non pas le surnom de Νέος Διόνυσος, que lui attribuë Porphyre. Les peuples lui donnerent par dérision celui d'Αὐλητὴς, c'est-à-dire le *Flûteur*. Il regna vingt-trois ans, & les Historiens le mettent au nom-

bre des méchans Princes.

Ptolomée XII. ſucceda à ſon pere, n'ayant encore que 13. ans. Le teſtament du Roi ordonnoit qu'il épouſeroit Cléopatre ſa ſœur aînée & qu'ils regneroient enſemble : ce qui fut executé. Mais comme cette Princeſſe avoit quatre à cinq ans plus que ſon mari, elle vouloit être la maîtreſſe, & donna lieu par-là à une émotion du peuple qui la chaſſa d'Alexandrie. Elle levoit des troupes pour y rentrer, & ſon frere en étoit ſorti pour s'opposer à ſes deſſeins, lorſque Pompée fuyant de Pharſale parut à la hauteur du camp de Ptolomée, & demanda entrée dans ſes Etats : mais ce grand homme fut immolé à la politique des courtiſans de Ptolomée. Ceſar qui pourſuivoit Pompée arriva ſur ces entrefaites à Alexandrie, & entreprit de terminer les differens de Ptolomée avec Cléopatre. Les Egyptiens rompirent l'affaire, & prirent même les armes pour chaſſer les Romains. Comme on en fut venu pluſieurs fois aux mains, Ptolomée en fuyant perit

dans le Nil. Ce Prince avoit pour lors 27. ans, dont il en avoit regné trois & huit mois. Il a dans ses Medailles la tête couronnée de lierre avec le diademe, & il porte sur l'épaule droite un thyrse. Cela donne lieu de croire qu'il avoit pris le surnom de Dionysus.

Ptolomée XIII. dernier Roi de la race masculine des Lagides, succeda à son frere, quoique Cleopatre sa sœur ainée fût déja Reine; les mâles étant preferez en la succession aux filles. Mais Jule César, qui étoit maître à Alexandrie, pour donner toute l'autorité à cette Princesse, lui fit épouser le jeune Roy qui n'avoit qu'onze ans. On ignore quel est le surnom donné à ce Prince quand il fut déclaré majeur dans la ville de Memphis. Son portrait se voit dans un Medaillon de Mr. Vaillant frappé à cette occasion, ainsi qu'il paroît par ces lettres initiales, ME, c'est-à-dire, ΜΕΜΦΙΤΩΝ. Ce portrait ressemble entierement à celui qu'un fameux Antiquaire Romain portoit dans une bague, où le nom de ce Prince étoit écrit. Cleo-

patre se lassa bien-tôt de voir la Couronne partagée entre elle & son frere ; & elle se defit de lui, lorsqu'il n'avoit qu'environ 15. ans.

Cleopatre avoit dessein de laisser après elle ses Etats à Cesarion qu'elle avoit eu de Jules Cesar ; mais ses affaires changerent bien de face dans la suite. Etant accusée auprès de M. Antoine, qui avoit l'Asie en partage, d'avoir favorisé Cassius, elle fut obligée de le venir trouver à Tarse. L'amour qu'Antoine conçût pour elle alla enfin jusqu'à l'épouser ; ce qui perdit cette Princesse, ayant été declarée pour cela ennemie du Peuple Romain. Auguste la vainquit elle & Antoine auprès d'Actium, & ensuite au Phare d'Alexandrie ; où étant assiegée & prise après la mort d'Antoine, elle se fit piquer par un aspic pour éviter la honte du triomphe. Elle n'avoit que 38. ans, & elle en avoit regné 22. sçavoir environ 8. ans avec ses freres, & environ 14. toute seule.

Mr. Vaillant rapporte plusieurs des Medailles de Cleopatre, les unes frappées en Egypte avant son ma-

pour conſerver cette union que les frequentes Conferences, il procura autant qu'il étoit en ſon pouvoir, qu'on les tint regulierement. Il en faiſoit imprimer les reſultats, & on les diſtribuoit en feüilles : mais quantité de ces feüilles volantes s'étant perduës, il a fait faire une nouvelle impreſſion, où les Conferences ſont reduites en corps d'ouvrage, & dans un meilleur ordre qu'auparavant.

Ces Conferences ſont écrites avec politeſſe : On y decide nettement. On y fait profeſſion d'éviter également la morale relâchée, & la morale outrée. Sur quoy l'Auteur parlant des Confeſſeurs, page 339. s'exprime d'une maniere auſſi ſage que ſpirituelle en ces termes. Les uns, ſuivant leur naturel ou certaines preventions d'école, donnent dans des auſteritez affreuſes ; & les autres dans une honteuſe lâcheté. L'innocence des mœurs du Confeſſeur eſt quelquefois pour lui une occaſion de ſe rendre trop difficile, & quelquefois ſes déſordres le rendent trop complaiſant. La ſeule

ſeule ſpeculation fait ſouvent condamner trop vîte, & ſouvent la longue pratique fait abſoudre trop facilement.

A la fin de chaque Conference, & même de chaque ſection, il y a toûjours une exhortation pathétique, pour inſpirer aux Eccleſiaſtiques & l'amour de leur devoir, & le zele des ames.

Nous ne pretendons point ramaſſer ici tout ce qu'il y a de remarquable dans cet Ouvrage; cela nous meneroit trop loin. Nous allons ſeulement donner l'extrait de quelques endroits par ou l'on pourra juger de tout le livre.

Conferences des Loix. On demande ſi celui qui fait une loy eſt obligé de l'obſerver, & l'on répond qu'il y eſt obligé. 1°. Par le droit divin; car autrement il meriteroit les reproches que J. CHRIST faiſoit aux Phariſiens, qui étoient très-relâchez pour eux, & très ſeveres pour les autres. 2°. Par le Droit Canonique, au chap, *Cum omnes, de Conſtit.* 3°. Par le Droit civil. *L. Digna vox, Cod. de legib.*

Quand la cauſe pour laquelle la diſpenſe a été donnée ceſſe, la diſpenſe ceſſe-t'elle auſſi en même-temps? Pour decider de cette queſtion, il faut ſuppoſer qu'on peut conſiderer la diſpenſe, ou dans le temps qu'on l'obtient, ou dans le temps qu'on l'execute, ou dans le temps qu'elle a ſon plein effet. Dans le temps qu'on obtient la diſpenſe, ſi la cauſe pour laquelle on la demande vient à ceſſer, il eſt certain qu'elle eſt nulle. Dans le temps où celui auquel l'execution de la diſpenſe eſt adreſſée travaille pour l'executer, ſi la cauſe pour laquelle elle a été obtenuë n'eſt plus, la diſpenſe ceſſe auſſi. *Cap. ſi pauper*, de *Præbendis in 6*. Mais ſi l'on conſidere la diſpenſe dans le temps qu'elle a eu ſon effet, il faut diſtinguer. Ou cet effet eſt diviſible, ou il ne l'eſt pas. S'il eſt diviſible, quand la cauſe de la diſpenſe ceſſe, la diſpenſe ceſſe au même temps. Vous aviez été diſpenſé de l'abſtinence du carême à cauſe de vôtre infirmité; vôtre infirmité ceſſant à la ſeconde ſemaine, vous êtes obligé de jeûner le reſte du carême.

La Glose sur cette Decretale, *Cum tanto, de Consuetudine, &c.* dit que la coutume qui est contraire aux Canons ne peut prescrire contre la Loy : cette explication est insoutenable. Une coutume prescrit contre les Canons, lorsqu'elle ne blesse ni directement, ni indirectement le droit naturel ou divin, ou les loix de la bienseance.

Conferences des censures. Quand est-ce que commence l'obligation de reveler sur la publication des Monitoires ? On est tenu de reveler dés la premiere publication, ou dés le temps qu'on en a eu connoissance. 1. Parce que cette obligation provient du commandement de l'Eglise. 2. Parce que d'ordinaire il est de l'interêt de la partie, que la révélation soit faite promptement. L'obligation de reveler ne cesse point après le temps prescrit par la teneur d'un Monitoire. L'Eglise ne marque ce terme, que pour déclaclarer qu'étant expiré ; ceux qui n'auront pas obeï seront excommuniez.

Qu'est-ce que l'Absolution *ad*

cautelam ? C'eſt celle que l'on donne à celui qui a été excommunié, & qui eſt appellant de l'excommunication. On l'abſout ainſi, avant que de venir au jugement du fond de ſon appel. Afin que cette abſolution ſoit legitime ſelon le Droit. 1. Il faut que celui qui la demande ſoutienne que ſon excommunication eſt nulle. 2. Il faut rendre la nullité de l'excommunication ſi apparente, que le Juge reconnoiſſe que la grace qu'on lui demande eſt bien fondée. 3. La partie adverſe doit être citée. 4. Celui qui demande l'abſolution doit donner de bonnes aſſurances, qu'en cas qu'il ſuccombe dans le fond, il rendra à l'Egliſe l'obéïſſance qu'il lui doit. 5. Il faut que cette abſolution ſoit donnée par une perſonne qui ait une autorité legitime & ſpirituelle ſur l'excommunié. Quand l'abſolution eſt donnée dans toutes ces formes elle remet l'excommunié dans le même état qu'il étoit avant l'excommunication. Si ces formes ne ſont pas obſervées, l'abſolution n'eſt d'aucun effet pour l'excommunication ſpirituelle & ci-

vile, & elle ne ſert qu'à rendre une perſonne capable de ſe defendre en juſtice & dans le For Eccleſiaſtiques Cela paroît un peu ſevere.

Les Cas qui ſont reſervez au Pape ne le ſont qu'à raiſon des cenſures qui y ſont attachées. De là vient que celui qui a le pouvoir d'abſoudre des Cas reſervez au Pape, peut en vertu de ce pouvoir abſoudre des cenſures qui y ſont attachées. Mais les cas reſervez aux Evêques ne le ſont pas preciſément, parce qu'il y a quelque cenſure qui leur eſt annexée. Ainſi pour abſoudre des excommunications reſervées à un Evêque, il ne ſuffit pas d'avoir le pouvoir d'abſoudre des Cas qui lui ſont reſervez; il faut encore avoir celui d'abſoudre des cenſures qu'il ſe reſerve.

Conference de la ſuſpenſe. On explique la difference qu'il y avoit autrefois pour un Eccleſiaſtique, entre être reduit à la communion *Laïque*, & être reduit à la communion *des étrangers.* Un Eccleſiaſtique degradé pour des crimes énormes ne vivoit plus que parmi les

Laïques, & ne recevoit la communion que parmi eux : voilà ce que c'étoit qu'être reduit à la communion laïque. Mais un Ecclesiastique étoit reduit à la communion des étrangers, lors qu'étant chassé de l'Eglise à laquelle il avoit été attaché par son ordination, & étant privé de tous les droits qu'il y possedoit, il se retiroit dans une autre Eglise; où il étoit reçû comme Clerc, sans y pouvoir neanmoins faire aucune fonction qu'à la priere & à l'ordre de ses Pasteurs naturels.

Conferences de la societé. La fameuse question des trois contrats est ici agitée. 1. Peut-on faire societé d'argent avec un marchand ? On le peut, cela est constant. Il ne sert de rien d'objecter que l'argent est de soy-même sterile. Cela est vrai de l'argent consideré precisément comme le prix de ce qu'on vend & de ce qu'on achete : mais cela ne l'est pas de l'argent consideré entant qu'il est exposé au negoce & qu'il est l'instrument du trafic.

2. Peut-on faire une societé d'argent en se faisant assurer le capital?

On ne peut pas se faire assurer le capital en vertu du contrat de *societé*: mais on le peut en consequence d'un autre contrat appellé contrat d'*assurance*. Car le marchand qui reçoit la somme d'argent pour negocier, peut prendre sur soy tous les cas fortuits ausquels cet argent est exposé dans le negoce; pourvû neanmoins que celui qui le lui donne, le dedommage du peril où il l'expose. Cette opinion est soûtenuë par un grand nombre de Canonistes & de Théologiens qui sont rapportez par Mr. Bail, 3. *parte*, *de examine pœnitentium*.

On allegue au contraire une Bulle de Sixte V. mais on répond qu'elle n'a jamais été reçûë en France; que même en Italie on a un usage contraire: enfin que ce n'est pas un point de doctrine, mais de police seulement que cette Bulle établit.

On allegue en second lieu que le contrat d'assurance du capital detruit celui de societé, de l'essence duquel il est que celui qui a part au gain, ait part aux pertes & aux risques. On répond qu'il est faux

que ce ſoit une choſe eſſentielle à la ſocieté que de rendre les pertes communes. Juſtinien dit qu'on peut établir des ſocietez où un ſeul des aſſociez ſera chargé de tous les riſques.

3. Peut-on ſe faire aſſurer un certain profit, provenant de l'argent mis en ſocieté? Les mêmes Auteurs tiennent qu'on le peut par un troiſiéme contract que l'on paſſe avec le même negotiant, en le dedommageant des riſques dont il ſe charge: & ce contract eſt un contract de vente & d'achat d'une choſe incertaine pour un prix certain. Il eſt indubitable que tous ces contracts conſiderez ſeparément ſont legitimes: d'où ces mêmes Auteurs inferent que puiſque chacun des trois eſt juſte, on en peut faire un ſeul qui contienne tous les trois, & donner pour un ſeul contract ſon argent à un marchand pour en trafiquer, à cette condition que le marchand en aſſurera & le capital & le profit.

Quoique la doctrine de ces Auteurs ſoit fort commune, & ap-

puyée ſur de grandes raiſons ; neanmoins, Mr. Bail n'eſt pas d'avis que l'on conſeille en pratique cette ſorte de ſocieté : car, dit-il, on y trouve rarement toutes les conditions neceſſaires pour la pouvoir faire en conſcience.

Conference du prêt & de l'uſure. Si les uſuriers ont pris de bonne foy les interêts des ſommes qu'ils ont prêtées, & s'ils ont crû qu'ils leur appartenoient ; de ſorte que s'ils n'avoient pas vécu dans cette perſuaſion, ils auroient fait profiter leur argent par quelque autre voye legitime ; en ce cas-là leur bonne foy les excuſe de la reſtitution. Car leur bonne foy ayant été cauſe qu'ils ſe ſont privez d'un gain legitime, elle leur devient le titre du lucre ceſſant.

Conference de la donation. Quelque long que ſoit le temps qu'on a gardé un depôt, on n'a pas pû preſcrire ; parce que la poſſeſſion civile a toûjours été au maître du depôt. La compenſation n'a pas de lieu non plus dans le depoſt. C'eſt ainſi que Gregoire IX. l'a decidé au

chapitre 2. *de deposito.*

Conference du testament. Peut-on posseder en conscience ce qu'on a acquis par un testament qui n'a pas été fait avec les solemnitez requises? Quand celui qui a acquis quelque bien par un testament imparfait & defectueux, en est actuellement possesseur; cette possession jointe au droit qui lui est acquis, fait, selon le sentiment d'Auteurs très sçavans, un droit entier dans le For de la conscience. ch. *ex litteris de propr.* 2. Quoique ceux qui doivent succeder *ab intestato* à celui qui a fait ce testament, viennent redemander l'heritage au possesseur, il peut le retenir en conscience. 3. Quand on vient à intenter procés sur ce sujet, il faut s'en tenir à ce que la Justice ordonne en dernier ressort.

Conference de la restitution. On soûtient qu'il n'est pas permis à un particulier de tuër un voleur qui ne l'attaque que dans ses biens.

Si un penitent éxige de son Confesseur un billet par lequel il paroisse qu'il se charge de la chose qui doit être restituée, il faut qu'il

oblige le pénitent à consentir qu'on y marque la personne à qui la restitution doit être faite : parce qu'autrement le Confesseur ne pourroit justifier l'employ qu'il auroit fait de la chose qu'il devoit rendre.

Conferences des Benefices. Si l'on consulte le Droit ancien, il n'est pas permis de rentrer dans un Benefice qu'on avoit resigné : mais le reglement établi par le Droit ancien n'est plus observé dans ce Royaume. Cela est fondé 1. sur l'Edit de Loüis XIII. de l'an 1638. 2. L'on regarde les resignations faites dans un danger extrême, comme des actes qui ne sont pas pleinement libres. 3. Il est necessaire de pourvoir à l'entretien du resignant &c.

Il est certain que les Patrons & les Collateurs des Benefices sont obligez d'en pourvoir les sujets qu'ils connoissent les plus dignes & les plus capables par rapport aux Benefices dont ils ont droit de disposer. Il s'ensuit delà que ceux qui resignent leurs Benefices *in favorem*, ayant presque le même droit que

tence. L'Auteur paroît ne condamner pas le ſentiment de ceux qui penſent, que pour donner l'abſolution à un Chrétien mourant, il ſuffit que ſa vie paſſée ait fait preſumer raiſonnablement, qu'il ne voudroit pas mourir ſans le ſecours du Sacrement de penitence. On doit ſouhaitter que cette opinion ſoit vraye, mais encore plus que perſonne n'en abuſe pour negliger de recevoir ce Sacrement pendant qu'il eſt en état de le demander.

INSTITUTIONES PHYSICÆ ad uſum ſcholarum accommodatæ, &c. *Cours de Phyſique à l'uſage de l'Ecole, par François Bayle de Bologne au Diocese de Comminges, Docteur en Medecine de la Faculté de Bologne, Profeſſeur és Arts dans l'Univerſité de Toloſe.* A Toloſe chez J. Paul Douladoure 1700. trois Tomes in 4° le 1. pagg. 559. le 2. pagg 722. le 3. pagg. 746. Il ſe vend à Paris chez L. D'houry ruë S. Jacques au S. Eſprit.

L'Ecole eſt maintenant partagée entre deux ſortes de Philoſo-

phes : sçavoir ceux qui se disent les disciples d'Aristote, & ceux qui ont embrassé les nouvelles opinions. Mr. Bayle à voulu menager les uns & les autres dans son Ouvrage. Pour gagner les premiers, il a eu soin de citer souvent le texte de leur maître, & d'appuyer ses propres sentimens sur l'autorité de ce grand homme : non pas qu'il croye que dans les matieres de Physique on doive s'arrêter scrupuleusement à examiner ce que les Anciens ont dit, ou n'ont pas dit ; mais parce qu'il a jugé que cette legere condescendance pour les Peripateticiens pouvoit contribuër à les faire revenir de leurs anciens préjugez. De peur cependant que les passages d'Aristote qu'il cite dans les premiers traitez de son Ouvrage, ne rebutassent les Carteliens ; il a bien voulu leur rendre raison de sa conduite. Il leur fait donc entendre qu'il ne fait parler si souvent Aristote que pour mieux établir le Cartesianisme, & pout convertir les partisans de la vieille Philosophie, en leur prouvant que leur maître n'a jamais pensé aux

choses qu'ils lui font dire.

Mr. Bayle a divisé son Ouvrage en deux parties. La premiere dont on donne ici l'extrait, contient la Physique generale. On commence par faire voir que c'est veritablement une science, dont les conclusions sont appuyées sur l'experience & sur la raison ; & qu'on rendra toûjours plus parfaite à mesure qu'on avancera dans la connoissance de l'Histoire naturelle, à laquelle il manque encore bien des choses.

Dans la premiere dispute il examine ce qu'on dit ordinairement dans les Ecoles sur les principes du corps.

Dans les disputes seconde & troisiéme il traite en particulier de la matiere & de la forme. Pour en mieux faire connoître l'essence, les proprietez & les accidens, il expose briévement les opinions les plus celebres des Philosophes, tant anciens que modernes : il les reduit à peu de classes, & fait voir premierement que les Philosophes qui ont été en reputation avant Aristote, & ceux qui sont venus après, ont tous éta-

bli l'essence de la matiere dans l'étenduë actuelle ; & sur tout qu'Aristote a été dans ce sentiment. Il en produit non-seulement les textes, mais encore les raisons, qui se reduisent à celles-ci : que l'étenduë est ce que l'on conçoit d'abord dans la matiere ; & que tous les autres attributs de la matiere, comme sont la divisibilité, la mobilité, la puissance passive de recevoir toutes sortes de figures & de formes, ne sont que des proprietez de l'étenduë.

Pour ce qui regarde les formes substantielles, il prouve que la plûpart des anciens Philosophes s'accordent en ce point avec les recens ; & que même plusieurs Peres de l'Eglise n'ont point reconnu de formes materielles réellement distinguées de la matiere. Il ajoûte que c'est la traduction du mot Grec *ὀυσία*, par le mot de *substance*, au lieu de la traduire par celui d'*essence* qu'il signifie trés souvent, qui a donné occasion à l'opinion de ceux qui croyent, que les formes materielles essentielles sont de veritables substances, & qu'elles sont distinguées

ne veüille qu'il ſoit contraire à lui-méme, entendre ſa définition non pas d'une cauſe efficiente, mais d'une cauſe determinante, qui conſiſte dans la ſeule diſpoſition des parties. Et alors il faudra dire que la difference du corps naturel d'avec le corps artificiel conſiſte en ce que le corps naturel a dans la diſpoſition de ſes parties inſenſibles la cauſe determinante de ſon mouvement, & que le corps artificiel n'a cette cauſe que dans la figure exterieure.

La cinquiéme diſpute contient ce qui regarde le lieu & le vuide. Ariſtote definit le lieu *l'extremité de la ſurface du corps qui environne (un autre corps) conſiderée comme immobile.* On voit par là que le lieu doit être conſideré comme un vaſe dans lequel eſt contenu le corps : d'où il s'enſuit qu'il n'y a que le corps qui puiſſe être dans le lieu par ſoy-même. Il eſt neceſſaire de conſiderer le lieu comme immobile, pour pouvoir faire une juſte eſtimation de la diſtance des corps éloignez, & de la quantité de leurs mouvemens. Dans

la consideration du lieu il faut non seulement faire abstraction du mouvement, mais encore des autres formes tant des corps qui environnent, que de ceux qui se trouvent entre les corps éloignez; ne faisant attention qu'à la seule étenduë qui les separe.

Pour ce qui regarde le *vuide*, par lequel on entend un espace où il n'y a point de corps, il y a là dessus trois opinions differentes. Les uns pretendent que le vuide est necessaire: les autres qu'il est absolument impossible: d'autres tiennent une opinion moyenne entre ces deux extremitez, & disent que le vuide est naturellement impossible, mais que Dieu peut rendre un espace vuide de tout corps. Ceux qui admettent des atomes sont obligez de soûtenir la premiere de ces opinions, parce qu'il est impossible que de petits corps durs & indivisibles, de differentes figures, dont plusieurs sont en mouvement, se rangent de sorte qu'ils ne laissent entre eux aucun vuide.

Ceux qui croyent le vuide im-

possible disent que le lieu qu'on pretend être vuide, contient un veritable corps; puisque l'espace qui est environné a les trois dimensions, qu'il est veritablement étendu & divisible à l'infini. A quoi l'Auteur ajoûte qu'Aristote même est de ce sentiment.

Ceux de la troisiéme opinion disent que cet espace est un veritable neant: qu'à la verité nous concevons un corps qui pourroit remplir ce lieu, mais que ce corps n'y est point: qu'il est temeraire de vouloir ôter à Dieu la puissance de rendre un lieu vuide; que le vuide étant inutile naturellement, il est naturellement impossible: mais que si Dieu le faisoit, il deviendroit utile au dessein que Dieu se proposeroit en le faisant.

Le mouvement local est le sujet de la sixiéme dispute. Quand Aristote a defini le mouvement en general, *l'acte de l'être en puissance, en tant qu'il est en puissance*, il n'a point entendu par le mot de *mouvement* le seul changement de lieu, mais toutes sortes de changemens, quel

qu'ils puiſſent être. Pour le mouvement local qu'il appelle *lation* où transport, il le definit, *le paſſage ſucceßif d'un lieu à un autre :* en quoy les nouveaux Philoſophes n'ont pas fait de difficulté de le ſuivre.

Dans cette derniere definition il faut conſiderer, premierement le ſujet du mouvement, qui eſt un corps, le corps ſeul pouvant être compris proprement dans le lieu, & par conſequent pouvant ſeul être meû. Secondement les termes du mouvement, qui ſont le lieu que le corps quitte, & celui vers lequel il tend. Troiſiémement le tranſport, dans lequel conſiſte la nature où raiſon formelle du mouvement.

Le repos eſt un état contraire au mouvement : auſſi ſont-ils incompatibles dans un même ſujet. Car au lieu que le mouvement eſt un continuel paſſage d'un lieu à un autre, le repos, s'il eſt permis de parler ainſi, eſt la perſeverance d'un corps dans un même lieu. Il y en a qui pretendent que le repos n'eſt pas un état poſitif, mais ſeulement la privation du mouvement. Car,

disent ils, dés là qu'un corps cesse de se mouvoir, nous le concevons en repos, sans qu'il luy arrive autre chose de nouveau. Mais il est aisé dit M. Bayle, de répondre à cette raison & aux autres qu'ils apportent; & de leur faire voir que le repos est plûtost quelque chose de positif que le mouvement, qui selon luy, n'est qu'un pur neant.

Pour ce qui regarde la cause efficiente du mouvement, il est clair que la matiere n'a pas d'elle même la puissance de se mouvoir; car étant incapable de connoissance à quoy luy serviroit cette puissance? où iroit-elle? Cette raison prouve que les formes materielles ne sçauroient produire le mouvement dans la matiere. Au regard de l'ame raisonnable, comme la plus grande partie des mouvemens de nôtre corps se font sans que nous les appercevions, & que les autres se font sans que nous sçachions de quelle maniere ils se font; il est évident, selon Mr. Bayle, que ce n'est point nôtre ame qui les fait. Ainsi il faut reconnoître que Dieu seul est la cause premiere

re & univerſelle du mouvement, comme il eſt la cauſe de toutes les créatures.

Il faut néanmoins remarquer que lors qu'une portion de matiere eſt en mouvement, elle eſt capable d'en mouvoir d'autres ; & qu'elle les meut neceſſairement ; parcequ'étant impenetrable, elle ne peut elle même ſe mouvoir ſans chaſſer de leur place les parties de matiere qu'elle rencontre en ſon chemin.

Il faut remarquer en ſecond lieu, que tout ce qui eſt en mouvement, ſe meut autant qu'il peut en ligne droite ; parce que la force mouvante qui pouſſe le corps, le dirige auſſi à un certain terme, auquel il va toûjours par la voye la plus courte, qui eſt la ligne droite.

En troiſiéme lieu le mouvement le plus ſimple peut eſtre conſideré comme s'il étoit composé de pluſieurs parties : & la ligne droite que décrit le mobile peut toûjours eſtre regardée comme la diagonale d'un quarré, par laquelle le mobile s'avance également vers les deux côtez où ſe termine la diagonale.

En quatriéme lieu le mouvement peut être appellé grand en deux manieres : sçavoir à raison de la grandeur du mobile, & à raison de la vitesse. Le mobile qui est le double d'un autre, a deux fois plus de mouvement, la vitesse étant égale. Si de deux corps égaux l'un a deux fois plus de vitesse que l'autre, celuy qui a plus de vitesse parcourt en des temps égaux une espace double. On explique dans le même article plusieurs autres proprietez du mouvement : qu'il seroit trop long de rapporter icy. De là on passe aux regles de la communication du mouvement:comme elles ne different presque pas de celles que donne M. Descartes dans la 2. partie de ses principes, on se dispense d'en faire icy le détail.

Mr. Bayle, aprés avoir prouvé toutes ces regles de mouvement, vient à la division qui se fait de la matiere par le mouvement : & à l'occasion de cette division de la matiere, il explique les trois elemens de M. Descartes, & en prouve la necessité.

Il traite dans la ſeptiéme diſpute des principes de la Mechanique en deux articles, dont le premier contient l'équilibre des ſolides, le ſecond l'équilibre des liquides. Il definit une machine, *un corps dans lequel deux puiſſances mouvantes oppoſées, ſoit égales, ſoit inégales en force, étant liées, peuvent eſtre conſtituées en équilibre, ou ſe vaincre l'une l'autre.* Enſuite il demontre que deux puiſſances oppoſées eſtant jointes par un levier, ſi leurs diſtances du centre du Levier ſont en raiſon reciproque de leurs forces, elles ſont en équilibre. Car s'il ſe fait du mouvement dans cette conſtitution du levier, les forces eſtant doubles l'une de l'autre, & la diſtance de la moindre force étant double de celle de la plus grande; il arrivera que la petite force, par exemple, un corps peſant une livre, fera deux fois plus de chemin que la plus grande, qui ſera un corps de deux livres. Or il eſt certain qu'il faut autant d'action pour pouſſer dans un meſme temps une livre à deux pas, que pour pouſſer deux livres à un pas,

n'y ayant pas plus de mouvement en l'un qu'en l'autre : donc ces deux poids doivent eſtre en équilibre. L'Auteur explique par là la force des roüës multipliées, des poulies, du coin, du plan incliné, de la viz, d'une corde tirée aux deux bouts par des forces oppoſées, & tirée à côté par un point qui ſoit au milieu, ou plus prés de l'une des extremitez que de l'autre. Il donne le moyen de juger de la force des poutres & autres corps &c.

Dans l'article ſecond il demontre que tout liquide qui touche un corps enfoncé au deſſous de ſa ſuperficie ſuperieure, le pouſſe par ſa peſanteur; que l'eau contenuë dans un ſiphon dont les branches ſont inegales en groſſeur, doit s'y tenir à la même hauteur. Car ſi la grande eſt vingt fois plus large que l'autre, l'eau qu'elle contient ne ſçauroit deſcendre une ligne ſans faire monter vingt lignes d'eau de la petite branche. Ainſi les forces de ces puiſſances oppoſées étant en raiſon reciproque des eſpaces qu'elles doivent parcourir, elles ſont en équilibre.

Il faut cependant remarquer que dans un ſiphon de verre , lors que l'une des jambes eſt aſſez large & l'autre ſi étroite qu'on l'appelle capillaire, le mercure ſe tient plus haut dans la jambe plus large que dans la plus étroite : & l'eau au contraire demeure plus haut dans la jambe étroite que dans la plus large. Mr. Bayle pretend que cela vient de ce que le Mercure ne ſe joint pas ſi bien avec le verre, que l'eau : enſorte que ſelon luy il y à toujours entre le Mercure & le verre, comme une lame ou une envcloppe conſiderable de matiere ſubtile, ce qu'on ne peut pas dire au regard de l'eau.

La huitiéme Diſpute eſt ſur les qualitez ſenſibles qui regardent le toucher, & le mouvement des corps ſolides dans les liquides. On commence le premier article par demontrer que les parties inſenſibles des corps chauds ſont dans un mouvement vortigineux & de vibration : ce qui ſe prouve par les cauſes efficientes de la chaleur, comme

Outre *le contact* des particules, qu'on peut appeller la cauſe interne de la dureté; il y en a une autre qui eſt externe : c'eſt la compreſſion de la matiere, dont le corps eſt environné. La dureté ſe peut conſerver avec un petit mouvement de quelques unes des particules inſenſibles: parceque ce mouvement ne produit pas l'entiere ſeparation des autres parties.

Il eſt parlé au même endroit du mouvement des ſolides dans les liquides, de la viteſſe de ce mouvement, & des effets ſurprenant qu'elle produit. La celerité de la percuſſion fait qu'on perce d'un coup de piſtolet un ais ſuſpendu en l'air, ſans qu'il ſe remue ſenſiblement, quoy, qu'on le faſſe remuer ſans peine avec une paille.

Dans la diſpute 9. il eſt traité des corps élaſtiques ou à reſſort: & de la maniere dont ſe fait en eux la permutation du repos & du mouvement. La vertu elaſtique eſt celle par laquelle un corps plié ou étendu par force retourne en ſon premier état, dés que la cauſe qui le forçoit ceſſe

d'agir. On cherche les raiſons de ce retour; & on en aſſigne trois : l'intruſion s'il eſt permis de parler ainſi, de parties inſenſibles dans les pores du corps à reſſort : la preſſion cauſée par le liquide qui environne le corps elaſtique : & la preſſion faite ſur les parties elementaires des corps elaſtiques. La premiere ſe demontre par ce qui arrive à une piece de bois qui eſt devenuë courbée en ſe deſſechant; car ſi on verſe un peu d'eau ſur le côté de la ſurface, qui s'eſt racourci, le bois reprend ſa premiere étenduë & ſe redreſſe. La 2. ſe prouve parceque c'eſt une neceſſité que le liquide externe reduiſe les parties du ſolide qu'il preſſe à l'eſpace le plus petit qu'il peut. Delà vient que les parties de la convexité du corps qu'on a plié violemment, s'étant un peu écartées les unes des autres, reprennent leur ſituation, quand la violence ceſſe. La troiſiéme raiſon ſe demontre, parceque, ſelon que les parties ſont plus ou moins étendues, il faut que les corps qu'elles compoſent, ſoient plus ou moins denſes : par conſequent ſi quelque

DIVERS TRAITEZ DE *Controverse dediez à Madame de Maintenon par Mr. l'Abbé de Cordemoy.* A Paris chez Cristophle Remy ruë Saint Jacques, au Grand Saint Remy 1701. in 12. pagg. 440.

MOnsieur l'Abbé de Cordemoy, qui depuis plusieurs années est chargé de continüer l'Histoire de France commencée par feu Mr. de Cordemoy son pere, a été souvent obligé de l'interrompre par les ordres du Roy, pour travailler à l'instruction de ceux qui se sont nouvellement reünis à l'Eglise Catholique. C'est ce qui lui a donné occasion de composer en divers temps les petits Traitez de Controverse qui sont contenus dans ce volume. Ils sont solides, bien écrits, faciles à entendre, & ne sçauroient manquer d'être trés-utiles à ceux qui cherchent sincerement à connoître la verité. Le premier contient diverses réflexions sur l'union des Calvinistes avec les Lutheriens.

On trouve dans le ſecond la Conference de Luther avec le Diable, & des Remarques ſur cette Conference. Le troiſiéme & le quatriéme ſont deux Controverſes, l'une ſur l'invocation des Saints, l'autre ſur l'Euchariſtie.

Premier Traité.

Quoyque les Lutheriens ayent toûjours regardé les Calviniſtes comme des Héretiques; ceux-ci n'ont pas laiſſé de faire en divers temps des tentatives pour gagner les Lutheriens, & pour ſe réünir avec eux. Une des plus remarquables eſt celle du Synode National tenu à Charenton en 1631. Voici en propres termes ce qu'on lit dans l'Article quatriéme des Actes de ce Synode.

Sur la demande faite par la Province de Bourgogne, ſi les Fidelles ſuivans la Confeßion d'Ausbourg pourront être reçûs à contracter mariages, & preſenter des enfans au Baptême dans nos Egliſes, ſans abjuration precedente des opinions qu'ils tiennent, contraires

à la créance desdites Eglises.

Le Synode déclare qu'attendu que les Eglises de la Confeßion d'Ausbourg conviennent avec les autres Eglises Reformées ès principes & points fondamentaux de la vraye Religion, & qu'il n'y a en leur culte ni idolatrie, ni superstition; les Fidelles de ladite Confeßion, qui avec esprit de charité & vrayement paisible, se rangent ès assemblées publiques des Eglises Reformées de ce Royaume, & desirent leur communion, pourront, sans faire abjuration, être reçûs a la sainte Cene, & contracter mariage avec les Fidelles de nôtre Confeßion; & presenter, en qualité de Parains, des enfans au Baptême; promettant au consistoire qu'ils ne les solliciteront jamais à contrevenir soit directement, soit indirectement à la doctrine cruë & confessée en nos Eglises; mais se contenteront de les instruire ès choses dont nous convenons tous.

Il y a bien des reflexions à faire sur cet Acte. Mr. de Cordemoy en fait trois qui sont importantes.

Premiere reflexion. Cet Acte prouve que les Ministres qui ont assisté au

Synode de Charenton étoient convaincus que Calvin & ſes premiers diſciples ont été de mauvaiſe foy, ou ont ignoré les points fondamentaux de la Religion. Car ces Miniſtres n'ignoroient pas ce que Calvin, du Moulin, & pluſieurs des premiers Reformateurs aſſurent que le dogme de la preſence réelle eſt *une erreur damnable*; que c'eſt *la premiere de toutes les Hereſies & le renverſement de toute la Foy Chrétienne.* Ils n'ignoroient pas non plus que les Egliſes de la Confeſſion d'Ausbourg ont toûjours tenu la preſence réelle du corps de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie.

Seconde reflexion. Les Calviniſtes croyent que l'Epître aux Hébreux, celle de Saint Jacques, la ſeconde de Saint Pierre, la ſeconde & la troiſiéme de Saint Jean, celle de Saint Jude & l'Apocalypſe ſont des livres Canoniques : les Lutheriens mettent tous ces livres au nombre des Apocryphes. Les Calviniſtes croyent que le Baptême n'eſt pas neceſſaire au ſalut; que c'eſt une hypocriſie perverſe de prier Dieu dans

une langue que le peuple n'entend pas : qu'on doit abolir la Messe & les Fêtes : qu'on ne peut garder aucune image dans les Temples : que le Corps de Jesus-Christ n'est point present dans l'Eucharistie. Les Lutheriens croyent tout le contraire : ils regardent pour cela les Calvinistes comme des Héretiques , & les excommunient. Cependant les Ministres assemblez à Charenton ont reçû à leur communion ces mêmes Lutheriens, sans leur faire faire abjuration. Ces Ministres étoient donc persuadez qu'on pouvoit en conscience avoir sur plusieurs points trés-importans une créance contraire à la leur , & qu'on ne doit point faire faire d'abjuration à ceux qui les ont excommuniez & regardez comme des Herétiques.

Troisiéme reflexion. Si au jugement des Ministres assemblez à Charenton , la difference qu'il y a entre eux & les Lutheriens n'est pas un sujet de séparation ; comment prouveront-ils que les Calvinistes ont dû se separer de l'Eglise Romaine ? Peuvent-ils dire que parmi les

les dogmes pour lesquels ils s'en sont separez, il y en ait de plus essentiels à la Religion que ceux qui les distinguent d'avec les Lutheriens ?

Second Traité.

Luther dans son livre *de la Messe privée & de l'Onction des Prêtres*, raconte que s'étant une fois éveillé sur le minuit, Satan lui apparut : & qu'après l'avoir salüé honorablement sous le titre de Docteur très-éclairé. *Luthere Doctor perdocte*, il commença à disputer contre luy. Le Demon vouloit prouver que les Prêtres ne doivent point celebrer de Messes privées, & que l'Onction qu'ils ont reçûë de l'Evêque est prophane & n'a rien de Saint. Un autre que Luther auroit été effrayé à la vûë du Demon, & se seroit fait un scrupule de s'exposer au danger d'être seduit par le Prince des tenebres en conferant avec lui. Mais le Reformateur, sans s'étonner, écouta Satan, il entra en conference avec lui, il trouva ses sentimens raison-

nables, il jugea que le pere du mensonge lui enseignoit la verité. Et afin que ses disciples ne pûssent ignorer à qui il étoient redevables de la doctrine qu'il leur prêchoit, il fit lui-même imprimer la Relation de cette Conference. C'est cette Relation que Mr. l'Abbé de Cordemoy a traduite en François; jugeant bien que ceux qui sont convertis de nouveau ne pouvoient manquer d'être par-là confirmez dans la créance de l'Eglise Catholique.

Il paroît d'abord incroyable que Luther ait osé avoüer qu'il n'a entrepris de reformer l'Eglise que sur les leçons que Satan lui avoit faites. Cependant le fait est incontestable. La Rélation dont nous parlons est constamment de Luther : elle à été imprimée pendant sa vie : & les Ministres Calvinistes, aussi bien que les Lutheriens, conviennent qu'elle est de lui. Ce qui est de surprenant, c'est que malgré cela ces Messieurs ne laissent pas de regarder Luther comme leur maître, & de l'écouter sur les choses mêmes qu'il dit n'avoir apprises que du Demon.

Troisiéme Traitté.

Mr. de Cordemoy commence son troisiéme Traitté sur l'invocation & l'intercession des Saints, par expliquer le sens de ces termes, *Nous invoquons les Saints, les Saints intercedent pour nous.* Nous les invoquons lorsque nous les prions de demander à Dieu pour nous les choses qui nous sont necessaires. Ils intercedent pour nous, lorsqu'ils demandent à Dieu quelque chose en nôtre faveur. Les premiers Ministres, dans la Confession de Foy qu'ils presenterent au Colloque de Poissy, assurent dans l'Article 24. *que tout ce qu'on a imaginé de l'intercession des Saints n'est qu'abus & fallace de Satan.* Depuis ce temps-là ces Messieurs se sont corrigez, & ont avoüé que les Saints prient pour nous dans le Ciel. Matthieu Bochart Ministre d'Alençon trouve mauvais que Bellarmin ait entrepris de prouver cette verité. *Bellarmin*, dit-il, *prouve que les Saints prient pour nous : mais ce n'est pas là nôtre question.* Pierre du Mou-

lin fait la méme plainte du Pere Arnoux Jeſuite. *Le ſieur Arnoux veut prouver que les Saints prient pour nous au Ciel ; ce qui n'eſt point en controverſe.*

Ce n'eſt donc plus que l'Invocation des Saints qui fait de la peine aux Calviniſtes. Mais ce dogme ne leur fait de la peine, que parce qu'ils le prennent mal, & qu'ils nous attribuent ce que nous ne diſons pas. Il n'y a que Dieu que nous prions de nous donner les biens, ou de nous delivrer des maux. Pour les Saints, nous les prions ſeulement de nous obtenir de Dieu les choſes dont nous avons beſoin ; & de nous les obtenir par Jeſus-Chriſt, qui ſeul eſt nôtre Sauveur & nôtre Redempteur. L'invocation des Saints expliquée de la ſorte eſt tres-ancienne dans l'Egliſe, de l'aveu même des Miniſtres. Ils reconnoiſſent qu'elle étoit en uſage dés le quatriéme & le cinquiéme ſiecle ; & ils ne peuvent pas diſconvenir que dés le temps de S. Jerôme on ne regardât comme heretiques ceux qui oſoient contredire cette verité. Mais

ce qu'il y a de plus fâcheux pour eux, c'est qu'ils ne peuvent pas prouver que cet usage ait été introduit au quatriéme siecle. On leur montre au contraire que les Peres du quatriéme siécle, en invoquant les Saints, n'ont fait que suivre la Tradition des siecles qui avoient precedé.

Quatriéme Traité.

Ce Traité est sur l'Eucharistie. Mr. de Cordemoy y expose d'abord la creance de l'Eglise touchant ce Mystere. Il établit ensuite par l'autorité des Peres les principaux articles de cette creance. Il fait voir que les Peres ont enseigné qu'il ne falloit pas juger du mystere de l'Eucharistie par les sens ; & qu'ils ont entendu à la lettre ces paroles de Jesus-Christ, *Cecy est mon Corps, Cecy est mon Sang* : qu'ils ont crû qu'en vertu des mêmes paroles le pain & le vin sont changez au Corps & au Sang de Jesus-Christ : qu'on avoit dans l'ancienne Eglise un tres-grand soin qu'il ne tombât à terre

aucune parcelle de l'Euchariſtie ; qu'on y étoit perſuadé que le même Corps de Jeſus-Chriſt qui eſt au Ciel, eſt ſur les Autels où l'on conſacre ; qu'il eſt tout entier dans chaque partie de l'Euchariſtie. Mr. de Cordemoy montre auſſi que les Peres ont adoré Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, & qu'ils y ont reconnu un veritable ſacrifice. Enfin il rapporte quelques miracles qui confirment la preſence réelle. Ces miraracles ſont tirez de S. Cyprien, de S. Optat, & de quelques autres anciens Ecrivains, qui racontent des choſes qu'ils ont veuës, & dont ils ont été temoins.

AN ARGUMENT PROVING that according the convenant &c. C'eſt à dire, *Argument qui prouve que ſelon le contract de la vie eternelle revelé dans l'Ecriture, l'homme peut être transferé à cette vie éternelle ſans paſſer par la mort, quoyque la nature humaine de Jeſus-Chriſt n'ait pû joüir de ce privilege.* ...... Nec vanis credite verbis, Aſpicite, en! faciatque fidem conſpectus... 1700. *in* 8° *pagg.* 106.

IL y a eu en divers temps des Heretiques & des Impies qui ont nié la vie éternelle & la reſurrection des morts : mais on n'en avoit point encore vû qui euſſent revoqué en doute la neceſſité où tous les hommes ſont de mourir. L'Auteur du livre Anglois, dont on donne icy l'extrait, eſt le premier qui ſe ſoit aviſé de dire que l'homme peut arriver à la vie éternelle ſans paſſer par la mort; & qui ait entrepris de prouver un tel Paradoxe. Selon lui, Jeſus-Chriſt en promettant à ſes diſciples la vie éternelle, ne s'eſt pas

seulement engagé à les mettre aprés cette vie passagere en possession du souverain bonheur, mais encore, à les preserver de la mort temporelle. A la verité les Apôtres n'ont jamais compris cette promesse de leur maître; ils n'ont jamais esperé d'être exempts de la mort; & ils y ont effectivement été sujets; mais c'est que leur foy n'a pas été parfaite. Ils devoient croire que Jesus-Christ en mourant a détruit l'Empire de la mort; & qu'il les a eux-mêmes délivrez de la necessité de mourir. Cette proposition est le sujet de tout le livre.

Avant que de la prouver l'Auteur se fait la même objection que les Juifs firent autrefois au Sauveur. Abraham est mort; les Prophetes sont morts; & qui croyez-vous être? Il est vrai, repond-il en badinant, que la coûtume de mourir est bien enracinée dans le monde; & qu'il semble qu'elle y a prevalu. Mais la coûtume, reprend-il aussitost, est un argument dont les gens sages ne doivent jamais se servir. La vie ou la mort d'un homme ne peut être la

cause de la vie ou de la mort d'un autre homme. Abraham est mort, il est vray ; les Prophetes sont morts : que s'ensuit-il de là ? Abraham est mort accablé de vieillesse : les Prophetes ont esté tuez pour la pluspart : faut-il pour cela que je meure de la même maniere ? Dieu répandit des benedictions sur Abraham ; il donna aux Prophetes le don des miracles : pourquoi voulez-vous que je participe à leur mort plûtost qu'aux biens qu'ils ont reçûs de Dieu ? Mais dira-t'on, la coûtume de mourir ne s'est pas introduite dans le monde sans raison. Il est vrai, répond l'Auteur anonyme : mais cette raison a cessé, & c'est ici qu'il paroît prendre la chose plus serieusement.

La Religion du monde, dit-il sans declarer si cette Religion du monde est la sienne, consiste à croire que l'homme y vient pour mourir. On croit de plus que cela n'étoit pas ainsi dés le commencement ; qu'Adam avoit d'abord été créé pour la vie, & qu'il n'a été condamné à la mort que pour sa desobéïssance : que ses descendans sont aussi bien que

luy compris dans cette terrible ſentence, *quâ die manducaveris morte morieris.* Voilà ce qu'on enſeigne aux Chrêtiens ſur la maniere dont la mort s'eſt introduite dans le monde. On leur apprend encore, continuë nôtre Auteur, que Jeſus-Chriſt même n'a pas été à couvert de cet arreſt ſevere prononcé contre tous les hommes : qu'ayant été fils de Marie par la nature, & fils de Joſeph ſelon la loy, il a deû être comme les autres ſujet à la mort, & qu'il a été coupable auſſi bien qu'eux : que c'eſt pour cela qu'il a été baptiſé dans ſon ſang : mais que par ce baptême de ſang il a ſatisfait pour tous les hommes, & les a remis dans la glorieuſe liberté des enfans de Dieu.

On voit aſſez par cette expoſition que l'Auteur n'eſt pas bien inſtruit de la créance du commun des Chrêtiens, & qu'il leur attribuë des erreurs qu'ils deteſtent. C'eſt cependant ſur cet expoſé qu'il fonde tout ſon argument, que voicy reduit en peu de mots.

La neceſſité de mourir ne vient

que de la faute de nôtre premier pere : Cette faute a été reparée par Jesus-Christ : donc la necessité de mourir ne subsiste plus.

Cet Argument ne peut avoir de force que contre ceux qui croiroient que la desobeïssance d'Adam ne nous a point causé d'autre mal que la mort du corps. Mais comme tous les Fidelles font profession de croire qu'à-cause du peché originel nous naissons tous enfans de colere, ennemis de Dieu, & coupables de la damnation éternelle : & comme d'ailleurs il est évident que cette mort éternelle de l'ame est un mal infiniment plus grand que la mort du corps ; on ne peut pas pretendre, ainsi que fait nôtre Auteur, que nous tombions en contradiction, lorsque nous disons que le Sauveur du monde, en reparant la faute du premier homme, ne nous a point pour cela exemptez de la necessité de mourir ; mais qu'il a reparé cette faute en nous délivrant du peché & de la damnation éternelle, & nous mettant en état de faire servir la mort même du corps

à l'aquisition du souverain bien & du salut éternel. Le raisonnement de l'Anonyme Anglois n'a donc aucune solidité. Cependant il lui a paru si convaincant, qu'il défie tous les Theologiens & les Logiciens les plus subtils d'y donner aucune reponse. Il vient ensuite aux objections ; & il s'en propose deux ou trois.

S'il est vrai, dit-il, que la necessité de mourir soit détruite ; d'où vient donc que la mort regne encore dans le monde, & qu'elle n'épargne personne : c'est répond-il, qu'on ne sçait pas le chemin de la vie ; qu'on manque de foy ; & qu'on craint la mort. Là-dessus il avouë de bonne foy que, malgré l'évidence pretenduë de ses argumens, il ne laisse pas luy-même de chanceler dans sa foy : mais cela vient, dit-il, de ce que je ne me suis pas encore rendu ces argumens assez familiers.

Mais, ajoûte l'auteur, comment expliquer ce que l'on dit ordinairement, que la mort conduit à la vie ? Il répond que cela ne doit

s'entendre que de la mort de Jesus-Christ. Ceux qui meurent, poursuit-il, ne pourront-ils donc pas arriver à la vie éternelle ? Ils le pourront sans doute, repond-il, aprés la resurrection : mais cette voye est bien moins parfaite que celle de la translation. Elie qui avoit une foy parfaite est arrivé à la vie éternelle sans passer par la mort. Saint Paul est mort, parceque sa foy n'étoit pas encore parfaite : lorsqu'il sera ressuscité sa foy croîtra, & il vivra éternellement.

L'Auteur s'oppose en 2. lieu l'autorité de tous les hommes qui pensent autrement que lui : mais il tourne cet argument contre les Protestans, & leur dit que si l'on est obligé de se soumettre à la multitude & au plus grand nombre des Docteurs, ils devroient tous se faire Catholiques.

Enfin il s'addresse à tous les Chrétiens, & leur parle de la sorte. Je « vous demande donc, à vous qui « admettez une Religion revelée, « je vous demande quel est le som- « maire de vôtre foi ? Croyez vous «

1°. En ce que ſelon lui, ni les premiers Chrétiens, ni ſaint Paul, ni les autres Apôtres n'ont pas eû la foy parfaite, & n'ont pas compris les promeſſes de Jeſus-Chriſt. 2. En ce qu'il appelle la Religion Chrétienne la *Religion du monde*, ſans neanmoins dire que c'eſt la ſienne. 3. En ce qu'il ſemble ſe diſtinguer de ceux qui tiennent une Religion revelée.

Mais il ne ſe fait nulle part ſi bien connoître qu'à la fin de ſon livre. Il y declare nettement que s'il meurt, il ne mourra d'aucune Religion : & que s'il n'eſt pas vrai que Jeſus-Chriſt ait delivré les hommes de la neceſſité de mourir, il ne comprend plus aucun des articles que la Religion Chrêtienne nous oblige de croire. C'eſt par ce nouvel article qu'il ajoûte à tous les autres, qu'il veut qu'on juge de la verité de tout le reſte : c'eſt-là le ſens qu'on eſt en droit, aprés ce que nous venons de voir, de donner aux paroles que l'Auteur a miſes à la teſte de ſon écrit :

——*Nec vanis credite verbis.*
Aspicite, en! faciatque fidem conspectus....

Les gens de bien gemissent, lorsqu'ils font reflexion que dans un païs Chrêtien, comme l'Angleterre, & qu'on appelloit autrefois le païs des Saints, l'impieté & l'irreligion se declarent si hardiment. D'un autre côté tous ceux qui aiment sincerement le Christianisme, doivent bien se confirmer dans leur Foy, voyant les profanes reduits à ne l'attaquer que par ces détours pleins de déguisement & de mauvaise foy, par des sophismes & des raisonnemens si pitoyables. Les Catholiques en particulier ont sujet de se consoler, lors qu'on leur fait remarquer que c'est au milieu des Societez Protestantes que naissent de semblables monstres, par la funeste liberté qu'elles donnent à chacun d'expliquer ainsi l'Ecriture à sa fantaisie, sans qu'elles soient en état de s'y opposer suivant leurs principes.

LA RHETORIQUE OU L'ART de parler. Par le R. P. Bernard l'Amy Prêtre de l'Oratoire. Quatriéme edition reveüe & augmentée. A Paris chez Florentin de l'Aune, ruë S. Jacques, à l'Empereur & au Lion d'or. 1701. pagg. 441.

ON voit par le titre même de ce livre, que l'Auteur y prend dans un ſens different de l'ordinaire la *Rhetorique* & l'*Art de parler*. L'uſage de toutes les Langues a determiné le premier de ces deux mots à ne ſignifier que l'*Art de perſuader*, non par de ſimples raiſonnemens comme fait la Dialectique, mais par tout ce qui peut ſervir à rendre un diſcours capable de gagner l'eſprit & le cœur: & l'on a nommé *Rheteurs* ceux qui faiſoient profeſſion d'enſeigner cet Art.

D'un autre côté par ce mot *Art de bien parler* on n'entend ſelon l'uſage commun que la Grammaire, & c'en eſt la definition, *Ars rectè loquendi rectéque ſcribendi*. A le prendre de

la ſorte ce ſont deux Arts diſtinguez que l'Art de parler & l'Art de perſuader ; puiſqu'on peut & perſuader ſans parler bien , & parler fort bien ſans perſuader.

Mais le P. l'Amy s'attachant, comme il paroît, à l'etymologie du nom de Rhetorique dont la racine ſignifie en Grec *dire* ou *parler*, prend pour une même choſe l'Art de parler & la Rhetorique; ou ne les diſtingue que comme le tout & la partie. Il ne ſe contente pas même de regarder la parole entant qu'elle eſt ſoûmiſe aux régles de l'Art: il la regarde en Phyſicien , il en explique la nature , les cauſes efficientes , & les proprietez. Par là il s'eſt ouvert un grand champ , pour faire part au public d'un grand nombre de remarques phyſiques , morales , hiſtoriques , critiques ſur la parole , ſur les ſons qui la compoſent , ſur les lettres qui les expriment , ſur le caractere propre de diverſes langues , &c. Tout cela eſt meſlé d'un grand nombre de reflexions ingenieuſes & exprimé d'une maniere à faire plaiſir au Lecteur.

„ Ce n'eſt pas ſeulement, dit le „ P. Lamy, une nouvelle édition, „ mais un Ouvrage tout nouveau „ que je publie. J'ay refondu l'an- „ cien, je l'ay retouché par tout, „ augmenté de nouvelles reflexions, „ d'exemples. Depuis l'édition pre- „ cedente qui étoit la troiſiéme, il „ a paru pluſieurs excellens livres „ dont j'ay profité.... Mon Ouvrage „ ne regarde pas ſeulement les Ora- „ rateurs, mais generalement tous „ ceux qui parlent & qui écrivent; „ les Poëtes, les Hiſtoriens, les Phi- „ loſophes, les Théologiens. Quoi- „ que j'écrive en François, j'eſpere „ que mon travail ſera utile pour „ toutes les langues.... Cet Ouvrage „ ſera utile aux jeunes gens qu'il „ faut accoûtumer d'aimer la veri- „ té, de conſulter la raiſon pour „ penſer & agir ſelon ſa lumiere. „ Les raiſonnemens que je fais ne „ ſont point abſtraits. J'ay tâché de „ conduire l'eſprit à la connoiſſance „ de l'Art que j'enſeigne, par une „ ſuite de raiſonnemens faciles : ce „ que les maîtres ne font point avec „ aſſez de ſoin.

La Rhetorique du P. Lamy eſt diviſée en cinq livres. Dans le premier on explique comment ſe forme la parole. Dans le ſecond l'on traite des figures. Dans le troiſiéme de l'arrangement des mots; du ſtile dans le quatriéme. On donne dans le cinquiéme des regles pour perſuader.

Le premier livre commence par une deſcription de la maniere dont ſe forme la parole. La Trachée-artere où l'*âpre artere*, qui vient des poumons & répond aux racines de la langue, eſt comme un tuyau d'orgue. Les poumons ſervent de ſoufflets; car en s'étendant ils attirent l'air, & ils le repouſſent en ſe reſſerrant. La partie de la Trachée-artere qui eſt proche de la racine de la langue s'appelle le larinx : il eſt entouré de cartilages & de muſcles qui ſervent à l'ouvrir & à le fermer : c'eſt là que ſe forme le ſon de la voix. Quand l'ouverture du larinx eſt étroite, l'air ſortant avec violence le froiſſe & reçoit un tremouſſement ou une certaine agitation qui fait le ſon de la voix, mais qui n'eſt

point encore articulé. Cette voix eſt reçûë dans la bouche où la langue la modifie, & lui donne diverſes formes ſelon qu'elle la pouſſe, ou contre les dents, ou contre le palais; qu'elle l'arrête ou la laiſſe couler; que la bouche eſt plus où moins ouverte &c.

Les hommes ont marqué chacune de ces modifications particulieres par une lettre ou caractere : ces lettres ſont appellées les élemens du langage. L'union de deux ou de trois lettres fait une ſyllabe : une ou pluſieurs ſyllabes ſont un mot. Les hommes auroient pû marquer ce qu'ils penſent par des geſtes, & par d'autres ſignes ; car les muets du Grand Seigneur ſe parlent & s'entendent, même dans la plus obſcure nuit, s'entretouchant de differentes manieres.

Chap. 2. Puiſque les paroles ſont des ſignes qui repreſentent les choſes qui ſe paſſent dans l'eſprit, elles ſont comme une peinture de nos penſées. La langue eſt le pinceau qui trace cette peinture, & les mots ſont les couleurs. Ainſi, comme les

peintres ne couchent leurs couleurs qu'après qu'ils ont formé dans leur esprit l'image de ce qu'ils veulent representer sur de la toile ; il faut avant que de parler , former en nous-mêmes une image reglée des choses que nous voulons peindre par nos paroles.

Avant que de faire un discours il faut bien méditer son sujet ; & aprés avoir ramassé avec soin les choses qui le regardent, il faut les resserrer, leur donner de justes bornes, & faisant un choix severe de ce qui est absolument necessaire, rejetter ce qui est superflu. Il faut chercher sur tout de ces traits qui tiennent lieu de plusieurs choses, & qui donnent beaucoup à penser. C'est ainsi que fit Timanthe ce fameux peintre de l'antiquité, pour representer sur une petite table la grandeur prodigieuse d'un Geant. Il le peignit couché par terre, dormant au milieu d'une troupe de Satyres qui se joüoient autour de lui. L'un mésuroit sa tête, un autre appliquoit son Thyrse au pouce du Geant : & Timanthe fit sentir par

cette invention ingenieuſe quelle étoit la grandeur de ce corps dont les plus petites parties étoient meſurées avec le Thyrſe d'un Satyre.

Chap. 3. La perfection de l'art de parler conſiſte à repreſenter avec jugement l'image qu'on s'eſt formée dans l'eſprit. L'ordre & la beauté ſont preſque la même choſe. Un diſcours eſt beau, lorſque tous les termes dont il eſt composé donnent des idées ſi juſtes des choſes, qu'on les voit telles qu'elles ſont, & qu'on ſent pour elles toutes les affections que ſent celui qui parle : mais pour cela il faut un diſcernement bien exquis dans l'Orateur. C'eſt le jugement qui plaît en lui, quand il ne fait rien qu'avec raiſon dans le choix & dans l'arrangement des mots. Bien qu'un Auteur ne repreſente que des bagatelles, s'il en fait une peinture exacte, & qu'il ne diſe que ce qu'il faut, on a du plaiſir à l'entendre.

Chap. 4. Comme on ne peut achever un tableau avec une ſeule couleur, il eſt impoſſible de marquer

quer ce qui se passe dans nôtre esprit avec des mots qui soient tous d'un même ordre. L'Autheur demande ici comment les hommes formeroient leur langage, si étant nez separément, ils se rencontroient ensuite dans un même lieu. On ne peut dire precisément, ajoute le P. Lamy, quels sons ils choisiroient pour signifier chaque chose. Car il n'y a point de langage naturel : & c'est une fable que ce qu'Herodote rapporte, ou si c'est une histoire, on n'en peut rien conclure. Il dit qu'un Roy d'Egypte ayant fait nourrir deux enfans par des chévres dans une maison separée, au bout de deux ans ces enfans, tendant la main à celui qui vint les voir le premier, lui dirent *beccos*, qui chez les Phrygiens signifioit du pain : d'où le Roy d'Egypte conclut que le langage des Phrygiens étoit le langage naturel. Ce Roy raisonnoit mal : car il y a de l'apparence que ces enfans imitoient seulement le cri des chévres qui les avoient allaitez, auquel le mot *beccos* ressembloit par hazard.

langue expriment naturel
qu'ils signifient. Ainsi d
sage ou le plus autorisé
veaux hommes que l'on a
rencontrer, prononceroit
ple ce mot *Soleil* en reg
astre, & les autres l'imite

Chap. 5. Si ces hom
vouloient se faire un langage
roient aussi trouver des
pour écrire. Mais comm
choisir quelque son que c
être le signe de ses pensée
aussi marquer ce son pa
qu'on veut, & cela fort
ment. La maniere dont n
vons, qui consiste dans
rens arrangemens d'un p

cinquiéme siécle après la naissance de Jesus-Christ, n'avoient point de voyelles ; & que Dieu le vouloit ainsi, afin que si les livres de l'Ecriture venoient à tomber entre les mains des nations étrangeres, ils ne fussent point entendus. L'Auteur ne dit pas surquoi fondé il donne à Dieu cette intention.

Autrefois on ne separoit point les mots par des points, des virgules, des accents &c. La maniere de ranger les caracteres est encore aujourd'hui differente. Les Chinois les rangent de haut en bas sur une ligne perpendiculaire. Les Hebreux, les Caldéens, les Syriens, les Arabes écrivent de la droite à la gauche ; les Grecs les Latins &c. de la gauche à la droite.

Chap. 6. Les nouveaux hommes du P. Lamy formeroient les trois operations de l'ame ; & par consequent ils inventeroient des mots de differents ordres pour signifier leurs pensées. Les choses qui se ressemblent auroient des noms qui se ressembleroient aussi en quelque maniere. Peut-être ces nouveaux hom-

mes ne compoſeroient leurs termes que d'une ſeule ſyllabe comme font les Chinois.

Chap. 7. L'Auteur laiſſe pour un moment ſes hommes ſuppoſez & il conſidere ce que font les hommes veritables. Selon que les peuples ont fait plus d'attention aux choſes, leurs termes ont des idées plus diſtinctes, & ils ſont en plus grand nombre. La facilité & la douceur de la prononciation demande un grand nombre de termes, pour choiſir ceux dont le concours ſoit moins rude.

Chap. 8. Les mots qui ſignifient les objets de nos penſées ſont appellez noms. Les uns ſignifient la ſubſtance de l'être; on les nomme *ſubſtantifs*. Les autres expriment la maniere de l'être; & on les nomme *adjectifs*. Les articles determinent la ſignification des mots. Le P. Lamy traite ici brievement des verbes, des modes, des adverbes, des cas, des particules, des prépoſitions &c. & il donne de tout cela des notions fort juſtes & fort nettes.

Chap. 10. Il ne ſçait pas ſi ces nou-

veaux hommes se serviroient d'un si grand nombre de declinaisons & de conjugaisons que nous. Ils auroient peut-être une maniere de parler moins delicate, mais plus simple. Les Tartares Mogols n'ont qu'une conjugaison, & deux temps, le passé, & l'avenir, qu'ils distinguent par deux particules. *Ba* est la marque du passé, & *Mou* celle du futur. *Kou* est la marque de l'infinitif & du gerondif; la marque de l'imperatif est B. celle du participe adjectif est *Gi*. Le singulier & le pluriel tant de la premiere personne, que de la seconde & de la troisiéme, ne sont distinguez que par les pronoms qu'on joint aux verbes. Les noms n'ont point d'autres changemens dans leur declinaison que celui qui marque la difference du singulier au pluriel: *Mouri* un cheval, *Mourit* les chevaux. Les comparatifs se forment en ajoûtant la particule *Toutta*. *Ni* signifie *mien*, *Nanai*, signifie *tien*, *Teanai* signifie *sien*. Les noms des ouvriers se terminent en *gi*: les diminutifs se forment en ajoûtant *gane*. En moins d'une heure on peut

rient sont fort prompts. Il ne faut être ni diffus, ni sec. Il y a des gens qui ne représentent que comme la carcasse des choses ; d'autres lassent par la trop grande multitude de leurs paroles.

Chap. 13. En François on exprime les choses dans la suite où l'esprit les pense ; & de là vient que nôtre langue est trés-propre pour les sciences. L'Auteur doute pourtant si c'est là une vertu de nôtre langue, ou plûtôt une necessité & une indigence. Si nous avions des cas differens comme les Latins, nous pourrions transposer nos mots, sans rendre nôtre discours obscur. Dans le Latin les choses sont beaucoup plus liées que dans le François ; & les phrases y sont aussi plus coulantes & plus harmonieuses.

Le P. Lamy traite ensuite de l'origine des langues, & il refute d'abord Diodore de Sicile, qui croit que les hommes étant sortis de la terre, comme les autres insectes, s'accoutumerent peu à peu à former des paroles. Les monumens les plus incontestables de l'antiquité prou-

vent certainement selon lui que Dieu apprit la langue Hebraïque au premier homme. Les autres hommes s'en servirent, jusqu'à la confusion qui survint dans le langage de ceux qui bâtirent la tour de Babel : & il est arrivé depuis un grand nombre de changemens dans leurs differentes langues. Le genie, le climat, l'inclination, l'inconstance tout y contribuë.

L'Auteur rapporte ici le sentiment d'un nommé *Joannes Petrus Ericus*, dont le livre a été imprimé à Venise il y a quelques années ; qui soûtient qu'Adam a parlé Grec. Ses preuves sont que le premier homme en ouvrant les yeux admira le monde, & s'écria O. Quand Eve sortit de son côté il prononça ὖ ὖ. Le premier des enfans d'Adam pleura en naissant & fit entendre ἒ ἒ ἒ. Le second de ses enfans qui avoit la voix plus grêle fit entendre ἴ ἴ ἴ. Par de semblables raisonnemens Ericus prétend que le Grec nous est aussi naturel que le chant l'est aux oiseaux.

Chap. 16. 17. 18. L'usage est le

maître & l'arbitre des langues : mais il y a un bon usage, & il y en a un mauvais. L'experience, la raison & la comparaison des expressions, sont les regles qu'il faut suivre pour trouver le bon usage. Le discours est pur, lorsque l'on suit le bon usage se servant de ce qu'il approuve, & rejettant ce qu'il condamne. Le choix des expressions riches & heureuses fait ce qu'on appelle l'élegance ; pourvû qu'on fasse appercevoir en même temps une certaine facilité qui paroît dans ces belles statuës qu'on appelle en Latin *Elegantia signa*.

Chap. 19. La langue Hebraïque a été parfaite dés sa premiere origine, & les autres se sont perfectionnées peu à peu. Il est évident que les lettres de l'Alphabet Grec sont les mêmes que celles de l'Alphabet Hebreu. Selon Pausanias les Grecs écrivoient d'abord de droit à gauche : preuve que c'est des Hebreux qu'ils avoient appris l'écriture. Cet Auteur parle (liv. 5.) d'une statuë ancienne, où le nom d'Agamemnon étoit écrit de droite à gauche.

Livr. 2. Chap. 1. Si les hommes conçoivent toutes les choses qui se presentent à leur esprit, comme elles sont en elles-mêmes, ils parleroient tous de la même maniere: mais il s'en faut bien que les pensées des hommes soient semblables, & qu'ils regardent toutes choses de la même maniere: les passions font juger fort differemment. Ainsi le secret de la Rhetorique, dont la fin est de persuader, consiste à faire paroître aux autres les choses telles qu'elles nous paroissent. Car si nous en faisons une vive image, semblable à celle que nous avons dans l'esprit, ceux qui la verront, auront les mêmes idées que nous, & concevront les mêmes mouvemens.

Chap. 2. La fecondité de l'esprit pour penser est si grande, qu'il trouve steriles les langues les plus fecondes. On est donc obligé pour exprimer mille choses d'user de termes que l'usage a appliquez à d'autres sujets: & ces mots qu'on transporte de la chose qu'ils signifient proprement, à une autre qu'ils ne signifient qu'indirectement, sont appellez Tropes.

Le P. l'Amy donne en cet endroit des exemples des Tropes les plus considerables : tels que sont la Metonymie, la Synecdoche, l'Antonomase, la Metaphore, l'Allegorie, la Litote, l'Hyperbole, l'Ironie, la Catachrese.

Chap. 4. 5. 6. Il montre ensuite que les Tropes doivent estre clairs & proportionnez à l'idée qu'on doit donner ; moyennant quoy ils sont trés-utiles.

Outre les expressions étrangeres que l'art fournit pour être les signes des mouvemens de nôtre volonté & de nos pensées, les passions ont des caracteres particuliers avec lesquels elles se peignent dans le discours. Elles grossissent les objets, elles les diminuent, elles animent, elles rendent languissant &c. Le discours répond à l'état où est l'ame, & il ne peut alors être égal : il est entrecoupé d'interrogations, d'exclamations : il est interrompu par des digressions &c. Ces tours sont les figures que les Rheteurs definissent, *des manieres de parler éloignées de celles qui sont naturelles & ordinaires*, c'est-à-dire differentes de

celles qu'on employe quand on parle sans émotion.

Chap. 8. 9. Les figures sont necessaires pour faire parler une personne passionnée, pour toucher : parceque ce sont les armes que la nature donne à l'esprit pour se defendre. L'Auteur donne ici des exemples des principales figures.

Chap. 10. 11. 12. Le P. l'Amy croit que le nombre des figures est infini. Pour expliquer comment les figures sont les armes de l'esprit, il fait le parellele d'un soldat qui combat, & d'un Orateur qui parle. Les figures rendent l'Auditeur attentif, elles developpent les veritez obscures, elles excitent les passions. Nôtre Auteur en finissant son second livre parle contre ces Declamateurs qui font un usage puerile & outré des figures.

Le troisiéme Livre commence par une description de la maniere dont se forme la parole ; & l'Auteur admire la construction de la bouche, par laquelle nous faisons ce qu'on ne pourroit faire avec un million de machines. La teste parlante d'Albert le Grand n'a été qu'une illusion ;

parties, on se repose un peu à la fin de chaque membre: mais ce repos n'empêche pas qu'on ne s'apperçoive fort bien qu'on a dessein d'aller plus loin, jusqu'à ce qu'on ait achevé la sentence. C'est dans la juste mesure des intervalles où le sens finit, qu'il paroist si un homme sçait écrire. C'est le fin de l'art de sçavoir couper les sens à propos, & de les exprimer dans une juste étenduë.

Cap. 10. Dans les langues vivantes dit le P. l'Amy, on s'arreste également sur toutes les syllabes: dans les langues mortes les voyelles sont distinguées entre elles par la quantité du temps de leur prononciation. Les unes sont appellées *longues*, parcequ'elles ne se prononcent que dans une espace de temps considerable; & les autres sont appellées *breves* par la raison contraire. Nous ne sçavons plus prononcer le Grec & le Latin; car qui de nous comprend ce que dit Saint Augustin, que si en lisant ce vers de Virgile:

Arma virumque cano Trojæ qui primus ab oris,

Quelqu'un prononçoit *primis* pour

primus, la ſyllabe *i* étant longue & la ſyllabe *us* breve, il troubleroit toute l'harmonie de ce vers.

Ch. 11. 12. 13. Le P. l'Amy entre ici dans le détail des meſures ou des pieds dont les Grecs & les Latins compoſent leurs vers.

Chap. 14. Dans le commencement la Poëſie étoit une muſique. Cette muſique n'avoit pas beſoin de notes; les longues & les breves en tenoient lieu. La Poëſie des Grecs n'étoit d'abord qu'une proſe rimée. Les vers des Perſes, des Tartares, des Chinois, des Arabes & des Africains ne ſont encore aujourd'hui rien autre choſe. Le P. l'Amy croit que les Pſeaumes ſont une veritable Poëſie; qu'on y obſerve une cadence, des intervalles égaux, des expreſſions égales; laquelle égalité eſt renduë ſenſible par la repetition de mêmes ſyllabes ou de mêmes lettres.

Chap. 15. 16. L'artifice de la Poëſie Grecque & Latine parvenuë à ſa perfection & meſurée par les longues & par les breves, eſt ſi particulier à ces deux langues, qu'aucune autre n'a rien de ſemblable.

or certaines obſervations contribuent à donner de la cadence au diſcours. F, exprime le vent :

.... *cum flamma furentibus Auſtris.*

S, reveille l'idée d'une choſe qui coule :

.... *plenos ſanguine rivos.*

L, convient aux choſes douces :

.... *eſt mollis flamma medullas.*

M, marque un bruit ſourd & confus .... *magno cum murmure montis Circum clauſtra fremunt.*........

Entre les voyelles les unes ont un ſon élevé & les autres ont un ſon foible. Par le moyen des conſones on peut aiſément rendre la cadence douce ou rude. Quand Demoſthene vouloit marquer la lenteur de Philippe, il faiſoit entrer pluſieurs particules dans ſon diſcours : c'eſt une remarque d'Ulpien. Virgile & Homere ſont inimitables dans l'obſervation de ces ſortes de regles.

Comme cet extrait nous menoit un peu trop loin, nous en avons remis la ſuite au tome prochain.

SUITE DES DISSERTATIONS De Monsieur Schupart touchant les Carraïtes.

LA troisiéme Dissertation n'eſt qu'une liſte imparfaite des livres que les Carraïtes ont composez. Ils ſont fort rares,& l'on a beaucoup de peine à en deterrer : mais on a lieu de croire ſelon Mr. Schupart qu'ils en ont fait en grand nombre. Dans ces livres, outre les preuves qu'ils tirent de l'Ecriture, ils établiſſent leurs dogmes ſur l'autorité de quelques Docteurs des plus diſtinguez d'entre les Juifs. Ainſi l'Auteur du livre *Choſri* s'eſt manifeſtement trompé, lorſqu'il a dit qu'on ne les a jamais vûs citer dans leurs Ouvrages les noms de ceux qui ont écrit ſur la Tradition. Seldenus & Mr. Schupart font voir par des exemples inconteſtables qu'il n'eſt rien de plus faux que ce qu'a avancé ce Rabbin.

Les ſçavans, & ſur tout ceux qui ont du goût pour les lettres Hébraïques ſeront bien aiſes qu'on leur

donne ici le Catalogue des livr
Carraïtes.

Le premier eſt un manuſcrit in 4
de Rabbi Aaron fils d'Elie cont
nant 287. pages ſur les Coûtum
& les Conſtitutions des Carraït
Il eſt diviſé en pluſieurs Traitez
dont il y en a 25. plus grands,
quelques autres plus petits; leſque
comprennent le Droit Civil & E
cleſiaſtique des Juifs. Au reſte, d
Mr. Schupart, ce Rabbin eſt bi
different des Traditionnaires. C'e
un Philoſophe habile qui ne dit rie
que de bien ſenſé, & dans lequel
ne paroît pas le moindre veſtige d
ces contes ridicules dont les autr
rempliſſent leurs livres. Il ne per
aucune occaſion de critiquer le
Rabbins Salomon & Aben-Ezra.

Mais ce qui fait ſur tout plaiſi
à l'Auteur de ces Diſſertations, c'e
que ce Carraïte ſe déclare au com
mencement de ſa Preface contr
ce qu'on appelle les Traditions, &
ſe mocque de ceux qui diſent qu'el
les nous découvrent le ſens de l
Loy. *Ceux qui tiennent ce langage ſ
trompent groſſierement*, dit-il, *parc*

que le discours n'a été institué que pour faire entendre nos pensées : il n'a donc pas besoin d'interprete, à moins que la necessité ne nous oblige de les cacher, & de parler d'une maniere obscure. Mais quelle raison auroit-on eu de prescrire des Loix dans l'Ecriture ; & d'ordonner sous de grieves peines qu'on les observât, si ces Loix étoient exprimées en termes difficiles à comprendre &c. Mr. Schupart semble persuadé que ce raisonnement est invincible, & qu'on ne sçauroit douter aprés cela que les Articles de Foy qu'il veut que nous croyions, & les Loix du Seigneur ne soient clairement developpées dans les Ecritures, sans qu'on ait besoin des Traditions ni du secours des Interpretes pour les entendre. Si cela étoit, d'où pourroient venir tant de differens sentimens touchant le veritable sens des Loix écrites & des Dogmes de Foy ? Je ne dis pas seulement entre les Catholiques & les Protestans, mais entre les Protestans eux-mêmes : non seulement entre les Docteurs particuliers, mais entre les sectes où Eglises entieres ; & cela

dans leurs Confeſſions de Foy, & dans les articles qu'ils regardent comme fondamentaux ? Ils s'accordent tous en ce point qu'il faut rejetter les Traditions, & s'en tenir à la ſeule Ecriture ; parce qu'ils veulent tous condamner l'Egliſe Catholique : mais en même temps ils trouvent dans cette Ecriture pretenduë ſi claire, dequoy ſe dire anatheme les uns aux autres, comme à des gens qui la contrediſent faute d'en comprendre le veritable ſens.

Les Carraïtes ne different point en cela des Proteſtans. Leurs Rabbins ſont partagez ſur le ſens litteral des Ecritures ; & pour faire valoir chacun leurs gloſes, ils ſont contraints d'avoir recours aux Traditions de leurs anciens Docteurs, comme nous le verrons plus bas.

Le même Rabbin a fait un ſecond livre qui porte pour titre, *La Couronne de la Loy*. C'eſt un Commentaire ou l'Autheur cherche le ſens de l'Ecriture dans la ſignification propre des mots & le génie de la langue. Mr. Schupart remarque encore

core dans la Preface de ce Rabbin un trait qu'il croit decisif contre les Traditions. Il veut que le Lecteur y fasse une singuliere attention : le voici tel qu'il est dans l'Original. *Tout ce qui est dans la Loy de precepte divin est écrit. Car comment Dieu auroit-il voulu qu'on nous communiquât de certaines choses par une Tradition orale sans l'Ecriture ; puisque les generations se succedent les unes aux autres, & que les connoissances des hommes aussi bien que les temps sont sujettes au changement ? Peut-être même qu'on oublie entierement ce qu'on n'apprend que par Tradition : au lieu qu'il est impossible que ce qui est écrit change jamais.* Il faut traduire ces mots, *veoulai ischschachebhou. baddevarim hamméssourim, & forte oblivioni dantur per Traditiones accepta :* & non pas comme a fait Mr. Schupart, *quam facilè oblivioni dantur.* Ces deux manuscrits sont de la Bibliotheque de Mr. Siber à Dresde.

Le troisiéme livre du même Auteur est intitulé *l'Arbre de vie.* Il y traite des fondemens de la Religion, & apporte les raisons qu'a eu

Dieu de confier sa parole aux Israë-lites. Il y parle de la perpetuité de la Loy de Moïse, & de la Resur-rection des morts. Le Rabbin Schabtaï attribuë faussement cet Ouvrage à Rabbi Aaron fils de Joseph.

Mr. Schupart met ensuite au nom-bre des Carraïtes Mardochée fils d'Eliezer Comptino : mais il declare à la fin de sa derniere Dissertation, qu'il s'est trompé, & que ce Rabbin est un Traditionnaire : parce qu'il assure au commencement de sa Pre-face que la Tradition est absolu-ment necessaire pour entendre le sens des preceptes, & qu'elle est l'interprete de la Loy.

Rabbi Aaron fils de Joseph a composé le Manuscrit qu'on appelle *Liber Electus*. C'est un Commentaire sur le Pentateuque, & sur les Pseaumes, dans lequel on voit évi-demment que les Carraïtes ne re-jettent aucun des livres de l'Ancie[n] Testament. Rabbi Jacob fils de Ru-ben nous en fournit une secon[de] preuve : puisqu'il a donné une exp[li-]cation assez longue des livres de

Loy, des Prophetes & des Hagiographes.

Rabbi Josia fils de Juda à fait un gros volume Philosophique sur la Genese.

Le Manteau d'Elie est l'Ouvrage de Rabbi Elie Baschitsi. C'est une explication des preceptes affirmatifs & negatifs. Il commence, dit Rabbi Schabtaï, par les nouvelles Lunes & les Embolismes, c'est-à-dire les mois intercalaires qu'il faut ajoûter de temps en temps pour reduire l'année lunaire à l'année solaire : parce que c'est là le premier point de controverse entre les Carraïtes & les Thalmudistes.

On trouve encore un livre Carraïte sans nom d'Auteur intitulé, *les Coûtumes des Carraïtes*, où on apprend la difference qu'il y a entre eux & les autres sectes Juives.

Les Carraïtes se sont appliquez principalement à debroüiller ce qu'il y a d'obscur & d'embarrassé dans les loix du mariage : & Rabbi Juda Pocki entre autres s'est signalé sur cette matiere, dans un livre qu'il appelle *la Porte de Juda*.

Rabbi Josué a fait un Traité sur les degrez de proximité défendus, & deux livres de prieres.

R. Caleb Abba s'est exercé sur les degrez qui rendent les mariages incestueux, & sur d'autres choses semblables.

R. Saïd & Rabbi Levi fils de Japhet nous ont laissé un ample Manuscrit sur les preceptes de la Loy. R. Juda les a imitez dans son *Jardin de Heden*, & dans ses commentaires sur les Cantiques, qui ont pour titre, *Botrus Camphora*.

Rabbi Josué a commenté le Decalogue ou les dix commandemens de Dieu, & R. Tobie tout le Pentateuque. Le livre de ce dernier est intitulé, *Liber Thesauri desiderabilis*, ou *le Thresor precieux*.

R. Aaron fils de Joseph expose dans sa Grammaire qu'il nomme *la Perfection de la Beauté*, tous les preceptes de l'art.

R. Joseph fils de Moïse dans un écrit qu'il a composé en forme de lettres, tasche de prouver les Dogmes des Carraïtes. Cet Ouvrage s'appelle *la Cité stable*.

R. Aaron fils d'Elie expose les fondemens de sa Religion, & les appuye autant qu'il peut non seulement par l'Ecriture, mais encore par la raison : & c'est pour cela qu'il intitule ce Traité qu'il a divisé en cent dix neuf Chapitres, *le Conservateur des Fidelles.*

R. Aaron fils de Joseph combat le Thalmud, & montre que tout y est plein de fables.

R. Elie de Constantinople nous apprend les ceremonies qu'on doit observer dans l'Ordination des Anciens. Il a donné encore un Traité sur les degrez de parenté défendus par rapport au mariage, il appelle ce livre *Liber Recti.*

A la fin de cette petite Bibliotheque Mr. Schupart nous avertit que les Carraïtes habitent pour la pluspart dans les païs où l'on parle Arabe : & il ne doute pas qu'ils n'ayent composé plusieurs livres en cette langue, qui ne sont point venus à sa connoissance.

La derniere Dissertation nous instruit des Dogmes des Carraïtes, & des principaux points en quoy ils

different des Rabbiniſtes.

I. Ils attaquent les Traditions que les Juifs diſent avoir été inſpirées à Moïſe ſur le Mont Sinaï. Ils ne reçoivent que ce qui eſt écrit, & prétendent qu'on doit expliquer les endroits qui paroiſſent obſcurs dans l'Ecriture par d'autres plus clairs. Si le texte ſouffre pluſieurs ſens, ils ſont tous bons ſelon eux, pourvû qu'ils ne ſe contrediſent pas. Quand les expreſſions ſont *elliptiques* c'eſt-à-dire qu'il y manque quelque choſe pour remplir le ſens, ils veulent qu'on ait recours pour les entendre aux endroits paralleles, où il n'y a point d'ellipſe. Enfin ils concluent qu'on ne doit s'en rapporter qu'à la Tradition divine, c'eſt-à-dire aux ſaintes Ecritures, qu'ils reçoivent en leur entier; contre ce qu'a prétendu Leon de Modene. Car R. Elie fils d'Aaron dans ſon livre de *la Couronne de la Loy* & dans ſon *Rituel*, répond aux objections des Traditionnaires tirées des Prophetes & des Hagiographes. D'ailleurs, comme nous avons déja dit, ils ont fait des Commentaires ſur les vingt-quatre

livres de l'Ancien Testament; ce qui montre évidemment qu'ils les reconnoissent pour authentiques.

Au reste il faut remarquer qu'ils prouvent tellement leurs dogmes par la seule Ecriture, qu'ils ne rejettent pas pour cela les raisonnemens, & les interpretations qu'ils ont apprises de leurs peres. C'est ce que dit le Carraïte Juda fils d'Eliezer : *Nituntur Carrai viis tribus, scripturâ, argumentatione, & hereditariâ interpretationum transmissione.* Joindre avec l'Ecriture cette *suite hereditaire d'interpretations*, & la prendre pour regle de sa creance, c'est justement ce qu'on appelle s'attacher à la Tradition quand il s'agit du sens de l'Ecriture : & ainsi les Carraïtes tout ennemis qu'ils sont de la Tradition, ne peuvent s'en passer effectivement.

II. A l'égard de l'observation du sabbath, ils ont des maximes bien differentes de celles des Thalmudistes. Ils defendent toute sorte d'œuvres excepté celles que la Loy permet, comme la Circoncision les sacrifices, le transport des vian-

des &c. Ils disent qu'on viole égale-
ment la sainteté de ce jour ; soi
qu'on commence quelque ouvrage
soit qu'on l'acheve , ou qu'on l
defasse. Ils n'excusent point ceu
qui en travaillant ce jour là auroien
eu intention de faire une chose , &
qui par mégarde en auroient fai
une autre. Ils y condamnent l
bonne chere , & les plaisirs aus
quels s'abandonnent les autres Juifs
ils permettent cependant des diver
tissemens honnestes. Mr. Schupar
croit que c'est à l'imitation des Juif
que les premiers Chrêtiens ne jeu
noient point ni le Samedi ni le Di-
manche.

Les Carraïtes ne peuvent souf-
frir que l'on commence le sixiém
jour un ouvrage qui s'acheve d
luy même le septiéme sans qu'on y
mette la main : par exemple , ou-
vrir des canaux pour arroser un jar-
din , allumer du feu qui continu
de brûler le jour suivant , cuire d
la viande &c. Ils ne veulent pas qu'or
puisse tirer aucune utilité de ce qu'or
auroit fait le jour du sabbat ; à
moins qu'on n'eust travaillé par igno

rance non-coupable. Ils defendent pour ce jour-là la lecture des livres de Medecine, le deüil, & les marques exterieures de douleur : ils ne voudroient pas faire un pas pour secourir un homme, à moins qu'il ne fût dans un danger évident de perdre la vie. C'est une Loy parmi eux que celui qui travaille le samedi devant deux témoins, soit lapidé : que s'il l'a fait sans témoins, il soit exterminé d'entre le peuple : que s'il l'a fait par erreur, il soit obligé au sacrifice d'expiation. Il y en a même parmi eux, tant ils sont scrupuleux en ce point, qui remettent la Circoncision à un autre jour.

Pour ce qui regarde la solemnité de la Pâque les Carraïtes enseignent qu'on devoit manger l'Agneau dans le Temple qui est le lieu que le Seigneur avoit choisi : selon qu'il est écrit au Deuteronome ch. 16. v. 7. *Coquas comedasque in loco quem Dominus tuus electurus est*, comme traduit Mr. Schupart. Au lieu que les Thalmudistes disent qu'après que l'agneau avoit été égorgé dans le Tem-

jeûne, que lorsqu'on est a
les Gentils, ou qu'on est
d'inondation ou de naufr
Scripturaires exceptent c
leurs Saints jours, les nou
nes & la Fète *des Sorts.* Il
mettent à personne de je
jours-là. Les Carraïtes diff
core des Thalmudistes sur
autres articles: mais outre
articles sont moins de co
ce, nous avons sujet de
que le détail n'en parût tro

HISTOIRE DES EM
&c. Par Mr. le Naim de
Tome 5. A Paris chez
Robustel ruë S. Jacques 1
pagg. 826.

CE tome renferme l'H
Valentinien I. de V
Gratien, de Valentinien II.
dose, d'Arcadius & d'Hono

THEODOSE.

Mr. de Tillemont declare d'abord qu'il n'entreprend pas de faire un éloge dans les formes du grand Theodose, ni de décrire au long ce qui regarde sa penitence & les services qu'il a rendus à l'Eglise. Il s'attache particulierement aux loix & aux guerres de ce Prince. Le détail des loix seroit ennuyeux ; & nous dirons seulement un mot des principales dans le précis que nous allons donner de l'Histoire de cet Empereur.

Theodose est l'un des plus grands Prince qui ait gouverné l'Empire Romain. Il étoit Espagnol, de la ville de Cauca en Galice : ou, selon la chronique de Marcellin, de la ville d'Italique auprès de Seville. Themistius assûre qu'il étoit de la famille de Trajan. Son pere qui s'appelloit aussi Theodose est representé par Ammien comme le plus grand Capitaine de son temps. C'est lui qui avoit conquis sous le regne de Valentinien I. une nouvelle

Province en Angleterre, & étouffé en Afrique la rebellion de Firme. Mais son merite & ses triomphes luy ayant attiré des envieux, on le fit injustement mourir à Carthage.

Theodose le fils, qui avoit déja acquis de la réputation en diverses rencontres, & sur tout dans la guerre qu'il avoit faite aux Sarmates étant Duc de Mesie, fut enveloppé dans la disgrace de son pere, & obligé de se retirer en Espagne. La fortune cependant ne l'oublia pas longtemps. Car Valens ayant été tüé dans la bataille qu'il perdit contre les Goths, Gratien qui connoissoit le merite de Theodose, & qui l'aimoit, le rappella aussi-tôt. Il lui donna même le commandement d'une armée, avec laquelle ce Capitaine remporta sur les ennemis une victoire très-considerable.

Le dix-neufviéme de Janvier de l'année 379. Gratien déclara Theodose Auguste, & lui donna l'Empire d'Orient. Theodose refusa quelque temps la pourpre; & par la maniere dont il le fit, tout le monde

fut convaincu que ſon refus étoit ſincere. Mais il fallut enfin ceder aux inſtances de Gratien : & le nouvel Empereur s'appliqua incontinent à remedier aux maux de ſes Etats. L'Orient étoit alors dans une triſte ſituation. Les Goths, les Taïfates, les Alains, & les Huns s'étoient rendu maîtres d'une partie de la Dace, de la Thrace, de l'Illyrie; & avoient ravagé le reſte. Les Iberiens, les Armeniens & les Perſes avoient auſſi pris les armes contre les Romains. On n'avoit préſque point de troupes pour reſiſter à tant d'ennemis : & ce qu'on en avoit demeuroient enfermé dans les villes & dans les châteaux, ſans oſer tenir la campagne.

Theodoſe crut qu'il falloit commencer par s'oppoſer aux progrés des Goths. Il ramaſſa pour ce ſujet tout ce qu'il put de ſoldats, qu'il joignit aux troupes que Gratien lui avoit données; battit ces Barbares en pluſieurs rencontres; rendit par ces ſuccés le courage aux Romains, & fit changer la face des affaires. Etant tombé dans une dan-

gereuse maladie au commencement de l'année suivante, il demanda le Baptême, & le reçût à Thessalonique par les mains de Saint Ascole. Si-tôt que le Prince eut recouvert la santé, il ordonna que tous les peuples de son obeïssance suivissent la Foy que l'Eglise Romaine avoit reçûë de Saint Pierre; & que tous confessassent le Pere, le Fils & le Saint Esprit, comme ayant une même majesté & une même divinité en trois personnes. Il publia diverses autres loix pour regler les mœurs & assûrer le repos de ses peuples.

Les Goths, qui l'année precedente avoient été chassez de la Thrace & obligez de faire la paix, repasserent le Danube pour piller les Provinces de l'Empire. Theodose alla au devant d'eux & les arrêta; mais il ne put les chasser entierement du païs. Au retour de la campagne il fit son entrée à Constantinople; il y mit Saint Gregoire de Nazianze en possession de la grande Eglise, & ôta aux Ariens toutes celles dont ils s'étoient emparez. Il fit la même

chose dans tout l'Orient, & deffendit à tous les Héretiques de faire aucune assemblée dans les villes.

Pendant que Theodose travailloit avec tant de zele à rétablir la Foy Catholique dans l'Orient, Dieu, pour l'en recompenser, permit que les Goths, les plus redoutables ennemis qu'il eût alors, se divisassent. Athanaric, qui prenoit la qualité de Juge & de Prince de tous les autres Rois de sa nation, en ayant été maltraité, vint lui-même à Constantinople pour demander du secours à l'Empereur. Theodose reçût ce Prince affligé avec beaucoup d'honneur : il alla au devant de lui bien loin hors de la ville : & Athanaric étant mort quelque tems après, il lui fit faire de magnifiques funerailles. Cette conduite gagna tellement ceux du parti d'Athanaric, qu'ils s'attacherent à Theodose, & lui servirent long-temps à garder les passages du Danube, empêchant que l'Empire Romain ne fût troublé de ce côté-là. Cette même année Theodose fit assembler à Constantinople le second Concile

Oecumenique : & ayant reçû quelques ſecours de Gratien, il ſoumit tout-à-fait les Goths ; auſquels il abandonna une partie de la Thrace pour leur demeure, & finit ainſi une guerre qui avoit été ſi pernicieuſe à l'Empire.

Le 19. de Janvier de l'année 383. Theodoſe declara Auguſte Arcade ſon fils, âgé ſeulement de ſix ans. Cette même année Maxime uſurpa l'Empire en Angleterre, paſſa dans les Gaules, s'en rendit maître auſſi bien que de l'Eſpagne, & fit tuër Gratien. Il ſe preparoit à paſſer en Italie contre Valentinien II. lorſqu'il apprit que Theodoſe penſoit à venir vanger la mort de Gratien. Cette nouvelle determina le Tyran à ſe contenter des Gaules, de l'Eſpagne, & de l'Angleterre ; & à laiſſer le reſte de l'Occident à Valentinien II. qui n'avoit alors que douze ou treize ans. Maxime envoya auſſi un Ambaſſade à Theodoſe, qui aima mieux le reconnoître pour collegue, que de troubler par une grande guerre le repos de l'Empire.

Ce religieux Prince profita même de ce repos pour achever de détruire l'idolatrie, en faisant fermer la plûpart des Temples qui étoient en Egypte & en Orient. Il s'appliqua aussi à faire de nouvelles loix trés-importantes pour le bien de l'Empire : il obligea les Perses à lui demander la paix : & Dieu recompensa sa pieté & son zele pour ses peuples, par la naissance d'un second fils qui fut nommé Honorius. Mais l'année suivante Theodose perdit la Princesse Pulcherie sa fille, & peu de temps aprés l'Imperatrice Sainte Flaville, dont Saint Ambroise, Saint Gregoire de Nysse & Theodoret ont fait de trés-grands éloges.

En 386. Odothée, à la tête des Gruthonges & de plusieurs autres Barbares, entreprit de passer le Danube pour ravager les terres de l'Empire : mais il fut entierement défait. Ce fut l'année suivante qu'arriva la fameuse sédition d'Antioche qui pensa causer la perte de cette grande ville. La sédition ne dura qu'un demi jour, & les plus coupables furent d'abord punis du der-

nier ſupplice : mais les informations que l'on continüa de faire, & la crainte qu'on eut que l'Empereur ne fît abſolument détruire la ville, jetterent le peuple dans la derniere conſternation. C'eſt en cette occaſion que Saint Chryſoſtome fit au peuple d'Antioche ces belles & touchantes homelies, ſi dignes de ſon éloquence. Cependant l'Evêque Flavien alla lui-même à Conſtantinople demander grace pour ſon peuple, & il eut le bonheur de l'obtenir.

L'année ſuivante Maxime étant entré ſubitement en Italie, contre la foy qu'il avoit donnée, obligea Valentinien. II. de ſe refugier auprès de Theodoſe, qui le reçut avec bonté. Ce grand Prince connoiſſoit mieux que perſonne les malheurs qui ſont inſéparables de la guerre ; & il ne la faiſoit que quand il ne pouvoit l'éviter. C'eſt pourquoy dans un conſeil qu'il tint ſur ce ſujet, il opina à députer d'abord vers Maxime, pour le ſommer de rendre au jeune Valentinien l'Empire qu'il luy venoit d'enlever. Cepen-

dant il employa l'hyver à faire des préparatifs de guerre, & Maxime de son côté se disposa à le bien recevoir. Le Tyran eut sur tout grand soin de fortifier les passages des Alpes. Il assembla aussi une grosse Flotte dans l'incertitude où il étoit, si on ne l'attaqueroit point par mer. Enfin il tâcha de débaucher les Barbares qui étoient dans l'armée de Theodose.

Ces précautions de Maxime luy furent inutiles. Ceux des Barbares qui avoient écouté ses propositions, ayant appris que Theodose en étoit averti, se retirerent dans les montagnes de Macedoine : le Prince les fit aussitôt suivre & tailler en pieces. Il s'avança ensuite à si grandes journées vers l'Illyrie ; qu'il surprit proche Sisseg une armée de Maxime. La bataille se donna sur les bords de la Save: le General des ennemis y perit dans les eaux : & l'armée ayant été defaite, Sisseg ouvrit ses portes au vainqueur. Theodose, sans perdre temps poursuivit sa route vers les Alpes. Il rencontra proche la ville de Pettau une seconde

partie des troupes enn
na à luy.

Theodose passa les A
cun obstacle : & ayai
Maxime s'étoit retiré c
il y marcha en diligenc
cette place. Son arr
Aquilée effraya tellem
pes du Tyran, qu'elle
aussi-tôt à l'Empereu
cy luy fit couper la t
avoit laissé dans les G
son fils, à qui il avoit c
d'Auguste; Theodose e
ptement contre luy le
bogaste, qui s'en saisit
rir. Andragathe, qui
la Flotte ennemie, ay

s ans en Italie pour y regler les
res, & achever d'y ruïner l'I-
trie ; faisant détruire par tout
temples des Idoles. Tout le
ıde sçait le cruel massacre qui
ait alors à Thessalonique par les
res de ce Prince, & la penitence
S. Ambroise l'obligea d'en fai-
En retournant en Orient, il
ieura quelque temps en Mace-
ie pour y combattre quelques
pares qui faisoient des courses
; cette Province, & il les défit
plusieurs rencontres.
rbogaste ayant fait perir Valen-
en l'an 392. & proclamé Eugene
pereur en sa place, Theodose
encore contraint de revenir en
cident. Aprés avoir porté de
velles loix trés-utiles, rétabli
dre & la discipline parmi les sol-
, & déclaré Auguste Honorius
second fils, il se mit à la teste
on armée pour venir combattre
ouveau Tyran. Celuy-cy de son
é avoit amassé de grosses troupes;
Payens qu'il favorisoit, ayant fait
ır lui de grands efforts.
Theodose partit de Constantino-

ple au mois de May de l'année 394. peu de temps après la mort de l'Imperatrice Galla sa seconde femme; il arriva en si peu de temps aux Alpes, qu'il en surprit les passages avant que les ennemis se fussent mis en état de les garder : ainsi Eugene l'attendit au pied des montagnes avec son armée. La bataille fut sanglante : & Gaïnas, avec les autres Princes barbares qui commandoient les troupes auxiliaires de l'armée de Theodose, prenoient déja la fuite aprés avoir perdu bien du monde. Ce Prince qui apperçut la déroute de ses gens, ayant fait à Dieu une priere fervente, rétablit le combat, & la nuit separa les deux armées.

Les Generaux de Theodose luy conseillerent de se retirer avec ce qui luy restoit de troupes, & de remettre la décision de la guerre à la campagne suivante ; mais il avoit trop de confiance dans le secours du Ciel, pour accepter un parti si peu honorable. Il déclara donc la resolution où il étoit de recommencer le combat le lendemain : & aprés avoir

avoir animé ses gens il passa en prieres presque toute la nuit, pendant laquelle il crut avoir de la part de Dieu une assûrance de la victoire qu'il devoit remporter. Il prit ses armes dés la pointe du jour; & s'étant mis à pied à la tête de son armée, il marcha droit aux ennemis.

Comme il descendoit la montagne sur laquelle il s'étoit posté pendant la nuit, il apperçût un gros de troupes qui le suivoit, comme pour l'attaquer en queuë: & ce fut là que la victoire commença à se déclarer en sa faveur. Car les Officiers qui commandoient ce corps, au lieu d'attaquer Theodose selon l'ordre qu'ils en avoient, se joignirent à luy. Il s'éleva en même temps un vent violent, qui portant la poussiere au visage des soldats d'Eugene, les empêchoit de combattre, & augmentoit d'un autre côté la force des dards qu'on jettoit contre eux. Cet accident leur fit perdre courage: les uns prirent la fuite, les autres mirent bas les armes, & implorerent la clemence du vainqueur. Theodose fit grace à tous, à condition qu'on

luy ameneroit promptement le Tyran. Eugene qui s'étoit placé ſur une hauteur proche du champ de bataille, voyant venir ces ſoldats, crût qu'ils luy apportoient la nouvelle de la victoire. Ils ſe ſaiſirent de lui, & l'amenerent ſur le champ à Theodoſe, qui luy fit couper la tête. Arbogaſte ſe retira dans les montagnes: mais voyant qu'on l'y pourſuivoit, il ſe paſſa ſon épée au travers du corps.

Theodoſe aprés cette victoire manda Honorius qui étoit demeuré à Conſtantinople, & l'ayant déclaré Empereur d'Occident, il mourut quelques mois aprés, le 17. de Janvier de l'année 395. la ſeiziéme de ſon regne, âgé d'environ cinquante ans.

Ce Prince reſſembloit beaucoup à Trajan pour le corps, pour le génie & pour les mœurs. Il avoit comme luy l'air & la taille avantageuſe, le port grand & majeſtueux. Son viſage, ſes yeux, ſa voix marquoient la douceur de ſon ame & la tranquillité de ſon eſprit. Il aimoit les exercices du corps: mais il ne les

prenoit jamais avec excés. Il étoit colere, mais facile à appaiser. Il s'appliquoit avec plaisir à lire & à apprendre les actions des anciens. Il avoit, comme Trajan, l'esprit tout-militaire. Il étoit comme luy vif, ardent, gay, ouvert, & plein de bonté; courageux, vigilant, & infatigable dans les occasions necessaires. Mais il n'avoit point les vices de ce Prince, que tous les Historiens accusent d'avoir été impudique, yvrogne & ambitieux. Ce qui releve sur tout Theodose, & le met beaucoup au dessus de la plusspart des Empereurs; c'est qu'aux grandes qualitez qu'on vient de marquer, il joignoit une pieté solide & un zele ardent pour l'abolition du Paganisme, & pour l'extinction des Heresies, duquel il ne se relascha jamais. Saint Ambroise & les autres Saints qui ont fait son éloge, n'ont point douté que la pieté de ce Prince ne fût la principale cause de ses prosperitez; sur tout de la derniere victoire qu'il emporta, & qui mit l'Empire entier dans sa famille.

ARCADE.

Arcade avoit environ dix huit ans lorsque Theodose mourut. Il étoit pieux, zelé pour la vraye foy, bon, doux & paisible : à cela prés il n'avoit aucune des bonnes qualitez de son pere. Son visage étoit mal fait, sa taille petite, sa complexion delicate : il n'avoit ni force, ni vigueur, ni genie. Theodose, en partant de Constantinople pour venir faire la guerre contre Eugene, y avoit laissé Rufin, & luy avoit donné le soin de toutes les affaires de l'Empire d'Orient, le faisant comme le premier Ministre d'Arcade. Rufin étoit Gaulois, natif d'une petite ville de Gascogne. Il avoit trouvé le moyen de s'avancer à la Cour de Theodose, qui l'avoit fait Grand Maître du Palais en 390. Consul & Prefet du Pretoire en 392. Il avoit le corps robuste, & l'esprit vif; mais il étoit avare, ambitieux, perfide, cruel. Aprés la mort de Theodose il voulut engager Arcade à épouser une fille qu'il avoit : mais l'Eunuque Eutrope rompit ce coup. Arca-

de épousa Eudoxie Princesse d'une humeur fiere & dominante, & qui a rendu son nom odieux par la persécution injuste qu'elle fit à saint Chrysostome.

Rufin déchû de l'esperance qu'il avoit conceuë, commença à craindre le credit d'Eutrope, & encore plus les armes de Stilicon ; qui pretendoit avoir receu de Theodose la tutelle de ses deux enfans, & qui vouloit venir à Constantinople s'en mettre en possession. Rufin donc, afin de se rendre necessaire, appella sous-main les Huns & les Goths, & les excita à ravager les Provinces de l'Empire. Mais cette intrigue le perdit. Car Stilicon prit de là occasion de s'avancer avec toute l'armée, pour combattre les Barbares.

Rufin qui apprehendoit sa venuë, luy fit ordonner par Arcade de renvoyer au plûtost à Constantinople l'armée d'Orient que Theodose avoit menée contre Eugene. Stilicon obéït, & avec l'armée envoya la moitié des tresors de Theodose : mais il avoit auparavant gagné les troupes, & engagé Gaïnas, qui en

étoit General, & les principaux Officiers, à se defaire de Rufin. En effet, quand l'armée fut prés de Constantinople, Arcade sortit au devant accompagné de Rufin, qui esperoit de se faire proclamer Empereur. L'armée n'eut pas plûtost salué Arcade, qu'elle environna Rufin, lorsqu'il pressoit déja ce Prince de le déclarer son Collegue; & le mit à mort.

Eutrope d'esclave qu'il avoit été, devint par là le seul maître de la Cour d'Arcade. Son avarice étoit encore plus grande que celle de Rufin; & il avoit l'ame beaucoup plus noire & plus basse.

Cependant les Goths continuerent les ravages qu'ils faisoient dans l'Empire, sans qu'on se mît en devoir de s'y opposer: & Alaric leur Roy, ayant forcé les passages, pilla l'Achaïe & toute la Grece. En 399. Eutrope fut fait Consul, & cette même année Gaïnas le fit perir. Pour cela Gaïnas engagea Tribigilde qui commandoit en Phrygie un corps nombreux d'Ostrogoths, à se revolter: il appuya sous-main la revolte;

il en exaggera les progrés; & fit entendre à l'Empereur qu'il seroit dangereux de hazarder un combat contre un ennemi si puissant; & qu'il valoit mieux traitter avec luy. Tribigilde demanda qu'on luy remît Eutrope entre les mains. L'Imperatrice, à qui ce fier Eunuque avoit depuis peu manqué de respect, pressa de l'abandonner aux rebelles. Arcade le chassa en effet du Palais, & le bannit en Chypre, où on le fit mourir. Ainsi Eudoxie demeura à son tour maîtresse de l'esprit du Prince, qui fut toûjours gouverné, & qui étoit né pour l'être.

Les affaires publiques n'en allerent pas mieux. Tribigilde ne quitta point les armes; & Gaïnas s'étant joint à luy, Arcade se vit obligé de leur abandonner Aurelien, Saturnin, & Jean, les plus illustres du Senat, & ses plus fidelles serviteurs; & ensuite de faire une paix honteuse avec eux. Gaïnas, à l'occasion de cette paix, voulut faire entrer dans Constantinople un grand nombre de Goths pour prendre & piller cette ville Imperiale, mais son dessein,

échoua : & presque tous les Goths furent massacrez. Gaïnas eut le bonheur de se sauver, & en fut quitte alors pour être declaré ennemi public. Il ravagea ensuite la Thrace ; d'où ayant voulu passer en Chersonese, il fut défait par Fravite, & tué quelque temps aprés par les troupes Romaines.

Ce fut cette même année qu'Eudoxie reçût le titre d'Auguste. L'année suivante, qui fut la premiere du cinquiéme siecle, elle eut un fils : c'est Theodose second, qu'on baptiza & qu'on proclama Auguste cette même année. Trois ans aprés, cette Princesse fit bannir saint Chrysostome, qui mourut des miseres qu'on luy fit endurer dans cet exil. L'Imperatrice mourut elle mêm quelques jours aprés : & toutes l Provinces de l'Empire furent pe dant quelques années la proye c Barbares. Arcade mourut en 408 14. année de son regne, âgé seu ment de trente & un ans.

HONORIUS.

Le grand Theodose avoit lais

mourant l'Empire d'Occident à Honorius, que M. de Tillemont a crû devoir appeller en nôtre langue Honoré.

Il n'avoit que dix ans & demi; quand son pere mourut: & son regne, à compter depuis ce temps là, a été de 29. ans. Ce regne n'est celebre que par les pertes que fit l'Empire Romain sous ce Prince, lequel hors la pieté, n'avoit aucune des grandes qualitez necessaires pour gouverner l'Empire dans des temps si difficiles. Il fit beaucoup de loix trés-sages & trés-utiles: mais l'état où étoit reduit l'Empire demandoit un Prince qui agit par luy-même, & qui eut du courage & de la vigueur.

Theodose avoit chargé Stilicon de l'éducation de son fils, & l'avoit fait General de ses armées & son premier Ministre. Stilicon avoit effectivement de grandes qualitez, & beaucoup de capacité soit pour la guerre, soit pour le gouvernement de l'Etat. D'ailleurs il avoit épousé Serene niece de Theodose. Cet honneur, joint à la confiance que ce Prince luy avoit témoignée, auroit

dû l'attacher inviolablement aux interests de sa famille. On l'accuse cependant d'avoir attiré les Barbares dans l'Empire Romain, afin d'avoir occasion d'élever son fils sur le trône, au préjudice d'Honorius son Prince, son pupille, & son gendre.

Honorius, dés les premieres années de son regne, pensa avoir la guerre avec son frere Arcade par la jalousie de leurs Ministres. Cette mesintelligence s'augmenta par la revolte de Gildon Comte d'Afrique, qui refusa de reconnoître Honorius, & qui voulut se soumettre à Arcade : il ne se declara neanmoins que la quatriéme année du regne d'Honorius. Gildon avoit un frere nommé Mascezel, qui ne voulant point prendre part à sa revolte, se retira en Italie : ce qui irrita tellement Gildon que pour s'en venger, il fit mourir inhumainement ses deux neveux enfans de Mascezel. Cette cruauté rendit les deux freres irreconciliables : Mascezel eut le commandement de l'armée qu'on envoya contre les rebelles : & quoyque cette armée fût peu considera-

ble, la bonne conduite, & le courage du General la rendit victorieuse. La plus part des rebelles abandonnerent leur chef, quand il fut question de combattre : & Gildon ayant été obligé de prendre la fuite, fut arresté quelques jours aprés & mis à mort. Les succés de Mascezel donnerent de la jalousie à Stilicon. Il en fut reçû à son retour avec beaucoup de marque d'estime & d'affection : mais ce perfide Ministre le fit perir quelques jours aprés par une trahison insigne.

Deux ans depuis la defaite de Gildon, Alaric Roy des Goths, qui avoit longtemps pillé la Grece & le Peloponnese, & qui s'étoit rétabli de la perte qu'il y avoit faite, tourna ses armes du côté de l'Italie, où il entra avec Radagaise, aussi Roy des Goths. Ils y firent quelques ravages qui n'eurent pas de suite : mais Alaric y étant rentré en 402. y répandit une consternation generale. Ce Prince, qui avoit servi sous Theodose dans les guerres contre Maxime & Eugene, sçavoit fort bien les chemins des Alpes : & il en força les

paſſages vers la fin de l'Automne. La Cour penſoit déja à ſe retirer ; & elle l'auroit fait ſi Stilicon ne l'eût raſſurée. Ce General fit venir des troupes avec une diligence incroyable de la Rhetie, des Gaules, & de l'Angleterre même. Il alla en perſonne en chercher une partie, paſſa l'Adda à la nage avec le corps qu'il conduiſoit, & joignit l'Empereur à Ravenne malgré les Goths qui voulurent s'oppoſer à ſon paſſage.

Cependant Alaric marchoit en victorieux. Il avoit paſſé le Po, & s'étoit avancé juſqu'à Pollence qui eſt un bourg ſur le Taner dans le Monferrat au deſſus de Quieraſc. C'eſt-là qu'il fut rencontré par l'armée de Stilicon. Il y avoit dans l'armée Romaine un corps de cavalerie compoſé d'Alains, qui donnerent les premiers avec beaucoup de courage : mais leur chef ayant été tué ils furent mis en deſordre. Stilicon les fit ſoutenir par l'infanterie, & rétablit le combat. La perte fut grande de part & d'autre ; & quelques Auteurs attribuent la victoire aux Romains, pendant que d'autres

l'attribuent aux Goths. La femme & les enfans d'Alaric furent pris ; mais les Romains perdirent beaucoup de monde ; & les deux partis se trouverent disposez à la paix.

Trois ans aprés Radagaise entra de nouveau en Italie. Il s'avança jusqu'au milieu de la Toscane, & mit le siege devant Florence. Stilicon qui avoit assemblé son armée à Pavie, marcha vers Florence déja reduite à l'extremité. L'armée des Goths étoit separée en trois corps. Stilicon arriva avant qu'ils eussent pû se joindre ; & en défit un. Les deux autres ayant pris l'épouvante se retirerent au nombre de deux cens mille hommes sur les montagnes de Fiesoli, qui sont fort escarpées & steriles. Ils y perirent presque tous de faim & de misere, ou se vinrent rendre aux Romains. Radagaise voulut se sauver seul, mais il fut pris, & mis à mort. A peine les Romains se virent delivrez de cet ennemi, qu'ils apprirent que les Alains, les Wandales & les Suéves étoient entrez dans les Gaules ; & qu'ils les ravageoient. Ces Barba-

res furent bien-tôt ſuivis des Bourguignons & des François, qui y entrerent auſſi de leur côté, & qui en deſolerent les plus belles Provinces.

Pour ſurcroît de malheur, les legions qui étoient en Angleterre proclamerent Empereur un nommé Marc, qu'ils tuerent bien-tôt après: mais ils lui ſubſtituerent Gratien originaire de l'Iſle. Gratien ne les ayant point non plus accommodez, ils s'en défirent au bout de trois mois, & ils élûrent en ſa place un ſimple ſoldat, parce qu'il portoit le nom de Conſtantin. Ce nouvel Empereur paſſa auſſi-tôt dans les Gaules, où il ſe fit reconnoître par les troupes Romaines qui y étoient. Stilicon envoya contre luy Sarus qui eut d'abord quelque avantage ſur Conſtantin, défit ſes Generaux, & l'aſſiegea dans Valence, mais ayant pris mal à propos l'épouvante, il leva le ſiege, & repaſſa honteuſement les Alpes. Conſtantin delivré de cet ennemi établit ſa réſidence à Arles, & s'appliqua à chaſſer les Barbares des Gaules, & à y rétablir l'Ordre. Il avoit deux fils; Con-

ſtant qui s'étoit fait Moine, & Julien. Il tira Conſtant de ſon monaſtere, le fit marier, & le déclara Ceſar. L'année ſuivante il envoya Conſtant avec une armée en Eſpagne pour y combatre Didyme, & Verinien qui y ſoûtenoient encore le parti d'Honorius. Le nouveau Ceſar les pouſſa juſqu'en Luſitanie, où il les défit & les prit l'un & l'autre. Aprés quoy, laiſſant le gouvernement de l'Eſpagne à Geronce, il revint à Arles rejoindre ſon pere qui le déclara Auguſte.

Conſtantin obtint auſſi cette année la pourpre d'Honorius, qui n'étoit pas alors en état de luy faire la guerre. Alaric rentra pour la troiſiéme fois en Italie, appellé, à ce qu'on crût, par Stilicon : mais il s'en retourna, aprés avoir reçu une groſſe ſomme d'argent qu'on fut obligé de luy fournir. Depuis long-temps Stilicon étoit devenu ſuſpect à Honorius. Olympe trouva le moyen d'accroître les ſoupçons & les jalouſies de cet Empereur ; & luy fit enfin prendre la reſolution de ſe défaire de Stilicon.

& ce General mis à mort au
qu'Eucher son fils.

La ruïne de Stilicon rendit
pe maître de l'esprit d'Ho
mais elle ne rétablit point les
de l'Empire. Alaric rentra
lie, assiegea Rome, qu'il con
de luy livrer ses plus précie
sors. Ces mauvais succés, qu
tribuoit au nouveau Minist
rent cause de sa disgrace. Jov
fet du Prétoire succeda à Ol
mais il ne fut ni plus sage,
heureux. Alaric assiegea une
de fois Rome, & obligea l
mains de reconnoître pour
reur un Senateur nommé At

Le nouveau Tyran déclar

tentative inutile. Jove persuada à Honorius qu'il falloit avoit recours à la negotiation, & il voulut s'en charger luy-même: mais c'étoit pour mieux trahir son maître, & pour le faire perir plus sûrement. Dieu ne permit pas que ses mauvais desseins réüssissent. Le traître abandōna donc ouvertement le parti d'Honorius, s'attacha à Attale, le trahit à son tour, comme il avoit fait Honorius, & le broüilla avec Alaric. Attale fût deposé: Alaric retourna contre la ville de Rome, la prit, & la pilla entierement, hors les Eglises de Saint Pierre & de Saint Paul qu'il fit épargner. Les Goths ne demeurerent que six jours dans cette capitale du monde, & ils en sortirent dans le dessein de se rendre maîtres de la Sicile: mais Alaric mourut avant qu'ils y fussent arrivez, & Ataulphe son beaufrere luy succeda. Ce Prince vouloit épouser Placidie sœur d'Honorius, qu'il avoit entre les mains, & cherchoit à faire la paix avec cet Empereur. C'est pour cela qu'il quitta l'Italie, & entra dans les Gaules pour y combat-

été exemptes de troub
terre s'étant ſoulevée
le joug des Romains ;
riques, avec divers a
des Gaules, avoient im
ple. Les Alains, les Va
Suéves étoient entrez
& s'étant accommodez
ce qui y commandoit
mains, en avoient par
les Provinces. Geronc
mécontent de Conſtan
en Eſpagne la pourpre
entra dans les Gaules
mée, s'avança juſqu'à
fit tuër Conſtant fils de
& vint enſuite aſſiege
même dans Arles.

ſuccés. Pendant que Geronce étoit devant Arles, Conſtance natif d'Illyrie, qu'Honorius avoit fait General de ſes armées, & qu'il fit enſuite ſon Collegue dans l'Empire, paſſa les Alpes. A peine fut-il entré dans les Gaules que les ſoldats de Geronce ne pouvant plus ſouffrir ſes manieres hautaines, le quitterent par troupes, & vinrent ſe ranger ſous les étendarts de Conſtance. Geronce voulut prendre la fuite: mais il fut tüé par ſes propres ſoldats; & Maxime enſuite fut dépoüillé de la pourpre. Conſtance avec ce nouveau renfort continua le ſiege d'Arles. Ebodic François de nation s'avança avec une armée pour faire lever le ſiege. Conſtance paſſa le Rhône, alla au devant d'Ebodic qu'il défit, & retourna promptement devant Arles, dont il ſe rendit maître. Conſtantin fut pris & envoyé avec Julien ſon fils en Italie, où Honorius leur fit couper la tête. En ce même temps un Gaulois nommé Jovin ſe fit Empereur & prit auſſi tôt pour collegue Sebaſtien ſon frere. Ataulphe, qui,

comme on a dit, étoit paſſé dans les Gaules, & qui vouloit s'accommoder avec Honorius, ſe ſaiſit de l'un & de l'autre, & les remit entre les mains des Officiers d'Honorius qui les firent mourir.

L'Afrique depuis la mort de Gildon avoit toûjours été fidelle à Honorius. Heraclion qui y commandoit ſe revolta cette même année, & vint en Italie avec une puiſſante Flotte. Son deſſein étoit d'aller droit à Rome : mais à peine eut-il mis pied à terre que le Comte Marin le mit en fuite. Il remonta ſur un vaiſſeau, & regagna Carthage, où il fut mis à mort avec Sabin ſon gendre. Treves fut alors brûlée par les François : & les Bourguignons commencerent d'établir leur Royaume.

Ataulphe, qui étoit toûjours dans la Gaule, ſe broüilla de nouveau avec les Romains : & aprés avoir inutilement tenté Marſeille, il ſe rendit maître de Narbonne. Il épouſa enſuite Placidie ſœur d'Honorius, ſans attendre d'avantage le conſentement de ce Prince, qui depuis long-temps differoit la conclu-

tion du mariage : & pour le contraindre une bonne fois à faire la paix, il fit reprendre la pourpre à Attale. C'étoit Constance, qui traversoit cette paix, & qui poussoit Ataulphe : & en effet il contraignit ce genereux Prince de passer en Espagne, où il fut tüé deux ans après par un de ses domestiques. Sigeric qui luy succeda fut aussi tüé sept jours après ; & Vallia fut élû Roy des Goths. Il fit la paix avec les Romains, renvoya Placidie à Honorius, combattit pour l'Empire contre les Barbares d'Espagne, & abandonna Attale qui fut pris & relegué à Lipare. En consequence de ses services les Romains mirent Vallia en possession de Thoulouse.

Constance épousa ensuite Placidie veuve d'Ataulphe, & Honorius le declara Auguste : mais Constance mourut peu de temps après, laissant un fils de Placidie, qui fut Valentinien III. Placidie avoit jusqu'alors été tendrement aimée par son frere Honorius : elle se broüilla avec luy après la mort de son mari ; & ces broüilleries allerent si loin

qu'Honorius fut obligé de la relé- guer à Conſtantinople, où elle ſe retira avec ſes enfans en 423. Honorius mourut cette même année, la 24. de ſon Empire.

Voilà la meilleure partie des évenemens qui compoſent la vie des Princes dont il nous reſtoit à parler. On dit la meilleure partie : car il n'eſt pas poſſible de tout renfermer dans les bornes d'un extrait tel qu'il convient pour ces Memoires. Au reſte ces ſortes d'abregez ſont toûjours plaiſir à beaucoup de perſonnes en mettant, pour ainſi dire, ſous un coup d'œil de longues hiſtoires, ou que l'on n'a plus aſſez preſentes, ou que l'on n'a même jamais lûës. Il ſeroit à ſouhaiter que les notes dont l'Auteur à enrichi ſon Ouvrage, fuſſent de nature à entrer dans un extrait : nous nous ſerions fait un plaiſir d'en faire auſſi part au public.

LA SCIENCE ECCLESIASTIQUE suffisante à elle-même sans le secours des sciences prophanes. Par Mr. Carrel Prêtre, Docteur en Theologie. A Lyon chez Antoine Boudet M. DCC. avec Approbation & Permission in 8°. 205. pages.

MOnsieur Carrel entreprend de persuader aux Ecclesiastiques, que l'étude de la Philosophie, de l'éloquence humaine & de tout ce qu'on appelle belles lettres ne leur convient pas; que ces connoissances leur sont inutiles & même préjudiciables.

Il se fonde sur trois raisons. La premiere est, que l'Ecriture Sainte n'apprend point que cette étude soit necessaire aux Ecclesiastiques. Parcourez, dit l'Auteur, tous les livres Saints: par tout l'Ecriture ordonne aux Prêtres de mediter la Loy de Dieu; nulle part elle ne conseille de s'appliquer à l'étude des belles Lettres & de la Philosophie.

ſon, la Geographie, la Chr
gie, l'Hiſtoire, les Medaill
Rhetorique, la Poëſie, les M
matiques, la Logique, la M
la Metaphyſique. Chacune
ſciences renferme encore un
nombre de parties : toutes
nombre infini de principes ſu
elles roulent, de termes par le
elles s'expriment, de pre
qu'elles donnent, de choſes
les enſeignent. Par tout la me
eſt chargée, l'attention eſt fa
les forces ſont épuiſées. Qu
qu'il en pourroit donc reſte
l'étude de la Religion, qui
côté à des eſpaces infinis à p

La 3. raiſon de Mr. Carrel c'eſt que les ſciences humaines ſont entierement oppoſées à la ſcience Eccleſiaſtique. Les belles Lettres cauſent du dégoût pour le ſtyle ſimple des ſaintes Ecritures : La Philoſophie introduit les chicanes dans les matieres de Religion, & donne occaſion aux erreurs. Auſſitoſt qu'aux regles Apoſtoliques on a eû ſubſtitué les principes de Platon & d'Ariſtote, la ſcience de la Religion a été inondée d'une infinité de queſtions épineuſes, & encore plus inutiles.

Dés-la naiſſance de l'Egliſe les Peres ont crié contre cet abus. Tertullien déclame fortement contre Ariſtote auteur de la Dialectique, cet Art trompeur & contentieux : mais beaucoup plus fortement contre les Fidelles qui ſe ſervant des principes de la Philoſophie pour expliquer les Myſteres de la Religion, vouloient donner un Chriſtianiſme Stoicien, Platonicien ; un Chriſtianiſme de Dialectique. L'Auteur pretend que ce ſont ces vaines ſpeculations qui ont donné occaſion aux erreurs d'Arius, de Neſtorius &c.

que de tout temps l'Eglise a reconnu ce danger, dans les siecles même ou la Philosophie a le plus exercé son empire: surquoy M. Carrel cite le Concile de Paris tenu l'an 1209. ce Concile dit-il, condamna la doctrine d'Amaury; & remontant à la source où ce fameux Scholastique avoit puisé, il défendit sous peine d'excommunication de lire à l'avenir les livres d'Aristote, comme pouvant être une source de dangereuses erreurs.

A l'autorité des Peres & des Conciles l'Auteur joint le sentiment d'Erasme, lequel attribuoit à ce desordre le schisme qu'il voyoit commencer de son temps, & qui dans la suite a causé de si grands desordres dans l'Eglise. Le Docteur au reste ne pretend pas que ce qui a été dit par les Peres contre la Philosophie tombe seulement sur l'ancienne doctrine des Philosophes: tout cela regarde aussi, selon lui la Metaphysique: & il soutient que cette science se trouve trés-courte dans toutes ses veuës; qu'elle n'explique rien; qu'elle est trés-propre

à jetter dans l'égarement.

L'usage de l'éloquence humaine selon Mr. Carrel, n'est pas moins dangereux dans le Ministere de la parole. Ce n'est, dit-il, qu'un art de persuader par le déguisement & par l'hypocrisie. Les Apôtres recitant simplement l'Histoire de leur Maître, & expliquant les Propheties accomplies en J. C. convertissent tout d'un coup des milliers d'ames: au lieu que tous les Predicateurs d'aujourd'hui avec leurs discours étudiez ne font que chatoüiller les oreilles sans amollir les cœurs.

Mais dira-t'on, cette politesse de discours, cette éloquence fleurie est devenuë necessaire, par la disposition de ceux qui composent le corps de l'Eglise. Point du tout. Est-ce que le Nouveau Testament n'est pas la plus utile lecture que puisse faire aujourd'hui un Chrêtien? Or cette lecture, si utile, & plus utile dans sa simplicité que toutes les compositions les plus étudiées, est utile néanmoins sans l'appuy de l'Art & sans le secours de la Rhetorique.

S'il s'agit des ouvrages de pieté, le petit livre de l'Imitation de Jesus-Christ avec sa simplicité & son langage populaire, a plus converti de pecheurs & soûtenu de justes, que n'ont fait avec toute leur éloquence des milliers d'autres livres pieux.

Mr. Carrel prévoyant qu'on pourroit luy objecter que S. Augustin dans son 4. livre *de Doctrinâ Christianâ* semble approuver l'usage de l'éloquence humaine dans les Predicateurs, s'est appliqué à montrer que ce Pere n'entend par l'éloquence qu'il conseille, que celle qu'il a employée lui même dans ses sermons. Cette éloquence, dit nôtre Auteur, consiste uniquement dans une maniere de s'expliquer simple & claire, fondée non sur l'artifice du discours humain, mais sur les principes & les veritez de la Foy Divine. Cependant comme la simplicité de la Doctrine sainte n'est pas une simplicité fade & ignorante, l'Auteur voudroit qu'on ne vît jamais dans la Chaire personne qui n'eust medité attentivement l'Ecriture & les Peres; qui n'y fût versé, & qui n'en fût plein. Il

gemit de voir les fonctions de la Predication abandonnées à des gens qui n'ont, dit-il, pas lû une fois l'Evangile.

On peut comparer, ajoûte-t'il, l'art de prescher à l'art de pescher. On veut que des expressions riches, des manieres de parler belles & agréables soient l'appas pour gagner les ames : le souverain Maître de la pesche des hommes en a autrement ordonné. Il fait prendre le poisson, non avec un rubis ou une émeraude : mais avec un ver ou une mouche qu'on met à l'hameçon.

On demande dans la Morale si les riches parures sont permises au sexe, s'il est permis à une femme de se servir de fard, si elle peut porter les cheveux mollement frisez & bouclez : les deux grands Apôtres saint Pierre & S. Paul ont decidé que non, & ils l'ont decidé en termes précis & formels, qui ne laissent aucun sujet de doute. L'Eloquence humaine est donc condamnée : car on peut dire la même chose des parures de l'Eloquence, que des vaines parures des femmes.

Si quelquefois les Predicateurs

s'erigent en Censeurs des mœurs du Public, & s'il y en a parmi eux qui empruntent quelque chose de la satyre pour mieux décrier le vice, il faut avoüer qu'ils ont trouvé à leur tour dans Mr. Carrel un Censeur qui ne les flatte nullement ; & l'on peut dire qu'il se fait icy le Predicateur des Predicateurs même. Car voicy comme il en parle.

„ Le monde est inondé de certains „ sermoneurs que l'on ne sçauroit „ dire à quoy ils s'étudient : si c'est „ à être éloquens, ou simples ; sça„ vans ou populaires ; hommes sans „ lettres humaines, qui se parent des „ traits de l'Histoire profane ; saty„ res austeres qui parlent de Cupi„ don dans la Chaire ; Theologiens „ & Legendaires ; Interpretes de l'E„ criture & Professeurs de ridicules „ visions ; hommes qui donnent le „ dementi à l'Evangile, lorsqu'il dit „ qu'on ne met pas une piece de „ drap neuf à un vestement vieux, „ qui cousent à des vieilles pilleries „ quelques bonnes & mauvaises mo„ rales des livres nouveaux ; Predi„ cateurs par rapsodie & fideicom-

mis ; francs Bohemiens, dans l'ha- «
billement desquels rien n'est assor- «
ti ; une mante d'écarlate, une ca- «
misole, des bouts de ruban pour «
pendans d'oreille, tout leur con- «
vient, pourvû qu'ils disent la bon- «
ne avanture, qu'ils parlent & qu'ils «
amusent le Public. «

C'est au public à juger s'il se trouve des Predicateurs de ce caractère, & quels ils sont. Ce qui est bien certain, c'est que ceux à qui ce portrait peut ressembler, ne s'y reconnoîtront pas eux-mêmes, & bien en prend à M. Carrel.

La Poësie & la musique sont une autre espece d'éloquence naturelle que l'Auteur blâme encore. Il n'approuve, par rapport à la Religion, que l'usage du plain chant & une demi-poësie rude & negligée pour les saints Cantiques. Il accuse les nouveaux reformateurs du Breviaire de n'être point assez entrez dans les fins de l'Eglise, lorsqu'aux anciens Hymnes d'une mauvaise poësie ils en ont substitué de nouveaux, qui selon luy sont de la finesse des Odes d'Horace.

Il ne condamne pas l'étude des langues ; elles servent pour entendre la lettre de l'Ecriture & la Tradition : mais il veut qu'on apprenne l'Hebreu dans l'Ecriture Sainte ; le Grec dans S. Basile, ou S Chrysostome ; le Latin dans la Vulgate, dans S. Augustin, ou dans quelque autre Pere.

L'intelligence qu'il a de la langue Grecque lui a fait reconnoître de l'infidelité dans trois passages des Peres qu'il croit qu'on a mal traduits, pour favoriser la Confession Auriculaire, la Virginité de la Mere de Dieu aprés l'enfantement, & l'Adoration duë à la sainte Eucharistie.

M. Carrel reprend le fameux Scaliger de ce qu'il conseilloit aux Ecclesiastiques de lire les bons Auteurs, comme si cela eût été necessaire pour entendre la Bible. Saint Augustin, dit-il, ne donneroit pas un pareil conseil, lui qui deplore si vivement le malheur qu'il a eu dans sa jeunesse de tomber entre les mains de certains Maîtres qui faisoient apprendre aux enfans le La-

tin dans les Comedies de Terence: lui qui, répondant à Dioscore qui l'avoit consulté sur l'intelligence de quelques endroits difficiles de Ciceron, le presse par tous les motifs possibles de se détacher d'une cupiditè vaine & trompeuse, d'autant plus à craindre qu'elle seduit, en se couvrant de je ne sçai quels pretextes d'études honnêtes.

Comme les sentimens des hommes sont differens, ceux qui ne seront pas icy du goût de M. Carrel, pourront prétendre qu'il ne se fait pas des idées assez justes des choses; qu'il ne prend pas bien l'esprit des Auteurs qu'il cite; que c'est faire trop de plaisir aux Heretiques de proscrire la Metaphysique & par consequent la Scholastique qui sert si efficacement à les desarmer; qu'il seroit plus raisonnable d'apprendre aux Ecclesiastiques à sanctifier les sciences humaines que de leur en interdire absolument l'étude. Quoiqu'il en soit on peut toujours dire icy à l'avantage de l'Auteur qu'il est au moins de bonne foy, & qu'il pratique ce qu'il conseille au regard des belles Lettres.

DEUX TRAITEZ : L'UN de la Flaterie & des loüanges ; l'autre de la Médisance. A Paris chez Charles Robustel ruë S. Jacques, au Palmier 1701. Avec Approb. & Privilege 1. vol. in 12. pagg. 396.

L'Auteur fait remarquer dans sa Preface que la Flaterie & la Médisance ont infecté non seulement la Cour, mais encore la Province ; qu'il n'y a presque personne qui ne soit médisant ou flateur ; que ces deux vices, quoy qu'opposez entre eux, naissent cependant d'un même principe, qui est l'orgueil de l'homme ; qu'on n'use de flaterie dans le monde que pour s'élever soy-même, & qu'on ne seme des médisances qu'afin de décrier ceux dont le merite nous fait ombrage ; que ce sont des pechez tres-griefs ; que quoyque la Flaterie ne soit pas si odieuse aux yeux des hommes que la Médisance, elle n'est pas moins criminelle aux yeux de Dieu.

Traitté de la Flaterie & des Loüanges.

Quand on eſt un peu inſtruit des veritez de l'Ecriture & de la doctrine des Peres, on ne peut s'empêcher de gemir en voyant le mauvais uſage qu'on fait des loüanges. Les Ecrivains & les Orateurs profanes, les prodiguent à pleines mains dans leurs Ouvrages: & ce qui eſt encore plus déplorable les Orateurs ſacrez ne ſont pas exempts de ce defaut. Voilà ce qui a déterminé l'Auteur à examiner avec ſoin ce que l'Ecriture, les PP. & quelques livres même profanes diſent de plus fort ſur cette matiere.

Un Flateur eſt un homme qui affecte de ne dire que des choſes agréables à ceux à qui il fait ſa cour; qui leur applaudit en tout ce qu'ils diſent ou ce qu'ils font, qui exagere ſans ceſſe leurs belles qualitez, releve ſans ceſſe leur vertu; qui s'efforce de juſtifier leurs defauts, ou du moins de les diminuer; qui parle d'une maniere & penſe de l'autre; qui loüe en public ceux pour qui il n'a que du mépris dans le fond du cœur; qui feint

de n'avoir en veuë que leur gloire & leur intereſt, tandis qu'il ne cherche qu'à avancer ſa fortune par leur credit & leur faveur. Depeur qu'on ne s'imagine que c'eſt là un vain phantôme, l'Auteur rapporte un grand nombre de paſſages des Peres qui confirment l'idée qu'il vient de donner du Flateur, & qui condamnent la Flaterie comme un grand mal.

Les perſonnes naturellement les plus portées à la Flaterie ſont. 1°. Les amis : ils s'étudient à juſtifier la conduite de leurs amis, à leur cacher ce qui pourroit les affliger. 2° Les ambitieux : ils s'attachent ſervilement à ceux qui peuvent contribuer à leur élevation. 3°. Les ames timides : ils tachent d'adoucir ceux qu'ils craignent par les loüanges qu'ils leur donnent. Enfin ceux qui ſe trouvent chargez de quelque Communauté, ou qui en veulent établir de nouvelles : parce, dit l'Auteur, qu'ils ont beſoin pour cela du credit & de la protection des Grands, & ils s'efforcent de les gagner par leurs lâches complaiſances & leurs aſſiduitez.

Il remontre aux premiers, que la veritable amitié consiste à avertir un ami de ce qui peut nuire où contribuër à son avancement & à sa sanctification ; à l'Ambitieux qu'il rüine sa fortune en faisant connoître à ceux qu'il flatte, qu'il se croit indigne des emplois ausquels il aspire : aux ames timides, qu'au regard de ceux qu'on craint, on doit user à l'exemple du Patriarche Jacob de soumissions & de respects, employer même quelquefois les presens, mais jamais la flaterie : aux derniers enfin, que toutes les entreprises qui ne sont fondées que sur le secours des hommes reüssissent rarement ; ou du moins ne peuvent long-temps subsister.

On doit être extrémement reservé à loüer les personnes vivantes : leurs belles qualitez naturelles peuvent être obscurcies par de grands defauts qui nous sont inconnus : leur vertu peut se démentir : les loüanges portent à la vanité & par ce moyen font perdre tout le merite des bonnes actions. Les loüanges qu'on donne aux Grands doivent

forte & la derniere épreuve à laquelle on peut expoſer la vertu du juſte.

La médiſance naît dans l'oiſiveté: quand on n'a rien qui occupe, on ſe jette dans les grandes compagnies, qui ſont le theatre de la médiſance; Elle naît de l'envie de parler: il eſt difficile de parler beaucoup ſans médire. Elle naît du penchant à la raillerie: les railleries ſont fades lorſqu'elles ne ſont pas mordantes. Elle naît de l'ambition: on s'efforce de rabaiſſer la gloire de ceux dont on craint le merite. Elle naît de la haine: on eſt toûjours prêt à parler mal de ceux qu'on n'aime pas. Elle naît enfin du libertinage: les libertins décrient les gens de bien pour juſtifier en quelque maniere leurs deſordres.

L'Auteur après avoir décrit les differens artifices dont uſe le médiſant pour décrier ſon prochain, compare les diverſes ſortes de médiſances entre elles. La médiſance eſt ſur tout criminelle lorſqu'elle s'attaque aux Prelats, aux Eccleſiaſtiques, aux Religieux: car elle

mpêche le bien qu'ils pourroient
ıire parmi le peuple : & au regard
es Religieux en particulier, c'est
ne extrême injustice de décrier
›ute une Communauté, parce que
uelques particuliers ne menent
as une vie assez reguliere. Il est
ıcore trés-criminel de médire des
ıorts : ils ont déja expié leurs fau-
s, & ont été peut-être absous au
ıgement de Dieu qu'ils ont subi.

Comment doit-on se comporter
l'égard des médisans ? Il ne faut
ıs aisément ajoûter foy aux médi-
nces, bien moins encore les repe-
r : on doit même refuser de les en-
ndre & les empêcher, si l'on a de
ıutorité : sinon témoigner par un
ıorne silence qu'on ne les approu-
: pas.

Craignons peu les médisances
ı'on pourroit faire de nous : elles
: sçauroient nous nuire auprès de
ieu, à qui seul nous avons interêt
: plaire, & qui nous connoît tels
ıe nous sommes. Ne les exagerons
.s : ce seroit marquer un grand
nd d'impatience. Dissimulons les :
:st un moyen sur de fermer la

reparer ainſi le tort qu'on luy à fait. Au regard des calomniateurs, ils ſont obligez de retracter leurs calomnies par paroles, s'ils les ont publiées ſeulement par paroles; par écrit, s'ils les ont publiées par écrit. Celuy qui par la médiſance a fait tort à la fortune du prochain, doit luy procurer par ſon credit les mêmes avantages qu'il luy a fait perdre, ou l'en dedommager d'une autre maniere.

L'Auteur a raiſon de ſe promettre que ſi les Chrétiens font attention à ce qu'il expoſe dans ſon ouvrage ſur la malice de la médiſance, & ſur les difficultez de la reparation à laquelle ce peché oblige, ils ſeront deſormais plus ſur leurs gardes afin de l'éviter.

A SAINTETÉ DE L'ETAT Monastique, où l'on fait l'Histoire de l'Abbaye de Marmoutier & de l'Eglise Royale de Saint Martin de Tours, depuis leur fondation jusqu'à nôtre temps, pour servir de réponse à la vie de Saint Martin composée par Monsieur l'Abbé Gervaise Prevôt de l'Eglise de Saint Martin. Par D. E. B. P. E. M. B. D. L. C. D. S. M.. A Tours chez Jean Barthe 1700.

MOnsieur l'Abbé Gervaise à fait imprimer une vie de iint Martin Evêque de Tours, ans laquelle il pretend, que ce iint n'a jamais été Moine. Selon iy les Monasteres de Marmoutier : de Ligugé n'ont pas été bâtis par : Saint Evêque dans le dessein d'en ire des retraites de Moines, mais es Seminaires, où il vivoit en ommunauté avec des Ecclesiastiues qu'il formoit pour le service e l'Eglise. Un sçavant Benedictin, rieur de Saint Julien de Tours, pris la plume pour refuter Mr

la Clericature, comm

Mr. l'Abbé Gervaise

pli les dignitez les pl

Voicy les preuves qu'i

Saint Athanase écriv

Draconce qui par hun

un Evêché, luy remc

piscopat n'est point

avec la profession Mon

n'est pas le seul Moin

fait Evêque; que Sera

los, Agathon, Aristo

autres Moines ont été é

dignité. Les trois aut

de l'Eglise Grecque,

Saint Gregoire de Naz

Chrysostome, ont eu

tirez du cloître pour g

qui ont été faits Evêques. Photius même, qui n'avoit jamais fait profession de la vie Monastique, ayant chassé St. Ignace du Siege de Constantinople, ne voulut point s'y placer luy-même, qu'après s'être fait Moine, parce qu'on étoit alors accoûtumé à voir sortir les Patriarches de la solitude.

L'Auteur passe de l'Eglise Greque à la Latine. Saint Ambroise dans sa lettre à l'Eglise de Verceil loüe Saint Eusebe Evêque de cette ville, d'avoir réüni ensemble la Clericature & l'état Monastique. Saint Augustin, Saint Jerôme & Saint Gregoire le Grand, ont été Moines. Le dernier tira de son Monastere de Saint André de Rome le Moine Augustin, qui fut le premier Archevêque de Cantorberi: & celui-cy mit des Benedictins dans sa Cathedrale pour la deservir. De 38. Archevêques qui ont gouverné cette Eglise jusqu'au schisme d'Henri VIII. il n'y en a eû qu'un ou deux qui n'ayent pas été Benedictins. Odon Evêque de Wilton s'excusa long-temps d'être Arche-

vêque de Cantorberi ſur ce qu'il n'avoit pas été Moine ; & il n'accepta même cette dignité qu'aprés avoir fait profeſſion dans l'Abbaye de Fleury en France. Tout ceci eſt tiré de Guillaume de Mamelſbury.

Bede aſſure que de ſon tems il y avoit en Irlande un Abbé honoré du Sacerdoce, qui gouvernoit les Egliſes de ce Royaume. Enfin pluſieurs Monaſteres d'Occident ont été long-tems des Seminaires d'Evêques : & vingt Moines du ſeul Ordre de S. Benoît, ont été Papes.

Dans le ſecond livre, l'Auteur, après avoir prouvé que le mot de *Moine* a toujours ſignifié un Solitaire, & celui de *Monaſtere* un lieu deſtiné à la demeure des Moines, il cite Severe Sulpice qui vivoit du tems de S. Martin, & qui dit en pluſieurs endroits que S. Martin, a été Moine, & qu'il a bâti des Monaſteres.

Deux faits le demontrent plus particulierement. Les habitans de Tours perſuadez de l'attachement que S. Martin avoit pour la ſolitude, eurent recours à un ſtratagême

pour

ur l'en tirer. Ce fut de persuader
Saint que la charité l'obligeoit
prendre soin de leur Eglise. Or si
jugé eût été un Seminaire où saint
rtin se fût disposé à se[illegible]ir l'E-
se, eût-il fallu user d'artifice pour
n faire sortir?
Le second fait est que S. Martin
nt decedé à Candes, ceux de Poi-
rs & ceux de Tours se disputerent
corps. Ceux de Poitiers disoient
'il leur appartenoit, parce qu'il
oit été Abbé & Moine chez eux.
ux de Tours pretendoient l'avoir,
rce qu'il avoit été leur Evêque.
Gregoire de Tours croit comme
vere Sulpice que S. Martin a été
oine: & il parle d'un voyage qu'il
par devotion au Monastere de Li-
gé fondé par ce Saint.
La possession constante où les
oines ont toûjours été de l'Ab-
ye de Marmoutier, est une nou-
lle preuve dont l'Auteur se sert
antageusement. Cette possession
pas été interrompuë, sinon au
iéme siecle; lorsque les Moi-
s apprehendant que le corps de
nt Martin ne fût exposé à la fu-

reur des Normands, qui avoient déja pris la ville du Mans, le porterent au Monastere de Fleury, & delà à Auxerre. Alors les Chanoines de S. Martin prirent possession de Marmoutier, & posséderent l'Abbaye jusqu'à l'an 982. que S. Mayeul Abbé de Cluny, appellé par Eudes Comte de Champagne & soûtenu par le Roy, y rétablit les Moines. L'Abbaye de Marmoutier a eu 119. Abbez, dont les douze derniers ont été Commendataires.

M. l'Abbé Gervaise prétend détruire tout cela par deux raisons, qui semblent prouver que S. Martin n'a point été fondateur de Moines. La premiere, que les disciples de S. Martin dans Marmoutier, vivoient des oblations des Fidelles : la seconde, qu'ils ne travailloient point des mains. On répond que plusieurs Evêques ont autrefois pris du revenu de leurs Cathedrales pour faire subsister des Moines : & que parmi les Moines de Marmoutier, si les anciens étoient dispensez du travail des mains, les jeunes s'occupoient à écrire des livres.

Mais quand on ne pourroit pas prouver que les disciples de S. Martin s'appliquoient au travail des mains, il ne s'ensuivroit pas qu'ils n'ont point été Moines. Les Moines ne sont pas plus obligez au travail, que les Ecclesiastiques, dit l'Auteur. Or les Ecclesiastiques prétendent avoir de bonnes raisons pour se dispenser du travail des mains: qu'ils ne trouvent donc pas mauvais que les Moines aïent aussi quelques fois les leurs pour ne pas travailler. S. Thomas a répondu solidement aux objections qu'on fait contre les Moines qui renoncent au travail des mains pour vaquer à d'autres occupations plus utiles pour l'Eglise.

L'Auteur Benedictin releve icy quelques anachronismes qu'il dit être échapez par mégarde à M. l'Abbé Gervaise. Cet Abbé donne à S. Martin pour regle de la conduite qu'il a gardée dans ses Communautez, S. Jerôme qui est mort 26. ans aprés S. Martin; le Concile de Calcedoine celebré 57. ans aprés la mort de ce Saint; & celui de Constantinople *in Trullo*, tenu plus de 200.

ans aprés le Concile de Calcedoine.

Les Religieux de Marmoutier dès le temps de S. Martin observoient les vœux de stabilité, de conversion de mœurs, d'obéïssance, & même de pauvreté & de chasteté: quoyqu'ils n'en fissent peut-être pas une promesse explicite. Severe Sulpice rapporte une preuve convainquante du vœu de continence que faisoient ces Moines. Un soldat, dit-il, engagé dans le mariage s'étoit retiré dans ce Monastere du consentement de sa femme, qui de son côté s'étoit aussi retirée dans un Monastere de son sexe. Celuy-là s'ennuya bientost de sa solitude, & demanda permission de faire revenir sa femme, promettant de vivre avec elle comme un frere doit vivre avec sa sœur. Mais S. Martin lui representa qu'une femme ne pouvoit demeurer avec un homme qui avoit cessé d'être son époux par la profession monastique qu'il avoit embrassée.

Le 3. livre contient un abregé de l'Histoire de la celebre Eglise de S. Martin de Tours. L'Auteur croit que des deux mille Moines qui assis-

terent aux obſeques de S. Martin, on en choiſit deux cens pour prier jour & nuit ſur ſon tombeau : & que ſaint Brice Succeſſeur de S. Martin leur bâtit un Monaſtere, ainſi que l'aſſure Gregoire de Tours. On n'a pû trouver les noms des Abbez, de ce Monaſtere juſqu'à l'an 520. qu'un nommé Leon le gouverna. On trouve encore un autre Abbé en 650. il ſe nommoit Ægeric. Il obtint de Crolbert Evêque de Tours, pour ſon Monaſtere, une exemption de la Juriſdiction Epiſcopale : & cette exemption fut confirmée par le Pape Adeodat, & par un Evêque de Tours nommé Ibbon. Ibbon ſemble dire que les Moines de S. Martin étoient Benedictins.

La fondation de l'Abbaye de Cormery faite & ſignée par Iterius Abbé de St. Martin de Tours, & pluſieurs de ſes Moines, prouve la même choſe. Cet Iterius étoit en même temps Abbé de S. Martin & de Cormery. Alcuin ſon ſucceſſeur le fut auſſi. Les Moines de Cormery eurent enſuite leur Abbé particulier. Mais quand il étoit mort, on

apportoit sa crosse sur le Tombeau de St. Martin, & son Successeur venoit l'y reprendre : coûtume qu'on a observée inviolablement jusqu'aux Abbez Commendataires.

La fable qui court parmy le peuple, sur l'origine de la fondation de Cormery n'a nul fondement. On dit que les Religieux de S. Martin étant dereglez, Dieu envoya un Ange exterminateur qui les fit tous mourir dans une nuit, excepté un seul ; que celuy-cy se retira dans une solitude qu'il appella *Cormery*, de *corde mœrente* ; & que là il bâtit une Chapelle qu'il dedia à S. Paul, parcequ'il lisoit les Epîtres de cet Apôtre pendant que l'Ange tuoit tous ses Confreres.

L'Auteur parcourt legerement l'Histoire des autres Abbez de saint Martin de Tours, jusqu'au 9. siecle, où les Moines de ce Monastere se seculariserent. Il ne faut pas oublier, dit-il, que l'Eglise de S. Martin a eu long-temps un Evêque particulier, qui étoit soûmis à l'Abbé : privilege, ajoûte-t'il, qui a été aussi accordé à l'Abbaye de S. Denis en France.

En parlant des Abbez seculiers de S. Martin, on remarque que Hugues Capet réünit en sa personne la qualité d'Abbé de saint Martin de Tours à celle de Roy : ce qui a continué dans ses Successeurs. Longtemps avant le Regne de Hugues, le Prince Robert II. avoit fait entourer l'Abbaye de S. Martin de fossez, de tours & de murailles, pour la mettre à couvert des insultes des Barbares.

L'Histoire des Abbez est suivie de celle des Doyens : & à l'occasion de l'un de ces derniers nommé Theotolon, on trouve icy l'Histoire de l'Abbaye de S. Julien de Tours que Theotolon rétablit.

On y trouve aussi l'Histoire de l'Abbaye de Beaumont. Elle avoit été bastie proche l'Eglise de S. Martin par Engeltrude fille de Clotaire I. Roy de France, & par Valdrade épouse de ce Prince. Comme cette maison se trouva dans la suite trop petite pour contenir les filles qui venoient s'y presenter, les Chanoines de S. Martin contribuerent beaucoup vers le commencement du on-

ziéme ſiecle à la conſtruction de la nouvelle Abbaye de Beaumont dans l'endroit où elle eſt à preſent.

Ce fut environ le même tems que Berenger, aprés ſa converſion, ſe retira dans la ſolitude de ſaint Coſme. Quelques-uns des Chanoines ſes Confreres touchez de ſon exemple s'y retirerent avec luy, & formérent la Communauté des Chanoines Reguliers de S.Coſme, qui ſubſiſte encore aujourd'huy.

Il ſe pourroit faire que Mr. l'Abbé Gervaiſe ne convint pas des faits que l'on a icy avancez, ou des conſequences que l'on en tire. Il nous fera plaiſir de nous communiquer ce qu'il auroit à y oppoſer : nous expoſerons ſes raiſons au Public avec la même fidelité que nous avons fait celles de ſon adverſaire.

PRIMITIVE BAPTISM &c. c'eſt-à-dire, *Le Baptême de l'Egliſe primitive*. A Londres. Imprimé pour J. Wyat. 1701.

CE Traité combat les Dogmes des Quakers & des Anabaptiſ-

tes, ces deux sectes impies qui se sont élevées en Angleterre depuis qu'elle a abandonné l'Eglise Romaine. Les premiers ont poussé le Fanatisme si loin, qu'ils rejettent absolument toute institution exterieure, & par consequent le precepte de Jesus-Christ touchant le baptême. Les seconds admettent à la verité le baptême : mais ils s'éloignent du reste des Chrétiens, & pour la maniere de baptiser, & pour le genre de personnes à qui ils conferent ce Sacrement. Le baptême des enfans, disent-ils, n'étant autorisé ni par les textes de l'Ecriture, ni par la pratique de l'Eglise primitive, ne peut avoir lieu dans le Christianisme. Ils pretendent aussi que l'unique maniere de baptiser les adultes est de les plonger dans l'eau.

Mr. Garner membre de l'Eglise Anglicane & Auteur de ce Traité, combat les erreurs de ces gens-là, qui passent aussi bien que luy sous le nom de Protestans. Il divise son Ouvrage en trois parties : dans la premiere il parle des sujets propres

à recevoir le Baptême ; dans la seconde, de la matiere de ce Sacrement ; enfin dans la troisiéme, de la maniere de le conferer.

L'Auteur montre donc par le precepte même de Jesus-Christ & par la pratique des Apôtres, que le Baptême de l'Eglise primitive regardoit autant les enfans que les adultes. Il n'est pas necessaire, dit-il, ponr prouver cette verité de recourir, comme quelques-uns ont fait avant moy, à la Loy ancienne, il suffit de ce passage tiré des Actes (16.31.) & qui est si clair ; où l'Apôtre dit au Geolier, *Crede in Dominum Jesum, & salvus eris tu & domus tua....... & baptisatus est ipse & omnis domus ejus.* Mr. Garner infere de là qu'il y avoit très-probablement des enfans dans la maison du Geolier qui furent baptisez. En effet, dit-il, les mots *maison*, *famille &c.* si frequens dans l'Ecrirure, sont des Hebraïsmes, qui marquent les enfans de la maison. Ainsi quand les Apôtres disent, *un tel & toute sa maison*, ou *un tel & toute sa famille*, il faut necessairement y comprendre les enfans.

Dans la seconde partie Mr. Garner attaque principalement les Quakers qui rejettent le Baptême d'eau comme tout-à-fait inutile. Il leur demande ce qu'ils peuvent avancer pour prouver leur dogme ; il répond aux objections qu'ils font ordinairement: & enfin il montre que le baptême que J. Christ ordonna à ses Apôtres de conferer à ceux qui embrassoient la Foy, étoit le baptême d'eau.

L'Auteur tire la preuve de cette verité du commandement même de Jesus-Christ. *Docete omnes gentes baptisantes &c.* commandement qui fut dans la suite fidellement executé par ses Apôtres. Au reste ce precepte ne regarde pas les seuls Apôtres, il s'étend encore à leurs successeurs : & ceci est évident, dit Mr. Garner, car quel pouvoir auroient eu Philippe, Ananie, & Apollon de baptiser, si la commission de Jesus-Christ eût été limitée aux seuls Apôtres ? D'ailleurs la promesse de Jesus-Christ, *Ecce ego vobiscum &c.* seroit vaine & sans effet.

ni si decisif qu'il le croit. Car enfin un Anabaptiste ne manquera pas de soutenir qu'il est dit là que toute la maison du Geolier fut baptisée, comme il est dit en Saint Jean chap. 4. que toute la maison du Centenier crût en Jesus-Christ; c'est-à-dire dans l'une & dans l'autre maison, ceux qui étoient capables d'être baptisez & de croire. Et que pourroit dire Mr. Garner dans ses principes pour convaincre cette reponse de fausseté.

Il faut cependant avoüer que ce que nous reprenons ici dans son ouvrage doit moins luy être imputé qu'au parti dans lequel il est. Quand on rejette la Tradition & l'autorité de l'Eglise pour decider le vrai sens de l'Ecriture, on n'a plus d'armes bien efficaces contre les Hérétiques : & c'est pour cela que d'une Héréfie il en pullule ordinairement plusieurs autres, qui toutes se soutiennent contre-elle par les mêmes moyens qu'employe pour sa propre défense celle qui leur a donné naissance.

DISCOURS DU PAPE AU Sacré College sur la mort de Jacques II. Roy de la grande Bretagne.

Mes venerables Freres, nous vous annonçons autant par nos larmes & par nos soupirs, que par nos paroles, la mort du Roy de la grande Bretagne Jacques II. de glorieuse memoire : mort infiniment fâcheuse & veritablement affligeante, que nous n'avons pû apprendre sans que la tendresse paternelle excitât en nous une extrême douleur. Et veritablement nous ne sçaurions douter que vous n'en ayiez aussi ressenti une trés-vive, en considerant la grande perte que fait aujourd'huy le monde Chrétien, & qui nous cause tant de larmes. C'est un Prince vrayement Catholique, vray enfant de l'Eglise, vray defenseur de la Foy, que nous avons perdu. Mais, suivant le conseil de l'Apôtre, nous ne devons pas pleurer les morts comme font ceux qui n'ont point d'esperance. Or la pieté

éclatante de ce grand Prince, de laquelle la posterité ne perdra jamais le souvenir ; le mépris heroïque qu'il a eu pour toutes les choses d'icy bas, pour sa patrie, pour ses biens, pour sa Couronne, & pour la vie même ; sa mort, où il a témoigné tant de constance & de religion : tout cela nous donne lieu de croire que Dieu, après l'avoir éprouvé sur la terre comme l'or dans la fournaise, l'a reçû dans le Ciel comme un holocauste immolé pour sa gloire.

Nous n'avons eu garde toutefois de manquer à un devoir que la charité nous prescrivoit, à l'égard d'un Prince à qui le Saint Siege a de si grandes obligations. Nous avons fait en particulier des prieres pour le repos de son ame : & nous pretendons, à l'exemple de nos predecesseurs, luy faire rendre encore en son temps les derniers devoirs avec plus de solemnité dans nôtre Chapelle Pontificale.

Nous ne pouvons au reste passer ici sous silence la generosité admirable du Roy trés-Chrétien ; qui,

par une conduite digne de ſon grand cœur, après avoir reçû dans ſon Royaume avec une liberalité & une magnificence vrayement Royale, le Roy Jacques, la Reine ſon épouſe, & le Prince leur Fils, chaſſez de leurs Etats, n'a point ceſſé de donner à ce Roy toutes les marques poſſibles de bonté & de tendreſſe juſqu'au delà même de ſa vie. Car après ſa mort, Loüis le Grand prenant ſous ſa protection le jeune Prince, que nôtre trés-chere Fille Marie ſa mere a formé avec une continuelle application, ſur le modelle des vertus du Roy ſon pere; & nonobſtant les conjonctures delicates où il ſe trouve, negligeant tous ſes interêts particuliers, il l'a reconnu publiquement pour le legitime héritier de la Grande Bretagne; & l'a confirmé d'une maniere ſi puiſſante dans la réſolution de demeurer, quoy qu'il arrive, conſtamment attaché à la Religion Catholique. En quoy certainement nôtre trés-cher Fils le Roy trés-Chrétien a fait paroître une grandeur d'ame qui merite tous nos éloges, & tous ceux

du ſacré College. La poſterité ne ſçauroit manquer de luy en donner de trés-grands, toutes les fois qu'elle repaſſera ſur ce bel endroit de ſa vie, dont la memoire ne perira jamais.

Quoique nous ſoyions perſuadez que la renommée vous a déja appris toutes ces choſes, nous avons jugé cependant qu'il étoit juſte & à propos de vous les rapporter nous-mêmes telles & auſſi-tôt que nous les avons ſçûës par un courier de nôtre venerable Frere Philippe Antoine Archevêque d'Athenes nôtre Nonce à la Cour du Roy trés-Chrétien ; lequel a été témoin de tout ce qu'il en écrit : & nous l'avons fait, afin *que la memoire s'en conſerve par écrit dans les generations ſuivantes*, & que vous ayiez en cela une nouvelle preuve de nôtre affection paternelle envers vous, nos venerables Freres, par l'appuy & les prieres deſquels nous eſperons voir diminuer le poids dont vous nous avez chargez, qui dans ces malheureux temps de trouble nous paroît de jour en jour plus peſant.

BREF DU PAPE AU ROI *sur le même sujet.*

A Nôtre trés cher Fils en N. S. Louïs le Roy trés-Chrétien.

Clement Pape XI.

NOtre trés-cher Fils en Jesus-Christ, Salut. Lorsque nous ne :royions pas que rien au monde ›ût diminuer le sentiment de la dou• eur que nous avoit causé la mort łu trés-religieux Prince & trés-zelé ›rotecteur de l'Eglise Catholique Jacques II. Roy de la Grande Bretagne; nous avons trouvé tout-,-propos le sujet d'une extrême :onsolation dans la pieté que V. M. ı fait paroître, en donnant à ce Prince mourant une derniere, mais incere preuve de cette ancienne & linguliere affection dont-elle l'a :onstamment aimé. Vous reçûtes utrefois entre vos bras avec une nsigne generosité, & vous avez oûjours traitté depuis avec une ›onté & une magnificence Royale e Prince, & ... la verité par ses

rares qualitez, & par sa vertu, mais qui a éprouvé en sa personne toutes les inconstances de la fortune, & qui a long-temps été en butte aux accidens les plus fâcheux, jusqu'à en être presque accablé. Enfin lorsqu'il étoit sur le point de faire l'échange des biens de la terre avec ceux du Ciel, vous avez rempli le seul desir qui pouvoit luy rester. Car un pere tel que luy ne pouvant manquer d'être en peine au sujet de son fils, dont il avoit bien plus à cœur la Religion & la pieté, que l'établissement temporel : Vous avez calmé son inquietude, en luy promettant que vous assisteriez de toutes vos forces & de toute vôtre autorité ce jeune Prince de si grande esperance & d'un si beau naturel ; que vous le reconnoîtriez pour Roy ; & que vous luy feriez rendre les honneurs dûs au legitime heritier de la Monarchie Angloise ; si toutefois il se montroit imitateur des vertus de son pere, & sur tout de son attachement inviolable à la Réligion Catholique. Un procedé si genereux, dans un temps où les raisons d'Etat

sembloient vous en devoir detourner, nous a pleinement convaincus que c'est le pur zele de la Religion & de la justice qui vous ont fait agir en cette occasion : & cette magnanimité Chrétienne tout-à-fait digne du nom que vous portez, nous a tellement touchez, que malgré la douleur dont nous étions occupez pour la perte d'un Roy que les gens de bien pleureront toûjours, nous avons crû toutefois qu'il étoit de nôtre devoir en qualité de Pere commun, de relever autant qu'il nous a été possible en vûë de Dieu, la resolution que vous avez prise. Nous prions donc instamment l'Auteur de tous les biens de vous recompenser par une abondance des dons celestes, du service signalé que vous venez de rendre à son Eglise. Au regard de l'éducation du jeune Roy si porté de luy-même à toute sorte de vertu, nous ne croyons pas qu'il soit besoin d'exhorter V. M. à vouloir bien luy tenir lieu d'un pere plein de tendresse : veu que tout ce qu'elle a fait jusqu'ici d'elle-même en ce point,

ne nous laiſſe rien à luy demander, ni même à deſirer d'elle. Et comme la conduite que vous avez tenuë ſur tout en cette derniere occaſion, merite non-ſeulement de paſſer à la poſterité la plus reculée, mais encore d'être gravée, s'il ſe peut ſur d'éternels monumens ; nous aſſurons V. M. que le détail qui nous en a été envoyé ſur le champ par nôtre venerable Frere Philippe Antoine Archevêque d'Athenes, ne s'effacera jamais de nôtre memoire. Auſſi eſt-ce du fond du cœur, & avec une tendreſſe de Pere que nous vous donnons nôtre bénédiction Apoſtolique. A Rome le 4. d'Octobre 1701.

MEMOIRE TOUCHANT la vie & les Ouvrages de feu Monſieur Ulric Obrecht.

MOnſieur Obrecht nâquit à Straſbourg le 23. Juillet 1646. ſa famille qui étoit originaire de Scheleſtad avoit été anoblie en la perſonne de ſon biſayeul par l'Empereur Rodolphe II. l'an 1604. Il ne

ne parut d'abord en lui nulle vivacité que pour les ſciences, dont il apprit les principes à Straſbourg, à Montbeliard & à Altorff. Il en avoit comme herité l'inclination & le goût de ſes anceſtres, tous diſtinguez par leurs emplois dans l'Univerſité, ou dans le Senat de Straſbourg. L'étude des langues Latine, Grecque, & Hebraïque furent preſque le premier amuſement de ſon enfance; & il apprit comme en ſe joüant le François, l'Eſpagnol & l'Italien. On le trouva ſi bon Rhetoricien à quinze ans, * qu'on luy fit deſlors compoſer & prononcer en public une harangue Latine qui fut univerſellement applaudie.

La methode de ſes Maîtres, bien differente de ces voyes abregées, où en ſe hâtant de tout apprendre aux enfans on ne leur apprend rien que ſuperficiellement, fut de ne luy laiſſer lire que les Anciens, & de luy faire puiſer les principes de l'eloquence dans les ſources; je veux dire dans Demoſthene, Ciceron, Hermogene, Quintilien, Longin &c. Il

* 1661.

ſuivit le même plan dans ſon cours de Philoſophie. Platon, Ariſtote, avec ce qui nous reſte de la Philoſophie Pythagoricienne, furent les écrits qu'on lui mit en main.

Mais le fort de ſes études roula ſur la Juriſprudence & ſur l'Hiſtoire: il excella en l'une & en l'autre, & il en remplit les Chaires dans l'Univerſité avec beaucoup de diſtinction.

Cette multiplicité de Sciences ne broüilla point ſes idées: tout ſe rangeoit dans ſon eſprit; & l'on étoit moins ſurpris de l'étenduë prodigieuſe de ſes connoiſſances, que de la netteté admirable avec laquelle il les developpoit. Il rendoit compte de tous les ſiecles comme s'il y eût vécu, & de toutes les loix comme s'il les eût établies: avec tout cela il parloit de ce qu'il ſçavoit le mieux, en homme qui cherchoit plus à s'inſtruire qu'à décider. Aprés ſes licences, il prit la réſolution de voyager, pour achever de ſe former. Il alla d'abord à Vienne en Autriche, où il accompagna Mr. Kelerman Ambaſſadeur de Moſcovie, qui l'avoit pris pour ſervir de Gouverneur &

de Maître à son fils. Delà il passa à Venise à la suite du même Ambassadeur. Ce fut moins une vaine curiosité, que le desir d'apprendre, qui eut part à ses voyages, où il ne prit en effet de plaisir, qu'à visiter les Bibliotheques & les Sçavans. Il avoit déja imprimé à 19. ans [a] une espece de *Commentaire sur le songe de Scipion*, & une *Dissertation sur les principes de la Prudence Civile & Politique.*

A son retour d'Italie on luy fit prendre un établissement, & il épousa à Strasbourg [b] la fille de Mr. Boeder fameux Professeur d'Eloquence & d'Histoire, aux emplois de qui il succeda depuis, & dont il recueillit les Ouvrages les plus finis. Il donna entre autres au public. *Animadversiones in Dissertationem de ratione status in Imperio &c.* c'est une Critique fort concise, mais pleine de sens, sur un livre qui avoit fait grand bruit en Allemagne sous le nom masqué d'*Hippolite de la Pierre*. La Maison d'Austriche, dont la puissance & l'ambition y étoient representées comme fatales à la liberté de l'Em-

[a] 1665. [b] 1674.

pire, & toutes prestes à rendre la Couronne Imperiale hereditaire, sçût bon gré à Mr .Obrecht d'avoir fourni dequoy la défendre d'un soupçon si injurieux ; & elle n'a rien omis depuis pour l'engager dans ses interests.

Cependant son merite s'étoit assez fait connoître pour lui attirer beaucoup de jeunes Gentilshommes d'Allemagne, qui prenoient chez lui des leçons de Droit & d'Histoire. Le temps qu'il leur donnoit ne luy laissoit que des momens dérobez pour ses propres Ouvrages : Aussi ne songeoit-il à en donner au public, qu'à mesure que la necessité des conjonctures, ou les prieres de ses amis l'y déterminoient.

Comme il étoit habile dans les Medailles, on luy en presenta une fort rare de Domitien, sur le revers de laquelle étoit representée une Deesse qu'il jugea être Isis. Il donna sur ce sujet ses conjectures au public* dans une lettre qu'il fit imprimer sous ce titre, *Epistola de nummo Domitiani Isiaco*. Il voulut aprés ce-

*1675.

la donner des éclairciſſemens ſur l'Hiſtoire Auguſte, ce qui luy en fit ramaſſer & ranger tous les Ecrivains, (*Hiſtoriæ Auguſtæ Scriptores*) dans une edition nouvelle, où il inſera des notes tres-importantes. Enſuite parut * ſous ſon nom le *Prodromus rerum Alſaticarum.*

C'étoit l'éſſay d'un grand ouvrage qu'il meditoit ſur l'Alſace, dont il recherchoit l'origine, les limites, les droits, les coûtumes, les guerres, les revolutions &c. Ouvrage important, qu'il fut obligé d'interrompre, & que ſes continuelles occupations ne lui ont pas permis d'achever.

Il compoſa encore quelques traittez particuliers qu'il fit imprimer par engagement, comme celui du droit de porter l'Etendard de l'Empire, *de vexillo Imperii* : droit dont la Republique de Strasbourg prétendoit partager l'honneur avec les Ducs de Virtemberg qui en étoient en poſſeſſion. Il en parut un autre touchant les traitez que les Etats & Princes de l'Empire font

* 1680.

en leur nom, *de Imperii Germanici ejusque statuum Fœderibus:* un autre enfin du Droit de la guerre & des Garants de la paix, *de Jure belli & sponsoribus pacis:* tous ouvrages, où regnent egalement la moderation, le bon sens, la justesse, & l'érudition de l'Auteur.

Jusques là le malheur qu'avoit eu Mr. Obrecht de naistre & d'être élevé dans la Religon Protestante, l'avoit rempli de prejugez, qui ne lui laissoient voir qu'à demi la verité. Il avoit pourtant senti de secretes inquietudes sur ce sujet; & cela l'obligea d'examiner de plus prés l'origine & les causes du Schisme qui le séparoit de l'Eglise Catholique.

Ce n'est pas précisément dans l'Ecriture, disoit il, que je cherchois à m'eclaircir: car quoyque j'en fisse ma plus douce consolation, je vis bien qu'en l'abandonnant à l'interpretation arbitraire des particuliers, on pourroit la tourner en tout sens, & dés là autoriser toutes les sectes. Ce qui me convertit, fut qu'en fouïllant dans l'an-

iquité Ecclesiastique, j'y trouvay
!equoi justifier tous les dogmes
u'adopte l'Eglise Romaine & que
ejette la Protestante. J'y vis-mê-
ne la plupart des ceremonies que
: traittois de superstition, établies
t autorisées. Cette antiquité de
ı doctrine & des usages, jointe à
ı succession des Pasteurs, me pa-
ıt emporter conviction. Cepen-
ant, ajoûtoit-il, comme je tenois
ıcore à l'Heresie plus par le cœur
ue par l'esprit, vingt fois je fermay
: jettay à terre mes livres, de de-
it d'y trouver mes preventions
op fortement combattuës.

Mr. Obrecht étoit dans ces agi-
tions,* lorsque le Roy s'étant ren-
u maître de Strasbourg, il y vint
ı personne avec toute sa Cour.
I. Pelisson qui étoit du voyage &
ıi connoissoit de reputation M.
brecht, vint le trouver, & eut
ec lui quelques conferences. Ce-
i-cy lui découvrit l'étude qu'il
isoit en secret de sa Religion: mais
ıeure de sa conversion n'étoit pas
nuë; & s'il fut ebranlé, il ne se

* 1681.

rendit pas. Les Jesuites que S. M. établit bien-tôt aprés à Strasbourg, conférerent souvent avec lui. Et quoy qu'il opposât à leurs raisonnemens toute l'habileté dont on peut appuyer une mauvaise cause, il sentit la force de la verité: il la goûta; & ayant pris enfin * le parti de l'embrasser, il abjura les erreurs du Lutheranisme à Paris entre les mains de Mr. l'Evêque de Meaux. Tout le monde eut alors les yeux sur Mr. Obrecht: mais loin de s'effrayer de la nouveauté du spectacle qu'il donnoit à sa patrie, il ne pensa qu'à l'édifier & qu'à la ramener avec lui au sein de l'Eglise par les exemples de sa pieté. Il servit même alors de modelle aux Catholiques, qui admirerent dans un esprit si éclairé une foy si aveugle, & tant de simplicité Chrêtienne.

Mr. Obrecht à son retour de Paris se remit à professer le droit: & ce fut en ce temps là qu'il enrichit de sçavantes notes le traité de la guerre & de la paix du celebre Grotius.

* 1684.

Dés l'an 1685. Le Roy instruit de toutes parts du merite de Mr. Obrecht, le nomma pour presider en son nom au senat de Strasbourg en qualité de Preteur Royal : & le nouveau Magistrat tourna alors toute son application vers les affaires publiques. L'Heresie avoit introduit dans Strasbourg un abus enorme au regard de la dissolution des mariages. Les Juges étoient en possession de les dissoudre pour cause d'adultere, & de laisser à la partie lezée un plein droit de passer à de secondes noces. Mr. Obrecht pour essayer d'abord de reprimer cet abus par la voie de l'instruction, traduisit en Allemand le livre de S. Augustin des mariages adulteres ; & convainquit de faux les Ministres qui autorisoient un sentiment si pernicieux : enfin il obtint du Roy une defense * sous peine de la vie, de tolerer à l'avenir ou de célébrer de pareils mariages.

En ce temps là le P. Dez, premier Recteur des Jesuites de Strasbourg, aprés quelque conferences

* 1687.

bien étoient mal - fond
tentions fur une Cour
on l'avoit vainement f
me on a deja donné un
Recueil *, il fuffit d
que ce n'eft qu'un lo
ment d'autoritez & d
cifives. Mr. Obrecht
dreffé le plan d'un T
culier fur la fucceffio
de Milan ; & il n'att
le faire paroître que la
du Manifefte de l'Em
fin comme fi cette fo
à digerer n'eût pas fu
cuper, il achevoit enco
duction de la Vie de Py
te en Grec par Jamblic

té ne s'affoiblît, & que ses forces ne s'épuisassent par un travail si opiniâtre : & cela arriva en effet. Mais comme il attribuoit moins à son application qu'au mauvais air de Francfort, la langueur où il tomboit, il ne changea rien dans le plan de ses études, & lutta six mois contre le mal qui l'a enfin emporté.

Aprés avoir rendu sa sentence sur les Droits de Madame, il se fit transporter à Strasbourg ayant déjà la mort dans le sein, & consumé d'une fievre lente & purement interne. Il se contenta d'abord de garder le lit comme par precaution; mais bien-tôt il parut si affoibli par l'augmentation de sa fiévre, qu'il fallut l'avertir du danger où il étoit. On n'eut besoin pour cela d'aucun ménagement : & celui qui lui rendit ce dernier office, le trouva parfaitement resigné & plein des plus beaux sentimens qu'inspire alors le Christianisme. Il fit venir le Recteur des Jesuites, à qui il se confessa avec toutes les marques d'une grande douleur :

après quoy, ayant demandé avec empressement le saint Viatique, il le reçut avec une foy vive, & il dit après qu'il tiroit de l'Eucharistie une force extraordinaire. Il se fit ensuite administrer l'Extreme-onction; & loin de s'en effrayer, il prévint son épouse sur ce sujet en l'instruisant de la fin & de l'efficace de ce Sacrement.

Après cela Monsieur Obrecht ne pensa qu'à Dieu, avec lequel il s'entretenoit par des aspirations vives & frequentes. Il souhaitta ardemment de gagner par avance le Jubilé dont le temps approchoit; & il voulut qu'on le recommandât aux prieres de la Confrairie des Agonizans, à l'établissement de laquelle il avoit beaucoup contribüé, & dont il frequentoit fort reguliérement les assemblées. L'air simple, mais vif, dont il parloit de Dieu, inspiroit à tous les assistans de la pieté, & répondoit de la sienne. Il conserva dans l'agonie une pleine connoissance, fixant alors ses regards sur son Crucifix, & semblant faire effort pour répondre aux prieres

de l'Eglise sur les mourans. C'est ainsi que ce grand homme à consommé une vie toute occupée de ses devoirs, par une mort precieuse devant Dieu. * Il a semblé que cette perte fût un deüil public par les regrets universels dont-elle a été suivie.

On peut dire que jamais sçavant n'a été plus regreté ni plus digne de l'être que Mr. Obrecht. La Republique des Lettres perd en lui un de ses principaux ornemens; le Senat de Strasbourg pleure un Chef d'une habileté consommée; la France regrette un de ces genies universels également nez pour les Sciences & pour le Conseil; les honnêtes gens de tous les païs avec qui il étoit en commerce, désesperent de retrouver ailleurs tant de rares qualitez de l'esprit & du cœur si heureusement reünies, & de rencontrer, sur tout avec un merite si superieur, tant de douceur & de modestie.

* *Le 6. d'Aoust 1701.*

LISTE DES OUVRAGES de Mr. Obrecht qui ne ſont pas marquez dans le Memoire precedent.

DIſſertatio de Abdicatione Caroli V. Imp.

De Electione Imperatoris Romano Germanici.

De Unitate Reipublicæ in Sacro Romano Imperio.

De Clenodiis S. Rom. Imperii.

De legibus agrariis Populi Romani.

De vera Philoſophiæ Origine.

De Philoſophia Celtica.

De extraordinariis Populi Romani Imperiis.

De Ratione Belli.

Sacra Termini.

De Cenſu Auguſti.

De Legione Fulminatrice M. Antonini Philoſ. Imp.

Hoſtis Dedititius.

De Expeditione Romana.

De Communione.

Exercitationes tres ad Severin. de Monzambano de ſtatu Imperii Germanici lib. un. cap. 1. & 2.

Ræthliches Bedencken Warzu bey fur-

gegangener Wahl des Rœmischen Kœnigs Josephi gesamte Reichs Stævde berechtiget, und vvie sie sich dabey Zubezeugen haben. 1690.

Paraenesis de conjungendis Privati & Publici juris studiis, duabus Orationibus comprehensa.

Discursus in Instrumentum Pacis Westphaliæ 1695. Wezler.

Memoires concernant la seureté publique de l'Empire. 12.

Notæ in Pollucis Onomasticon.

Canis sub fustem missus, contra Schurz-Fleisch.

Pro J. Henrico Bœlcero.

Præfatio ad Institutiones juris Justinianeas, cum Notis Georg. Davidis Locameri.

Memoire raisonné pourquoy il n'est pas croyable que le R. T. C. ait l'intention de porter la guerre dans l'Empire à l'occasion de la succession d'Espagne ; ou que S. M. veüille rien entreprendre par voye de fait contre l'Empire ou quelques uns de ses Etats, pour les obliger à recevoir garnison dans les places qu'ils possedent sur la frontiére.

Mr. Obrecht a fait aussi des Notes

DIssertatio de
V. Imp.

De Electione Imper
manici.

De Unitate Reipub.
no Imperio.

De Clenodiis S. Rom

De legibus agrariis P

De vera Philosophia

De Philosophia Celti

De extraordinariis
periis.

De Ratione Belli.

Sacra Termini.

De Censu Augusti.

De Legione Fulmin
Philos. Imp.

Hostis Dedititius.

gegangener Wahl des Rœmischen Kœnigs Josephi gesamte Reichs Stände berechtiget, und wie sie sich dabey Zubezeugen haben. 1690.

Parænesis de conjungendis Privati & Publici juris studiis, duabus Orationibus comprehensa.

Discursus in Instrumentum Pacis Westphaliæ 1695. *Wezler.*

Memoires concernant la seureté publique de l'Empire. 12.

Notæ in Pollucis Onomasticon.

Canis sub fustem missus, contra Schurz-Fleisch.

Pro J. Henrico Bœclero.

Præfatio ad Institutiones juris Justinianeas, cum Notis Georg. Davidis Locameri.

Memoire raisonné pourquoy il n'est pas croyable que le R. T. C. ait l'intention de porter la guerre dans l'Empire à l'occasion de la succession d'Espagne; ou que S. M. veüille rien entreprendre par voye de fait contre l'Empire ou quelques uns de ses Etats, pour les obliger à recevoir garnison dans les places qu'ils possedent sur la frontiére.

Mr. Obrecht a fait aussi des Notes

laiſſoient pas d'avoir
tion pour luy , & de
coup à ſes ſentimens.
de 69. ans ; & Mr. ſor
cedé dans le Canonica
de l'Egliſe Collegiale
mas , & dans la chaiſe
qu'il avoit.

DISSERTATIC
toricas del Culto im
B. Raimundo Lull
dire, Diſſertations
chant le Culte rend
memorial au B. R
Docteur trés-éclairé
ſa Doctrine n'a jama
Abregé de ſa vie. L

ſoit appuyé ſur l'autorité de pluſieurs Ecrivains dont les paroles ſont citées à la marge. Outre la Preface qui eſt aſſez longue, l'Ouvrage contient deux grandes Diſſertations. La premiere eſt ſur le Culte qu'on rend au B. Raymond. L'Auteur prétend faire voir par des raiſons convaincantes, & par le témoignage d'un grand nombre de perſonnes recommandables pour leur pieté & leur ſçavoir, que c'eſt de tout temps qu'on a honoré ce grand homme.

La ſeconde Diſſertation regarde la Doctrine du B. Raymond. On y fait voir d'abord que les Papes n'ont jamais donné de Bulle par laquelle ils ayent pretendu la cenſurer; & on répond aux raiſons que ſes adverſaires employent pour prouver le contraire. L'Auteur en fait remarquer le peu de force & le peu de ſolidité, & montre qu'elles ne roulent que ſur un équivoque. Il apporte enſuite pluſieurs raiſons de convenance, comme ſont le progrés de la doctine en queſtion dans les Academies Catholiques, l'appuy que les

Rois auſſi bien que les Tribunaux tant Seculiers qu'Eccleſiaſtiques lui ont donné ; le conſentement de toutes les perſonnes éclairées ſur ce ſujet ; & il fait voir par là que cette doctrine eſt exempte de toute cenſure.

L'Auteur finit cet Ouvrage par un abregé de la vie du B. Raymond, aprés quoy on trouve un Catalogue aſſez curieux des livres qu'il a compoſez. Celuy qui nous a envoyé cet extrait d'Eſpagne auroit fait plaiſir au public d'y joindre le Catalogue dont il s'agit. En tout cas il y en a un dans la Bibliotheque des Auteurs d'Eſpagne.

TRACTATUS DE LIBERO arbitrio in tredecim diſputationes diviſus. Auctore D. D. Joanne Fernandez de Prado &c. c'eſt à dire, *Traité du Libre Arbitre diviſé en treize Diſputes. Par le Docteur Dom. Jean Fernandez de Prado autrefois Profeſſeur de Philoſophie à Alcala, maintenant Archiprêtre de Sainte Marie de l'Egliſe des Saints Juſte & Paſteur, & Examinateur Synodal dans l'Archevêché de Tolede.* A Alcala chez Julien François Briones Imprimeur de l'Univerſité 1701. in fol. pagg. 604.

LE but que s'eſt propoſé l'Auteur eſt de faire voir que l'eſſence de la liberté de l'homme conſiſte dans l'indifference elective, comme parle l'Ecole; c'eſt-à-dire dans un pouvoir abſolu qu'a la volonté lorſqu'on luy propoſe deux biens oppoſez, de choiſir celui qu'elle juge à propos, ou même de n'en choiſir aucun. Ainſi tout ce qui porte la volonté vers un de ces objets, ſans qu'elle puiſſe refuſer ſon conſentement, eſt contraire à ſa liberté.

Le Docteur prouve ensuite que toute prédétermination inévitable qui previent l'acte de nôtre volonté, & qui l'attache efficacement à quelque objet avant qu'elle s'y soit déterminée elle-même, est incompatible avec la liberté, soit que cette prédétermination soit une qualité créée, soit qu'elle ne soit rien autre chose qu'un Decret de Dieu. La raison est, que cette détermination impose une necessité que les P P. ont appellée antecedente & ennemie de la liberté. Il ne sert de rien, ajoûte le Docteur, de dire que cette prédétermination ne regarde point l'acte prochain : car cela est faux ; & quand cela seroit vray, comme le pretendent les defenseurs de cette Doctrine, la difficulté demeure toute entiere.

L'Auteur conclut de là que la grace interieure qui nous porte efficacement au bien ne tire point son efficacité d'aucune de ces deux prédéterminations ; puisque cette grace obtient le consentement de nôtre volonté avec tant de douceur, qu'il depend entierement d'elle de

le donner, ou de ne le donner pas. Il prétend que les Peres de l'Eglise & les Conciles n'ont point reconnu de grace efficace, qui de sa nature & regardée en elle même soit telle que la volonté ne puisse y resister ; que S. Augustin n'a jamais voulu faire admettre à Pelage une grace de cette nature, mais celle qui laisse à la volonté le pouvoir d'y resister ou d'y consentir, que c'est-là la veritable grace que Jesus-Christ nous a obtenuë par ses merites, & qui nous est necessaire pour faire le bien : grace au reste que Pelage n'a jamais reconnue, n'admettant que celle de la loy & de l'instruction qui est infiniment au dessous de cette vraye grace que reconnoît toute l'Eglise Catholique.

Le Docteur montre ensuite que c'est par le consentement qu'on donne à cette grace interieure, que se fait le discernement du juste & du reprouvé ; que c'est-elle qui échauffe nôtre volonté, la porte vers le bien, le luy fait entreprendre & executer, &c. que c'est là ce qu'enseignent l'Ecriture, les

Peres, & particulierement St. A
gustin ; que les endroits où ce
Docteur parle de l'éfficacité d
grace ne peuvent s'expliquer
la grace efficace par elle même
leur faire une violence manifes

L'Auteur fait voir encore
le concours de Dieu dont n
avons besoin pour agir ne p
pas non plus consister dans les
crets prédéterminans. Car ce c
cours ne peut préceder n'y d'
priorité de temps, n'y d'une *prio*
de nature, l'action de la creat
n'en étant point distinguée : q
s'il falloit admettre un conco
qui precedât l'action, le conco
qu'on appelle *simultanée*, & q
tout le monde avouë être necess
re pour agir, seroit quelque ch
se d'inexplicable : que c'est m
raisonner de prouver la necess
d'un concours prévenant par c
Axiome, *Tout mobile qui se m*
doit avoir été mis en mouvement p
un autre ; puisque cela ne pe
être vray, que parceque le mobi
n'a pas la puissance de se mett
en mouvement, comme nôtre v

a celle de se déterminer elle à agir : enfin que le decret quel Dieu applique sa toute nce à agir avec nous, ne nous e aucune necessité.

livre du Docteur Espagnol nt beaucoup d'autres choses n'a pas jugé à propos de rap- icy ; parce qu'elles n'ont rien ıteressant.

CTATUS DE SACRO-ctæ Trinitatis Mysterio, &c. st-à-dire *Traité du Mystere a très-Sainte Trinité : Par Emuel Navarro General des Bectins Anglois établis en Esne, cy-devant Grand Definiteur l'Ordre, Predicateur de leurs estez Catholiques Charles II. hilippe V. Docteur de Salaman-, autrefois Professeur de Philoie, maintenant Professeur de ologie du soir.* A Salamanque z Gregoire Ortiz Gallardo. L. in folio.

n voit dans cet Ouvrage ut ce qui s'est jamais dit de

part & d'autre, ou refu
du d'une maniere égale
& solide. L'Auteur a
donné en abregé l'Histoi
retiques qui ont attaqu
ce grand Mystere de la S
nité, rapporte toutes leu
qu'il combat par l'autorit
ciles & des Peres, & pa
sons convaincantes. Il n'o
de ce que les autres Au
dit sur ce sujet, soit qu
ayent parlé qu'en passant, s
ayent traitté la matiere à f
tout cela est arrangé selon
des temps ausquels ces aut
écrit.

Celui-cy a rejetté à la fin
Ouvrage toutes les question
on a coutume de dispute
l'Ecole, comme sont cell
regardent les Processions, le
lations, les Notions, la Fil
&c. Et on ne sçauroit trop le
pour la subtilité & la netteté
laquelle il a traitté une matie
abstraite.

EXTRAIT D'UNE LETTRE de Monsieur Galland à Mr. Nicaise Contenant la découverte d'une Medaille antique du Tyran Amandus, & la description de quelques autres Medailles curieuses.

MOnsieur Foucault ayant été averti, que l'on avoit déterré à Bayeux un vase antique, où il y avoit des Medailles, donna ses ordres pour se les faire envoyer. On lui envoya aussi un autre vase trouvé au même endroit. Celui-cy est de verre : c'est *l'Vrceus* que l'on voit sur les medailles des Cesars, parmi les marques du Pontificat avec l'inscription PIETAS AUG. Pour le vase où étoient les Medailles, il est de terre cuite, differente de celle dont on se sert aujourdhuy à Bayeux pour de semblables usages. Ce vase contenoit six à sept cens Medailles de bronze, petites & toutes du bas Empire, depuis Gallien jusques à Diocletien. Celles des Tetricus, pere & fils, s'y sont trouvées en plus grand nom-

bre , que toutes les autres ; mais d'une fabrique tout-à-fait barbare , & avec des inſcriptions très-defigurées & très-corrompuës. Quoique la pluſpart de ces Medailles ne ſoient gueres propres qu'à être gardées dans des rebuts , je n'ay pas laiſſé d'en faire un bon uſage dont vous entendrez parler.

Dans ce grand amas de Medailles , il ne s'en eſt trouvé qu'une ſeule de Carauſius laquelle Mr. Foucault n'avoit pas. Elle a au revers PROVIDENTIA AUG. pour inſcription , avec le type de la Providence. M. Foucault a pluſieurs Medailles de Caurauſius, dont il y en a deux trés-rares. La premiere a au revers pour inſcription EXPECTATE VENI , & pour type la Felicité , qui tend la mains à Carauſius. Il y a deux ans qu'elle fut apportée d'Angleterre avec une ſemblable qui eſt au Cabinet de Monſeigneur le Duc du Maine. L'autre a au revers FIDEM MILITUM NN , avec une figure de femme qui tient une balance & une corne d'abondance. Celle-

cy ne se trouve que dans le Cabinet de Mr. Foucault ; au moins n'ay je pas connoissance qu'elle soit ailleurs.

Outre le Carausius que j'ay trouvé dans les Medailles de Bayeux, j'en ay encore trouvé une autre bien plus considerable; puisqu'il n'y a aucun livre de Medailles où il en soit fait mention. Elle est du Tyran Amandus, de qui Aurelius Victor a parlé dans les Cesars, & Eutrope au livre 9. Ils conviennent l'un & l'autre que des Paysans des Gaules s'étant soulevez sous le nom de *Bagaudes* qu'ils s'étoient donné, mirent Amandus & Ælianus à leur tête, & se rendirent trés-formidables & trés-puissans aprés le départ de Carin, Diocletien fut obligé d'envoyer contre eux Maximien, qui les vainquit eux, & les deux Tyrans qui avoient pris le titre d'Augustes, comme leurs Medailles en font foy.

Mr. Foucault avoit déja une Medaille d'Ælianus, que je ne trouve décrite nulle part, non plus que

celle d'Amandus: ce qui me donne envie de vous faire icy la description de toutes les deux. Celle d'Amandus est trés-petite : mais fort nette: celle d'Ælianus est un peu plus grande. IMP. C C. AMANDUS PF. AUG. La tête du Tyran rayonnée, le visage plein & la barbe fournie.

IC........ PUB.VIIII.Il devroit y avoir SPES PUBLICA,pour répondre au type de l'esperance que l'inscription accompagne : mais le coin ayant porté hors du metail, le mot SPES s'en trouve rejetté. Les caracteres VIIII. assez confus viennent de la negligence du Graveur,qui les a figurez au lieu de LICA,pour faire PUBLICA.

IMP. C. L. ÆLIANUS PF. AUG. La tête du Tyran rayonnée J.C. VICTORIA AUG. Le type ordinaire de la Victoire.

On voit dans Occo cette inscription d'une Medaille d'Amandus : c'est le côté de la tête seulement IMP. C. CN. SAL. AMANDUS. PF. AUG. Apparemment qu'Occo l'a mise sur le rapport de quel-

qu'un qui avoit veu une Medaille de ce Tyran, & qui n'avoit pû rendre compte du revers. Suivant cette inscription Amandus devroit s'appeller *Cneus Saloninus Amandus*: & Tristan dans ses Commentaires sur les Medailles, le nomme aussi *Saloninus*, fondé, comme je crois, sur cette autorité; à moins qu'il ne l'ait pris dans Orose, qu'il cite comme faisant aussi mention d'Amandus. Mais je n'ay pas cet Auteur pour le consulter.

Quoyque l'abbreviation SAL. ne soit point sur la Medaille de Mr. Foucault, je ne pretends pas pour cela que le Tyran ne s'appelle aussi *Saloninus*. Ce seroit là son nom de Famille, étant assez visible qu'*Amandus*, ne peut passer que pour ce que les Romains appelloient *Cognomen*. Au régard du prénom, ces lettres IMP. C.C. qui sont trés-distinctes, & qui font *Imperator Cæsar Capis*, montrent que son prénom étoit *Capis* & non pas *Cneus*.

De six Tyrans, qui s'étoient soulevez en differens endroits de l'Empire Romain au commencement du

regne de Diocletien, Mr. Foucault a maintenant des Medailles de cinq : sçavoir d'Amandus, d'Ælianus, de Carausius, d'Alberius, & de M. Aurelius Julianus qui s'étoit fait déclarer Auguste en Afrique, suivant Aurelius Victor dans les Cesars. Le sixiéme a été Achilleus, qui a fait la même chose en Egypte, suivant le même Aurelius Victor & Eutrope livre 3. Mais l'on n'a pas encore vû de ses Medailles, & je ne sçay si l'on doit esperer d'en voir. Cela n'est pas impossible pour peu de temps qu'il ait conservé son autorité ; étant constant que l'on frappoit des monnoyes au nom de tous ces Tyrans, d'abord qu'ils étoient reconnus par le moindre parti.

Comme je ne vois pas qu'il soit parlé en aucun endroit des Medailles du Tyran M. Aurelius Julianus, je croy que vous ne serez pas fâché que je vous decrive celle du cabinet de Mr. Foucault, & je finis ma lettre par là. Cette Medaille est petit bronze, pareille à celle de Diocletien de la même forme. IMP. C. M. AUR. JULIANUS PF.

AUG. La tête de ce Tyran rayonnée. J. C. FELICITAS TEMPORUM. Le type de la Felicité qui tient un Caducée d'une main, & un Sceptre de l'autre.

Aurelius Victor, & Eutrope appellent seulement ce Tyran Julianus; mais cette medaille nous marque son prénom & le nom de sa famille, qui étoit celle des Aureles.

Comme nous allions faire imprimer cette lettre à Mr. Nicaise, nous avons appris sa mort. Voicy l'extrait de la lettre que Mr. le Goux a eu la bonté de nous écrire sur ce sujet.

EXTRAIT D'UNE LETTRE de Mr. le Goux l'aîné Conseiller au Parlement de Dijon, aux Auteurs des Memoires touchant la mort de Mr. l'Abbé Nicaise.

MOnsieur l'Abbé Nicaise étoit d'une bonne famille de cette ville, & son frere y a été Procureur General de la Chambre des Comptes. Pour luy il embrassa l'Etat Ecclesiastique qui s'accordoit mieux que tout autre avec le grand pen-

mi les gens de Lettr
qué particulierem
ſance & à la reche
mens Antiques, il
d'aller à Rome, où
Sçavans ſont ſi al
même d'être plus
tel ſéjour qu'il vou
d'un Canonicat qu
Sainte Chapelle. I
ſieurs années à Rom
l'eſtime & l'amitié
nombre de Sçavans
du premier rang a
toûjours été en c
ſon retour en Fra
naux Barberigo, &
écrit pluſieurs fois

Nicaise : & il seroit assez difficile d'en nommer aucun de quelque parti, de quelque nation qu'il ait été, dont il n'ait reçû des marques d'estime, & dont on ne trouve des lettres parmi ses papiers : à quoy certainement sa probité, son bon cœur, sa douceur, ses manieres obligeantes contribuoient autant que sa grande capacité & le goût qu'il avoit pour les sciences. Ces habitudes de Mr. Nicaise avec presque tous les sçavans luy prenoient une bonne partie de son temps, & l'ont empêché de donner au public aucun grand Ouvrage : mais les lettres qu'il a écrites, & celles qu'il a reçûës en peuvent faire un trés beau & trés-curieux. Il fit imprimer à Lyon en 1689. une Dissertation Latine *de nummo Pantheo Hadriani Imperatoris*, qu'il dedia à Mr. Spanheim. Il fit encore paroître la même année une explication d'un ancien monument trouvé en Guyenne dans le Diocese d'Ausch: & en 1691. il publia un discours sur la forme & la figure des Syrenes, où suivant l'opinion du sçavant Mr. Huet ancien

Italien de Mr. Bell
deſcription des Ta
tican ; & il y avoit
cours ſur l'École d'
le Parnaſſe, qui ſont
de Raphaël. Il ſonge
dier ce petit Ouvra
Albani : mais ce q
pouvoir être offert a
bani, il l'a jugé par
digne du Pape Cleme
fait encore un petit
Muſique ancienne ; &
enlevé lorſqu'il trava
au public l'explicati
cienne Inſcription, M
ARNALIÆ, qu
vé au village de Vel

qu'il a terminée par une mort trés-Chrétienne au mois d'Octobre 1701. âgé de 78. ans Il est mort à Velley & il y est enterré auprés de son frere.

DISCOURS PHILOSOPHIQUE sur la création & l'arrangement du monde, où l'on fait voir les rapports qu'il y a entre les creatures, & leurs dépendances sous les Loix de la Providence. Par M. J. F. V. D. E. M. A Amsterdam chez Paul Marret Marchand Libraire dans le Beurstraat, à la Renommée 1700. in 8. pagg. 326.

MOnsieur Vallade veut montrer qu'il y a du dessein dans l'arrangement des parties de l'Univers, & voici comme il le montre en effet. Il prouve d'abord que la matiere n'est pas l'être necessaire: car comment le seroit-elle ne renfermant rien dans son idée que la longueur, la largeur, la profondeur, & le pouvoir d'être remuée? Si chaque partie de la matiere étoit un être necessaire, on ne verroit

aucune alteration ni aucun changement dans le monde. Il faut admettre un Createur : il a toutes les perfections ; sa volonté donne l'existence aux choses ; luy seul produit du mouvement.

L'Auteur observe à propos, que nulle partie du monde ne subsisteroit sans l'autre : d'où il s'ensuit que nulle partie en particulier ne peut être regardée comme le principe des autres. Le mode general de l'Univers ne peut non plus être regardé comme le principe qui gouverne toutes choses : car comment les gouverneroit-il ? Un Dieu tout esprit & intelligence est le principe des rapports que nous voyons entre les differentes parties du monde.

Les Plantes ont un rapport au mouvement general de l'Univers ; car si l'oignon est renversé dans la terre, la tige qui sort de l'oignon fait un crochet pour pousser hors de terre & suivre ainsi le mouvement de la matiere subtile. Les Plantes ont des rapports particuliers entre-elles ; cela paroît dans des palmiers ; elles en ont avec les animaux ;

coco naît dans des païs ou sans
y les hommes manqueroient de
le, de pain, de lait, de papier &
cordages. Les qualitez des Plan-
de chaque climat, sont un indice
maladies qu'on y doit craindre,
en même-temps elles en sont le
nede.

Qui ne s'apperçoit pas du rapport
: les animaux ont avec l'element
s lequel ils vivent, & avec la
tiere subtile qui cause le mouve-
nt de leur corps comme celuy
autres parties du monde ? Le
:, les dents, le groin & les pieds
; animaux sont proportionnez à
nourriture qu'ils doivent pren-
:. Mr. Vallade suppose que les
es sont de pures machines. L'in-
ıct selon luy est un effet du le-
n qui reste dans l'estomac de l'a-
nal. Les parties que ce levain
ıale secoüent les branches ner-
ıses de son orifice & y font
ıir les esprits en abondance,
nouvement de ces branches ner-
ıses se communique à d'autres
fs, l'animal marche, & l'odeur de
qui luy convient ou de ce qui ne

Il s'agit d'un rena
d'Inde sur un a
en faire curée. Le
trop hautes pour
renard commenç
tour de l'arbre.
roüetoit de son c
ches : mais le ren
te sorte continu
manege, & le c
enfin la tête à fo
se laissa tomber.

Mr. Vallade t
Anges & des hom
autres sont faits
choses sensibles ju
reçût d'abord le

On n'eſt pas ſurpris qu'un Pro-
ſtant comme Mr. Vallade, ait
ancé par-cy par-là des propo-
ons conformes aux ſentimens de
 parti : ny qu'eſtant Docteur en
decine ſeulement, il luy en ait
chappé qui ne s'y accordoit pas,
 plus qu'avec ceux de l'Egliſe
holique. Par exemple, c'eſt
mme Proteſtant qu'il dit (page
.) que l'homme dans nôtre état
peut de ſoy faire *que de mau-
es actions.* C'eſt faute d'être
éologien qu'il dit ſans reſtriction
age 268.) *depuis que l'homme a eu
é la Loy de ſon Createur, Dieu s'eſt
gné de luy autant qu'il s'eſt pû faire
s l'anéantir.* Cela pris à la lettre
nfereroit que tous les hommes
nt reprouvez & même damnez.
r il n'y a que des damnez qu'on
iſſe dire que Dieu eſt éloigné
ux autant qu'il le peut être ſans
 anéantir : & c'eſt ce qu'on ne
oit pas qui ſoit avoüé par les
héologiens Proteſtans.
On doit croire que c'eſt auſſi le
nque de Théologie, & non pas
un panchant pour le Deïſme qui

mêmes de la femme brisera la

serpent. (Et page 324.) *Tou*

Chrétiens se rapporte à ce qu

Christ, qu'il faut aimer tous

Moïse avoit bien dit la même

il avoit encore établi beauc

monies, & il falloit que la

enseignée pure : ce qui

borner la reparation de Je

à donner une idée plus d

culte de Dieu que Moïse

donnée. Mais Mr. Vallad

pliqué trop positivement

Deïsme, pour qu'on voul

çonner d'avoir songé à

riser.

EXTRAIT D'UNE LETTRE *de Mr. Friend rapportée dans les Transactions Philosophiques d'Angleterre de Mars & Avril, touchant une espece de convulsion fort extraordinaire.*

L'Année derniere durant l'été, deux familles de Blackthorn dans le Comté d'Oxford furent affligées d'une maladie dont on n'avoit point oüi parler jusqu'alors. On entendoit les enfans de ces deux familles aboyer comme des chiens. Un si étrange accident surprit tout le monde ; & Mr. Willis trés-habile Medecin pour s'assurer de la chose, alla voir une de ces familles. Voici en propres termes ce que j'en ay appris de luy-même.

Dans la famille que j'allay voir, dit-il, il y avoit cinq filles attaquées du mal qui faisoit tant de bruit dans tout le païs. En arrivant dans le village, j'entendis de fort loin leurs cris : & lorsque je fus entré dans la maison où elles étoient, je remarquay qu'elles branloient la tête avec

beaucoup de violence. Il ne paroiſſoit aucune convulſion ſur leur viſage, ſi ce n'eſt qu'elles bâilloient fort ſouvent. Elles avoient le pouls bon : on s'appercevoit ſeulement qu'à la fin de l'accés de leur mal, il devenoit un peu plus foible. Leurs cris ne reſſembloient pas tant au bruit que font les chiens quand ils aboyent, qu'à celuy qu'ils font quand ils hurlent, ou quand ils ſe plaignent : ils étoient auſſi plus frequens que ne ſont alors ceux des chiens. Les malades pouſſoient comme autant de ſanglots à chaque reſpiration.

Elles étoient cinq ſœurs à qui le mal avoit pris, quoi-qu'elles fuſſent d'un âge aſſez different ; car la plus jeune n'avoit que ſix ans, & la plus âgée en avoit environ quinze. Quelque fois elles avoient de bons intervalles, pendant leſquels elles pouvoient s'entretenir : & elles avoient alors l'uſage de tous leurs ſens. Quelquefois le mal revenant tout-à-coup, elles ſe mettoient à hurler comme auparavant, juſqu'à ce que les forces leur manquant elles tom-

boient comme d'épilepsie sur des lits qu'on leur avoit étendus à terre. Pendant quelque-temps elles demeuroient couchées, & gardoient un profond silence, puis les esprits venant à s'agiter de nouveau comme auparavant, elles se frappoient la poitrine ou d'autres parties du corps, & tourmentoient celles qui étoient auprès d'elles. Je ne dis rien dont je n'aye été témoin : sans cela je ne pourrois pas croire une chose si extraordinaire. La grande jeunesse de ces filles, le desinteressement de leurs pere & mere, & leur état ne permettent pas de soupçonner en cela aucun artifice.

Tout cecy piqua ma curiosité, & le 12. de Juin 1700. j'allay à Blakthorn pour y voir l'autre famille affligée de la même maladie. Il y avoit dans la maison un garçon & trois filles attaquées de ces convulsions depuis environ deux mois & demi, sans qu'ils eussent été malades auparavant, ou qu'on eût remarqué aucuns pronostiques de cet accident. D'abord il n'y eut qu'une des filles qui fut prise du mal, & le

Je trouvay en ar
enfans ſans convulſ
environ une demie
divertiſſoient aſſez
devant la porte de l
depuis pluſieurs ſe
voient point eu un f
long intervalle. Ils av
viſage, l'entretien g
de feu, tous les men
pouls trés-reglé : &
point d'autre marqu
ils étoient attaquez
foibleſſe. Lorſque j'ét
plus âgée des filles,
ans, fut priſe à l'or
convulſions. On s'

marque ordinaire à laquelle on connoissoit que le mal estoit prêt de commencer : & si les malades faisoient quelque effort pour empêcher l'humeur de monter, l'accés en estoit plus violent, & duroit davantage.

Les cris de cette fille faisoient une espece d'air de chanson très-désagréable, composé de trois tons, dont chacun se repetoit deux fois : après quoi elle soupiroit avec beaucoup de peine, & finissoit enfin l'air par un ton plus fort & plus elevé que les autres. J'ay peine à exprimer ce que je vis, & ce que j'entendis ; & il faut l'avoir vû pour en avoir une idée juste. Je remarquay qu'aprés avoir achevé son air, elle le recommençoit presque aussitôt. Quelquefois même elle changea d'air : ensuite les forces venant à luy manquer, le mouvement de la tête devint plus prompt, & elle chanta encore plus qu'auparavant ; jusqu'à ce que se sentant presque étouffée, après avoir proferé un ou deux tons, elle se tût, & arrêta un peu le mouvement de sa tête : & par

ce moyen, ayant repris ses forces, elle recommença à chanter. Pendant tout ce temps-là la tête lui branla toûjours par un mouvement égal de devant en arriere, & point autrement. Elle avoit les muscles du cou fort tendus & fort enflez : il ne paroissoit aucune convulsion dans tous les autres membres.

Ce qui merite bien d'être remarqué, c'est que la malade durant toute cette attaque eut toûjours libre l'usage de ses sens; & quoi qu'elle ne pût pas dire une seule parole, elle marchoit, ou s'asseïoit comme elle jugeoit à propos, ou comme on lui disoit de faire. La couleur du visage ne luy changea point. Elle avoit les yeux immobiles, comme si elle eût été morte. Il ne paroissoit de convulsion qu'à la bouche; où les muscles, qui étoient raccourcis, luy faisoient faire une grimace semblable à celle que font les chiens quand ils sont en colere. Enfin on appercevoit à peine le mouvement de son pouls. Je vis cette fille ainsi tourmentée plus d'une demie heure : & comme la nuit ap-

prochoit je la laissai dans ce pitoyable état. Son frere & ses sœurs, quoiqu'ils fussent presens, ne ressentirent aucunes convulsions. On me dit que la nuit ils dormoient tous assez bien, pourveû qu'ils en eussent envie en se couchant : car autrement le mal leur prenoit, & duroit jusqu'au matin, sans leur laisser que quelques bons intervalles assez courts comme pendant le jour.

Dans la premiere famille les filles avoient été attaquées du mal au commencement de l'année & dans ce temps là elles avoient été incommodées d'une enflure à la gorge. Elles eurent ensuite des attaques d'epilepsie, dans lesquelles elles perdoient entierement l'usage des sens. Dans cet état elles se frappoient quelquefois rudement la poitrine; quelquefois elles couroient comme des furieuses. Elles n'avoient rien ressenti de cela durant les trois premiers mois de leur maladie : & ce ne fut qu'un peu après que les dernieres dont j'ay parlé eurent eu des convulsions, que celles-là furent attaquées d'epilepsie.

ſulter les habiles M
Cependant la du
ptomes, ni ce qu
d'extraordinaire n'
que cette maladie n
turelle. Car ces
ſemblables aux autr
des eſprits animaux
des mouvemens vio
des nerfs & des mu
gent & ſe raccour
rien de plus extrao
convulſions que je
que dans quelques
quelles on rit, on p
pe avec violence,
nation des eſprits a

partie qui en a été attaquée, & quoiqu'on ne voïe gueres d'exemples de pareilles convulsions, cependant on verra bien qu'il peut y en avoir, si l'on fait attention à ce qu'a observé Mr. Willis, que dans les enfans qui n'ont point encore ressenti de fortes passions & qui ne sont pas accoûtumez au mouvement des parties exterieures du corps, la matiere des convulsions se jette souvent sur les nerfs les plus proches, c'est-à-dire sur ceux de la 3. de la 5. & de la 6. paire: ce qui cause des convulsions & des grimaces au visage & à la bouche.

Comme les malades de ces deux familles étoient proches parens, je laisse à ceux qui tiennent pour la sympathie, à examiner si la ressemblance du temperament, du sang, & des humeurs, n'aura point contribué à communiquer le mal à celle des deux familles qui ne la eû que quelques mois aprés l'autre.

MEMOIRE DE Mr. LEIBNITZ *touchant son sentiment sur le calcul differentiel.*

UN des Journaux de Trevoux contient quelque Methode de Mr. Jacques Bernoulli & y mêle des reflexions sur le calcul des differences, où j'ay tant de part. l'Auteur de ces reflexions semble trouver le chemin par l'infini & l'infini de l'infini pas assez seur, & trop éloigné de la methode des Anciens. Mais il aura la bonté de considerer que si les découvertes sont considerables, la nouveauté de la methode en releve plûtôt la beauté. A l'égard de la seureté du chemin, le livre de Mr. le Marquis de l'Hôpital lui pourra donner satisfaction. J'ajoûterai même à ce que cet illustre Mathematicien en a dit, qu'on n'a pas besoin de prendre l'infini icy à la rigueur, mais seulement comme lors qu'on dit dans l'Optique que les rayons du soleil viennent d'un point infiniment éloigné, & ainsi sont esti-

mez paralleles. Et quand il y a plusieurs dégrez d'infini, ou infiniment petit, C'est comme le Globe de la terre est estimé un point à l'égard de la distance des fixes; & une boule que nous manions est encore un point en comparaison du semidiametre du Globe de la terre. Desorte que la distance des fixes est un infiniment infini ou infini de l'infini par rapport au diametre de la boule. Car au lieu de l'infini ou de l'infiniment petit. On prend des quantitez aussi grandes & aussi petites qu'il faut pour que l'erreur soit moindre que l'erreur donnée : de sorte qu'on ne differe du style d'Archimede que dans les expressions qui sont plus directes dans nôtre methode & plus conformes à l'art d'inventer.

Quelques Geometres, qui ont examiné avec beaucoup de soin l'analyse des infiniment petits de Mr. le Marquis de l'Hôpital, & qui font même profeßion de suivre sa methode, disent qu'il y faut prendre l'infini à la rigueur, & non pas, comme Mr. Leibnitz l'explique icy. C'est par rap-

de Provence touc
parences de Satur
Juillet 1701.

J'Avois leû dans
cite pour ſon au
ghens, que vers le
année Saturne devoi
& ſans anſes : & j'
de vérifier cela. M
n'ay point de lune
ces ſortes d'obſerva
vers le commencem
un Gentil-homme d
mé Mr. de Ricard
maticien & exact ol
ce que j'avois veû dar
avec une lunette de
pluſieurs obſervatio
ſur leſquelles il cor

que de 15. deg. vers l'Oüeſt. Jamais cette planete ne lui parut ronde : mais au commencement il la vit de cette forme O— & enſuite de celle cy —O— Quand il la vit de la premiere forme, le côté ou il ne paroiſſoit point de ligne (ou de plan) de lumiere, étoit tourné vers la Lune qui brilloit alors, & qui à ſon avis effaçoit la ligne de lumiere qui auroit dû paroître de ce côté là auſſi bien que de l'autre.

Au reſte, comme Saturne étoit encore à plus d'un dégré de déclinaiſon, il n'y a dans cette obſervation rien de contraire au ſyſteme de Mr. Hughens, qui veut que Saturne ne paroiſſe rond & abſolument ſans anſes que quand il eſt à l'Equateur. J'oubliois de vous dire que dans la premiere forme ou Mr. de Ricard vit Saturne, la petite ligne de lumiere ne luy parut large que d'une demie ligne ; au lieu que dans la ſeconde, elle paroiſſoit large d'une ligne.

quatriéme regle du
Mr. Des-Cartes. P
gne Docteur és A

ENtre les regles d
données par Mr
celle-cy est la quatr
un espace où rien n
menter, ni diminuer le
corps dur, sans pesa
rement en repos, étoi
autre corps plus pe
corps, quelque grand
tesse, ne pourroit ja
plus grand.

Cette regle est
seulement par ceux
chez à l'ancienne Ph
encore par plusieur

ſer l'écrit qui a pour titre, *Eſſais* &c. l'Auteur, qui n'a pas voulu ſe nommer, entreprend d'y démontrer la verité de cette quatriéme regle du mouvement. La démonſtration neanmoins n'eſt que pour ceux des Carteſiens qui rejettent cette regle: car pour les partiſans de l'ancienne Philoſophie, l'Auteur n'a pas eſperé de les convertir.

A peine *l'Eſſay* a-t'il paru, que Mr. Molagne Profeſſeur dans la même Univerſité y a fait une réponſe qu'il a intitulée *Reflexions &c.* Ces deux écrits qui ſont in 8°. ne contiennent pas tous deux 50. pages. Quoiqu'ils ayent été imprimez ſeparément, on ne laiſſe pas de les joindre dans le même extrait; afin que le lecteur voyant enſemble les objections & les réponſes, puiſſe plus aiſément les comparer & juger de quel côté eſt la verité.

L'Auteur de *l'Eſſai* commence par établir pour principe que le repos eſt réel & poſitif. Il ajoûte que le repos ne demande pas moins d'action que le mouvement. Car,

que Dieu conserve ...
que temps le corps
lieu. De part & d'a
côté de Dieu une act
tive, & rien davan

Mr. Molagne avou
est reel, comme le
bres : mais il soutient
pas dire pour cela qu
quelque chose de po
que le mouvement
d'action que le repo
conçoit un corps en r
conçoit une puissanc
corps : au lieu que p
un corps en mouve
necessairement conce
sances, celle qui a c
celle qui l'a mis en n

L'Auteur de *l'Ess*

de changer l'état des autres corps. Or les corps qui sont en repos fournissent à Dieu l'occasion de changer l'état des corps qui sont en mouvement, comme ceux qui sont en mouvement donnent à Dieu occasion de changer l'état de ceux qui sont en repos; donc le repos est autant une force que le mouvement.

Mr. Molagne répond qu'au regard de Dieu le repos est une occasion, de la même maniere que la mort du Lazare fut à Jesus-Christ une occasion de faire paroître sa puissance en ressuscitant celui qui étoit mort depuis quatre jours: qu'ainsi on ne peut pas dire que le repos soit une veritable force.

L'Auteur de *l'Essai* aprés avoir établi les deux principes dont on vient de parler, pose 16. propositions dont il prétend que tous les Cartesiens doivent convenir. Mais son adversaire luy en conteste plusieurs: entr'autres la treiziéme conceuë en ces termes, *La vitesse est contraire à la tardiveté, mais non pas au repos*; & la quatorziéme qui est celle-cy, *On ne sçauroit comparer la vi-*

L'Argument supp
flexion est possible e
il s'agit, cequ'il fau
Deplus on pourroit
même raisonnement
mis en mouvement
contreroit un plus
aussi se reflechir avec
vement ; puisque cet
le moindre de tous l
qu'on peut imaginer

Le troisiéme Argume
que au premier ; & e
la même maniere.

Quatriéme Arg

Si le moindre corp

tre : donc le moindre corps ne sçauroit par la vitesse de son mouvement vaincre la résistance & le repos du plus grand.

Réponse.

La moindre vitesse du plus petit corps, dit Mr. Molagne aprés le celebre Auteur *de la recherche de la verité*, est capable de vaincre le repos du plus grand corps. Au reste on peut fort bien comparer la vitesse avec le repos, comme on peut comparer l'éclat de la lumiere avec les tenebres.

L'Auteur de *l'Essai* après avoir proposé ces quatre Argumens, se propose deux objections que voicy.

Premiere objection.

Il suit de la quatriéme regle de Mr. Des-Cartes, que la vitesse d'un moindre corps augmentée à l'infini ne pourroit jamais vaincre le repos d'un plus grand : ce qui paroît absurde. l'Auteur répond que cette consequence n'est point absurde, parceque la vitesse & le repos ne doivent point se comparer.

Seconde objection.

Si un corps avec deux degrez de vitesse seulement en rencontroit un plus petit de la moitié, mais qui auroit six degrez de vitesse ; en ce cas le moindre corps l'emporteroit sur le plus grand : donc à plus forte raison le moindre corps avec six degrez de vitesse devra vaincre un autre corps une fois aussi grand qui sera en repos. l'Auteur nie cette consequence ; parceque selon luy une grande & une moindre vitesse peuvent se comparer: au lieu que la vitesse & le repos ne peuvent pas se comparer.

On n'a fait qu'abreger icy ce qui se lit plus au long dans les imprimez des deux Professeurs de Bourdeaux. C'est au Lecteur à juger de quel côté est la verité.

DESCRIPTION D'UN AIMAN *artificiel qui est dans le Cabinet de Mr. Chamard.*

CEt Aiman est de l'invention de Mr. Joblot, Professeur en Mathematique dans l'Academie Roya-

le de Peinture & Sculpture à Paris. Comme il a beaucoup étudié les questions de l'Aiman, il y a fait aussi de très-belles découvertes. Une des plus curieuses est l'Aiman artificiel, dont on donne ici la figure & la description. Voicy de quelle maniere il a été inventé.

Il y a près de deux ans que Mr. Joblot cherchant les moyens d'augmenter la vertu des lames d'acier qui s'aimantent, fit les experiences suivantes.

Après avoir aimanté deux lames d'acier égales & toutes semblables, il appliqua l'extremité Boreale de l'une sur l'extremité Australe de l'autre : les faisant toucher suivant leur longueur, & par leurs plus larges surfaces. Ces lames ainsi appliquées ne purent jamais soutenir une petite boule de fer pesant seulement un gros ; quoiqu'elles eussent levé chacune separément un poids d'environ douze onces. Mr. Joblot fit ensuite une seconde experience toute contraire à la premiere. Car ayant appliqué le pole Boreal de l'une de ces mêmes lames d'acier

aimantées, sur le pole Boreal de l'autre, il leva un poids de 24. onces de ce côté là, & un de 16. onces par l'autre bout. C'est cette seconde experience qui fit naître à Mr. Joblot l'idée de deux Aimans artificiels, dont les proprietez sont pour le moins en aussi grand nombre que celle des Aimans naturels.

Il jugea donc qu'en appliquant de la sorte les unes sur les autres un plus grand nombre de lames aimantées, il pourroit faire croître considerablement leur force, & inventer ainsi un Aiman artificiel. En effet il en a fait préparer deux. On ne dit rien ici du premier; parce que l'Auteur s'est luy-même donné la peine d'en faire l'explication dans une conference publique. Voicy en abregé la composition du second.

Cet Aiman est composé de 48. pieces: sçavoir de 26. lames d'acier aimantées; de quatre etriers de laiton; de deux armures de fer placées aux extremitez de toutes les lames d'acier; de deux grippes de laiton en forme de double equerre, qui font l'office d'une ceinture pour serrer

les armures contre les extremitez des lames d'acier ; de deux petites vis ; de quatre goupilles de laiton ; de cinq coins ; de deux anses pour soutenir l'Aiman ; enfin d'une regle de bois couverte d'une petite lame de cuivre ou de laiton, pour empêcher l'impression des coins, qui s'enfonçant dans le bois ne pourroient pas si bien serrer les lames qui sont au dessous. On concevra plus aisément tout l'artifice de cet Aiman, en jettant les yeux sur les cinq figures qu'on a fait graver icy.

La premiere figure est la representation exterieure de l'Aiman, portant trois poids de fer qui pesent ensemble plus de 27. livres.

La seconde figure represente l'Aiman artificiel vû par dessus.

La troisiéme le represente vû par dessous.

La quatriéme est le profil de cet Aiman artificiel, qu'on suppose coupé par un plan vertical passant par son axe.

La cinquiéme represente une de ses anses auprès de ses crochets.

Des 26. lames d'acier, il y en a

24. qui ont chacune dix pouces de longueur, onze lignes de largeur, & une bonne demi ligne d'épaiſſeur. Il ſeroit inutile de les faire plus épaiſſes; parce que la vertu magnetique ne ſe communique pas plus avant dans l'acier, comme Mr. Joblot l'a remarqué par pluſieurs experiences.

Ces lames étant aimantées, on les a miſes l'une ſur l'autre, ſuivant leurs plus larges ſurfaces, ayant leurs poles Boreaux tournez du même côté, & formant un parallelipipede rectangle repreſenté en la quatriéme figure.

Les 24. lames ſont couvertes devant & derriere par deux autres, qui en cachent l'épaiſſeur, comme on peut le remarquer en la premiere figure.

Ces 26. lames ſont preſſées enſemble par quatre étriers de laiton, & par autant de coins de même matiere; ainſi qu'il paroît en la premiere figure.

Les deux armures A. & B. ſont de fer, & d'une invention toute nouvelle. Leur hauteur eſt de 27 lignes; leur largeur de 12. & la longueur de la baſe de 23. à 24. lignes

fi

re .

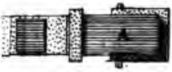

ure .

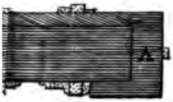

1701. Nov.

c.
Prem

On les voit representées en la premiere & quatriéme figure.

Il y a comme on a dit, deux grippes de laiton en forme de double équerre, qui servent à tenir les armures étroitement unies aux extremitez du corps de l'Aiman, ou des 26. lames d'acier, dont il est composé. Ces deux grippes sont representées dans la premiere, seconde & troisiéme figures.

Au dessus de toutes les lames d'acier, il y a une regle de bois couverte d'une lame de laiton, pour remplir un vuide, & pour mieux serrer avec des coins les lames qui sont au dessous, comme on peut l'observer dans la premiere & quatriéme figure.

Enfin on voit en la premiere figure une partie des deux anses de laiton qui servent à soûtenir l'Aiman. Le haut de ces mêmes anses est representé en la cinquiéme figure.

On auroit pû faire un contact plus parfait, que celuy qui s'observe aux bases des têtes des armures, & des endroits de la barre de fer qui en sont touchez; en creusant un

de.30. livres Mais
roit pû apperceve
paroît surprenante
le temps que cet
poids de 27. livres
attentivement les
avec une bougie
voit très-intercepte
passant par plus d
leur longueur : ce
lorsque l'Aiman
beaucoup moins

On pourroit en
considerablement la
me aiman artificiel
regle de bois qui est
tant en sa place auta
cier qu'il en faudra

Depuis que cet
sa vertu n'a point

ner un ſeul moment : & l'on ne doute point qu'il ne conſerve toûjours cette vertu, pourvû qu'on l'empêche de ſe roüiller. Il aimante une lame d'acier à laquelle on fait porter un poids de près de ſept onces : & il peut ſervir à faire toutes les experiences qu'on feroit avec les meilleurs Aimans naturels.

L'ATLAS CURIEUX, OU LE monde repréſenté dans les Cartes générales & particulieres du Ciel & de la Terre, diviſé tant en ſes quatre principales parties que par Etats & Provinces, & orné par des Plans & Deſcriptions des Villes Capitales & principales, & des plus ſuperbes Edifices qui les embelliſſent, comme ſont les Egliſes, les Palais, les Maiſons de plaiſance, les Jardins, les Fontaines &c. Par N. de Fer Geographe de Monſeigneur le Dauphin. A Paris chez l'Auteur dans l'Iſle du Palais ſur le Quay de l'Horloge à la Sphere Royale, avec Privilege du Roy 1700.

MOnſieur de Fer avoit promis de donner des Cartes, des

Plans & des Deſcriptions de ce qu'il y a de plus conſiderable dans l'Europe : mais il luy eſt tombé entre les mains tant de memoires curieux qui concernent les autres parties de l'Univers, qu'il a changé de deſſein. Ainſi au lieu de ſe borner ſimplement aux beautez de l'Europe, il veut décrire celles du Monde entier.

Il donna la premiere partie de ſon Ouvrage l'année paſſée, & il a donné la ſeconde cette année. La pluſpart de ſes Cartes ſont reglées ſur les obſervations de Meſſieurs de l'Academie des ſciences. Il place la Chine dans ſa ſituation veritable, c'eſt-à-dire 21. degrez moins à l'Eſt qu'on ne la mettoit auparavant : ce qui diminuë beaucoup l'étenduë qu'on donne ordinairement à l'Aſie. Le Japon & les côtes voiſines ſont tirées d'aprés les Cartes des Portugais, qui ſont fort differentes de toutes les nôtres.

Les deſcriptions qui ſuivent les Planches ſont preſque toûjours fort curieuſes. Elles contiennent un abregé de l'Hiſtoire de chaque païs,

une explication fort nette des
ans des Villes ou des belles mai-
ns que l'Auteur donne.

La Carte de la Principauté de
euchatel, & celle de la riviere du
ississipi paroissent fort nouvelles.
s Plans de Versailles, de l'Hôtel
s Invalides, de la Machine de
arli, de Fontaine Bleau, de l'Es-
rial, du Mont-ferrat & de Naples
t tous quelque chose de singu-
r.

Le Plan qui donnera peut-être le
us de plaisir au lecteur, est celuy
Nerva & du camp des Moscovi-
qui l'assiegerent l'année dernie-
Charles XII. Roy de Suede âgé
ulement de 18. ans, avec huit ou
uf mil hommes y força quatre
ngt-mille Moscovites dans leurs
nes, en tua vingt-deux mille, fit
isonniers neuf Généraux des en-
mis, leur prit cent-quatre-vingt-
ze Canons où Mortiers, cent-soi-
nte & onze Drapeaux ou Etenn-
rts, & tout leur bagage.

REGIÆ SCIENTIARUM Academiæ Historia &c. *Histoire de l'Academie Royalle des Sciences. Seconde édition augmentée, par Mr. Jean Baptiste du Hamel de la même Academie.* A Paris chez Jean Baptiste de Lespine ruë St. Jacques à l'image de St. Paul, proche la Fontaine de saint Severin. 1701. in 4°. pagg. 615.

L'Auteur a dedié cette Histoire à Mr. l'Abbé Bignon, Conseiller d'Etat, qui est le Directeur & comme l'ame de l'Academie des sciences. La premiere édition qui parut en 1698. contenoit en quatre livres ce qui s'est fait dans l'Academie depuis la fin de 1666. jusqu'à la fin de 1696. que Mr. du Hamel se démit volontairement du Secretariat. On y voyoit en détail la premiere institution de cette compagnie, ses commencemens, ses progrés, ses principales découvertes dans la Physique & dans les Mathematiques, un grand nombre de dissertations, avec l'extrait des prin-

cipaux Ouvrages composez par les Academiciens tant en corps, qu'en particulier.

Cette seconde édition est augmentée de deux livres qui font le tiers de l'Ouvrage, & qui comprennent ce qui s'est passé à l'Academie depuis l'an 1696. jusqu'à la fin de 1700. C'est dans cet intervalle de temps que s'est fait le renouvellement de cette Illustre Compagnie, à laquelle le Roy a donné une nouvelle forme & de nouveaux réglemens.

Dans les commencemens l'Academie des sciences étoit composée comme de trois Academies differentes. Il y en avoit une pour la Géometrie & la Physique; une autre pour les belles Lettres, & la troisiéme pour l'Histoire. Les mécredys de chaque semaine les Géometres dévoient s'assembler entre eux, pendant que les Physiciens s'assembloient de leur côté: & les Samedys les uns & les autres devoient se trouver ensemble. Ceux qui s'appliquoient aux belles Lettres devoient s'assembler les Mardys & les Vendredys. Les Lundys & les Jeudys

étoient destinez aux assemblées de l'Academie de l'Histoire. Les premiers Jeudys de chaque mois les trois Academies devoient se réünir.

L'Academie ne subsista pas long temps sous cette forme. On supprima bien-tôt ceux qui travailloient sur l'Histoire : l'Academie des belles Lettres fut réünie à l'Academie Françoise : celle des Géometres & des Physiciens fut la seule conservée. Les assemblées commencerent au mois de Juin 1666. mais elle n'étoit pas encore complette alors, ne consistant qu'en six ou sept Mathematiciens. Peu aprés, Mr. Colbert y ajoûta deux Medecins, deux Chimistes, deux Anatomistes & un Botaniste. Il fit aussi Mr. Duhamel Secretaire de l'Academie ; & donna aux Géometres & aux Physiciens de jeunes gens d'esprit pour travailler avec eux. Ces deux Societez de Mathematiciens & de Physiciens s'assemblerent sur la fin de Decembre de la même année, & conclurent qu'ils feroient désormais leurs assemblées en commun. L'Acade-

mie des ſciences a continué ſous cette forme juſqu'au mois de Janvier 1699. qu'elle en prit une nouvelle que voicy.

Le Roy s'en eſt déclaré pour toûjours le Protecteur, & il a voulu qu'elle fût compoſée de quatre ſortes de perſonnes; d'Academiciens Honoraires, de Penſionnaires, d'Aſſociez & d'Eléves. Il n'y a que dix Honoraires, & les autres ſont chacun au nombre de vingt. Le Preſident eſt toûjours du nombre des Honoraires, qui doivent tous démeurer dans le Royaume, & ne peuvent jamais devenir Penſionnaires. Les Penſionnaires doivent tous faire leur demeure à Paris. Trois d'entre eux ſont pour la Geometrie; trois pour l'Aſtronomie, autant pour les Méchaniques, pour l'Anatomie, pour la Chimie & pour la Botanique. Le Secretaire & le Treſorier ſont auſſi du nombre des Penſionnaires. Parmi les Aſſociez il y en a deux pour chacune des ſciences auſquelles les Penſionnaires ſont appliquez : cela fait douze perſonnes qui doivent être

Regnicoles. Les huit autres peuvent être étrangers. Les éléves doivent s'addonner au même genre d'étude que le Pensionnaire auquel ils se sont attachez.

Quand il y a quelque place vacante parmi les Honoraires, c'est à l'Academie à en choisir un; mais il faut que l'Election soit approuvée du Roy. Pour les places de Pensionnaires, on en presente trois au Roy, dont deux au moins doivent être du nombre des Associez & des Eléves. Pour les places des Associez, on en présente deux, dont un pour le moins doit être du nombre des Eléves. Chaque Pensionnaire peut choisir son Elève & le proposer à l'Academie pour être ensuite présenté au Roy. Les Réguliers ne peuvent être reçûs que parmi les Academiciens Honoraires. On ne reçoit point de Pensionnaires n'y d'Associez au-dessous de 25. ans, ni d'Eléves au-dessous de 20. Les Honoraires, les Pensionnaires & les Associez peuvent dire dans les assemblées leur sentiment sur les matieres en question : Les Eleves

ne doivent parler que quand ils en ſont priez par le Preſident.

Dans les Elections il n'y a que les Honoraires & les Penſionnaires qui ayent droit de ſuffrage : les Aſſociez ſont auſſi dans les aſſemblées où il s'agit de Sciences. C'eſt le Roy qui fait le Préſident chaque année : mais ſa Majeſté peut continuer le même tant qu'il luy plaît. Elle peut même nommer quelqu'un pour tenir la place du Préſident, quand ſa ſanté ou ſes affaires ne luy permettent pas de ſe trouver aux aſſemblées.

Il ſeroit trop long de rapporter ici les autres reglemens, & il eſt temps de parler des deux livres que Mr. Duhamel a ajoûtez à cette ſeconde édition. Chaque livre contient l'Hiſtoire de deux années. L'Auteur commence d'abord par ce qui regarde la Phyſique, la Chimie, la Botanique & l'Atanomie. Il vient enſuite à l'Aſtronomie, à la Geometrie, & aux autres parties des Mathematiques, & ſur chaque matiere il ſuit l'ordre des temps auquel elles ont été agitées.

Histoire. Il faudro
transcrire toute enti
contient rien que d'
singulier, & les cho
tes si précisément,
possible de les abreg
entendre. Ainsi tou
pouvons faire c'est
deux mots les princi
soit de Physique, s
matique, sur lesqu
ici des choses nouve

Pour ne point pa
premiers livres qui a
ru, il y a dans le
sieurs experiences P
l'année 1697. & 169
chine Pneumatique,

ver que dans les grandes chaleurs de l'été. Il a fait les obſervations ſur l'écoulement de l'eau des Siphons, & ſur la diſtillation des liqueurs dans la même machine. Il a inventé un Areometre nouveau ou *Peſe-liqueurs*, beaucoup plus exact que l'ordinaire.

La nature de la pierre de Boulogne, la maniere de faire l'encre de ſympathie, & les raiſons Phyſiques de ſes effets, les obſervations de Mr. de la Hire ſur l'eau des ciſternes & ſur leur utilité; la methode nouvelle & facile pour purifier l'or, l'argent & les metaux imparfaits; les experiences & les obſervations que Meſſieurs de Tournefort, Homberg, & Bouleduc ont faites ſur les ſels; les remarques de feu Mr. Taurry ſur une liqueur préparée avec de la chaux; la maniere de reduire en des principes plus ſimples les ſels fixes des plantes & de les rendre volatiles; la diſſertation de Mr. Mery ſur la formation des dents; la deſcription de la membrane noire qui eſt dans l'œil des oiſeaux, & que Mr. Penault appelle *la bourſe noire*;

sa structure & son usage que Mr. de la Hire a donnez ; les diverses observations faites en 1696. par Mr. Cassini des deux solstices d'été & d'hyver ; son observation de la difference qui est entre les cycles solaires & lunaires, & de la grandeur précise de l'année ; le Calendrier Gregorien justifié par le même à l'occasion de l'éclipse de lune qui arriva le 6. Mars 1697. les Dissertations touchant l'étoile qui est dans le coû de la Baleine, & touchant Mercure vû dans le soleil le 3. de Novembre 1697. les observations de Mercure dans le soleil envoyées de plusieurs endroits à Mr. Cassini ; la conjonction de plusieurs planetes en même-temps ; un écrit du même Mr. Cassini touchant les intervalles de temps entre les éclipses du premier satellite de Jupiter, comparées avec la révolution de Jupiter à son Aphélie, pour rendre le calcul de ses tables plus facile ; la comete que Mr. de la Hire apperçût le premier en 1698. le 2. jour de Septembre, & que Mr. Cassini croît être celle de 1652. dont il don-

na alors le mouvement & les phenomenes; la dissertation de ce sçavant Astronome sur ce sujet, & son systeme general des cometes : tout cela est sans doute fort curieux: outre les problemes Geometriques, Algebraïques & mechaniques contenus aussi dans les derniers chapitres de la premiere & seconde partie du livre cinquiéme dont nous parlons.

Le sixiéme & dernier livre commence par les nouveaux reglemens dont nous avons parlé & qui sont divisez en cinquante articles. Après quoy on entre dans le détail des matieres des sciences qui se sont traittées dans les assemblées pendant le cours des années 1699. & 1700. voici plusieurs choses entre-autres qui nous ont paru dignes d'une attention particuliere. Le sentiment du P. Malbranche Academicien honoraire, touchant la lumiere & les couleurs; celuy de Mr. l'Abbé Gallois touchant cette fontaine qui est proche de Grenoble, que les Auteurs tant anciens que modernes ont dit être brulante; le rapport de

Mr. Regis Associé de l'Academie touchant les eaux minerales de Baraluc ; les observations de Mr. Maraldi neveu de Mr. Cassini sur le barometre ; la forme des liqueurs acides, & la maniere de la déterminer par le moyen du sel de tartre & de l'Areometre ; la maniere d'empêcher la roüille de l'acier & du fer ; le secret de faire des injections anatomiques ; celuy de préparer la matiere des caracteres de l'Imprimerie ; tout cela par Mr. Homberg : la dissertation de Mr. Gaugeon sur l'origine & la perfection de cet art ; celle de Mr. Bodart du port des plantes ; celle de Mr. Homberg touchant les sels des plantes, s'ils sont attirez de la terre, ou s'ils se forment dans les plantes mêmes, & les experiences qu'il a faites sur ce sujet ; la description de quelques plantes par Mr. de Tournefort.

On rapporte encore plusieurs observations Astronomiques fort remarquables comme celle qui a été faite à Marseille par le P. Feüillet Minime, d'une étoile qui fut couverte par la lune, & qui parut quel-

que temps ſur le diſque illuminé de cette planete ; celle de la variation de la diſtance entre l'étoile polaire & le pole du monde par Mr. Flamſted Anglois ; celle d'une éclipſe du ſoleil le 23. de Septembre qui donna occaſion à Mr. Caſſini de compoſer une diſſertation fort utile pour connoître en quels lieux de la terre l'éclipſe du ſoleil eſt centrale, & quelle partie eſt obſcurcie par la lune en chaque endroit de la terre.

Les problemes de Géometrie & d'Algebre ayant été imprimez dans les Memoires de l'Academie, on s'eſt contenté d'en donner ici l'Hiſtoire en peu de mots. On a fait la même choſe au regard des problemes mechaniques touchant la figure que doit avoir un navire pour fendre l'eau avec plus de facilité ; de la force pour porter ou traîner les fardeaux ; du frollement des corps ; de la multiplication des images dans un miroir ou dans un verre plat ; de la maniere de placer de grands verres convexes & brulans pour produire des effets ſurprenans.

Il y a auſſi pluſieurs choſes ſingu-

lieres dans la ſeconde partie du ſixiéme livre : entre autres une diſſertation de Mr. Dodart touchant la voix humaine ; un diſcours de Mr. Lemery qui peut donner quelque lumiere pour expliquer le tonnerre; une Diſſertation de Mr. Burlet de l'Academie des ſciences & Medecin de la faculté de Paris, touchant l'uſage de l'eau de chaux dans la Medecine ; la préparation des gouttes d'Angleterre ; les experiences de Mr. Geofroy Academicien Aſſocié, touchant les fermentations froides.

Mr. Homberg ayant communiqué un écrit touchant la maniere de meſurer la force des ſels Alcali, on l'a mis preſque tout entier dans cette Hiſtoire : parce qu'il renferme des experiences qui ne ſont pas moins utiles que curieuſes. On y a joint les obſervations du même Auteur ſur les diſſolutions du mercure.

Pour ce qui regarde la Botanique on lit avec plaiſir les obſervations faites touchant la circulation du ſuc dans les plantes, leur fecondité ex-

traordinaire, leur cathetiſme ou affectation de la ligne perpendiculaire, les huiles qu'on en peut tirer : enfin touchant les plantes qui naiſſent dans la mer.

Au regard de l'Anatomie, Mr. Vernage Docteur de la Faculté de Paris ayant ordonné la paracenteſe à une fille hydropique, il fit apporter la liqueur qu'on avoit tirée par la ponction : cette liqueur reſſembloit beaucoup au lait. Cela a donné occaſion de faire pluſieurs experiences ſur cette liqueur. L'extrait du diſcours de Mr. du Vernay ſur la ſtructure & l'uſage de la moëlle dans les os eſt encore quelque choſe de curieux.

Entre les problemes geometriques on en a reſolu un propoſé par Mr. Bernoully de Groningue qui regarde la chute des corps peſans.

Mr. Caſſini, à l'occaſion d'une éclipſe de lune qui arriva le 5. de Mars 1699. & d'une éclipſe de ſoleil du 23. Septembre de la même année, fit des remarques fort conſiderables touchant une periode de

soleil, pour trouve
les differences des
qui n'avoit point
qué par les obser
éclipse faite en div
conclu la differen
entre ces lieux & l

Mr. de la Hire
conjonction de Ve
avec le soleil le 31.
le diametre de Ven
fois plus grand que
quand on la voit f
traittant des refract
porte les observati
che du cercle polair
Roy de Suede en 16

de Mr. Couplet ; & il a achevé cet ouvrage important au commencement de l'année presente. Le recit de ce qui s'est passé dans ce voyage finit cette Histoire, qui assurément est un bel ouvrage & tel qu'on le devoit attendre du celebre Auteur qui l'a composé.

*AVERTISSEMENT DE Mr.*** touchant les nouvelles corrections & remarques qu'il prepare sur les Poësies d'Anacreon & de Sapho.*

QUoy que je ne sois qu'un fort petit grec, j'ay la temerité de vouloir publier des corrections & des remarques nouvelles sur les poësies d'Anacreon & de Sapho, aprés que tant de personnes si sçavantes y ont travaillé, j'envoye devant, une des Odes les plus corrompuës, pour sonder les esprits par la reception qu'on luy fera, & comme j'aime extremement ces poësies, j'auray egalement du plaisir, soit qu'on avoüe que j'ay rencontré, soit qu'on me fasse voir que je me suis trompé.

La plus part de mes corrections

ſervent de preuves

Je ſuppoſe donc
de chaque Ode d
qu'une ſeule & mê
maniere que ceux
commencent toûjou
peſte, qui eſt ſuivi
d'un Bachique.

| ⏑ ⏑ — | ⏑ —

& que ceux de ſep
mencent par un Ia
Spondée indifferem
vi d'un Iambe & d'

| ⏑ — | ou | — —

Il n'y a que l'Ode
meſure differente d
mais elle eſt uniform
vers.

La raiſon de cette
que la plus part, ou

garde ſi conſtamment cette regularité dans les plus belles de ſes Odes, & qu'il en ait rempli d'autres de meſures diverſes, & le plus ſouvent inuſitées. Il eſt vrai qu'il y a quelques endroits qui ſemblent dementir ceque nous poſons pour conſtant: mais nous ferons voir dans les remarques particulieres, que le peu qu'il y en a ſont corrompus.

Au reſte, comme ces corrections de la meſure conſiſtent le plus ſouvent dans le changement d'un ſynonyme en un autre, cela m'a convaincu, & doit, ce me ſemble, convaincre tout le monde, que l'exemplaire que H. Eſtienne a donné au Public, avoit été copié ſur un vieux manuſcrit, où l'on avoit fait, long-temps aprés qu'il eut paru, une gloſe marginale, ou peut-être interlineaire, telle à peu prés que celle d'Homère, qu'on attribue à Didyme; où l'on avoit mis les mots plus communs pour expliquer les moins uſitez & les Poëtiques. Ainſi, comme cette gloſe étoit beaucoup moins ancienne que le manuſcrit, les mots de celuy-cy s'étant effacez de vieil-

leſſe, les autres avoient reſté plus nets & plus liſibles : de ſorte que les Copiſtes ignorans nous ont donné les uns pour les autres, ſans ſe mettre en peine de la meſure des vers. Autrement il n'eſt gueres poſſible & naturel que la meſure des vers ſe trouvât juſtement rétablie en tant d'endroits par la ſeule ſubſtitution de mots ſynonymes.

Voilà tout ce que la briéveté qu'on a raiſon de preſcrire aux pieces de Critique, pour avoir place dans les *Memoires*, me permet de dire maintenant en general ſur la mienne. On verra dans les remarques particulieres, ſelon les occaſions, le reſte de ce qui auroit pu ſe mettre dans une preface. Venons à l'Ode que je donne icy comme un eſſay & un prejugé de toutes les autres, qui doivent ſuivre, ſi on le juge à propos.

En voicy le texte tel que l'a donné Mad. Dacier.

ODE XVIII.

Texte ordinaire.

Καλῆ τεχνὰ τόρευσον
Εαρος κύπελλον ἡδὺ,
Τὰ πρῶτα τερπνὰ ἡμῖν
Ρόδα φέρουσαν ὥραν,
Αργύρεον δ' ἁπλώσας
Ποτὸν ποιεῖ μοι τερπνόν.
Τῶν τελετῶν παραινῶ
Μή μοι ξένον τορεύσῃς,
Μὴ φευκτὸν ἱστόρημα.
Μᾶλλον ποίει Διὸς γόνον
Βάκχον Εὔϊον ἡμῖν.
Μῦστις νάματος ἡ Κύπρις.
Υμεναίοις κροτοῦσα.
Χάρασσ' Ερωτας ἀνόπλους,
Καὶ Χάριτας γελώσας
Υπ' ἄμπελον εὐπέταλον,
Εὐβότρυον, κομῶσαν.
Συνάπτε κούρους εὐπρεπεῖς,
Αν μὴ Φοῖβος ἀθύρῃ.

Texte corrigé.

Τόρευε, καλλιτέχνα,

Ἐμοὶ κύπελλον ἡδύ.
Ἦρος, τὰ πρῶτα· τερπνὸν
Ῥόδον φέρουσαν ὥρην.
Τὸν ἄργυρον δ' ἁπλώσας
Τερπνὸν ποτὸν ποίει μοι.
Τελεστικὸν παραινῶ
Μή μοι ξένον τορεύσῃς,
Μὴ φευκτὸν ἱστόρημα.
Μᾶλλον ποίει διγοῦνον
Τὸν Βάκχον Εὔϊόν μοι·
Προμνηστρὶν ἠδὲ Κύπριν,
Ὑμηναίοις κροτοῦσαν.
Χάρασσ' Ἔρωτ' ἄνοπλον,
Καὶ Χάριτας γελώσας
Ὑπ' ἄμπελον εὐπέταλον,
Εὐβότρυον, κομῶσαν.
Συνάπτ' εὐπρέπεασι κούροις
Ὁ Φοῖβος ἄμμ' ἀθύρῃ.

Remarques.

Le jugement de Mr. le Fevre sur cette Ode, est que ceux qui en ont fait Auteur Anacreon, n'y ont pas assez pensé : que tout y est negligé & sans aucune mesure, & qu'en un mot on n'y voit rien que ce Poëte voulust avoüer être de luy, *Qui existimarunt*

marunt hoc odarium esse Anacreontis, alibi animum occupatum habebant; qui non viderint omnia in numeris soluta, neglecta; denique nihil in eo esse quod Anacreon, si vivat suum esse agnoscat. Ce jugement est sans doute tres-juste, & il nous est favorable, car il suppose l'uniformité de mesure dans tous les vers de chaque Ode: Henry Estienne ne la suppose pas moins, quand il corrige ainsi le sixiéme vers: *staret versus si legeretur:* τερπνὸν πόλον πόιει μοι Enfin Mr. le Fevre à bien raison de dire que ἴαρος, κύπελλον, μύςις, νάματος sont des productions indignes d'Anacreon: mais je m'étonne que ce grand homme ne se soit pas avisé que ce pouvoit être des fautes de copie dans les autres vers, aussi bien que dans le second qu'il a corrigé.

V. 1. Καλλιτέχνα. Cette correction est de Mad. Dacier, & elle est incontestable. Car qu'y auroit-il de plus ridicule qu'une prosopopée & une apostrophe perpetuelle à l'Art, au lieu de l'ouvrier? Home-

re appelle ainsi Vulcain, κλυτοτέχνης. Iliad. A. 571.

V. 5. Αργυρεῖν. Celle-cy n'est pas moins sûre. Car outre que, ἀργύρεον rompr oit la mesure, il ne signifie que de l'argent monnoyé: & voici une preuve de ce que j'ay dit dans l'avertissement, que les fautes de mesure aident à corriger celles du sens.

Απλώσας veut dire proprement, *ayant étendu.* Mais une coupe déja faite ne peut plus s'étendre. C'est donc une phrase poëtique pour dire, *laisser de l'espace*, ou *de l'étenduë sur l'argent.* A peu prés comme Lucain a dit l. 3. v. 76. *Tumulus diffuso vertice campum explicat*, laisse voir sur son sommet une grande étenduë.

V. 7. Τελεστικὸν. Il paroit visiblement que le copiste avoit mis icy la glose pour le texte. Car pour expliquer, τελεστικὸν, on ne le pourroit mieux faire que par, τὸ τῶν τελετῶν, & la restitution de la mesure ne laisse plus lieu d'en douter.

V. 10. Διγῦνον. *Ion.* pour δίγονον.

Epithete de Bacchus, que H. Estienne cite d'une Epigramme, pour marquer la double naissance de ce Dieu.

V. 12. Προμνηστὶν. Je croy qu'on sera convaincu par cette remarque que le copiste avoit encore mis icy la glose pour le texte. D'abord il est évident qu'au lieu de νάματος, qui ne convient nullement à Venus, il faut lire μνήματος qui luy est tout à fait propre. Car elle étoit en effet μύστις μνήματος, *celle qui presidoit à la recherche des mariages*. V. Hom. Iliad. E. 429. Delà vient qu'on la disoit mere d'Hyménée. Or ces deux mots, qui rompent la mesure sont la veritable & juste glose de προμνηστὶς, qui la remplit justement, en lisant, au lieu d'ἢ ἠδὲ conjonction necessaire pour lier ce vers avec les precedens.

V. 13. ὑμήναιυς. *Ion.* pour ὑμεναίους, des hymenées, des chansons nuptiales.

V. 13. Κροτεῦσαν. Κροτεῖν veut dire à la lettre, *pulsare cum sonitu*: Κροτεῖν τὴν λύραν, *pulsare lyram*: & par me-

au lieu d'ἄμπελον ve
Cette ſyncope eſt for
tre de telles conſones
pour ἐπίλιζ; πλάω,
&c.

Εὐπέπηλον. *Ion.* pou
eſt dans Heſiode, & ſi
ment *pulchra habens fa*
diſtingue de κομῶσαν c

V. 18, 19. J'ay corri
dinaire de ces deux v
ou quatre raiſons. 1°.
enticrement l'uniforn
ſure. 2°. L'humeur d
permet pas de croire q
lu qu'on gravât de j
qu'au defaut d'Apoll

pas si éloignées: σωώαπε, s'est apparemment formé de cette maniere. Un Copiste ayant oublié de mettre τ' aprés σωὼ, avoit écrit de suite σωὼ ἐυπ ... & s'en étant avisé aussi tost, il effaça legerement υπ & mit ensuite τ' desorte qu'il y avoit σωὼ... τ'. Mais celuy qui copia aprés luy, ne prenant pas garde à l'effaceure, écrivit tout du long σωωευπτ' ... ce qui ne signifiant rien, on a mis enensuite σωώαπε, en changeant la situation & le cas des mots.

Dans le dernier vers il a été bien aisé de changer ἄμμ' en ἂν μὴ. ἄμμ' est mis pour ἅμα, *en méme temps*, par un pleonasme assez ordinaire. Homere met souvent ἄμμορος, pour pour ἄμορος ; ἄμμες pour ἄμες, &c.

Si l'Auteur de ces corrections eût bien voulu y mettre son nom, les Sçavans dont il desire sçavoir les sentimens, auroient pû les luy envoyer à luy même immediatement. Mais puisqu'il n'a pas jugé à propos de se faire connoître à nous, s'il s'en

moires: à condition
me nous l'avons dit
qu'il n'y ait rien d'o
critique.

ESSAI D'UNE
traduction de Pind

ODE I. A Hiero
cuse, dont le Co
porté le prix.

L'Eau, dont l'u
saire, est quel
cellent : & l'Or sem
feu qui brille penda
porte sur les meta
fort considerer ce

Olympiques, qui fourniſſent aux beaux Eſprits la matiere de ces Hymnes celebres, qu'ils compoſent en l'honneur du Fils de Saturne, avant que d'être admis dans l'Auguſte & riche Palais d'Hieron,

Qui regne avec tant de juſtice dans la Sicile abondante en bêtes à laine, & qui faiſant un choix delicat des vertus n'en prend, pour ainſi dire, que la pointe. On le voit de plus exceller ſi fort en muſique, qu'il en connoiſt toutes les beautez, comme s'il n'avoit pas plus à faire que nous-autres, qui prenons ſouvent plaiſir à chanter des airs, quand nous ſommes à quelque bonne table. Mais je m'amuſe trop à diſcourir. Détache de ſon clou ma lyre, pour y joüer un air Dorique, s'il eſt vrai que tu ſois plein de ces charmantes penſées, que la celebrité de Piſe a pû t'inſpirer, auſſi bien que la bonne grace du cheval qui a remporté le prix, lorſque courant à toute bride le long du Fleuve Alphée ſans être preſſé de l'éperon, il a mis le Roy de Siracuſe ſon maître, qui

brasse la Terre, e
particulierement
l'eût tiré de la cha
mettre avec justes
voire à la place
avoit mangée. Ce
choses qui passent
ne le sont point :
bles sont embellie
quelques mensong
trouvent dans l'e
plus de créance,
veritez.

C'est de quoy
s'étonner, la Poë
propre, que répan
qui plaisent aux
de grandeur que

moins de mal à tenir d'eux, bien que contre la vérité, des discours avantageux, que d'en semer de véritables contre l'honneur qui leur est dû. Pour moy, fils de Tantale je parleray de vous tout autrement que les anciens : & je diray que quand vôtre pere regalant les Dieux à son tour, vous ordonna de vous rendre en vôtre chere Sipyle; où, dans le banquet qu'il donna, l'on ne servit rien qui ne fût selon les loix; le Dieu qui se distingue par son Trident, tout embrasé de vôtre amour, vous enleva avec des chevaux de poil doré, & vous conduisit dans le superbe Palais de Jupiter qu'on respecte par tout : là où quelque temps aprés vint Ganymede, pour tenir auprés de ce Dieu la même place. Et comme vous ne parûtes plus, & que ceux que vôtre mere avoit chargez de vous chercher, ne pûrent, quelque soin qu'ils prissent, vous amener à elle, je ne sçai quel envieux de vos voisins se mit à-dire en presence de peu de personnes, que vos membres ayant été coupez par mor-

Luchtmans en 17
fœtus de 21. mois,
tre d'une femme p
cesarienne fort ext

ON a cru devoi
trait assez exact
Mr. Cyprianus ; pa
servations qu'il a fai
très-naturellement,
plusieurs remarque
pour la Chirurgie,
être fort utiles dan
occasions. Le succ
operations doit enha
plus souvent qu'on
tains cas : & quelq
perilleuses qu'elles

Le fait dont il s'agit ici est une espece d'operation cesarienne. Fr. Rousset à composé sur *l'Accouchement cesarien* un excellent Traitté qui fut imprimé en François dès l'année 1581. puis traduit en Latin peu de temps après par Gaspard Bauhin, & enfin refait en Latin & fort augmenté par l'Auteur même en 1590. L'Histoire suivante arrivée à Leuvarde en 1694. meriteroit d'être mise au rang de plusieurs autres dont Fr. Rousset s'est servi pour prouver & pour établir la possibilité de l'enfantement cesarien.

Une femme âgée de 32. ans eut après la cessation de ses regles tous les signes de grossesse qu'elle avoit eu dans ses grossesses précédentes ; excepté qu'elle n'eut point de lait aux mammelles, & qu'elle sentoit son enfant un peu plus haut qu'elle n'avoit coûtume de le porter. Vers le temps de ses couches elle ressentit de plus grands mouvements de son enfant, & de plus grandes douleurs qu'elle n'avoit fait dans ses autres grossesses, desorte qu'elle croyoit accoucher : mais elle n'eut aucunes

vrayes douleurs de travail qui tendissent à faire sortir l'enfant, & il ne sortit point d'eau de l'Amnios. L'esperance d'un accouchement naturel s'évanoüit ensuite par la cessation des mouvemens de l'enfant & la mere se porta mieux : desorte qu'on ne peut pas douter que son fruit ne soit mort précisément dans ce temps-là.

Les pertes ordinaires qui avoient cessé pendant tout le temps de la grossesse reparurent aprés le dixiéme mois ; & la femme n'apperçut plus de mouvement d'enfant, mais seulement une pesanteur incommode qui vers le dix-huitiéme mois l'obligea enfin de garder le lit. Peu de temps après elle se plaignit d'une douleur aiguë vers le nombril, & vers les parties voisines ; & cette douleur fut suivie d'un ulcere fungueux à la region du nombril 15. jours avant l'extraction du fœtus.

On appella divers Medecins & Chirurgiens, dont les uns dirent qu'il y avoit un fœtus mort dans la matrice, les autres accuserent une hydropisie de cette partie, quel-

ques-uns une excroissance interne. Mr. Cyprianus fut appellé vers le vingt-uniéme mois de la grossesse, & sans hésiter prononça que cette femme portoit un fœtus mort: il avoit reconnu une tumeur ou enflure de ventre qui se terminoit un peu en pointe par en bas, & qui ressembloit plûtôt à une enflure de grossesse qu'à une tension de ventre. En pressant fortement le ventre entre les deux mains, il avoit encore remarqué une grande dureté qui alloit jusqu'au peritoine. Cette dureté étoit plus sensible vers la partie inferieure de l'ulcere. Comme cet ulcere étoit fungueux, Mr. Cyprianus y introduisit aisément un stilet, avec lequel il sentit quelque chose de dur : puis après avoir dilaté legerement & y avoir introduit le petit doigt, il se persuada qu'il touchoit un os parietal. Cela luy donna plus de hardiesse ; & s'étant assuré de la situation du fœtus, il prononça hautement qu'il y avoit encore quelque esperance de salut pour la malade, si elle vouloit souffrir l'operation, sans laquelle il ne falloit

attendre que la mort. La malade qui ne pouvoit plus se remuër ni prendre de nourriture & qui étoit mourante se rendit à cette apparence de salut ; & voicy comme Mr. Cyprianus proceda à l'operation.

Ayant poussé un stilet dans l'ulcere, il ouvrit le côté droit du bas ventre ; puis plongeant *l'index* dans la cavité de la trompe, & glissant ses cizeaux sur son doigt il coupa de haut en bas autant qu'il put d'un coup de cizeaux suivant la direction des fibres de la ligne blanche. Alors il parut un fœtus d'une juste grandeur, ou à terme ; & pour le retirer plus facilement, Mr. Cyprianus dilata l'ouverture ou la playe des deux côtez jusqu'à la faire d'un pied de long : après cela retenant de la main gauche les intestins, de peur que le diaphragme ne les poussât en dehors & qu'ils ne troublassent l'operation, il retira tout entier sans beaucoup de peine le fœtus qui étoit femelle. Pendant le temps de l'operation & jusqu'à la convalescence, il fit garder à la malade une situation convenable, qui con-

ftoit à tenir les parties superieu-
:s un peu basses, afin d'empêcher
hernie ventrale.

Lorsque l'incision fut faite, la
te du fœtus se présenta la pre-
iere; les pieds étoient étendus
:rs le Diaphragme. Le cordon é-
oit encore attaché à la trompe par
entremise d'un três-petit arriere-
ix ou placenta presque tout consu-
é. La cavité de la trompe étoit
duite d'une matiere mucilagi-
:use, qu'on auroit pris pour du
is; mais qui n'estoit en effet au-
e chose qu'un reste des eaux de
amnios; puisqu'elle n'avoit point
e mauvaise odeur, & qu'il n'y
voit rien d'ulceré au dedans de la
ompe.

On ne pouvoit pas douter que
ette vaste bourse qui avoit con-
nu l'enfant ne fût effectivement
trompe droite; puisqu'elle alloit
attacher par la partie inferieure
ers le fond de la matrice. Mr.
Cyprianus fit voir aux personnes
ui étoient présentes qu'elle étoit
adherente & unie au peritoine
u'on auroit crû que ce n'estoit

qu'une ſeule membrane. Ayant enſuite trouvé le moyen de voir & de toucher la matrice qui étoit dans ſon état naturel, il fit remarquer ſon ovaire & ſa trompe gauche qui étoient dans leur entier : ce qui lui fit pronoſtiquer, comme il eſt arrivé depuis, que ſi la malade échapoit de l'operation, elle pourroit bien encore concevoir.

On ne pourra ſans doute, en liſant cecy, s'empêcher d'admirer le ſens froid & la préſence d'eſprit de Mr. Cyprien, d'aller au milieu d'une ſi grande operation chercher & l'ovaire & la trompe gauche dans un ſujet vivant, auquel ces recherches ne devoient pas être indifferentes.

Lorſqu'il fut queſtion de l'appareil, il eſſuya d'une éponge imbuë d'eau tiede, tout l'interieur de la trompe, pour en ôter les glaires ou matieres mucilagineuſes. Aprés avoir auſſi netoyé la playe, il y jetta quatre points d'éguille à égale diſtance qui prirent non ſeulement les tegumens & les muſcles, mais auſſi le peritoine ; & fit une

eſpece

eſpece de *ſuture emplumée*, laiſſant à la partie inferieure de la playe une ouverture, & une tente pour donner iſſüe aux matieres.

Enfin la playe ſe guerit petit à petit à la maniere ordinaire, aprés la ſeparation de la membrane interne de la trompe. La tunique exterieure ſe raccourcit auſſi inſenſiblement, devint dure & comme cartilagineuſe, & ſe reünit ou ſe reprit avec le peritoine à l'endroit de l'inciſion.

Ainſi la malade recouvra la ſanté trois mois aprés cette ſorte d'operation ceſarienne. Elle a eu même deux couches heureuſes depuis ce temps-là : ce qui fait juger que la trompe gauche avoit été exempte d'inflammation & s'étoit conſervée ſaine.

Il eſt aſſez étonnant qu'un fœtus mort ſe ſoit conſervé une année dans la trompe, ſans tomber en pourriture : car il n'y a eu que le côté gauche de la tête, & l'epaule du même côté, qui ayent commencé à ſe reſſentir de la corroſion de la matiere purulente, parceque l'ulcere étoit vis-à-vis.

Aprés le détail du fait dont on

vient de voir l'abregé, Mr. Cyprianus fait en divers articles plusieurs belles remarques sur certains traits, & sur les accidens de cette histoire.

Il recherche par exemple dans le premier article, pourquoy la femme dont-il s'agit n'a point apperçû de lait dans ses mammelles pendant tout le temps de sa grossesse, lorsqu'elle a porté son enfant dans la trompe, & qu'au contraire elle en avoit toûjours eu dans deux couches precedentes. Il croit que la sympathie de la matrice avec les mammelles contribue beaucoup à la generation du lait: c'est à dire que lorsque la matrice a un grand volume, & particulierement vers la fin de la grossesse, les vaisseaux qui se portent à cette partie sont plus comprimez & que le sang est obligé de refluer en plus grande abondance vers les parties superieures. Or quand une plus grande quantité de sang se porte aux mammelles, il se fait une plus grande filtration, & de graisse dans leurs cellules adipeuses, & de lymphe dans leurs glandes. Cette filtration en-

tretient ensuite les vaisseaux plus ouverts & plus dispoſez à filtrer : sur tout lorsque l'enfant vient à succer, ou qu'on vient à toucher & à frotter le mammelon ; ou que l'imagination de la mere qui donne à teter à son enfant, s'arreste sur ses propres mammelles. Toutes ces causes concourent à entretenir tous les conduits ouverts dans le temps même que l'uterus s'affaisse, & que les vaisseaux ne sont plus comprimez.

Ces conjectures étant présupposées, il est aisé selon Mr. Cyprianus, de rendre raison du defaut de lait dans le cas de la grossesse des trompes ; parce que le fœtus ayant été pour lors situé à côté de la matrice & dans la trompe, les vaisseaux sanguins qui appartiennent aux parties inferieures n'en ont point été comprimez, & il ne s'est point fait de reflux de sang vers les parties superieures. En effet comme la filtration du lait, selon luy, dépend de la compression des arteres ; de même la compression qui arrive en même temps aux veines cause l'enflure des pieds des femmes grosses. Car le cours

du ſang étant rétardé vers les glandes, les filtrations ſont plus abondantes; principalement dans les cellules adipeuſes, dans leſquelles il ſe filtre de la lymphe au lieu de graiſſe, lorſque le cours du ſang vers les parties ſuperieures eſt retardé. Il en eſt de cela à peu près de même que de la lenteur de la circulation du ſang en general, qui cauſe une filtration outrée de lymphe dans les cellules adipeuſes de tout le corps, comme on le voit dans l'anaſarque, où dans la bouffiſſure univerſelle.

A l'occaſion de la generation du lait Mr. Cyprianus cite quelques hiſtoires de jeunes filles, de femmes âgées de 66. ans & d'hommes qui ont eu du lait, & il prétend rendre ainſi raiſon de tous ces faits. Il ſuppoſe que les cellules adipeuſes ſéparent du ſang une grande quantité de graiſſe par leur ſtructure glanduleuſe, & que les glandes en ſeparent auſſi en même temps une aſſez grande quantité de lymphe pour qu'elle ne puiſſe pas rétourner dans le ſang à meſure qu'elle

eſt filtrée : or le lait ſelon Mr. Cyprianus, n'eſt autre choſe qu'un mélange de graiſſe & de lymphe, ce qui paroît aſſez vrai ſemblable.

Il examine dans l'article ſuivant comment le fœtus peut-être arrêté dans la trompe & y prendre ſon accroiſſement. Il en apporte deux raiſons; l'une naurelle, lorſque par un vice de conformation la trompe ne ſeroit point percée du côté du fond de la matrice; & la ſecond accidentelle, lorſque par quelque accident, comme après un accoûchement laborieux, la trompe viendroit à être attaquée d'inflammation & à ſe fermer du côté du fond de l'uterus. Car tous les conduits s'affaiſſent ou ſe ferment lorſque leurs cavitez ne ſont plus enduites de l'humeur que doivent filtrer les glandes dont leur tunique interne eſt tapiſſée. C'eſt ce qui arrive quelque fois aux trompes, à la matrice, lorſqu'on en a arraché l'arrierefaix avec trop de violence & qu'on y a attiré l'inflammation. C'eſt ce qui arrive auſſi à la pleure, au peritoine & aux inteſtins, lorſ-

que l'inflammation a déſſeché l'humeur qui devoit diſtiller des petites glandes dont toutes leurs membranes ſont tapiſſées.

La trompe eſt encore ſujette à ſe fermer du côté du pavillon, lorſqu'elle a ſouffert quelque inflammation, ou quelque paralyſie qui deſſeche ou rend inutiles les nerfs de ſes fibres motrices ou muſculeuſes : de ſorte que la ſterilité s'enſuit; parce que le pavillon ne peut plus s'appliquer à l'ovaire pour en recevoir l'œuf, ou que la trompe ne peut plus faire paſſer ou tranſmettre l'œuf dans la matrice. Voilà les cauſes qui ſelon l'Auteur peuvent arrêter le fœtus dans la trompe : mais il trouve qu'il eſt plus difficile d'expliquer comment il s'y peut nourrir.

L'œuf qui contient probablement le fœtus parfait avec ſes membranes & ſon placenta doit être pouſſé de l'ovaire par la trompe dans la cavité de la matrice, où il doit ſe nourrir & s'accroître en s'y attachant. C'eſt pour cela qu'à ſa ſurface exterieure vers l'endroit de ſon placenta il eſt garni de petits filets très delicats, qui

comme une espece de mousse se deployent & se developent par l'humidité qu'ils trouvent dans la matrice. Ces petits filets sont comme autant de petits tuyaux qui s'abbreuvent des humeurs qu'ils succent de la matrice, c'est-à-dire des sucs qui sont filtrez dans sa surface interieure & glanduleuse ; de même que les petites fibres des racines des plantes sont abbreuvées des sucs nourriciers de la terre qu'elles transmettent au corps de ces plantes.

Mais lorsque l'œuf vient à s'accroître assez par le mouvement & par la fermentation de ses humeurs, pour presser les parois internes de la matrice, dont la cavité n'est à peu près que de la grosseur d'une fève ; sa surface exterieure, principalement à l'endroit de son arrierefaix, s'attache à la surface interieure, de l'uterus ; & une partie des petits tuyaux que nous avons dit, vient à s'unir & à s'aboucher avec les pores ou les conduits excretoires des glandes de la surface interne de la matrice. Ces petits filets vont, selon Mr. Cyprianus s'ouvrir dans les veines du pla-

dans les veines par
percent ou s'ouvre
de dehors en dedans
le ſuc qui a été filtr
interieure & glandu
trice entre dans le
centa , c'eſt-à-dire
umbilicale , & ſert
du fœtus & à la gen
de l'amnios. Or ce
ſe peuvent paſſer
comme dans l'uteru
y eſt retenu ; puiſ
ſes vaiſſeaux qui pe
& s'aboucher avec
ta de l'œuf.

Mr. Cyprianus
ſiéme article de ſes

ſang du fœtus ſans mouvement perdoit auſſi ſon propre mouvement: deſorte que le placenta devenoit membraneux par les mêmes raiſons que les vaiſſeaux umbilicaux ſe changent en ligamens lorſqu'ils ont été liez après la naiſſance de l'enfant. Car le ſang croupiſſant alors depuis le nombril juſqu'aux arteres crurales, & ne pouvant regorger contre ſon propre mouvement par les arteres umbilicales, ſe deſſeiche à la fin & ſe convertit en ſubſtance membraneuſe & ligamenteuſe.

Dans le quatriéme article l'Auteur rend raiſon des cauſes qui pouvoient rendre la groſſeſſe dont il eſt queſtion, plus fâcheuſe que les autres & faire que la femme eût plus de peine à porter ſon enfant. Cela venoit ſans doute de la petiteſſe de la trompe, de la difficulté qu'elle a à s'étendre; enfin de ce que le fœtus n'étant pas dans le centre du ventre, ou pour mieux dire dans la ligne par où paſſe le centre de gravité de tout le corps & la charge étant toute d'un côté, il n'y avoit pas d'équilibre.

Mr. Cyprianus recherche dans le

cinquiéme article pourquoy le fœtus, à qui la nourriture ni les eaux ne manquoient point, eſt mort immediatement aprés le neuviéme mois; puiſqu'on a des hiſtoires aſſez dignes de foy d'accouchemens après 10. & 11. mois. L'Auteur prétend que quand le temps de l'accouchement retarde, c'eſt que le fœtus eſt foible, que l'accroiſſement de ſes parties ne ſe fait pas aſſez vîte, & que le trou ovale ſe ferme trop lentement. Il prétend que la diminution du trou ovale eſt la cauſe la plus naturelle du mouvement qui fait ſortir l'enfant; c'eſt-à-dire que lorſque ce trou devient plus petit, le ſang coule en plus grande abondance vers les poulmons; & cette plus grande quantité de ſang n'y peut paſſer, à moins que les vaiſſeaux du poulmon ne ſoient comprimez par l'air qui entre pendant l'inſpiration, & que la circulation ne ſoit accelerée: faute de quoy le mouvement du cœur ſe trouble, les fonctions neceſſaires ſe dérangent, & enfin l'enfant meurt. Tout cela, dit l'Auteur, eſt neceſſairement arrivé au fœtus enfermé dans la trompe.

Il est aisé de voir que Mr. Cyprianus est encore du sentiment de tous les Anatomistes, qui veulent que le sang passe de la veine cave dans l'oreillette droite, & par le trou ovale dans l'oreillette gauche; & qu'il n'a pas encore sçû, ou du moins qu'il n'a pas encore adopté le sentiment de Mr. Mery Anatomiste de l'Academie Royale des sciences. Celui-cy soutient au contraire qu'une partie du sang des veines du poulmon gauche passe par le trou ovale dans l'oreillette droite, comme on le peut voir entre autres dans le Traitté qu'il a imprimé là dessus en 1700. à Paris chez Boudot.

Mr. Cyprianus examine dans le sixiéme article pourquoy les évacuations periodiques des regles sont revenuës le dixiéme mois. Le fœtus étoit mort, dit-il; il ne luy étoit plus fourni de sang; le sang retrouva les fibres ordinaires, & sortit tout les mois à la maniere accoutumée.

L'Auteur s'étend ici sur la cause generale de ces évacuations, & aprés avoir rapporté les sentimens des autres, il juge que le trop de sang que

ſont les femmes ſort par les pores des vaiſſeaux qui compoſent les glandes de l'uterus. Il appuye cette idée ſur pluſieurs raiſons, qui combattent à la verité les autres hypotheſes ordinaires, mais qui ne paroiſſent pas vuider tout-à-fait la queſtion, qui ſuppoſent une partie de ce qu'on cherche, & qui ne ſont pas nouvelles.

On trouve dans le ſeptiéme article des reflexions ſur ce que le fœtus s'eſt trouvé d'une juſte grandeur & ſans aucune pourriture. L'Auteur penſe que les eaux de l'amnios ſervent à favoriſer l'extenſion de la matrice, ou du lieu qui contient le fœtus, peut-être auſſi à entrer par la bouche du fœtus dans ſon eſtomac, & dans ſes inteſtins, pour humecter ſes conduits & adoucir l'âcreté de la lymphe de l'eſtomac, de celle du Pancreas, & de l'humeur de la bile; mais non pas à nourrir le fœtus, qu'il prétend être nourri du propre ſang de la mere. Or ſi ce fœtus s'eſt conſervé pendant pluſieurs mois aprés ſa mort ſans être atteint de pourriture, c'eſt parce que l'air

n'a point approché de la trompe qui le contenoit ; au lieu que très-souvent il se glisse par l'orifice interne de la matrice, & y corrompt les fœtus.

Dans le huitiéme article on rend raison de ce qu'il ne se trouva point d'eau dans l'amnios, mais seulement une matiere mucilagineuse. Toutes les liqueurs qui sont renfermées dans les cavitez sont filtrées par les membranes glanduleuses qui les contiennent, & il en retourne une certaine portion par les veines dans le sang duquel elles ont été séparées par filtration. Sans cette circulation de ces liqueurs qui les renouvelle de temps en temps, il s'amasseroit trop d'eau dans le pericarde, trop d'humeur aqueuse dans le globe de l'œil, trop d'eau dans l'amnios ; ou bien ces liqueurs se corromproient & s'épaissiroient : & c'est ce qui est arrivé dans le cas dont il s'agit. Les eaux de l'amnios ne circulant plus, & perdant par l'evaporation insensible de la transpiration leurs parties les plus subtiles, ces eaux se sont épaissies & changées en gelée, com-

me s'épaiſſiſſent tous les jours les eaux de certains hydropiques, & celles qui forment quelques eſpeces d'hydrocele, dont l'Auteur rapporte un exemple.

On montre dans le neuviéme article qu'ordinairement il eſt plus utile dans la Chirurgie de faire de grandes inciſions; excepté au viſage, à cauſe de la difformité; au cou de la veſſie & à l'anus, de peur de l'incontinence d'urine & des groſſes matieres. C'eſt pour cette raiſon que Mr. Cyprianus a pouſſé ſon inciſion juſqu'à la longueur d'un pied, & pour pouvoir tirer le fœtus ſans faire trop de violence.

L'Auteur enfin tâche dans le dernier article d'expliquer comment la ſurface interieure de la trompe devenoit comme cartilagineuſe ſur la fin des panſemens & de la gueriſon. C'eſt parceque cette membrane ne recevoit preſque plus de ſang & de nourriture, & que ſes vaiſſeaux étoient trop reſſerrez & trop retrécis. Ce raiſonnement eſt appuyé par l'exemple des cicatrices, qui deviennent la pluſpart dures & calleuſes,

lorſque leurs vaiſſeaux ſe ferment & ſe bouchent à meſure que ſe fait la reünion.

La Lettre de Mr. Cyprianus contient encore pluſieurs digreſſions ſur des faits, ou des obſervations qui ont rapport au ſujet : mais la brieveté des *Memoires* ou cet Extrait doit avoir place, ne permet pas de les rapporter.

LETTRE DE MONSIEUR BENGY Correcteur des Comptes du 31. de Juillet 1701. à un de ſes amis touchant un corps enterré depuis douze ans & trouvé entier dans l'Egliſe de S. Louis en l'Iſle à Paris.

POur ſatisfaire vôtre curioſité, Monſieur, & vous donner moyen de contenter celle des ſçavans avec qui vous étes en commerce, je vay vous faire le détail decequi regarde le corps qu'on a depuis peu trouvé dans nôtre Egliſe de S. Louis. Vous ſçavez qu'on travaille aux fondations decequi en reſte à faire ; en creuſant la terre pour ce ſujet, parmi pluſieurs corps conſumez par la pourriture, on en a trouvé un ſans

Rollet Prêtre, Cha
l'Archevêque au D
decedé il y a enviro
Medecin & le Chir
visité ont assuré qu'
ties internes toute
m'a paru au touch
de la chair sous la p
vement ne laisse pas
chose de singulier :
s'est point conservé
de la terre comme c
re des Cordeliers
puisque plusieurs
sont trouvez pourris
lui-cy. On ne peut p
été séché par l'ard
comme ceux des d

& aux parfums comme les Mommies d'Egypte. Aquoy donc la doit-on attribuer ? Demandez le à vos amis, Monsieur, & me faites part de leurs penseés.

Le Peuple qui croit aisément les miracles, persuadé que c'en étoit là un & regardant ce corps comme celui d'un homme dont Dieu vouloit manifester la sainteté, est venu en foule dans nôtre Eglise, a dechiré le suaire & la chemise du mort, lui a arraché les cheveux & mêmes quelques doigts des mains. Pour obvier à ce desordre, on a été obligé de cacher le corps jusqu'à ce que S. E. Monseigneur l'Archevêque de Paris eût ordonné de sa destineé. Ses Officiers y sont venus; & aprés qu'ils ont eu dressé leur procés verbal à telle fin que de raison, par orde S. E. le mort a été enseveli de nouveau, mais dans une biere, & enterré vis àvis l'Autel de la Vierge, où il attend en paix sa resurrection. Je suis &c.

DISSERTATION DES LOTTERIES Par le P. C. F. M. de la C. D. J. A Lyon chez Laurent Bachelu fils, ruë Neuve in 12.

L'Auteur s'estant trouvé à Lyon sur la fin de l'année passée, lorsque l'on y tiroit deux Lotteries en faveur des pauvres de la Charité & de l'Hôtel-Dieu, fut consulté par quelques uns des Administrateurs de ces deux Hospitaux, sur les scrupules de quelques Directeurs qui condamnoient ces Lotteries, & les mettoient au nombre *des jeux de hazard defendus par les Saints Canons.* Il répondit, que les plus sçavans Canonistes avoient consideré les Lotteries comme une espece de commerce & de contract permis, quand elles étoient faites avec autorité du Prince & des Magistrats, & avec toutes les formalitez de justice & la bonne foy qui s'y doivent observer. On le pria donc de vouloir donner au Public les éclaircissemens necessaires pour lever les scrupules qui pourroient nuire au

dessein qu'on avoit de soulager les pauvres par une voye innocente & tres-utile pour maintenir les Hospitaux. Voilà ce qui a engagé l'Auteur à faire cette Dissertation, où il expose d'abord ce que c'est que Loterie, & rapporte l'occasion de cette invention pour le soulagement des pauvres.

Il distingue ensuite cinq especes de Lotteries. 1. Les Lotteries Politiques ou d'Estat, que peuvent faire les Princes, les Republiques & les Villes, quand elles ont besoin, de secours d'argent pour les necessitez publiques. 2. les Lotteries de commerce. 3. Les Lotteries de Jeu 4. Les Lotteries de liberalité 5. Les Lotteries de charité. L'Auteur rapporte ce qui regarde chacune de ces especes de Lotterie; & condamnant celles de Jeù comme dangereuses & sujettes à beaucoup de supercheries, il fait voir que les autres peuvent être permises, pourveû qu'elles soient accompagnées de certaines conditions & regles de justice.

Il refute la fausse idée de ceux

qui font des Lotteries un jeu de hazard, & il montre que c'est une espece de contract, qu'il explique selon les sentimens de plusieurs habiles Canonistes. Il donne aussi l'étymologie des mots de *Lotterie* & de *Lots* qui sont en usage pour les partages des biens dans les païs de coûtume.

Mais parceque quelques uns condamnent les Lotteries, à raison du sort qui assigne les lots heureux, l'Auteur traitte de trois especes de sorts. 1°. Des sorts divins, comme celuy de l'élection de S. Mathias ; 2°. Des sorts politiques, soit pour l'élection des Magistrats, soit pour terminer les differends en justice, soit pour faire grace à des Criminels que l'on ne veut pas tous condamner à la mort, soit pour distribuer des prix & des recompenses entre des concurrens d'égal merite. En 3e. lieu des sorts diaboliques, comme la Geomantie la Pyromantie, la Baguette &c. que l'on met en usage pour connoître les choses cachées. L'Auteur à cette occasion expose le sens de divers

passages de l'Ecriture, où il est parlé des sorts. Selon luy les anciens Congiaires des Romains étoient des especes de Lotteries.

L'Auteur donne enfin dix regles à observer dans les Lotteries, & rapporte la maniere dont se sont faites celles de Lyon, dans lesquelles l'on a gardé toute l'equité & la bonne foy possible. On les a tirées en présence des Magistrats dans une grande salle ouverte à tout le monde.

C'est le même auteur qui a fait les decorations de la Ville de Grenoble au passage de Monseigneur le Duc de Bourgogne & de Monseigneur le Duc de Berry ; & il prépare sur les Receptions des Princes un assez grand Ouvrage qu'il divise en quatre parties. La premiere traittera des Cerémonies qui s'observent en ces occasions : la seconde des Décorations, machines, Arcs de triomphe &c. la troisiéme des spectacles, des Feux d'artifice, des Joûtes, des Tournois, des Ballets &c. la quatriéme des Présents. Il rapportera plus de trois

l'Europe ; & des recept
pes, de Cardinaux, de
vêques, d'Empereurs
trices, de Rois, de l
Princes étrangers, d
neurs ; dans les Provin
les, les Eglises, les C
Universitez, les Acad
Maisons particulieres d
les Monasteres, les Art

NOUVELLES DE LIT

FRANCE.

Paris. MOnsieur de
fait une seco
de ses tables Astronomi

Cette édition a été achevée le premier d'Octobre de cette année. Il va faire imprimer ensuite l'usage de ces tables & tout ce qui peut être utile & necessaire dans la pratique de l'Astronomie.

Dom Bernard de Montfaucon, qui fut envoyé il y a trois ans par ses Superieurs en Italie pour en visiter les Bibliotheques, est revenu depuis peu, après avoir fait une abondante moisson. Il a trouvé plusieurs ouvrages nouveaux de Saint Athanase, quelques-uns desquels sont d'un merite singulier; ce qui étant joint à quelques dissertations qu'il prépare, sera un quatriéme volume des œuvres de ce Pere. De St. Jean Chrysostome, il a apporté plus de 90. nouvelles pieces, & entre-autres quinze Homelies *in Psalmos* qui ne se trouvent point parmi celles qui sont imprimées. Il a bon nombre d'Ouvrages des Peres encore plus considerables que ceux dont on vient de parler. Il travaille incessamment à mettre tout cela en état pour le donner au public. Outre ce qui regarde les

Devotion. Il y a de
à faire imprimer
vrages de Mr. l'A
grave son portrait
la tête de l'édition.

Van-Schuppen
du R. P. Noël A
roîtra à la tête de
Litteral & Moral
qu'on a déja com
mer.

ITA

Rome. Le P. Bo
bliothecaire du
prépare une nouv
Bibliotheque ou Li

ugmentée de plus de la moitié, est
u P. Sotwel imprimé en 1676 in
olio. Cette quatriéme du P. Bonan-
i sera beaucoup plus ample. Il faut
ous faire connoître le P. Bonanni si
ous ne le connoissez pas déja. Aprés
uelques cours de Philosophie, le
. Oliva luy donna la charge des
rchives qui sont à la Maison Pro-
esse de Rome. Il fut ensuite Rec-
eur du College des Maronites. De-
uis on luy a donné le soin de la Bi-
liotheque du College Romain, &
es restes du cabinet du fameux P.
Kirker. C'est dans ce cabinet qu'il
rouva un si grand amas de coquil-
ages de toutes les façons, que cela
uy donna envie de composer un li-
re sur cette matiere: il le fit en
talien sous le titre de *Ricreatione
ell' occhio & della mente*, en 1681. in
quarto. Quelque-temps après il en
it une édition latine bien plus am-
ple, dont voicy le titre entier,
*Recreatio mentis & oculi, in observa-
tione Animalium Testaceorum, curio-
sis naturæ Inspectoribus Italico sermone
primum proposita à Phil. Bonanno S. J.
Nunc denuo ab eodem latinè oblata,*

Il y a dans ce livre p
figures differentes de
L'Auteur en fait trois cla
dans la premiere *Testace*
non turbinata: dans la sec
cea bivalvia: dans la trois
cea univalvia turbinata.
que cet Ouvrage avoit a
primé à Paris en François
duction de Mr. François
Comme le P. Bonanni es
ticien de tout son cœur
sophe de Bologne luy a
crime de s'être trop attac
losophie d'Aristote dans
tion qu'il donnoit à quelq
menes curieux, & sur to
neration des coquillages.

nanni à des recherches très-curieuses sur la naissance de ces petits animaux que le microscope fait découvrir presque par tout, dans l'eau, dans les autres liqueurs, dans les fleurs & les fruits, & dans les chairs des poissons & de tous les animaux lors qu'elles commencent à se corrompre. Il fit là dessus un livre in 4°. en forme de dialogue, *De viventibus quæ in non viventibus reperiuntur*, où il tache sur tout de prouver la generation spontanée des insectes.

Mais ce que le P. Bonanni a fait de meilleur sont trois volumes in fol. en latin dont le premier est l'Histoire de l'Eglise du Vatican avec les plans anciens & nouveaux. Il a même mis les desseins du Bernin & ceux des autres Architectes qui n'ont point été executez. Ce livre parut en 1696. Les deux autres sont un Recueil de Medailles des Papes depuis Martin V. jusqu'à Innocent XII. & à l'année 1699. que ce recueil parut. C'est assurément ce qu'on a fait de meilleur en ce genre, quoy qu'il y ait peut être

encore quelques fautes. Le P. Bonanni ramasse ici les Medailles frappées depuis ce temps-là pour la fin d'Innocent XII. & le commencement de Clement XI. qui gouverne maintenant l'Eglise avec tant de sagesse & de pieté.

HOLLANDE.

On vend à Dordrecht depuis le 20. d'Octobre la Bibliotheque de feu Mr. de Witt, avec les Medailles & autres Antiques ou raretez de son Cabinet. On en a les Catalogues imprimez, celuy de la Bibliotheque à Dordrecht chez Goris & Van-Braem ; celui du Cabinet à Amsterdam chez Halma.

Mr. Jean de Witt étoit secretaire de Dordrecht, neveu du fameux Pensionnaire de ce nom, & fils de Jean de Witt Conseiller & Syndic de Hollande & garde du Grand Sceau. Mr. de Witt n'avoit rien epargné pour avoir une Bibliotheque nombreuse & bien choisie & dans les voyages qu'il avo faits non seulement aux Pays Bas

vous en verrez le détail dans le Catalogue. On y compte jusquà 640. Medailles en grand Bronze. 193. en argent, & 109. de doubles, de contrefaites, ou qui sont hors de ces suites 97. Antiques gravées sur des Pierres; 58. Bas-reliefs; 30. petites Figures ou Statuës de Marbre, de cire ou de terre; 134. anciens Instrumens qui servoient aux Sacrifices, Lampes Sepulcrales, & semblables pieces de Bronze: Enfin des Pots, des Fioles de verre ou de terre, & autres curiositez en grand nombre.

On ne marque dans ce Catalogue ny Medaillons, ny moyen Bronze, ny Medailles d'Or.

Il se pourroit bien faire que la section seconde, qu'on a omise à la page quatre-vingt trois, seroit la suite du moyen Bronze qu'on auroit oubliée: cependant elle devroit étre plus nombreuse de beaucoup que celle du grand Bronze qu'on y donne.

Les Medailles les plus curieuses qu'on remarque dans le grand Bronze, sont celle de *Tibere* avec un

Bibliotheca Ulpia,&
té doit étre *Basili*
Plotine Grecque
qu'on a raiſon d'e
celle *d'Adrien* ,
qu'on ne trouve
du même Prince c
té à la fille de *Paco*
thes LIBERT. R
.d'Antonin le Deb
un Congiaire de
Pour les têtes ra
thidia , *Didius Ju*
tilla, *Did. Clara*
femme d'Heliogal
diens d'Afrique ,
ſtilien Grec , deux

plus remarquables ſont, CONCORDIA PROVINCIARUM de *Galba*; la *Julia* de Tite avec VENUS AUGUST. une *Domitia*, une *Barbia Orbiana*, les deux *Gordiens* d'Afrique, & un *Claude* Gothique.

Puiſque nous ſommes ſur le chapitre des Bibliotheques, je vous diray qu'outre celle de Mr. de Witt. celle de Mr. Frederic Spanheim Profeſſeur de Leyde, mort le 18. de May dernier à l'age de 69. ans qui eſt trés-bien fournie, & celle de Mr. Huyghens qui eſt beaucoup meilleure, ſur tout pour la Phyſique & la Mathematique; Outre celles là, dis-je, on devoit commencer le 17. d'Octobre à vendre celle du fameux Hiſtorien *Gregorio Leti* J'ay vû dans le Catalogue de ſes livres, dont les titres ne tiennent qu'une feüille d'impreſſion, beaucoup d'Hiſtoriens Italiens. Il y a auſſi quelques autres livres aſſez bons de toutes les ſortes; mais il y en a bien d'incomplets, ou de trés communs. Il mourut le 9. de Juin dernier, à trois heures du ſoir aſſez ſubitement. Car on l'avoit vû ſe promener dans les ruës

d'Amsterdam jusqu'à midy. Il étoit âgé de 72. ans. Je ne vous diray rien de sa Religion n'y des aventures de sa vie. Vous en trouverez des particularitez avec un denombrement de ses Ouvrages jusqu'en 1692. dans le Dictionaire de Moreri de l'edition de Hollande faite par les soins de Mr. le Clerc gendre de Greg. Leti. Ce qu'avoit de bon cet auteur, estoit une application infatigable à lire & à écrire. On compte jusqu'à cent volumes de sa façon. Cependant il prétendoit qu'au lieu de s'étonner de ce qu'il avoit écrit, on devoit plûtôt s'étonner de ce qu'il n'avoit pas écrit d'avantage. Si vous avez son *Theatro Belgico* vous y verrez la raison qu'il rend de ce paradoxe dans une espece de preface qu'il a mise à la tête du livre. (*Nous avons cru faire plaisir au Public d'en mettre icy l'extrait.*)

„ Ceux qui me connoissent, dit-
„ il, sçavent que je dors peu, que
„ je me leve de grand matin, que
„ je fais peu de visites, & sors très
„ rarement, que pour l'ordinaire

je ne prens que deux chiques de «
chocolat le matin, & ne mange «
que le soir, que je mets plus de «
douze heures de temps à écrire, «
trois jours de la semaine, & les «
autres jours six heures pour le «
moins, que je tâche de m'appli- «
quer à mes affaires, sans me mêler «
de celles d'autruy. Les Medecins «
s'étonnent que de ma vie je n'ay «
pas eu le moindre mal de tête, «
même lorsque j'ay été le plus «
dangereusement malade. Je n'ay «
été malade que trois fois en 60. «
ans (*il écrivoit ceci en* 1690.) deux «
de ces maladies ont duré un mois «
chacune, & l'autre deux mois. «
Hors de là j'ay toujours joui d'u- «
ne parfaite santé sans aucune in- «
commodité: pourquoy donc s'é- «
tonner que j'écrive tant? Ce nom- «
bre de volumes qui paroît sur- «
prenant à ceux qui ne sçavent pas «
ma maniere de vivre, fait à peine «
la moitié de ce qu'on voit sortir «
de la plume de certains Auteurs, «
qui écrivent beaucoup & travail- «
lent peu.

De plus je garde une methode «

„ & j'emplo
„ autres ouvra
„ que de mem
„ ge , je trouv
„ quoy m'occ
„ Ainsi je n'av
„ fir l'ouvrage
„ roitre le pre
„ fus determi
„ de faite à l'a
„ le donner à
„ ma methode
„ fonds on tro
„ d'avoir fait
„ n'en ay pas
„ devrois . . . .
„ dant fix ans
„ la femaine

quatre Vôlumes in folio ; parce qu'on y joindra les remarques de plusieurs Sçavans : outre qu'on assûre qu'il y aura des additions & corrections du P. Petau lui même, qu'on dit s'être trouvées sur un exemplaire corrigé de sa main. Ce sera un ouvrage environ de la grosseur des Dogmes Theologiques de cet Auteur, dont ledit Sieur Gallet a fait une nouvelle édition depuis peu de temps en 6. vol.

Il a aussi entrepris, avec le secours de quelques Sçavans, de faire une nouvelle édition de *Dion Caßius* & de *Philostrate*, dont on corrigera les Versions fautives en plusieurs endroits, & l'on reverra le texte Grec sur des Manuscrits, qu'il espere avoir d'Angleterre, de France & d'ailleurs. Il invite même les Sçavans qui auront quelque chose à luy communiquer de considerable sur ces auteurs, de luy en vouloir faire part.

Il aura bien tôt achevé la description de l'Archipel de Mr. Dapper in fol. qui n'avoit jamais paru en François. Il y a quantité de figures dans cet ouvrage.

Il avance fort la nouvelle édition de Florus, avec les Notes de Mr. Grævius fort augmentées.

Il a mis ſous la preſſe les Caractere de Theophraſte en Grec & en Latin, avec les anciennes notes d'Iſaac Caſaubon, & les nouvelles de Mr. le Clerc.

Il a nouvellement fini le Dictys de Madame d'Acier fort augmenté.

Il paroît icy (*à Amſterdam*) un livre nouveau & aſſez bien écrit. Ce ſont *les Memoires de Monſieur le Marquis de Montbrun* enrichis de figures. A Amſterdam chez Nicolas Chevalier & Jacques Tirel 1701. in 12. Dans la preface on ſe précautionne beaucoup contre l'incredulité du Lecteur. Ce livre contient en effet bien des faits qui ont un air romaneſque : mais on prétend qu'il ny a rien que de vray & dont bien des gens de la Cour de France & même de celle d'Angleterre ne puiſſent rendre témoignage. On ſuppoſe auſſi que ces memoires ſont écrits par le Marquis de Montbrun luy même ; & c'eſt toûjours luy qui parle en premiere perſonne.

On a imprimé depuis peu un Recueil des plus belles lettres des Auteurs François. Il y en a de Bussy, de Madame Ferrand, de Madame Lamet, de Scarron & de Boucaud. C'est un autre dessein que celuy de Richelet. Les lettres de ces auteurs y sont entieres, & on prétend que le choix en est bon.

On imprime en 3. vol. Les œuvres de Mr. Spanheim Professeur à Leyden, mort depuis peu. Le premier volume contenant son Histoire Ecclesiastique se débite déja.

On imprime à Amsterdam en 2. volumes. in fol. *l'Histoire Ecclesiastique* du sieur Arnoldus traduite de l'Allemand en Hollandois. L'édition Allemande est de Leipsik en un volume in fol. On ajoûte quelques planches ou figures dans l'édition d'Amsterdam. Il y a bien des auteurs du nom d'*Arnaldus*. Celuy-cy est né Catholique Romain. Il a embrassé depuis la Réligion Reformée, mais n'en ayant pas été plus content, il l'a quittée : & le but de son Histoire est de justifier toutes les sectes anciennes & nouvelles qu'on traitte

ſelle ; qu'à de
tous les hérétic
modernes.

Mr. Spars M
fait imprimer
Hollandois ſou
Van de Schryve
Liſte de tous le
vains Hollando
depuis Jules C
On a fait une n
ouvrage du D
les Notes d'un
Sorbonne : Le
trompe *Edmun*
ſiaſtica & Polit
nec non ejuſde
Richerium Dem

·i encore quelques nouveaux
e ce païs cy :

dus cum Notis Variorum Gra-
atinè. Ex revisione Clerici &
cum eorumdem Animadversio-
&c. in 8°. 2. vol. fig.

ıoires de Danemark conte-
Vie & le Regne de Chris-
V· traduit de l'Anglois, 12.

us Variorum. Ex recensione Gra-
:io quarta prioribus auctior &
tior, in 8°.

velle Geographie, ou Des-
ı exacte de l'univers, tirée
.lleurs Auteurs tant anciens
dernes, comme de Messieurs
ademie des sciences, de Sam-
:. Par Mr. Duplessis 12. 3.

ɔire de la Medecine, où l'on
ırigine, & les progrés de cet
siecle en siecle, les sectes
sont formées, les noms des
:ns, leurs découvertes, leurs
ıs, & les circonstances les
emarquables de leur vie,
:s figures en taille-douce ti-
; Medailles anciennes par Da-
Clerc Docteur en Medecine,

divisée en 3. parties in 4°. pagg 948. Ce Mr. le Clerc Medecin est à Geneve d'où Mr. son frere (Jean le Clerc) est sorti pour s'établir en Hollande.

Traitté des Pierres qui s'engendrent dans les Terres & dans les Animaux. Par Nicolas Venette, 12. fig.

Verrvey, Thesaurus cultæ Latinitatis adornatus per clarissimos linguæ Latinæ Observatores, 4°.

Florus cum Notis Variorum. Ex recensione J. G. Gravii cum ejusdem Animadversionibus, 8°. fig. *Editio nova ab Auctore recognita & aucta notis integris Freins hemij.*

Monsieur Lederlin natif de Strasbourg, & qui s'est établi en ce païs cy (*à Amsterdam*) va donner au public une nouvelle édition in fol. du Dictionnaire de Julius Pollux. Elle sera plus complette que tout ce qu'on a vû jusqu'à present. En voici le titre : *Julii Pollucis Onomasticum Græco-latinum Jungermanni Kuhnii, Professoris Argentoracensis, Salmasii, & Valesii variis lectionibus ab Isaaco Vossio collectis, & plurimis Annotatio-*

virorum doctorum hactenus non
in folio. Opera & studio M. Leder-
gentoratensis.
y parcouru (M. ***) l'Ou-
e de Mr. Perizonius sur l'His-
diverse d'Elien. C'est un gros
ctavo, le Commentaire me sem-
très-bon : il contient des remar-
s de Grammaire & de Critique,
nd le sujet le demande, & des
narques Historiques qui éclair-
ent beaucoup de choses, & re-
ent les erreurs de plusieurs Sça-
ns. Tout cela est soutenu de beau-
up d'érudition. La version latine
Vulteïus a été rectifiée en une
finité d'endroits par Mr. Perizo-
ius. Je ne puis pas vous parler si
recisément d'un livre de Mr. Allix
mprimé en Angleterre : *De duplici*
Messiæ adventu. Je ne l'ay point par-
couru; mais on m'a dit qu'il contient
des sentimens fort singuliers : par
exemple, que les Juifs se conver-
tiront l'an 1716. & que Jesus-Christ
reviendra au monde pour le plus
tard l'an 1720. tout cela fondé sur
les semaines de Daniel. L'Auteur,
qui avoit été si maltraitté par Mr.

Jurieu pour avoir cru que le Pape n'est point l'Antechrist, fait connoître dans ce dernier ouvrage, à ce qu'on m'a dit, qu'il est dans le même sentiment que Mr. Jurieu sur ce point là.

L'on doit imprimer ici (*à la Haye*) la Traduction Françoise des Memoires Italiens du Prince Montecuculi, ci-devant Generalissime des armées de l'Empereur. Vous sçavez que le feu Duc Charles de Lorraine faisoit un très-grand cas de ses écrits, qu'il avoit bien lûs, & dont il avoüoit que la lecture luy avoit été fort utile. Ils renferment quantité de maximes & de regles dans la pratique de la guerre, tant pour faire les levées des soldats & les campemens, que pour mettre les garnisons en bon état & discipliner les trouppes; pour mettre en œuvre les stratagemes & éluder ceux de l'ennemi; pour tenir secrets les conseils de guerre, & les executer promptement.

SVEDE.

Nous avons ici (*à Upsal*) un fort habile homme, & d'une très-grande application au travail. Il s'appelle Laurent Normannus, & professe la Théologie. Il a déja imprimé en 1692. ce qu'on appelle les Rheteurs Grecs, en Grec & en Latin, & en 1695. la Confession de l'Eglise Orientale. Il travaille maintenant à une édition de *Thomas Magister*, & à un Ouvrage qui est d'un travail immense. C'est une liste de tous les mots qui ont été employez par tout ce que nous avons de bons Auteurs Grecs; à peu prés comme on a fait pour le Latin dans les Auteurs Latins, *in usum Ser. Delphini.*

Nous avons perdu au mois de Janvier 1699. * Mr. Pierre Lagerloof (Laurifolius) Professeur en éloquence à Upsal, dont on ramasse tous les discours & harangues pour les imprimer en un volume. On ne sçauroit vous exprimer combien

* *Nova litter. M. Balth. 1699. Febr.* p. 43.

de. Nous avons déja de sa façon *Samolcis* in 4°. & des Notes sur les anciennes loix des Ostrogoths, dont il a fait imprimer une version Latine. Il a donné aussi en latin les loix de la Province d'Uplande avec des Notes fort sçavantes in fol.

André Spole Professeur des hautes Mathematiques à Upsal est mort il y a un peu plus d'un an. C'est lui qui avoit été avec Mr. Picart dans l'Isle de Fuenen & à Uranisbourg pour verifier les Observations de Tichobrahé. Il avoit commencé à imprimer son cours de Mathematique; & on continuera l'impression de ce qu'on a trouvé parmi ses papiers, aussi bien que des observations qu'il a faites dans le Nord de la Suede par ordre du Roy avec le sieur Bilberg. Celui cy est assez connu des Sçavans par son livre, intitulé *Refractio solis inoccidui*, & par un projet qu'il fit en 1699. d'une nouvelle Reformation du Calendrier.

Eric Benzel Archevêque d'Upsal a déja fait plusieurs Ouvrages de Theologie; sur tout un abregé de l'Histoire Ecclesiastique, & des Dissertations

Dissertations sur les vies des Patriarches. Il va faire imprimer ses Decades Theologiques,& quelques autres livres sur la même matiere.

Le Sieur Jean Peringschioeld Assesseur du College Royal des Antiquitez de Suede donnera bien-tôt le second Tome d'une ancienne Histoire du Septentrion écrite il y a plus de 500. ans par Snorron Sturleson, & mêlée de vers, qui ont un goust fort ancien. On y rapporte bien des faits qui paroissent incroyables & qui ont un air romanesque : mais au travers des circonstances fabuleuses, on peut y deméler les faits Historiques des Roys & des Heros du païs. Le premier tome fut imprimé en 1697.avec deux Traductions, l'une en Suedois, & l'autre en Latin. Il en est parlé dans le Journal Latin [a] publié à Utrecht par Messieurs Lud. Neocorus & Henri Sikius, aussi bien que dans celuy de la Mer Baltique [b] (*Nova Litteraria maris Balthici.*)

Mr. Brenner aussi Assesseur du

[a] *Janv. & Fevr.* 1699. *p.* 57. [b] 1698. *Janv.p.* 12. *Avril.p.* 57.

College Royal des antiquitez songe a donner une nouvelle edition des Medailles & monnoyes de Suede. La premiere édition à été fort bien reçuë du public. C'est Madame sa femme (Sophie Elizabeth Bremner) qui se distingue si fort par son esprit & par son sçavoir. Non seulement elle sçait en perfection la langue Suedoise, mais encore les langues sçavantes, & la plus-part des langues vivantes de l'Europe. Elle a fait des vers en Hebreu, en Grec, en Latin, en Allemand, en Italien, en Espagnol & en François. C'est à elle qu'on a l'obligation de la description des tableaux de David Klocker Ehrenstrahl, ce fameux Peintre du Roy de Suede, qui s'est acquis ici tant de gloire dans sa profession, & qui est mort il y a trois ans.

On vient d'imprimer ici (à Stokolm) les Ouvrages de Mr. le Baron Raulamb sous le titre de *Exercitationes nobiles*. Ce sont la plûpart des Traittez de Mathematique.

ALLEMAGNE.

LISTE DE QUELQUES Livres nouveaux d'Allemagne & du Nord.

Othonis Sperlingii Regii Jurisconsulti de Nummorum Bracteatorum & Cavorum nostra ac Superioris atatis Origine & Progressu, ad R. Dominum Jacobum à Mellen Epistola. 1700.

Ce Mr. a Mellen est l'Auteur d'un livre qui parut il y a deux ou trois ans sous ce titre, *Jacobi a Mellen Lubecensis sylloge Nummorum ex argento uncialium, vulgo Thalerorum seu Imperialium, quos Imperatores & Reges Romanorum nec non Austria Archiduces signari jusserunt.* 1698. in quarto.

Thoma Borderi Bircherod Jac. F. Specimen antiqua rei Monetaria Danorum, ab antiquissimis temporibus investigata, cum figuris aneis, prasertim à tempore Christianissimi in Daniâ ad initium auspicatissimum Imperii stirpis Oldemburgica 1700. *in* 4°.

Opera Mathematica continentia Ele-

menta Geometriæ, Discursum de Motu locali, Staticam & duas Machinas ad conficienda Horologia Solaria habiles. Per R. Patrem Ignatium Gast. Pardies Soc. Jesu. Latino sermone donata 1701. *in* 8°.

De veteris Numismatis potentia & quantitate Lucubratio occasione rubrica codicis de eodem argumento, sive Cognitio totius rei Nummariæ ad intelligentiam Juris accommodata. Accessit Dissertatio Juridica de nummo unico, cum multis aliis cognitioni Nummorum conducentibus. 1701. *in* 4°.

Gasparis Bartholini Thom. F. Specimen Philosophiæ Naturalis, præcipua Physices capita exponens in gratiam juventutis Academicæ. Accedit de Fontium Fluviorumque Origine ex pluviis Dissertatio Physica 1701. *in* 4°.

Joannis Petri Ludovici Tractatus de Auspicio Regum in 4°.

Joh. Lundy Alte Judische heyligthumer, &c. *Id est, Antiqua Judæorum Sancta Sacrificia & Consuetudines in exacta Descriptione totius Sacerdotii Levitici. Hamb. per Joan. Lundium. an.* 1701.in fol.

Hoher Potentaten abgefertigte

heldenbriesfe di der Cron Sueden &c. *Id est, littera Principum Heroum quos sibi hostes fecit Corona Suecica, pertinentes ad Livonia negotia.*

Gibellini de Lindenfels nobilis Batavi Epistola ad Amicum exhibens controversias circa nonum Electoratum, & quatenus circa illius erectionem pluralitas votorum obtineat. Germanopoli 1700. 4°.

Jacobi Brunnemanni Jurisprudentia publica in qua status S. Rom. Germ. Imp. præsens juxta leges novissimas, in specie capitulationes Leopoldi & Josephi delineatur & hodierna illustriores controversia Principum adjiciuntur. Hal. Magdeb. 1701 4°.

Henrici Leonh. Schurz. Fleischii Historia Ensiferorum Ordinis Teutonici Livondrum. Vitteberga.

Parergon Philologicum difficiliora nec dum satis enodata Sacrarum Litterarum loca, quibus explicandis Philosophia atque Mathesis usui esse possunt exhibens 28. *Dissertationibus Francofurti & Lipsia.*

Christ. Wirdurgel de jure Festorum. Francf. 4°.

Planeri Historia Varisia & sigilla-

Soc. Jesu. Latino seri
in 8°.

De veteris Numis
quantitate Lucubrat
ca codicis de eodem
Cognitio totius rei N
ligentiam Juris acco
Dissertatio Juridica
cum multis aliis cogn
conducentibus. 1701

Gasparis Bartholin
men Philosophiæ Na
Physices capita expon
ventutis Academicæ.
tium Fluviorumque
Dißertatio Physica 17

Joannis Petri Lud
Auspicio Regum in 4

heldenbriesfe di der Cron Sueden &c. *Id est, litteræ Principum Heroum quos sibi hostes fecit Corona Suecica, pertinentes ad Livoniæ negotia.*

Gibellini de Lindenfels nobilis Batavi Epistola ad Amicum exhibens controversias circa nonum Electoratum, & quatenus circa illius erectionem pluralitas votorum obtineat. Germanopoli 1700. 4°.

Jacobi Brunnemanni Jurisprudentia publica in qua status S. Rom. Germ. Imp. præsens juxta leges novißimas, in specie capitulationes Leopoldi & Josephi delineatur & hodiernæ illustriores controversiæ Principum adjiciuntur. Hal. Magdeb. 1701 4°.

Henrici Leonh. Schurz. Fleischii Historia Ensiferorum Ordinis Teutonici Livonorum. Vitteberga.

Parergon Philologicum difficiliora necdum satis enodata Sacrarum Litterarum loca, quibus explicandis Philosophia atque Mathesis usui esse possunt exhibens 28. *Dissertationibus Francofurti & Lipsiæ.*

Christ. Wirdurgel de jure Festorum. Francf. 4°.

Planeri Historia Varisiæ & sigilla-

tim urbis Curiæ. 4°. *Witteb.*

Aller insonder heitaber derer Europaischen Potentaten &c. *C'est-à-dire*, Abregé Historique de tous les Princes de l'Europe, où l'on voit les noms & les principales actions des Empereurs, des Papes, des Roys, des Electeurs & des autres Princes de l'Europe, le jour de leur naissance & celuy de leur mort, le commencement de leur regne, leur mariage, leurs enfans leurs guerres, leurs alliances, & leurs traitez de paix, & les autres choses curieuses qui se sont passées en Europe tant par mer que par terre depuis l'an 1600. jusqu'en 1701. par Alexandre Gotfrid. Beren. Leipsik. in 8°.

J'apprens de Marpurg que les Docteurs Mieg & Nebel ont donné au public quelques Monumens de l'Histoire Palatine avec diverses lettres de *Hyppolitus à Collibus*, de Lingelshem, & de quelques autres sçavans. Il a aussi mis au jour la Relation de l'Ambassade du sieur Fabricius à la Porte Ottomanne de la part du Roy de Suede. Cette Rela-

tion a pour titre, *Monumenta Pietatis & Litteraria Virorum in Republica Litteraria Illustrium Francofursi ad Manum.* 1701. in 4°.

Regius Pannonico-Mysius Danubius ex Catio monte in Austria ad flumen Jantra usque in Bulgaria, confluentium aquarum agmine decurrens Geographicè, Hydrographicè, Historicè & Physicè descriptus: Regionum qualitatibus aquarum decursibus, Romanorum Antiquitatibus, Mineralium, vegetabilium & animantium nativis productionibus delineatus & explanatus: Astronomicis, Mathematicis, eruditis & naturalibus principiis illustratus. Opus ab Aloys. Ferdin. Com. Marsigli S. C. R. Majest. Actuali Camerario, Excubitorum campi Præfecto Generali, fervente novissimo Turcico bello in castris collectum in VI. tomis digestum, ac Leopoldo Romanorum Imperatori consecratum. Ce livre ne peut manquer d'être très-curieux & d'être très-bien reçû, Monsieur le Comte Marsigli ayant toute l'érudition necessaire pour mettre a profit les occasions qu'il a eues de s'informer exactement de tout ce qui regarde l'Ou-

ouvrage qu'il [illegible] sur [illegible]

Voici le titre d'un livre nouveau sur les demêlez de la Suede & de la Pologne. *Belli Aquilonii [illegible] ab initio, qui nunc durant, [illegible] jurisdictione, clarissimis argumentis [illegible] 1702. Mense Aprili.* L'Auteur traite cette matiere en general, & vient ensuite au fait particulier, c'est-à-dire à l'invasion du Roy de Pologne dans la Livonie.

Un Libraire de Leipsic nommé Fritsch a publié un avis pour faire un Dictionnaire Universel en Allemand à l'exemple de ceux de Morri & de Hofman. Il prie les sçavans de contribuer à ce travail.

Le Sieur Eysenmenguer Professeur des Langues Orientales dans l'Université d'Heidelberg, mais qui est actuellement employé dans la Chancellerie de cette ville a fait imprimer un très-grand Ouvrage Allemand sur le Judaïsme. Les Juifs en ayant eu avis, ils se sont addressez à la Cour de Vienne, où ils ont obtenu trois *Mandata inhibitoria*:

Ainsi les exemplaires du livre sont encore actuellement en sequestre. On ne sçait pas les raisons de la Cour ; mais on ne doute pas qu'elles ne soient bonnes.

FIN.

TABLE

Des Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts, des mois de Novembre & Decembre 1701.

Historia Ptolemæorum Ægypti Regum &c. *Histoire des Ptolomées Rois d'Egypte selon les Medailles, par Monsieur Vaillant Docteur en Medecine & Antiquaire de Monseigneur le Duc du Maine.* p. 3.

Conferences Ecclesiastiques du Diocese de Condom. p. 23.

Institutiones Physicæ ad usum Scholæ accommodatæ &c. *Cours de Physique à l'usage de l'Ecole par François Baile de Bologne au Diocese de Comminges, Docteur en Medecine de la faculté de Bologne, Professeur ès arts dans l'université de Toloze.* p. 38.

Divers Traitez de Controverse dediez à Madame de Maintenon par Mr. l'Abbé de Cordemoy. p. 68.

An Argument proving that according the convenant &c. *C'est-à-dire, Argument qui prouve que se-*

lon le contract de la vie éternelle revelé dans l'Ecriture, l'homme peut être transferé à cette vie éternelle sans passer par la mort, quoy que la nature humaine de Jesus-Christ n'ait pû joüir de ce privilege. p. 79.

La Rhetorique ou l'art de parler. Par le R. P. Bernard prêtre de l'Oratoire. Quatriéme édition. p. 90

Suite des Dissertations de Monsieur Schupart touchant les Carraïtes. p. 117.

Histoire des Empereurs &c. par. M. le Nain de Tillemont Tom. 5. p. 132.

La science Ecclesiastique suffisante à elle-même sans le secours des sciences profanes, par Mr. Carrel Prêtre, Docteur en Theologie. p. 167.

Deux Traitez, l'un de la Flatterie & des loüanges, l'autre de la Médisance. p. 178.

La sainteté de l'état Monastique où l'on fait l'Histoire de l'Abbaye de Marmoutier & de l'Eglise Royale de S. Martin de Tours, depuis leur fondation jusqu'à nôtre temps, pour servir de réponse à la vie de S. Martin composée par Mr. l'Abbé Gervaise Par D. E. B. P. E. M. D. L. C. D. S. M. p. 189.

Primitive Baptism &c. C'est-à-dire, *Le Baptême de l'Eglise primitive.* p. 200.

Discours du Pape au Sacré College sur la mort de Jacques II. Roy de la grande Bretagne. p. 2[illegible]

Bref du Pape au Roy sur le même sujet. p. 213.

Memoire touchant la vie & les Ouvrages de Mr. Ulric Obrecht. p. 21[illegible]

Liste de ses Ouvrages outre ceux du Memoire precedent. p. 23[illegible]

Dissertationes historicas del culto immemorial del B. Raymundo Lullio &c. C'est-à-dire, *Dissertations Historiques touchant le culte rendu de temps immemorial au B. Raimond Lulle Docteur très-éclairé & martir, que sa doctrine n'a jamais été censurée, avec l'abregé de sa vie.* p. 236.

Tractatus de libero arbitrio in tredecim disputationes divisus. C'est-à-dire, *Traité du libre arbitre divisé en treize disputes. Par le Docteur Dom Jean Fernandez de Prado Examinateur Synodal dans l'Evêché de Tolede.* p. 239.

Tractatus de SS. Trinitatis myste-

rio &c. C'est-à-dire, *Traitté du mystere de la très-Sainte Trinité. Par Emmanuel Navarro General des Benedictins Anglois établis en Espagne &c.* p. 243.
Decouverte d'une Medaille Antique du Tyran Amandus & la description de quelques autres Medailles curieuses. p. 245.
Mort de Mr. l'Abbé Nicaise. p. 251.
Discours Philosophique sur la creation & l'arrangement du monde par M. J. F. V. D. E. M. p. 255.
Convulsions fort extraordinaires. p. 261.
Sentiment de Mr. Leibnits sur le calcul differentiel. p. 270.
Diverses apparences de Saturne, remarquées en Provence au mois de Juillet 1701. p. 272.
Essais pour demonstrer la quatriéme regle du mouvement de Mr. Descartes avec les Reflexions sur ces Essais par Jean Molagne Docteur és Arts. p. 274.
Description d'un Aimant artificiel. p. 282.
L'Atlas curieux ou le Monde representé dans les cartes particulieres du ciel & de la terre &c. Par N. de Fer Geographe de Mon. le Dauphin. p. 289.

TABLE.

Regiæ Scientiarum Academiæ Historia &c. *Histoire de l'Academie Royale des sciences. Seconde édition augmentée, par Mr. Iean Baptiste Duhamel de la même Academie.* p. 291.

Avertissement touchant les nouvelles corrections & remarques qu'on prepare sur les poësies d'Anacreon & de Sapho. p. 307.

Essay d'une nouvelle traduction de Pindare. p. 318.

Eclipses des Satellites de Iupiter observées à Pau l'an 1701. p. 329.

Fœtus de 21. mois tiré mort du ventre d'une femme par une operation cesarienne fort extraordinaire. p. 330.

Un corps enterré depuis 12. ans, trouvé entier. 351.

Dißertations des Lotteries par le P. C. M. de la C. D. J. p. 354.

Nouvelles de Litterature. p. 358.

France. ibid.

Italie. p. 360.

Hollande. p. 364.

Suede. p. 381.

Allemagne. p. 387.

Fin de la Table.

ANALYSE DE LA NOUVELLE Methode de M. Bernoulli Professeur à Bâle, pour déterminer aisément les Rayons de la Dévelopée dans toutes sortes de courbes Algebraïques, inserée dans les Memoires de Trevoux à la fin des mois de May & Juin.

SOit suivant M. Bernoulli, (*I.*) $fx^m + gy^n + hx^ry^s + a = o$ l'équation generale de toute sorte de Courbes Algebraïques, dont (les coordonnées étant $AB = x$, $BC = y$;

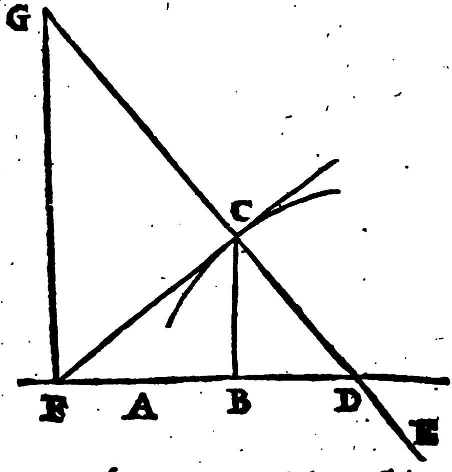

leurs exposans m, n, r, s; & les coefficiens f, g, h.) Le premier terme fx^m exprime tous

ceux qui n'ont d'indéterminées que des x ; Le fecond gy^n, ceux qui n'ont d'indéterminées que des y ; Le troisiéme hx^ry^s, ceux qui ont des x & des y mêlées enfemble ; & enfin le dernier a, celuy qui n'eft fait que de conftantes.

Il eft démontré en general (*Actes de Leipfik de 1694. pag. 264. & Anal. des Inf. petits p. 78.*) qu'en faifant dy conftante, & CE perpendiculaire à la Tangente FC, l'on aura (1.)

$$CE = \frac{\overline{dx^2 + dy^2} \times \sqrt{dx^2 + dy^2}}{dyddx}$$ pour le

Rayon de la Dévelopée de toutes fortes de Courbes d'ordonnées CB perpendiculaires à l'axe AD, tant Mécaniques que Geometriques. Donc en differentiant jufqu'à ddx la precedente égalité (1.) en faifant de plus $BD \left(\frac{ydy}{dx}\right) = z$, & en fubftituant ici en (1.) les valeurs de ddx & de dx qui en refulteront ; l'égalité (3.)

$$CE = \frac{\overline{mfx^{m-1} + rhy^sx^{r-1}} \quad \sqrt{yy + zz}}{\left\{\begin{array}{l} \overline{m - mm} \times fzyyx^{m-2} + \overline{n - nn} \times gzy^n \\ + \overline{r - rr} \times hzx^{r-2}y^{s+2} + \overline{s - ss} \times hzx^ry^s \\ - 2rshzzy^sx^{r-1} \end{array}\right.}$$

qui en proviendra en termes Analytiques ordinaires, exprimera les Rayons des Dévelopées de toutes fortes de Courbes Algebraiques : C'eft auffi l'expreffion que M. Bernoulli, Profeffeur à Groningue, en a tirée dans les Actes de Leipfik du mois de Mars dernier, d'une autre formule generale des

Rayons des Dévelopées de toutes sortes de Courbes, tant Mécaniques que Geometriques, qu'il y donne en premieres differentielles seulement.

Pour trouver presentement celle de M. son Frere, il faut considerer que (4.) $\overline{mfx^{m-1} + rhy^s x^{r-1}} \times \sqrt{yy + zz}^3 = \overline{mfyyx^{m-1} + rhx^{r-1}y^{s+2} + mfzzx^{m-1} + rhzzy^s x^{r-1}} \times \sqrt{yy + zz}$. Or l'égalité (1.) donnant $mfx^{m-1}dx + ngy^{n-1}dy + rhy^s x^{r-1}dx + shx^r y^{s-1}dy = 0$, l'on aussi $-ngy^{n-1} - shx^r y^{s-1} = \overline{mfx^{m-1} + rhy^s x^{r-1}} \times \frac{dx}{dy}$ (à cause de $z = \frac{ydy}{dx}$) $= \overline{mfx^{m-1} + rhy^s x^{r-1}} \times \frac{y}{z}$, ou (en multipliant le tout par $zy\sqrt{yy+zz}$) $\overline{-ngzy^n - shzx^r y^s} \times \sqrt{yy + zz} = \overline{mfyyx^{m-1} + rhy^{s+2}x^{r-1}} \times \sqrt{yy+zz}$. Donc en substituant ceci dãs l'égalité (4.) l'on aura $\overline{mfx^{m-1} + rhy^s x^{r-1}} \times \sqrt{yy + zz}^3 = \overline{mfzzx^{m-1} + rhzzy^s x^{r-1} - ngzy^n - shzx^r y^s} \times \sqrt{yy + zz}$; ce qui étant de même substitué dans l'égalité (3.) donnera

$$CE = \frac{\left\{\begin{matrix} mfzx^{m-1} + rhzy^s x^{r-1} \\ -ngy^n - shx^r y^s \end{matrix}\right\} \times \sqrt{yy+zz}}{\left\{\begin{matrix} \overline{m - mm} \times fyyx^{m-2} + \overline{n - nn} \times gzzy^{n-2} \\ + \overline{r - rr} \times hx^{r-2}y^{s+2} + \overline{s - ss}\, hzzx^r y^{s-2} \\ - 2rshzyx^{r-1}. \end{matrix}\right.},$$

$$= \frac{\left\{ \begin{array}{l} mfxz^{m-1} + nkz\,fz^{m-1} \\ -ny^{n} - [illegible]\,y^{n} \end{array} \right.}{\left\{ \begin{array}{l} \overline{m - mm} \times fyz^{m-2} + \overline{n - nn} \times gzzy^{n-2} \\ + \overline{n - m} \times kz^{m-2}\,y^{n-2} + \overline{n - n} \times kzzy^{n} \\ - 2mkz\,fz^{m-1} \end{array} \right.} =$$

$$= \frac{CE}{\sqrt{yy + zz}} = \frac{CE}{CD}$$

C'est à dire qu'en toute Courbe Geometrique, CD sera toujours au Rayon CE de sa Dévelopée, comme le Dénominateur de cette derniere fraction Analytique, est à son Numerateur, ainsi que M. Bernoulli de Bâle l'a trouvé.

On transformera de même toutes les autres formules différentielles des Tangentes, des Inflexions, des Rebroussemens, des unes & des autres Caustiques, &c. en d'autres de pure Algebre ordinaire, pour toutes les Courbes Geometriques : Cela est trop aisé pour s'y arrêter davantage.

DETERMINATION GEOMETRIQUE du Rayon incident, lequel dans les gouttes de pluye qui forment l'Arc-en-ciel, sépare la lumiere de l'ombre, & détermine en sortant le plus grand angle sous lequel l'Arc-en-ciel interieur est vû. Par Monsieur Saurin.

UNe des principales recherches dans l'explication de l'Arc-en-Ciel est celle des Rayons incidens, qui sortant de la goutte de pluye aprés deux refractions, & une reflexion entre-deux, ou aprés deux reflexions entre deux refractions, déterminent le plus grand angle sous lequel l'Arc-en-Ciel interieur est vû, & le plus petit sous lequel est vû l'exterieur. M. Descartes, & aprés luy M. Rohault, & M. Mariotte, les seuls Auteurs que je connoisse qui ayent écrit sur cette matiere avec exactitude, ne font cette recherche qu'en tâtonnant; je veux dire en examinant plusieurs Rayons incidens; dont ils composent une Table. Je n'ay trouvé que dans les Leçons d'Optique, de M. Barrow la Resolution Geometrique de ce Problême, à l'égard de l'Arc-en-Ciel interieur, en particulier; c'est-à-dire à l'égard du Rayon incident qui sépare dans la goutte la lumiere de l'ombre, & qui forme en sortant le plus grand angle sous lequel est vû cet Arc-en-Ciel.

On sera peut-estre bien-aise de voir icy avec quelle facilité cette resolution se tire de

tre Lemme.

[b] *AML*, est un quart d
C est le centre, & *CA*
NME, *nme* sont deux
finiment proches : *MF*
rayons rompus qui se c
qui est à la Caustique p
CG sont des perpendic
point *C*, l'une sur le rayo
l'autre sur le rayon romp
étant ainsi ; la proposition
trer est que *MF*. *GF* ::
x CG; ou (en nommant
GF, *z*; *CE*, *m*; *CG*
bm. *az*.

Démonstrat

On sçait [c] que dans le

leur du rayon de la Caus

bbm

M
A
M
E
G
C
g
f
F

aisé de ce qui est enseigné sur les Caustiques par réfraction dans l'Analyse des Infiniment petits.

Mais il ne sera peut-être pas inutile de démontrer immédiatement en faveur de ceux qui n'ont pas lû cet excellent Ouvrage, dont nous parlons.

Soit donc dans la même figure CE, continuée jusqu'à ce qu'elle rencontre au point e, le rayon incident infiniment proche BNe; Soit aussi sur son rayon rompu nF menée la perpendiculaire Cg, qui rencontre l'autre rayon rompu MF, au point F. Soit encore menée la petite droite Mo parallele, & égale à Ee; & soit enfin décrit du point F comme centre, & de l'intervalle FM, le petit arc de cercle MO, qui rencontre au point O le rayon rompu infiniment proche nF prolongé du côté de n, les autres choses étant comme auparavant, & nommant la petite droite Mo, dz: Il est clair que le petit triangle Mon rectangle en o, est semblable au triangle rectangle MEC; & le petit triangle MOn rectangle en O, semblable au triangle rectangle MGC. Donc à cause des triangles semblables MC. Mn :: ME. MO :: MG. MO, ce qui est . a. y :: dz.

$\frac{ydz}{a} = MO$.

Mais par la loy de la réfraction CE. CG :: Ce. Cg; Donc aussi $Ce - CE$. $Cg - CG$ :: CE. CG; Or $Ce - CE = Ee = Mo$, & $Cg - CG = Gg$; Donc

$(m) . CG (n) :: Mq (dx) . fg \left(\frac{ndx}{m}\right)$

à cause des triangles semblables FMo, ;, on a $Mo . fg :: MF . GF$; ce qui $\frac{bdx}{a} . \frac{ndx}{m} :: b + z . z$; & multipliant es deux premiers termes par le produit de leurs Dénominateurs, & les divisant par dx, il vient, $bm . an :: b + z . z$; ce qui étoit proposé.

Venons maintenant au Problême que nous avons à resoudre.

* Soit le cercle $ATBA$ la section d'une goutte de pluye; AB le diametre de ce cercle, lequel diametre je suppose parallele aux rayons qui partant du centre du Soleil, tombent sur la convexité de la goutte. Il faut trouver le rayon incident NME, dont l rompu MF termine dans la goutte la parti éclairée; c'est-à-dire qui coupe la circonfe rence dans un point F plus éloigné du poin B, que celuy où tout autre rayon romp d'un autre incident quelconque la coupe. O il est évident que ce Problême se réduit à ce luy-cy.

* Fig. 2.

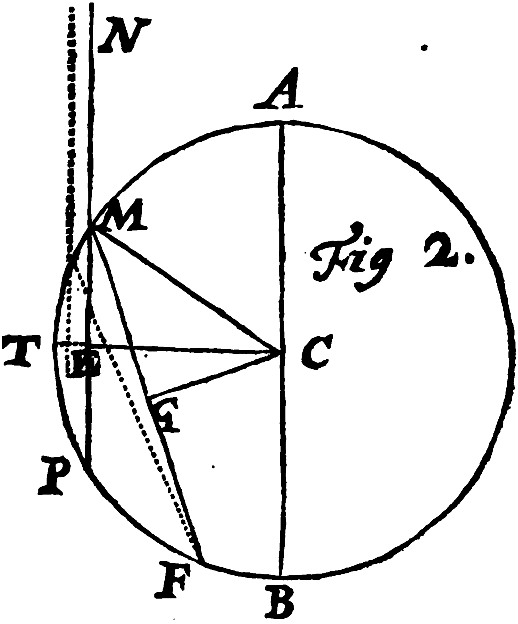

Fig 2.

TROUVER *le rayon incident* N M E, *dont le rompu* M F *soit coupé par un autre rayon rompu infiniment proche, au point où il coupe luy-même le cercle*. Ou, ce qui est la même chose, *trouver le rayon incident* N M E, *dont le rompu* M F *touche la Caustique par refraction au point où cette Caustique coupe le cercle.*

S o l.

Ayant mené du centre C, les perpendiculaires *CE*, *CG* sur les rayons incidens, & rompu *ME*, *MF*; nommé le Demi-diametre a; *ME*, x; *CE*, y; & pris la raison de m, a, n, pour celle de la refraction; on aura par la loy de la refraction, $m . n ::$ $CE (y) . CG . \left(\frac{ny}{m}\right)$; & les triangles rectangles *MEC*, *MGC* donneront $ME (x) = \sqrt{aa - yy}$; & $MG = \sqrt{aa - \frac{nnyy}{mm}}$ *MF* étant une corde dans le cercle coupée également en deux par la perpendiculaire *CG*; on a, $MF . GF :: 2 . 1$; mais par le Lemme précedent, $MF . GF :: MG \times CE \left(\sqrt{aa - \frac{nnyy}{mm}} \times y\right) . ME \times CG \left(\sqrt{aa - yy} \times \frac{ny}{m}\right)$; Donc $y\sqrt{aa - \frac{nnyy}{mm}} = \frac{2ny}{m} \sqrt{aa - yy}$; & en quarrant de part, & d'autre; $aayy - \frac{nny^4}{mm} = \frac{4nnaayy - 4nny^4}{mm}$ & en multipliant par mm, & divisant par yy, il vient, $aamm - nnyy = 4nnaa - 4nnyy$; ou, $3nnyy = 4nnaa - aamm$; & $yy = \frac{4nnaa - aamm}{3nn} = aa - xx$; d'où l'on

tire $xx = \frac{mmaa - mmaa}{3mm}$; Donc, $xx . aa ::$ $mm - mn . 3mn$; ce qui donne la construction de M. Barow. Mais en reprenant plus haut l'égalité $yy = \frac{4nnaa - aamm}{3nn}$, on en tire cette analogie,

$\sqrt{3nn} . \sqrt{4nn - mm} :: a . y$; ce qui donne cette construction.

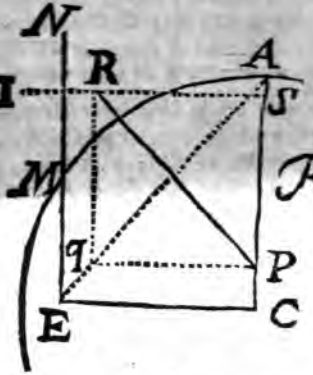

Fig. 3.

* Soit faite $n = \frac{1}{2} a$; soit prise AP égal à la moitié du côté du triangle équilateral inscrit dans le cercle dont CM (a) est le demidiametre; il est clair que AP sera $\sqrt{3nn}$. Du point P, vers A soit prise

* FIG. 3.

$PS = m$; & sur le point S soit élévée la perpendiculaire indéfinie SI, terminée en R par la rencontre de PR, qu'il faut prendre $= a = 2n$. Du point R soit encore menée Rq parallele, & égale à $SP\ (m)$; & Pq parallele, & égale à SR: Il est évident que Rq étant égale à m, & PR à $2n$, on aura $Pq = \sqrt{4nn - mm}$. Maintenant, si du point A, par le point q, l'on mene la droite AE terminée en E par la rencontre de la perpendiculaire CE élevée sur le point C; il est clair que $CE = y$: car on a, $AP . Pq :: AC . CE$; ce qui est $\sqrt{3nn} . \sqrt{4nn - mm} :: a . y$. Ainsi EMN menée du point E parallelement à AC, sera le rayon incident qu'il falloit trouver.

Si l'on veut avoir par le calcul l'angle d'incidence du rayon NME dont $CE\ (y)$ est le Sinus, en prenant $CM\ (a)$ pour Sinus total; & en déduire l'angle sous lequel son rayon rompu MF sort de la goutte aprés une reflexion, & une seconde refraction, on n'a qu'à calculer sur l'analogie trouvée $3nn . 4nn - mm :: aa . yy$.

Par exemple, si $m = 4$, & $n = 3$; * & si le sinus total $(a) = 100000$, on aura $3nn\ (27) . 4nn - mm\ (20) :: aa\ (10000000000) . yy$; Donc $yy = \frac{20 \times 10000000000}{27}$,

* La raison de 4 à 3 pour la refraction de l'air dans l'eau n'est pas exacte; mais on la prend pour la facilité du calcul.

= 7407407407 *, dont la racine qua
est 86066. On a donc y qui est CE Sinu
l'arc AM = 86066 ; ce qui donne 59d.
pour l'arc AM qui mesure l'angle d'in
dence, on neglige les secondes. Les $\frac{3}{4}$
86066 sont 64549 $\frac{1}{2}$, qui donnent 40d. 1
pour l'angle rompu ; & si de 59d. 23' on
40d. 12', il reste 19d. 11' dont le double 38d. 22'
est la valeur de l'arc PF sur lequel appuyent
les côtez qui comprennent l'angle de refra-
ction. Si du quart de cercle AT de 90d on
ôte l'arc AM de 59d. 23', on aura l'arc MT
de 30d. 37' ; & l'arc MTP double de MT
de 61d. 14'. Maintenant si de la demie cir-
conference ATB, on ôte l'arc AM de
59d. 23' ; l'arc MTP de 61d. 14' ; & l'arc
PF de 38d. 22', il restera pour l'arc FB
21d. 1', dont on sçait que le double 42d. 2'
est la valeur de l'angle sous lequel le rayon
MF que l'on considere icy comme partant
du centre du Soleil, sort de la goutte de
pluye ; & en ajoûtant 16' pour le rayon qui
part du bord du Disque du Soleil, on aura
42d. 18' pour le plus grand angle sous lequel
l'Arc-en-Ciel interieur est vû a.

* On neglige la fraction $\frac{11}{27}$; & l'on negligera toutes celles qui seront au dessous de $\frac{1}{2}$.

a M. Mariotte y ajoûte encore 20 ou 25', pour l'écart des rayons.

$59^d. 23' =$ arc *AM*		De	$180^d.$
$61^d. 14' =$ arc *MTP*		ôtez,	$158^d. 59'$
$38^d. 22' =$ arc *PF*		Reste	$21^d\ 1'$
$158^d. 59' =$ arc *ATF*		Doublez	$42^d.\ 2'$
		Ajoûtez,	$16'$
		Il vient	$42^d. 18'$

Si $m = 3$, & $n = 2$, qui est la raison de la refraction de l'air dans le verre; on aura $mm = 9$; $3nn = 12$; $4nn = 16$; $4nn - mm = 7$. Ainsi l'analogie sera, $3nn$ (12). $4nn - mm$ (7) :: aa (10000000000) $\frac{70000000000}{12} = 5833333333 = yy$; on a donc, $y = \sqrt{5833333333} = 76376$, qui donne $49^d. 48'$ pour l'arc *AM*. Les $\frac{2}{3}$ de de 76376 sont 50917, sinus de l'angle rompu de $30^d. 37'$, dont le double est $61^d. 14'$, & si l'on en ôte l'angle d'incidence de $49^d. 48'$, * il reste $11^d. 26'$ pour l'arc *PB* dont le double $22^d. 52'$ joint à $16'$ pour le rayon qui part du bord du Disque, fait $23^d. 8'$, valeur de l'angle sous lequel l'Arc-en-Ciel interieur seroit vû, si les gouttes de pluye étoient de petits globes de verre.

* On démontre aisément que le double de l'angle rompu, moins l'angle d'incidence, est la valeur de l'arc *FB*. On aura de même l'arc *FB*, si de l'angle d'incidence on ôte le double de l'angle de refraction.

ERRATA.

PAge 17. ligne 11. ΑΛΕΣΑΝΔΡΟΥ, *lisez* ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ.

Pag. 23. *l.* 11. Pepié, *lis.* Pepie.

P. 31. *l.* 23. pour, *lis* par.

P. 38. *l.* 17. Bayle, *lis.* Baylé, *& ainsi partout dans la suite.*

P. 56. *l.* 15. ſurprenant, *lis.* ſurprenans.

P. 59. *l.* 17. tareſaction, *lis.* rareſaction.

P. 64. *l.* 3. rafroidir, *lis.* refroidir.

P. 128. *l.* 29. par ignorance, *lis.* par une ignorance.

P. 133. *l.* 15. Prince, *lis.* Princes.

P. 164. *l.* 18. brûlée, *lis.* brûlé.

P. 184, *l.* 4. naît dans, *lis.* naît de.

COMME ce Tome auroit été trop gros, on a été obligé de le partager en deux. La ſeconde Partie ſuivra de près la premiere.

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06370 3980

...VERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06370 3980
A 491276